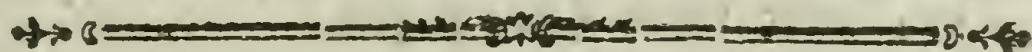



L'Esprit des journ aux.

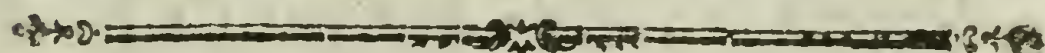
L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES *de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



FEVRIER, 1780.



TOME II.

NEUVIEME ANNÉE.

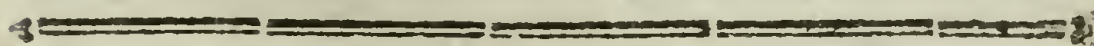


A PARIS;

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

On s'adressera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions suivantes ; savoir : le prix de la Souscription est de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauss*, Officier au Bureau des Postes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amsterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalvestraat, pour toute la Hollande.

A Stockholm, à M. *Gjorvel*, Bibliothécaire du Roi, pour toute la Suede.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

Les Libraires, & autres personnes qui voudront faire annoncer des Livres, Estampes, Musique, & autres objets, dans l'*Esprit des Journaux*, sont priés de les adresser au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.

L'ESPRIT

DES

JOURNAUX.

Œuvres complettes d'Alexandre Pope, traduites en François. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée du texte anglois, mis à côté des meilleures pieces, & enrichie de dix-huit gravures. VIII volumes in-8vo. A Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue St. Jacques. Prix 48 liv. brochés, & 96 liv. en papier de Hollande. 1779.

Le plus correct, le plus élégant, le plus harmonieux des poëtes anglois, c'est Pope : il fut en Angleterre ce qu'Horace avoit été dans Rome & Despréaux en France, le poëte de la raison & du goût. Législateur dans l'art de bien écrire, il sut, comme ces deux grands maîtres, joindre l'exemple au précepte. Fécond & varié, il n'a été médiocre dans aucun genre, & ce qui le distingue de la plupart des autres

poëtes, c'eſt que ſes derniers ouvrages, ſi l'on excepte ſa *Dunciade*, ont été les meilleurs.

Alexandre Pope naquit à Londres, le 21 mai 1688, de parens nobles & catholiques romains. Son pere, quoique d'une naiſſance diſtinguée, exerçoit le commerce, mais ſon attachement à la communion romaine lui fit perdre une grande partie de ſa fortune, lors de la révolution qui plaça le prince d'Orange ſur le trône de ſon beau-pere, Jacques II. La foible conſtitution du jeune Pope ne permit pas à ſes parens de l'éloigner de la maiſon paternelle pour recevoir ſon éducation littéraire. Son goût pour la poéſie ſe manifeſta dès ſes premieres années, & il convient lui-même qu'il ne ſe rappelloit pas le tems où il avoit commencé à faire des vers. A douze ans il compoſa, ſur la vie champêtre, une ode qui jetta dans l'étonnement tous les littérateurs d'Angleterre. Voici la traduction de cette ode prématurée.

» Heureux l'homme, dont les deſirs & les » ſoins ſont bornés par un petit nombre d'ar» pens que lui ont laiſſés ſes peres; qui ſe » plaît à reſpirer dans ſa propre terre ſon air » natal; à qui ſes troupeaux fourniſſent du » lait, ſes champs du bled, ſes moutons des » habits, ſes arbres de l'ombrage en été, du » feu dans l'hiver!

» Heureux, qui, ſans inquiétude, voit s'é» couler tranquillement les heures, les jours » & les années; qui jouit de la ſanté du corps » & de la paix de l'ame; qui, tranquille pen-

» dant le jour, dort profondément pendant la » nuit; qui fait mêler l'aisance à l'étude, & » l'innocence des mœurs à la méditation!

» Puissé-je vivre ainsi! Ainsi puissé-je mou» rir sans être pleuré! Puissé-je ainsi me dé» rober du monde, & n'y pas laisser seule» ment une pierre qui apprenne où reposent » mes cendres! «

A quatorze ans, il traduisit le premier livre de la *Thébaïde* de Stace; à quinze ans, il fit son ode sur la solitude & ses vers sur le silence. On dit encore qu'à cette même époque, il avoit composé deux pieces de théatre, & un poëme épique de quatre mille vers, intitulé *Alcandre.* Tels furent les jeux de son enfance, & les premiers essais d'un génie impatient de se produire.

Malheur à l'écrivain précoce dont les compositions trop sages n'annoncent point la jeunesse. Les ouvrages du jeune Pope étoient pleins d'idées puériles & de traits extravagans. Par exemple, il y avoit dans son poëme épique un héros Scythe qui rejettoit avec mépris un oreiller de neige comme un meuble de mollesse & de luxe. Pope fut depuis le premier à rire de ces folies, & eut assez de prudence pour ne pas placer à côté de ses chef-d'œuvres ces productions informes d'une muse naissante. Familiarisé de bonne heure avec les anciens, chez lesquels il puisa ce goût qui le distingue des poëtes de sa nation, il ne négligea point pour cela les modernes, & s'attacha particuliérement à la lecture de Dryden. Rempli de vénération

pour ce grand poëte, il conçut un violent desir de le voir & de le connoître : on le conduisit dans un café où se rendoit ordinairement Dryden, alors extrêmement vieux ; c'est là que Pope, âgé de douze ans, contempla avec la curiosité du génie cet homme dont il lisoit tous les jours les vers avec admiration, cherchant à reconnoître dans les traits de son visage quelque marque de ce talent sublime qui brilloit dans ses ouvrages. Dryden mourut avant qu'il se fût formé aucune liaison entr'eux, & Pope lui appliqua dans une de ses lettres ce qu'Ovide dit de Virgile : *Virgilium vidi tantum.*

Retiré avec sa famille dans la forêt de Vindsor, les charmes de cette solitude, les beautés champêtres répandues en foule autour du jeune poëte, échaufferent son imagination, & lui firent produire à seize ans ses éclogues, parmi lesquelles il faut compter son poëme de la forêt de Vindsor. A vingt ans il composa son essai sur la critique, mais plus sévere qu'Horace, il le perfectionna pendant douze ans ; il dérida son front dans le poëme de *la Boucle enlevée*, & la gravité du censeur fit place à d'aimables folies. *Le Temple de la Renommée* fit admirer de plus en plus les richesses de sa verve. Il développa dans l'épître d'*Héloïse* ce que le pathétique a de plus touchant, & une foule de petites pieces pleines d'esprit, d'élégance & d'enjouement, le firent regarder comme le poëte le plus ingénieux, le plus fécond & le plus agréable de l'Angleterre.

Déja l'envie irritée de tant de succès fré-

miſſoit autour de lui; ſa fameuſe traduction de l'*Iliade* & de l'*Odyſſée* acheva d'aigrir ſes rivaux, dont la fureur jalouſe ne connut plus de bornes. Ils ſe déchaînerent contre lui dans une ſatyre ſcandaleuſe intitulée *la Popiade*, pleine de railleries indécentes & de calomnies atroces. Pope y fut traité d'ignorant, d'enragé, de monſtre, d'homicide, d'empoiſonneur. Il eſt triſte pour l'humanité que parmi les ennemis de Pope on puiſſe compter le ſage Adiſſon; mais les écrivains les plus eſtimables ſe laiſſent quelquefois aveugler par l'amour-propre. L'auteur de *Caton* fut bleſſé de la gloire du traducteur d'*Homere*, il mit lui-même en vers le premier livre de l'*Iliade* qu'il fit paroître ſous le nom d'un nommé *Tickell*; mais le génie d'Adiſſon dédaigna de ſervir ſa baſſe jalouſie. Ses vers dictés par la haine étoient bien inférieurs à ceux de Pope. En vain le pere inconnu de cette verſion informe lui donna-t-il les plus grands éloges, il fut preſque le ſeul de ſon avis, & le mauvais ſuccès de cette intrigue fut un nouveau triomphe pour ſon rival.

Pendant que Pope faiſoit lire Homere aux Anglois, Madame Dacier le faiſoit adorer en France. Cette ſavante, après avoir prêché l'incrédule la Motte, en ſtyle de commentateur, fit auſſi éprouver les effets de ſon zele au poëte Anglois qui avoit eu la témérité de trouver des défauts dans l'*Iliade*. Pope eut plus d'égards pour le ſexe de ſon adverſaire que pour ſes raiſons, & dans cette diſpute il ſe montra

aussi poli & aussi galant que la Motte. Heureux s'il eût pu conserver toujours la même modération; mais irrité, harcelé sans cesse par de méprisables ennemis, il oublia qu'un grand écrivain s'avilit & se dégrade, lorsqu'il prostitue à des injures & des satyres grossieres ce génie fait pour orner la raison & inspirer l'amour de la vertu. Séduit par le desir de la vengeance, il publia la *Dunciade*. Mais si l'on en croit une relation qui parut alors, cette satisfaction lui coûta cher; on prétend que les auteurs maltraités dans ce poëme firent essuyer au satyrique une flagellation ignominieuse. Le récit de cet événement, avec toutes ses circonstances, se répandit dans le public & couvrit de ridicule l'auteur de la *Dunciade*. Voici quelques endroits de cette piece, très-plaisante par le ton sérieux & la naïveté du style.

Relation véritable & remarquable de l'horrible & barbare flagellation qui vient d'être commise sur le corps de maître Alexandre Pope, *poëte, pendant qu'il se promenoit innocemment à Hamwalks, sur le bord de la Tamise, méditant des vers pour le bien public, flagellation faite, à ce qu'on dit, par deux hommes mal-intentionnés, en dépit & vengeance de quelques chansons sans malice que ledit poëte avoit faites contr'eux.*

La relation commence par de pieuses réflexions sur la charité. On affecte de plaindre Pope & de condamner la vengeance peu chrétienne que ses ennemis ont exercée sur lui. On passe de-là aux circonstances du fait.

Ce fut ainſi que s'exécuta cette punition corporelle.

» Le jeudi du préſent mois de juin vers le » ſoir, lorſqu'il faiſoit beau, M. Pope, grand » poëte, *à ce que nous avons appris*, ſe pro- » menoit à Hamwalks, méditant des vers pour » le bien public : deux hommes qui ne nous » ſont pas aſſez connus pour pouvoir les nom- » mer, vinrent à lui ; ils le reconnurent, tant » à ſon viſage qu'à ſon dos, & ils ſe pro- » menerent quelques tems avec lui. Puis étant » entrés en converſation, *à ce qu'on nous a* » *dit*, ſur la *Dunciade*, un joli poëme dudit » Pope, un de ces meſſieurs prit tout-à-coup » le pauvre maître Pope, poëte, & le mit ſur » ſon dos, tandis que l'autre tira de deſſous » ſon habit un long trouſſeau de verges de bou- » leau qu'ils avoient arrachées, *à ce qu'on nous* » *a dit*, d'un gros balai d'écurie ; & il frappa » avec le même trouſſeau de verges, avec tant » de violence, & d'un bras ſi peu charitable, » maître Pope, poëte, ſur ſon poſtérieur nud, » qu'il en fit ſortir une grande quantité d'*i-* » *chor*, ou ſang qui étoit jaune, ce qui a fait » aſſurer au docteur Arbuthnot, ſon médecin, » que cette couleur venoit de beaucoup de bile » qui étoit mêlée à ce ſang. «

Auſſi-tôt après cette inhumaine flagellation, les deux hommes s'en allerent & laiſſerent le pauvre maître Pope ſur la place, ſe roulant dans ſon ſang jaune, quand mademoiſelle Blount, perſonne fort charitable, & proche voiſine de maître Pope à Twikenham, paſſant auprès de

là par hasard, prit ce petit homme dans son tablier, remit sa culotte, le porta au bord de la riviere, & fit venir un bateau pour le transporter chez lui.

Pope fut déconcerté de cette plaisanterie ; il y répondit sérieusement par un avis au public conçu en ces termes : » Comme on a vu » dans une relation scandaleuse criée dans les » rues de Londres, que j'ai été fouetté à Ham- » walks jeudi dernier, je donne avis au public » que je n'ai point sorti de ma maison de Twi- » kenham ce jour-là. «

Ce n'est pas sans dessein que l'auteur de la relation amene sur la scene mademoiselle Blount. Le public n'ignoroit pas les sentimens de Pope pour cette demoiselle, qui joignoit à une rare beauté les qualités plus rares de l'esprit & du cœur, & un goût particulier pour les arts. Nous avons une lettre de Pope où il lui fait cette déclaration d'amour à l'angloise.

» Permettez-moi de vous assurer que je » n'ai jamais été aussi ardemment épris que je » le suis de vous, & qu'il y a beaucoup de » femmes dans le monde à qui je ne pourrois » pas me résoudre d'en dire autant, quand elles » me tiendroient le poignard sur la gorge. « Mademoiselle Blount ne dédaigna point l'hommage d'un poëte célebre, très-capable de flatter sa vanité, mais tout se réduisit de part & d'autre à un commerce réciproque de galanterie métaphysique. La figure & la santé de Pope ne lui permettroient d'aspirer qu'à l'union des ames ; il étoit petit, bossu, infirme & dégoû-

tant. La nature sembloit l'avoir fait pour réaliser l'amour platonique.

C'est par d'excellens ouvrages qu'un auteur persécuté doit répondre aux injures & aux mauvaises critiques. Les épîtres morales de Pope, son *Essai sur l'homme*, humilierent plus ses envieux que n'avoit fait la *Dunciade*, & lui font aujourd'hui plus d'honneur. Horace a dit, il y a long-tems, que l'artiste qui s'éleve trop au-dessus des autres par ses talens, est exposé à la haine & à l'envie des concurrens qu'il efface. Pope, le premier des poëtes de son tems, fit une cruelle épreuve de la vérité de cette maxime. Ce ne fut cependant pas son seul mérite qui lui attira des ennemis. Son penchant à la raillerie & la malignité de sa muse lui en susciterent en grand nombre. Pope, avec des talens supérieurs, avoit la vanité ordinaire aux hommes médiocres; naturellement caustique, il ne savoit point retenir un bon mot; les critiques les plus méprisables révoltoient son amour-propre trop sensible. Il alloit souvent chez son libraire, & là il donnoit quelquefois des scenes de fureur que sa figure & sa taille rendoient comiques. Son caractere bizarre étoit un composé des plus étonnantes contradictions; il joignoit une humeur sombre aux graces de l'esprit le plus brillant.

Plein d'une noble fierté, il dédaigna de ramper devant les grands, & de mendier les graces de la cour, il les refusa même lorsqu'on les lui offrit, & ne voulut devoir sa fortune qu'à lu

même; (*) mais avec des ſentimens ſi élevés, il avoit un orgueil bas & puérile, & une extrême avidité pour le gain. Bon fils, bon ami, bon citoyen, il donna pluſieurs marques d'un cœur tendre & généreux, mais ſon eſprit étoit malin, ſatyrique & vindicatif. Sa ſanté foible & chancellante ne lui permit jamais d'abuſer des plaiſirs; ſes mœurs furent toujours pures, & toutes ſes paſſions furent dirigées du côté de la gloire littéraire.

Pope, dans un corps infirme, avoit un ame forte & active; de-là cette multitude d'ouvrages qu'il a compoſés dans preſque tous les genres; ſes ſeules traductions de l'*Iliade* & de l'*Odyſſée* étoient capables d'effrayer le poëte le plus intrépide. On a remarqué que les tempéramens délicats ſupportent mieux le travail de l'eſprit & la vie ſédentaire. Il employa ſes trois dernieres années à revoir les ouvrages qui devoient lui procurer l'immortalité, & ſûr de vivre dans la mémoire de tous les ſiecles polis, il mourut ſans regret le 10 juin 1744, âgé de 56

(*) Pope, dans une *épître au docteur Arbuthnot*, ſe peint ainſi lui-même : » Puiſſé-je vivre & mourir » dans l'indépendance; ſoutenir l'aiſance & la dignité » d'un poëte; voir quels amis & lire quels livres il me » plaira; au-deſſus des beſoins d'avoir un protecteur, » quoique je veuille bien quelquefois conſentir à ap- » peller un miniſtre mon ami! voilà mon ambition. Je » ne ſuis point né pour les cours ni pour les grandes » affaires; je paie mes dettes; je crois en Dieu, & » je dis mes prieres. »

ans. Comme il fut mourant preſque toute ſa vie, on avoit ſouvent fait courir de faux bruits de ſa mort, qui avoient même été conſignés dans les papiers publics; en voici un article qu'il eut le temps & le plaiſir de lire. » Hier » mourut, après une longue maladie, dans ſa » maiſon de Twickenham, le célebre Pope, » écuyer; il compoſa, n'étant âgé que de ſeize » ans, des paſtorales du ſtyle le plus élégant » & le plus poli. Ces ouvrages, les plus beaux » que l'Angleterre ait produits en ce genre, » lui acquirent une grande réputation. Elle n'a » ceſſé de croître pendant l'eſpace de 40 ans: » elle étoit enfin parvenue à un ſi haut degré, » que pour la louer dignement, il faudroit » avoir un génie de la force & de la beauté » du ſien. «

Après avoir conſidéré la perſonne de Pope, jettons un coup-d'œil ſur ſes ouvrages.

Paſtorales, précédées d'un diſcours ſur la poéſie bucolique. C'eſt une imitation aſſez heureuſe de quelques éclogues de Virgile. Cette production, qui n'a rien d'extraordinaire en elle-même, paroîtra une eſpece de prodige, ſi l'on fait attention à l'extrême jeuneſſe de l'auteur qui n'avoit que ſeize ans. L'harmonie de la verſification, la correction & l'élégance du ſtyle font le principal mérite de ces paſtorales, qui ſont au nombre de quatre, & appropriées aux quatre ſaiſons de l'année. On y a joint l'éclogue ſacrée du *Meſſie* & la *forêt de Vindſor*, poëme fort ſupérieur aux éclogues qui le précedent, & où l'on trouve des morceaux de génie. Tel eſt par-

ticuliérement l'éloge des grands hommes dont la forêt de Vindſor fut la terre natale ou le dernier ſéjour.

» O vous dont l'amour poſſede mon ame, » & qui m'avez fait éprouver les plus doux » raviſſemens, muſes, *tranſportez-moi dans ces* » *ſcenes* ſolitaires, ces bocages, ces berceaux » de verdure, ſur ces rives heureuſes de la » Tamiſe, où les zéphirs exhalent leurs par- » fums, & ſur le mont Cooper qui eſt votre » ſéjour favori. On y verra des fleurs éclore » tant que cette montagne ſubſiſtera, & que » la Tamiſe portera dans l'océan le tribut de » ſes ondes. Je m'imagine parcourir vos re- » traites ſacrées, j'entends la divine harmonie » qui retentit le long du bocage. Entraîné par » ces accens, *je me jette dans ces ombrages* dé- » licieux que des poëtes immortels ont rendu » vénérables. Ici le ſublime Denham (*) pré- » luda pour la premiere fois ſur ſa lyre. Là, » Cowley (**) paya ſon dernier hommage au » dieu du génie. Ah! qu'il fut bientôt moiſ- » ſonné! que de larmes le dieu du fleuve ne » verſa-t-il pas lorſque ſa pompe funebre paſ- » ſoit ſur ſes bords! Les muſes négligerent » leurs lyres, & les ſuſpendirent à des ſaules; » les cygnes expirerent de douleur. Depuis que » le barbare deſtin a condamné la voix divine

---

(*) Auteur d'un poëme intitulé *la montagne de Cooper.*

(**) Poëte lyrique.

» de ces poëtes à un ſilence éternel, les fo-
» rêts, les bocages ne *retentirent plus aux ac-*
» *cords* de l'harmonie.... Ici l'illuſtre Surrey,
» éprouva le feu ſacré du génie; ſa plume &
» ſon épée ont également obtenu des triom-
» phes. Il fut intrépide dans les combats, &
» aimable en ſes plaiſirs. C'eſt dans ces mêmes
» boſquets que les muſes accordoient ſa lyre,
» & qu'il exprimoit avec tant de douceur les
» accens de la volupté. Le nom de la belle
» Géraldine, l'éclatant objet de ſes vœux, rem-
» pliſſoit alors ces bocages. «

Le mérite de ce morceau perce à travers les incorrections & les négligences de la traduction. Les prédéceſſeurs de Pope dans la carriere poétique, prodiguoient ſans diſcernement les métaphores, les comparaiſons, les allégories; leur ſtyle diffus, obſcur, inégal, étoit tantôt plein d'un galimathias pompeux, tantôt trivial & rampant; on admira dans les paſtorales du jeune poëte une préciſion, une élégance, une netteté juſqu'alors inconnues. Wicherley, poëte comique, alors fort vieux, conçut une ſi haute opinion de ſon goût & de ſes lumieres, qu'il voulut ſoumettre ſes ouvrages au jugement d'un critique de ſeize ans. Pope, après les avoir examinés, lui dit ſon avis avec autant de franchiſe & auſſi peu de ſuccès que Gilblas lorſqu'il s'expliqua ſur les homélies de l'archevêque de Grenade. Wicherley qui s'attendoit à des éloges, honteux de recevoir des leçons d'un enfant, retira ſes papiers des mains du cenſeur trop ſincere.

Voici, dans une des paſtorales de Pope, comment un tendre berger chante l'abſence de ſa chere *Délie.*

» Doux zéphirs, allez, emportez ſur vos » aîles mes ſoupirs! malheur aux champs qui » arrêtent ma Délie. Que les fleurs s'y flé» triſſent, que les arbres y ſéchent & meu» rent; que tout y périſſe, excepté elle.... » Qu'ai-je dit? en quelques lieux que ma Dé» lie ſe trouve, puiſſe le printems l'y accom» pagner & les fleurs naître ſur ſes pas; que des » boutons de roſe entr'ouverts ornent les chê» nes, & que l'ambre découle de chaque buiſſon!

» Doux zéphirs, allez, emportez ſur vos » aîles mes ſoupirs! les oiſeaux oublieront de » faire entendre leur chant du ſoir, les vents » de *prendre haleine*, les ſommets des hauts pins » de flotter par ondes, & les ruiſſeaux de mur» murer, avant que je ceſſe d'aimer Délie. Sa » vue a plus de charmes pour moi, que les » fontaines jailliſſantes pour un berger que la » ſoif dévore; que le ſommeil pour un labou» reur accablé des fatigues de la journée; » qu'une plaine douce pour les allouettes, ou » qu'un beau ſoleil pour l'induſtrieuſe abeille.

» Doux zéphirs, allez, emportez ſur vos » aîles mes ſoupirs! Viens, Délie, viens; où » reſtes-tu ſi long-tems? N'entends-tu pas les » rochers & les cavernes retentir de ton nom?... » O Dieux, où s'égarent mes eſpérances? Eſt» ce un ſonge d'amant, ou ma Délie feroit» elle ſenſible à mon amour? Elle vient, ma » Délie vient!.... Zéphirs, retenez vos ha-

» leines, & n'emportez plus ſur vos aîles mes » ſoupirs. «

La pèche & la chaſſe ſont ſupérieurement décrites dans *la forêt de Windſor* : on ſent, dans la traduction même, que le poëte eſt un grand peintre. » Au retour du printems, » le pêcheur, ami du ſilence, tient ſa ligne » tremblante à la main. L'eſpérance fixe ſes re» gards, & lui fait obſerver d'un œil attentif » le liege qui s'enfonce, & le roſeau qui com» mence à plier avec effort. Lequel des habi» tans de l'eau s'eſt laiſſé prendre à l'appât trom» peur? Eſt-ce la perche aux nâgeoires teintes » de pourpre, l'anguille argentée, la carpe » aux écailles nuancées d'or, la truite tache» tée de cramoiſi, ou le brochet, tyran de » la plaine liquide? .... Mais déja le char du » ſoleil étincelle dans le ſigne brûlant du can» cer; de jeunes audacieux portent l'alarme » dans le ſein des forêts; ils volent dans les » clairieres, aſſiégent les avenues; ils lancent » le cerf rapide, & careſſent le limier qui met » ſur la voie. Le bouillant courſier, haletant » d'impatience, frappe la terre & ſemble déja » battre les plaines éloignées qu'il brûle de » meſurer : montagnes, vallons, ruiſſeaux, il » croît tout franchir dans un inſtant, & avant » qu'il ſe précipite dans la carriere, il a déja » perdu mille pas. (*) Voyez ce jeune té-

(*) Ces vers ſont une imitation de ceux-ci de Stace :

Stare adeo miſerum eſt! pereunt veſtigia mille
Ante fugam, abſentemque ferit gravis ungula campum.

» méraire qui le pouffe dans l'épaiffeur des » forêts, dans le fond des vallées, & voit fuir » la terre devant lui. «

Effai fur la critique, traduit en profe par M. de Silhouette, avec l'imitation en vers de l'abbé du Refnel.

Horace & Boileau ont donné des loix aux auteurs, Pope a voulu former des critiques; c'eft dans un âge mûr, c'eft après avoir donné des preuves d'un talent fupérieur & confommé par l'expérience, que les légiflateurs de la littérature latine & françoife ont ofé tracer des regles aux poëtes leurs confreres; c'eft à vingt ans, & dans la premiere chaleur d'un génie prématuré, que le poëte anglois effaya d'établir des principes pour bien juger des ouvrages de goût. Prefque tous fes préceptes font puifés dans Horace; mais le jeune Ariftarque les a préfentés avec des ornemens dont ils ne paroiffoient pas fufceptibles. On ne peut qu'admirer les beautés qu'il a fu tirer d'un fujet ingrat & moins propre encore à la poéfie que celui de Boileau. On trouve dans *l'Effai fur la critique* beaucoup de fineffe & de vivacité, un ftyle nerveux, correct, élégant. L'auteur fouvent diffus dans les penfées, eft toujours précis dans l'expreffion. Mais il ne faut point comparer cet ouvrage à l'*Art poétique* de Boileau, qui lui eft très-fupérieur. Il y a dans Pope plus de traits ingénieux, plus de faillies, de légéreté & d'imagination; Boileau eft plus grave, plus folide, plus profond; il a bien plus d'ordre, de clarté, de précifion dans les idées; fes

principes ſont d'une utilité plus générale : ſon ſtyle ſur-tout eſt plus naturel, plus éloquent, plus riche & plus poétique. Les deux chants où il explique la nature & les regles des différens genres de poéſie, valent mieux ſeuls que tout l'ouvrage de Pope. L'*Eſſai ſur la critique* étincelle d'eſprit; l'*Art poétique* porte l'empreinte du génie.

La verſion que l'abbé du Reſnel nous a donnée de l'*Eſſai ſur la critique* eſt pure & correcte; mais ſouvent auſſi foible qu'infidelle. Il eſt fort éloigné de la préciſion & de l'énergie de ſon auteur, & ſa diction eſt en général, trop proſaïque, quoiqu'on y remarque pluſieurs morceaux qui ont du mérite.

La Boucle de cheveux enlevée, traduite en proſe par l'abbé des Fontaines, & en vers par M. Marmontel.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déja dit de cet ouvrage. (*) Il reſulte, de l'examen que nous en avons fait, qu'on ne doit point le mettre en parallele avec le *Lutrin*, & qu'il eſt même inférieur au *Ververt* pour la juſteſſe des idées, le bon goût des ornemens & la régularité du deſſin. On cite une lettre de M. de Voltaire, où il met *la Boucle de cheveux* au-deſſus du *Lutrin*, & prodigue les plus grands éloges au poëme anglois. En reſpectant, comme on le doit, l'autorité de ce grand hom-

(*) Voyez *l'Eſprit des journaux* pour le mois de mai 1778, page 36--58.

me, on peut répondre qu'il vivoit alors en Angleterre, qu'il voyoit Pope; que l'on peut fort bien dans une lettre mettre de la politesse & de la complaisance plutôt qu'un jugement exact & réfléchi; qu'enfin dans les lettres sur les Anglois, il ne donna pas le moindre éloge à cet ouvrage, & réserva toutes ses louanges pour l'*Essai sur l'homme*, dont il a toujours fait le plus grand cas.

Le Temple de la Renommée, traduit en prose, avec une imitation en vers, par madame du Bocage.

Les ingénieuses fictions dont Ovide a égayé ses métamorphoses, les belles descriptions qu'il fait du séjour de l'envie, du sommeil, de la faim, de la renommée, ont donné aux poëtes modernes l'idée de ces brillantes allégories qui sont le triomphe de l'imagination. Les Anglois, amis du merveilleux, goûtent beaucoup les allégories, & leurs auteurs en sont remplis. On reproche avec raison au poëme de Pope un plan irrégulier, des idées plus hardies que justes, & plusieurs fautes contre la vraisemblance. Mais comparé aux extravagantes fictions qui souvent ont fait les délices de la nation angloise, le *Temple de la Renommée* est un chef-d'œuvre de sagesse & de régularité. Ce poëme est terminé par une tirade noble & sublime. Le poëte, après avoir déclaré que malgré les maux attachés à la renommée, il n'est pas insensible à ses faveurs: « » Toutefois, s'écrie-t-il, si je ne puis méri- » ter ses caresses & l'avantage d'en jouir qu'en » flattant lâchement la fatuité & l'impertinen-

» ce, s'il faut que ma muse prodigue son en-
» cens au vice & à la tyrannie, ou que ram-
» pant en vil esclave au gré de la fortune elle
» adore bassement ses caprices ; si les débris
» de la réputation des autres sont les degrés
» qui doivent me conduire au temple de la
» gloire, si la renommée enfin coûte si cher ;
» ô ciel, donne-moi le courage de dédaigner
» des lauriers criminels ; éteins dans mon cœur
» cette indigne soif de la louange ; permets
» que ma vie soit pure & innocente, & que
» je meure plutôt inconnu. Que mon nom se
» lise parmi ceux des gens bien, ou soit effacé
» de ton temple. »

Epitre d'Héloïse à Abailard, chef-d'œuvre de sentiment, & de goût, si heureusement transporté dans notre langue par M. Colardeau.

Dans ses autres ouvrages Pope sait instruire & plaire ; dans celui-ci, il remplit la troisieme & la plus importante fonction du poëte, il touche, il parle au cœur, & fait naître dans l'ame un sentiment profond.

Poésies diverses. Sous ce titre, on trouve deux contes imités de Chaucer, du même genre, mais non du même mérite que ceux de la Fontaine. *Janvier & Mai.* Janvier désigne l'hiver & la vieillesse, Mai, le printemps & la jeunesse. *Janvier*, vieillard fort riche, épouse la jeune & charmante *Mai*, & subit le destin réservé aux alliances mal assorties. C'est le fond du premier conte. Le second, intitulé *la femme de Bath*, contient la confession d'une femme

qui a dupé cinq maris. Dans ces deux contes ; les faits se trouvent noyés dans un ennuyeux verbiage ; ils sont égayés de plaisanteries à l'angloise, c'est-à-dire, un peu grosses & chargées.

Mêlanges. Ce sont des imitations d'*Horace* ; des épîtres, des épigrammes, des madrigaux, des pieces fugitives de toute espece, & surtout un grand nombre d'épitaphes. Dans ces productions légeres on reconnoît toujours l'esprit, la finesse & la correction de Pope.

Essai sur l'homme, traduit en prose par M. de Silhouette, avec l'imitation en vers de l'abbé du Resnel.

C'est le plus important & le plus célebre de tous les ouvrages de Pope. Son talent particulier étoit d'embellir la métaphysique des couleurs de l'imagination. Les profondes spéculations renfermées dans ce poëme feroient honneur au plus grand philosophe ; dans le style & dans les détails on reconnoît un grand poëte. On admire sur-tout cette précision rigoureuse & philosophique, cette force & cette justesse d'expression, cette élégance continue qui jamais ne laissent appercevoir la gêne de la versification & la tyrannie de la rime. Pope n'a point de supérieur dans l'art difficile d'égayer & d'orner des matieres arides & abstraites. Cependant son poëme est moins lu qu'estimé, parce qu'il est quelquefois obscur, & qu'il fatigue l'attention. L'abbé du Resnel a traduit ce poëme en vers, quelquefois avec élégance ; mais en général, il substitue la foiblesse & la prolixité du

ſtyle, à la force & à la préciſion. On nous annonce deux nouvelles verſions en vers de ce chef-d'œuvre des muſes angloiſes, l'une de M. l'abbé de Lille, qui a fait ſes preuves; l'autre de M. Fontanès, dont les eſſais ont donné des eſpérances.

Eſſai ſur la vie humaine, petit poëme moral; moins connu & moins digne de l'être que l'*Eſſai ſur l'homme.* On n'y trouve ni deſſein, ni marche, ni liaiſons; c'eſt un recueil de maximes vagues, de déclamations uſées ſur les foibleſſes & les paſſions attachées à la condition humaine.

Trois heures après mariage. C'eſt une comédie, ou plutôt une véritable farce, qui eſt peu connue, & ſur laquelle nous entrerons dans quelque détail. L'auteur la fit en ſociété avec le docteur Arbuthnot; mais comme ils ne voulurent, ni l'un ni l'autre, s'expoſer à la malignité de la critique & aux ſarcaſmes des mauvais plaiſans, ils la firent jouer ſous le nom de Gay, poëte comique & leur ami commun. Le ſujet de ce drame eſt le mariage d'un vieux médecin, avec une eſpece de courtiſanne adroite, dans laquelle ce bon-homme s'imagine retrouver une ſeconde Lucrece. Mais il ne l'a pas plutôt épouſée, qu'il découvre ſon libertinage & toutes ſes liaiſons galantes, ſuffiſamment conſtatées par un enfant que la juſtice le force d'adopter. Quoique cette farce ſoit peu digne de la célébrité de ſes auteurs, elle offre cependant quelques ſcenes d'un comique agréable; telles que celles de *Phœbé Clinket*, niece du

médecin, personnage épisodique & bel-esprit; calqué en grande partie sur les *Femmes savantes* de notre divin Moliere. Nous allons mettre nos lecteurs à portée de juger du mérite de cette imitation. Le médecin *Fossile* vient d'amener dans sa maison sa nouvelle épouse, avec laquelle il s'entretient, lorsque Clinket entre, suivie d'une servante qui porte un pupître sur son dos. Clinket écrit; sa coëffe est tachée d'encre, & ses plumes sont piquées dans ses cheveux.

LA SERVANTE.

J'aimerois autant porter la curiosité dans les rues : ah! que le dos me fait mal!

CLINKET.

Qu'est-ce que le travail du dos, comparé à celui de la cervelle? Pécore, scandale des muses! Tu m'as fait perdre une pensée qui vaut un *in-folio.*

LA SERVANTE.

N'ai-je pas déja attrapé un retrécissement de nerfs à lever vos grands livres? & je ne suis plus bonne à rien.

CLINKET.

Appelle-les des *in-folio* & non des *grands livres*, monstre d'impropriété. Mais, patience, je me souviendrai que je t'ai promis trois billets aux représentations de ma nouvelle tragédie.

LA SERVANTE.

Il n'y a pas là de quoi faire empeser mes cornettes.

CLINKET.

CLINKET.

Deſtructrice du ſavoir, inſecte plus pernicieux que les vers de bibliotheque, tu me fais perdre patience : ſouviens-toi de mon ode, dont tu enveloppas une chandelle, de cette épigramme dont tu fis un cornet à tabac, & de l'indigne uſage auquel tu proſtituas mon hymne à Apollon. Créature immonde ! lis-moi les derniers vers que j'ai fais ſur le déluge, & prononce-les comme je te l'ai appris.

LA SERVANTE, *liſant avec affectation.*

» Enflée d'une hydropiſie, la nature eſt lan-
» guiſſante, puis expire par un copieux diabe-
» tès. «

CLINKET.

Un moment : j'enfante..... » Les mers, en
» mugiſſant, pénetrent dans les forêts ; & les
» baleines ſe perchent ſur les chênes «... *mu-*
» *giſſant*, *murmurant*, *ſifflant* ; non : les mers
» *en fureur* pénetrent dans les forêts ; baleines,
» perchez-vous ! Quels feſtins pour les poiſſons !..
» Les dauphins affamés vont dévorer le roſ-
» biff.... «

FOSSILE, *qui s'avance avec ſa femme qu'il fait paſſer pour une de ſes amies.*

Ma niece, hélas ! ma niece ! ô Melpomene, déeſſe de la tragédie, ſuſpends tes influences pour un moment, & ſouffre que ma niece me parle raiſon. Voici une dame de mes amies ; la circonſtance où elle ſe trouve, l'oblige de prendre un aſyle dans ma maiſon : ayez pour elle tous les égards poſſibles, & faites préparer le thé.

CLINKET.

Madame, excufez cette abfence : les efprits animaux ont déferté les avenues de mon cerveau, pour contempler une belle idée. Je ne pouvois forcer ces rodeurs à revenir à leur pofte, pour mouvoir ces parties du corps qui expriment la civilité, &c.

Dans une autre fcene, Phœbé Clinket, qui a fait une tragédie que fon amour-propre follicite de produire au grand jour, engage un certain Plotwell, l'un des galans de la femme de fon cher oncle, à la préfenter aux comédiens, & à s'en déclarer l'auteur. Le jour eft pris pour faire lecture de cette piece à quelques comédiens, auxquels eft affocié fir *Tremendus*, le plus grand critique de l'Angleterre, perfonnage que Pope avoit plufieurs raifons pour rendre très-ridicule. Sir *Tremendus* débute par gémir fur la corruption du goût qui s'eft introduite dans la littérature angloife.

CLINKET.

Sir Tremendus a bien raifon, nos tragédies ne font que de faftueufes rapfodies, qui n'excitent ni terreur ni pitié.

SIR TREMENDUS.

Les fujets des drames modernes font auffi mal choifis que... que....

PLOTWELL.

Les héros de leurs dédicaces.

SIR TREMENDUS.

L'intrigue eft auffi platte.... platte....

PLOTWELL.

Que celle des mauvais poëtes contre les nouvelles pieces.

SIR TREMENDUS.

Les épiſodes ſont auſſi mal avec le fond du ſujet....

PLOTWELL.

Qu'une robe noire avec un jupon couleur de roſe.

SIR TREMENDUS.

Les ſentimens ſont ſi délicats...

PLOTWELL.

Que ſemblables à de la crême fouettée, ils ſe diſſipent avant qu'on les goûte.

SIR TREMENDUS.

Le ſtyle eſt ſi bas que.... que....

PLOTWELL.

Que les ſpectateurs indulgens ſont forcés de le prendre pour ſimplicité.

LE PREMIER ACTEUR.

Ah! Monſieur, excepté l'immortel Sakeſpear....

SIR TREMENDUS.

Il n'avoit pas de jugement.

LE SECOND ACTEUR.

Le fameux Ben Johnſon!

SIR TREMENDUS.

Il eſt ſtérile.

LE PREMIER ACTEUR.

Le tendre Otway!

SIR TREMENDUS.

Il eſt incorrect.

LE SECOND ACTEUR.

Etheridge!

SIR TREMENDUS.

Il ne débite que des pauvretés.

LE PREMIER ACTEUR.

Dryden!

SIR TEMENDUS.

Ce n'eſt qu'une machine à vers.

Enfin on procede à la lecture de la piece; on prête ſilence.

PLOTWELL *lit.*

» Le Déluge univerſel, ou la tragédie de » Deucalion & de Pyrrha. «

LE PREMIER ACTEUR.

Le déluge! ce ſujet eſt bizarre.

CLINKET.

Il n'a pas encore été traité ni par les anciens ni par les modernes : la terreur & la pitié y jouent un grand rôle.

LE PREMIER ACTEUR.

Notre théatre ne s'en accommodera pas. Pouvez-vous ſuppoſer, Monſieur, que les femmes reſteront-là trois heures, pour voir de la pluie & un batelier au milieu d'un orage....?

CLINKET *prend le cahier & lit.*

» La ſcene s'ouvre; & le ciel paroît couvert
» de nuages. Pluie extraordinaire. Toute la cam-
» pagne eſt inondée. Le bétail & les hommes
» nagent dans les flots. Les pointes des clochers
» s'élevent ſur les eaux; & l'on voit les hom-
» mes & les femmes perchés ſur leurs girouettes. «

SIR TREMENDUS, *qui ſuppoſe toujours que Plotwell eſt auteur de cette piece.*

Je vous demande pardon, Monſieur; mais je crois qu'on peut prouver que les girouettes ſont une invention moderne. D'ailleurs, ſi les pierres ont été diſſoutes, comme un piloſophe moderne l'a démontré, comment les clochers ont-ils pu ſe ſoutenir?

PLOTWELL.

Je ne veux point m'obſtiner ſur des bagatelles; effacez cela.

CLINKET.

L'effacer! que faites-vous? C'eſt ſapper le fondement de tout le drame: preſque tous les perſonnages de votre ſecond acte ne ſortent-ils pas des pierres que Deucalion & Pyrrha jettoient derriere eux? Cette chicane attaque tout le ſyſtême de la réparation du genre humain. (*Elle*

continue de lire.) » Deucalion paroît en habit » de matelot, & conduit sa femme Pyrrha vers » un bateau : son premier chagrin est lorsqu'il » faut qu'elle retourne pour aller chercher une » cassette de bijoux... « Observez, sir Tremendus, le style tendre & touchant d'Otway dans ces paroles de Pyrrha : » Pourquoi ce corps-» de-juppe me gêne-t-il tellement que je ne puisse » me jetter à mon aise entre tes bras? «

SIR TREMENDUS.

Anachronisme! Le corps-de-jupe est moderne. Toute cette scene est monstrueuse.

PLOTWELL.

Je me soumets, Monsieur, supprimez cela.

CLINKET.

Si la piece étoit à moi, on m'arracheroit les yeux, on me hâcheroit en morceaux, plutôt que de souffrir qu'on la mutile.

PLOTWELL.

Ajoutez, effacez tout ce qu'il vous plaira. (*Il se leve & s'entretient à part avec Townley, son amante.*)

LE PREMIER ACTEUR.

Il peut être honnête homme; mais c'est un détestable écrivain : cette misere ne prendra point.

SIR TREMENDUS.

Si vous êtes son amie, conseillez-lui, pour son honneur, de la jetter au feu.

Phœbé Clinket est aux abois : elle consent

enfin à permettre qu'on faſſe quelques retranchemens. Elle remet le cahier à ſir Tremendus, pour qu'il déſigne les endroits à ſupprimer.

SIR TREMENDUS *lit en marmotant.*

Abſurde au dernier point ! (*Il efface.*) Impertinence viſible. (*Il efface.*)

CLINKET.

Quoi! tout cela? Epargnez ceci pour l'amour de moi; car je lui ai fourni ces détails.

SIR TREMENDUS.

Pauvretés! (*Il efface.*) Horrible! (*Il efface.*) Abominable! (*Il efface.*)

LE PREMIER ACTEUR.

Faites main-baſſe ſur cette penſée.

LE SECOND ACTEUR.

Et ſur cette méthaphore.

LE PREMIER ACTEUR.

Toute cette tirade.

SIR TREMENDUS.

La fable....

CLINKET.

Je replique....

SIR TREMENDUS.

Les caractères....

CLINKET.

Je replique...

SIR TREMENDUS.

La diction....

CLINKET.

Ah! arrêtez, arrêtez!.... on m'égorge... on m'assassine... Miséricorde! au meurtre, au feu, ah!.... (*Elle s'évanouit.*)

Epîtres morales. Des observations fines, une raison éloquente & courageuse, une maniere de peindre hardie & brillante, caractérisent les épîtres morales de Pope, dont la premiere parut en 1731; par-tout on y reconnoît un philosophe qu'animent la haine du vice & le zele des mœurs. Mais on lui reproche d'avoir poussé ce zele & cette haine trop loin: ces fameuses épîtres ne firent qu'exciter de nouvelles clameurs contre leur auteur. Pour se justifier, Pope fit imprimer son imitation de la premiere satyre du second livre d'Horace, dans laquelle il exprime ainsi sa vertueuse indignation: » Quoi! » lorsque je tiens une plume, gardienne de la » vertu; lorsque je note d'infamie le front hardi » des coupables effrontés; lorsque j'attaque le » glorieux publicain dans son char doré; lorsque » je montre nud le cœur bas qu'il cache der- » riere un cordon fastueux, pourrois-je blesser » les loix de l'état & de l'église? Boileau, pen- » sionné, a pu fronder, dans des vers hon- » nêtes, les flatteurs & les bigots, sous le re- » gne même de Louis XIV; Dryden, poëte » Lauréat, a attaqué les prêtres & les hommes » corrompus, sans mettre en fureur *Charles* ou

» *Jacques*; & moi, je ne pourrai dépouiller » un lâche de ſon faux éclat; moi, qui n'ai ni » place, ni penſion, moi, qui ne ſuis ni l'hé- » ritier ni l'eſclave de perſonne? «

La premiere de ces épîtres a pour objet la connoiſſance des hommes & la difficulté de les apprécier à leur juſte valeur. Les caracteres varient ſelon les climats, les mœurs changent avec la fortune, les opinions ſe ſuccedent avec les livres & les maîtres, les principes s'alterent avec le temps : ces regles ſont donc fautives pour bien juger l'homme. C'eſt dans l'exercice de la paſſion dominante qu'il faut l'obſerver & l'étudier; c'eſt alors que l'homme déploie toute ſa force, & qu'il ſemble redoubler de vigueur, ainſi que dans les accès d'une fievre brûlante, quoique ces accès mêmes le détruiſent. Le temps n'adoucit point cette paſſion favorite; elle s'attache à nous & n'expire qu'avec nous. » Voyez » ce vieillard décrépit, à qui ſes crimes ont » donné une race honteuſe & ſans nom; chaſſé » peut-être de ſa maiſon, ou rudement cou- » doyé par ſon fils qu'il maudit, il ſe traîne » encore ſur ſes genoux chancelans juſqu'au » galetas d'une proſtituée; & il ne voit point » de moineau qu'il ne lui porte envie.

» C'eſt le ventre d'un ſaumon, Helluo, qui » devoit terminer ton deſtin. On appelle le » médecin qui déclare qu'il eſt trop tard. Mi- » séricorde, grand Dieu! s'écrie Helluo: quoi, » plus d'eſpoir? hélas!... qu'on m'apporte donc » la hure.

» La ménagere Crone, environnée de prê-

» tres en prieres, tâche encore d'épargner le » bout du cierge béni : pour cela elle retient » son haleine, souffle ; & ce souffle est son » dernier soupir.

» Quoi! un suaire de flanelle (*), grand » Dieu! Il y auroit de quoi faire damner un » saint, s'écrie la pauvre Narcissa, sur le point » de mourir! Non, je veux qu'une belle perse » enveloppe mes membres glacés, & que mon » visage livide soit orné d'une dentelle de Ma- » lines : faut-il faire peur aux gens quand on » est mort? Betty, mets-moi un peu de rouge.

» Ce fade courtisan, qui, depuis quarante » ans, s'honore du titre de très-humble ser- » viteur du genre humain, dit encore à l'a- » gonie, lorsqu'il peut à peine remuer les lè- » vres : *Si... là où je vais, Monsieur, je pou-* » *vois vous servir...*

L'épître sur *le caractere des femmes*, annonce que Pope avoit long-tems vécu parmi elles, & qu'il connoissoit parfaitement les travers, les fantaisies & les caprices de cette aimable moitié du genre humain. On lui reproche cependant trop de dureté, & quelquefois de l'exagération dans ses portraits. Son ami, le doc-

(*) La législation angloise, très-attentive à favoriser les manufactures de laine, ordonne que les morts soient ensevelis dans de la flanelle. Sous le nom de Narcissa, l'auteur désigne ici mademoiselle Oldfield, fameuse actrice de Londres, à laquelle on attribuoit ce goût même posthume pour la parure.

teur Arbuthnot, remarquoit avec raison qu'il paroissoit s'attacher plutôt à châtier qu'à corriger. Dans cette épître, qu'il seroit trop long d'analyser, l'auteur distingue deux passions générales, qui se partagent l'empire sur le sexe, l'amour du plaisir & la fureur de dominer. On y trouve plusieurs portraits où l'on reconnoit la touche ferme & vigoureuse de la Bruyere.

» *Cloë* a tout ce qu'il faut pour plaire, tous » les talens de l'esprit ; que lui manque-t-il » donc ? un cœur. Elle parle & agit comme » elle doit, mais jamais elle n'éprouve un sen- » timent noble & généreux : la vertu lui pa- » roît trop pénible, & elle s'en tient aux dé- » cences. Elle est si froide, si raisonnable, » qu'elle ne s'embarrasse, ni d'aimer ni d'être » aimée. Lorsque son amant soupire entre ses » bras, elle peut alors compter les magots de » sa cheminée ; & quand elle voit son ami en » proie au désespoir, elle est en état d'obser- » ver la supériorité d'une étoffe des indes sur » un drap d'Angleterre. Que le ciel la pré- » serve d'accorder une faveur ou de faire une » dette, elle nie tout. Non, peut-être elle l'ou- » blie. Votre secret est en sûreté avec elle ; » mais vous ne saurez pas les siens. Elle n'a » jamais noirci le caractere d'aucun de ses » amans ; mais elle se soucie fort peu qu'ils » se pendent. *Cloë* voudroit-elle savoir si vous » êtes mort ou vivant ? Elle ordonneroit à » son laquais de le lui faire accroire. *Cloë* est » prudente..... Mais voulez-vous aussi être

» ſage à votre tour? Ne vous déſeſpérez pas
» quand *Cloë* mourra. «

Les deux épîtres ſur le faux emploi des richeſſes, offrent des traits énergiques & des tableaux ſaillans. Le poëte regrette les tems où l'on ne connoiſſoit que les échanges, où l'or n'étoit point un ſigne repréſentatif des richeſſes, parce que ſon peu de volume, ſelon lui, facilite ſinguliérement la corruption & la ruine des fortunes. » O! que l'inſtrument de
» la corruption, plus volumineux, ne peut-il
» aujourd'hui, comme autrefois, en rendre
» l'infamie viſible & la prévenir! Rome, la
» France, pourroient-elles faire échouer nos
» deſſeins avec leurs vins ou leurs liqueurs?
» Elles pourroient tout au plus corrompre quel-
» ques hoberaux & enivrer les baillis de dix
» milles à la ronde. Un miniſtre aſſoupi ſe
» réveilleroit-il à l'offre de mille jarres d'huile
» d'Eſpagne, de quelques gros balots de drap
» d'Angleterre qui bloqueroient ſa porte, de
» cent bœufs qui mugiroient à ſon lever?......
» L'avarice miſérable auroit un tourment de
» plus; & la profuſion ne pourroit pas diſſiper
» tout en nature. On pourroit rencontrer le
» chevalier Morgan, guindé à cheval au-deſſus
» de ſon fromage, & Wordly criant du char-
» bon par les rues. Si toute la richeſſe de Co-
» lepeper eût conſiſté dans ſes moiſſons & ſes
» troupeaux, eût-il pu lui-même la livrer aux
» vautours & la diſſiper ſi follement?.... My-
» lord veut jouer: conduira-t-on au café de
» White un taureau qui rue d'un côté, donne

» des coups de corne de l'autre ? Les prix, » ainsi qu'aux anciens jeux, seront-ils quel» ques beaux coursiers, quelques vases pré» cieux, quelques beautés coquettes ? Si Uxo» rio fait rafle de tout, ramenera-t-il chez lui » une demi-douzaine de filles galantes, & met» tra-t-il sa femme en pleurs ? Ou l'élégant » Adonis, si beau & si ambré, conduira-t-il » à S. James (*) un troupeau de pourceaux ? «

Le poëte philosophe calcule les jouissances réelles que procurent les richesses : elles nous donnent du feu, des habits, à manger. Quoi de plus encore ? A manger, des habits, du feu ; c'est-à-dire, que l'opulence peut bien varier les dépenses, mais qu'après tout elle ne nous procure que ces trois avantages diversifiés de mille manieres différentes. » Ces richesses, » continue le Poëte, peuvent-elles donner des » héritiers à Hopkins (**), qui se meurt ; de » la vigueur à Chartress (***) ? Peuvent-elles

---

(*) Nom du palais du roi d'Angleterre, où plusieurs seigneurs ont des appartemens.

(**) Hopkins devint si fameux en Angleterre par sa rapacité, qu'il en acquit le surnom de *Vautour*. Son mérite, bien calculé, montoit, à sa mort, à près de sept millions, dont il n'avoit jamais fait part à personne, & dont, en mourant, il disposa de maniere qu'on n'en pût jouir qu'après deux générations. Mais la cour de la chancellerie annulla son testament, & donna la jouissance de son bien à l'héritier le plus proche, selon la loi.

(***) François Chartress, homme d'un caractere in-

» rendre à Crook (*) un nez & des oreil-
» les ? Les pierreries de la pâle Hippia peu-
» vent-elles lui donner des couleurs ? Les pal-
» pitations intérieures que reſſent Fulvie, ſont-
» elles ſoulagées par la boucle de diamans
» qui attache ſa ceinture ? Tous ces valets ga-
» lonnés, ô vieux Narſes ! qui ſuivent tes pas,
» guériſſent-ils ton ſang impur....? » Encore,
ſi une partie de ces richeſſes étoit verſée dans
le ſein des malheureux!... » Mais Bond mau-
» dit les pauvres, & les hait cordialement. Le
» grave Gilbert a pour maxime, que tout
» indigent eſt un coquin ou un ſot. *Dieu*, dit
» Blunt, les yeux élevés vers le ciel, *ne ſau-*
» *roit aimer le miſérable qu'il fait mourir de faim*,
» & il refuſe pieuſement de l'aſſiſter : mais un
» bon évêque, plus indulgent, croit que Dieu
» veille ſur eux, & les laiſſe aux ſoins de la
» Providence. «

Des richeſſes cachées, dit le poëte anglois, ainſi que des inſectes, n'attendent que des aîles pour s'envoler dans leur ſaiſon. Un avare,

---

ſâme & flétri par tous les vices. Il mourut en Ecoſſe en 1731, à l'âge de 62 ans, laiſſant une fortune immenſe. La populace arracha preſque ſon corps du cercueil, & jetta des chiens morts avec lui dans ſa foſſe.

(*) Japhet Crook fut condamné à perdre ſon nez & ſes oreilles, pour avoir forgé en ſon nom, les titres d'une terre, ſur laquelle il emprunta pluſieurs milliers de livres ſterlings. Par d'autres moyens ſemblables, il acquit des biens conſidérables, dont il jouit paiſiblement en priſon, juſqu'à ſa mort.

qui feche au milieu de fes tréfors, n'eft qu'un économe qui théfaurife pour le public : c'eft un réfervoir deftiné, cette année, à retenir & à reſſerrer les eaux; l'année fuivante, c'eft une fource qu'un héritier prodigue fait couler fans mefure, pour défaltérer le peuple. A l'appui de cette réflexiôn, Pope trace le double portrait de l'avare & du diffipateur. « Le » vieux Cotta déshonora par fon avarice fa » fortune & fa naiffance. Sa cuifine, où l'on » avoit oublié l'ufage barbare de la broche, » le difputoit en froideur avec les grottes de » fon jardin; fa cour, remplie de jeunes or- » ties, & fes foffés couverts de creffon, four- » niffoient fa table de foupes & de falades, » qui ne lui coûtoient rien. Si Cotta vivoit » de légumes, ce n'étoit au refte que ce qu'a- » voient fait avant lui les bramines, les phi- » lofophes & les faints. Fêter le riche, c'eût » été une dépenfe de prodigue; & il fe feroit » bien gardé de fouftraire le pauvre au foin » de la providence. Son vieux château reffem- » bloit à une chartreufe folitaire; le filence » régnoit au-dehors, le jeûne au-dedans : ni » danfes ni tambourins n'en faifoient retentir » les lambris; & la cloche qui fonne le díné, » n'invita jamais perfonne à s'y trouver. Ses » vaffaux regardoient en foupirant des tours » que la fumée n'obfcurciffoit jamais; &, fai- » fant violence à leurs haquenées, ils prenoient » triftement une autre route. Le voyageur, » égaré dans la forêt pendant la nuit, maudif- » foit l'avare qui épargnoit fa lumiere, & re-

» fusoit l'entrée de sa maison. Un chien dé-
» charné, qui aboyoit à sa porte, effrayoit
» le mendiant, qu'il auroit voulu dévorer.... «

Sous les traits d'un dissipateur, Pope peint ensuite le fameux George Villiers, duc de Buckinham, plus connu encore par ses vices que par ses infortunes : quoiqu'il eût joui de près de cinq cens mille livres de rente, & possédé plusieurs des premieres charges du royaume, il n'en mourut pas moins dans une auberge de la province d'York, réduit à la plus affreuse misere. » C'est-là, dit-il, que dans la
» plus mauvaise chambre de la plus mauvaise
» hôtellerie, à demi-tapissée d'une natte en
» lambeaux, dont le plancher est de cachis,
» & les murailles de boue & de fumier, &
» qui n'a pour tout meuble qu'un grabat
» auquel pendent le Saint-George & la Jar-
» retiere ; c'est-là que, sur un mauvais ma-
» telat rembouré de paille, gît le grand Vil-
» liers.... C'est-là que ce Seigneur, autrefois
» maître de richesses immenses, meurt vain-
» queur de sa santé, de son bien, de l'affec-
» tion de ses amis, & de sa réputation ! « L'économe Cuttler disoit un jour à ce prodigue, en croyant lui donner un excellent avis : *Milord, vivez comme moi. --- Vivre comme vous, chevalier Cuttler ! j'en serai toujours le maître quand je n'aurai plus rien.* Cette réponse payoit le conseil. Ce chevalier Cuttler, en effet, n'étoit pas moins avare que riche : il voyageoit ordinairement à cheval, & toujours seul, pour épargner. Le soir, en arrivant à l'auberge, il pré-

textoit d'être malade pour se dispenser de souper : il ordonnoit au valet d'écurie d'apporter dans sa chambre ses bottes remplies de paille, faisoit bassiner son lit, demandoit une bouteille d'eau, & alloit se coucher. Lorsque la servante s'étoit retirée, il se relevoit, & avec la paille de ses bottes, & la chandelle qu'on lui avoit laissée, il faïsoit un petit feu, où il grilloit un hareng qu'il tiroit de sa poche, & qu'il mangeoit avec un morceau de pain, dont il étoit toujours muni.

Satyres. De tous les poëtes anglois Pope est celui qui paroît avoir le plus de conformité avec Boileau, soit pour les sujets qu'il a traités, soit pour le caractere de son style. Ses satyres, comme celles de Boileau, sont d'heureuses imitations d'Horace, dont il s'est approprié presque toutes les idées ; le satyrique François a mieux rendu dans sa langue la légéreté, la fine plaisanterie & l'élégant badinage du favori de Mécene. Pope est plus mordant, plus amer, plus emporté ; & sa maniere tient plus de Juvenal que d'Horace. Parmi les satyres de Pope, on en trouve deux composées par le docteur *Jeanne Donne*, doyen de Saint-Paul, écrivain aussi caustique que *Lucilius*, & non moins négligé dans son style. Pope les a retouchées, & conservant le fonds des idées qui est excellent, il leur a donné un nouveau coloris qui en augmente beaucoup la valeur.

Le Mentor moderne. On peut mettre au nombre des satyres de Pope plusieurs articles de sa façon insérés dans *le Mentor moderne*, ouvrage

périodique. On y trouve plusieurs traits d'imagination, dans le goût de ceux dont le *Spectateur* est égayé, qui renferment une critique ingénieuse des mœurs & des ridicules du siecle. Telle est, par exemple, une lettre adressée au *Mentor moderne* par un homme qui prend le titre de médecin des fous. Son objet n'est pas de leur rendre la raison; au contraire, par le moyen de son élixir, il se propose de les entretenir dans leur folie. Pour prouver l'efficacité de son remede, il entre dans le détail des cures merveilleuses qu'il a opérées.

» *George Hémistiche*, écuyer, poëte, & membre d'une fameuse société de beaux-esprits, » fut attaqué d'un violent accès d'hypocondrie » par la vue d'un parterre vuide à la troisieme » représentation d'une de ses pieces; le bruit » des sifflets l'avoit déja tellement effrayé aux » deux premieres représentations, que la seule » prononciation d'une *f* lui paroissoit insupportable. Je démêlai d'abord la cause de son indisposition, & par une dose de mon remede, » je le rétablis dans son état naturel de folie. » Il est à présent si radicalement guéri qu'il a » promis de donner une autre piece au théatre » l'hiver prochain.

» Une prude de profession, qui m'a demandé » en grace de ne la pas nommer, choquée » dans une compagnie par une phrase équivoque, dont personne qu'elle n'avoit compris » le sens peu honnête, eut sur le champ un » frisson de modestie. Je lui donnai d'abord » mon spécifique, qui, accompagné d'un éloge

» adroit de la rare vertu de la dame, la plongea » aussi tôt dans une agréable rêverie sur le mé» rite de sa pudeur. La fermentation de son » sang se calma; & devenue tout-à-coup cha» ritable, elle regarda avec un air de bonté » le cavalier, qui, par un mot équivoque, avoit » si fort allarmé sa chasteté.

» *Hilaria*, maîtresse coquette, ayant été » sévérement réprimandée par une vieille fille, » se trouvoit réduite à prendre un air grave » en compagnie, & à n'oser faire aucun usage » de son éventail; en un mot, elle tomba dans » une si profonde mélancolie, que deux ou trois » fois étant à l'église, elle pensa avoir un ac» cès de dévotion. Je lui prescrivis une dose » honnête de libertés innocentes, & pour rendre » le remede plus efficace par un peu d'exercice, » je lui ordonnai celui des yeux & de l'éven» tail. La recette eut tout le succès possible. » La malade retrouva d'abord ses souris fins, » & jetta des regards agaçans à la ronde. Pen» dant deux dimanches consécutifs on ne l'a pas » vue une seule fois à l'église dans une pos» ture attentive; c'est ce que les marguilliers » sont prêts d'attester par serment. «

Pieces diverses. Les plus distinguées sont l'ode pour la fête de sainte Cécile, remplie de beautés vraiment lyriques, & cependant inférieure à celle de Dryden. La préface de l'édition de *Shakespeare*. Lorsque Pope fait sentir le mérite de cet ancien tragique, & développe ses beautés, c'est un homme de goût qui parle; quand il justifie ses extravagances, c'est un Anglois.

A l'égard de la *Dunciade*, c'eſt un ouvrage tellement anglois, ſi rempli d'alluſions ſatyriques perdues pour nous, & de perſonnages qui nous ſont abſolument étrangers, qu'il nous feroit difficile d'aſſeoir un jugement ſur le mérite intrinſeque de cette production. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt qu'un poëme de quatre chants fort longs, dont le fond n'eſt autre choſe que l'allégorie & la ſatyre, eſt néceſſairement un peu froid. La Dunciade françoiſe, qui eſt écrite avec élégance, & qui offre même des morceaux plaiſans & des vers heureux, ſerviroit encore à prouver ce principe. Il eſt trop difficile d'attacher & de plaire long-tems, en faiſant revenir ſans ceſſe les mêmes noms avec le même accompagnement d'injures & de ſarcaſmes. Le plaiſir de la malignité s'uſe très-vîte chez le lecteur, & la ſatyre, pour avoir un ſuccès conſtant, ne doit guere être qu'épiſodique. Son effet dépend ſur-tout du cadre où elle eſt enfermée, & des bornes où elle eſt circonſcrite; & c'eſt pour cela que le *pauvre Diable* eſt peut-être le chef-d'œuvre de ce genre.

Préface de l'Homere Anglois.

La Motte, bel-eſprit ignorant, n'avoit vu que les défauts d'Homere, & n'avoit pas ſenti ſes beautés. Madame Dacier, hériſſée d'une doctrine pédanteſque, admiroit tout dans le poëte qu'elle avoit traduit & commenté; Pope ſeul jugea *Homere* un homme de goût & de génie. Vivement affecté des beautés de l'*Iliade*, qu'il a ſu exprimer plus heureuſement qu'aucun tra-

ducteur, il reconnoît de bonne-foi les défauts qui défigurent ce poëme, défauts excusables dans un siecle grossier, où l'art n'étoit point connu. Une connoissance approfondie des mœurs & des usages du tems d'Homere est absolument nécessaire à ceux qui veulent apprécier équitablement ses ouvrages. La préface de Pope offre sur cette matiere les lumieres les plus sûres & les plus étendues : c'est un morceau de littérature & d'érudition d'autant plus précieux, qu'il est bien rare de trouver dans un commentateur un homme de génie & un grand poëte. On prétend que cette traduction d'Homere valut à Pope près de cent mille écus.

Mémoires de Martin Scriblerus. C'est une satyre fine & ingénieuse dans le goût de Cervantes. L'auteur de *Don Quichotte* attaqua le ridicule de la chevalerie & l'abus du courage; Pope en société avec les docteurs Swift & Arbuthnot, entreprit d'attaquer le ridicule de l'érudition & l'abus des sciences. Le caractere de *Cornelius Scriblerus*, pere de *Martin*, est extrêmement comique ; c'est un antiquaire qui regle toutes ses actions d'après l'exemple des anciens, & qui n'attache de prix qu'aux monumens antiques. Le jour de la naissance de son fils, il se souvint d'avoir lu dans *Théocrite* qu'un bouclier fut le berceau d'*Hercule* ; comme il avoit un vieux bouclier couvert de rouille, qu'il regardoit comme une piece très-rare & d'une antiquité merveilleuse, il lui prend fantaisie de faire placer son fils sur cette antique, & de l'exposer ainsi à la vue de quelques sa-

vans de sa connoissance; il confie à la servante ce précieux bouclier, avec ordre d'y mettre son fils, & de l'apporter à la compagnie, couvert d'une piece de satin bleu.

Les savans s'étant rassemblés dans sa maison: » Amis, leur dit-il, je me propose » de vous présenter mon fils; mais comme » ce n'est pas un enfant vulgaire, je ne » vous le présenterai point non plus d'une » façon triviale; son berceau est mon ancien » bouclier, si fameux dans toutes les univer- » sités de l'Europe. Vous savez tous comment » je me suis procuré ce monument de la plus » haute antiquité aux dépens de la vaisselle de » toute ma famille...... Il s'arrêta en cet en- » droit de sa harangue à la vue de la servante » qui entroit avec l'enfant. Il le prend d'abord » entre ses bras. Voyez donc mon fils, mais » regardez d'abord ce bouclier. Contemplez » cette rouille. — Précieux vernis du tems, » & production vénérable de tant de sie- » cles. «

» En achevant ces mots, il leve lentement » la couverture de satin; mais à mesure qu'il » procédoit à l'exhibition de cette précieuse » antique, une pâleur mortelle se répandoit sur » son visage, & sa main trembloit. A la fin » ses forces l'abandonnent au point qu'il laisse » tomber le bouclier & l'enfant à terre, en » s'écriant d'un ton lamentable, mon bouclier! » ô ciel! mon bouclier!

» En effet, la servante, qui se piquoit de » propreté, & qui s'intéressoit à l'honneur de

» ſon jeune maître, avoit ſi bien écuré le bou-
» clier qu'on s'y pouvoit mirer. «

Cornelius qui s'étoit évanoui à ce ſpectacle; étant enfin revenu à lui même, » ô femme, » femme, s'écria-t-il, (& en prononçant ces » mots il arracha le bouclier avec violence » des mains de la ſervante) eſt-ce donc à ton » ignorance que ce monument devra ſa ruine! » où eſt cette belle croûte qui l'a couvert ſi » long-tems? où ſont ces traces du tems, &, » pour ainſi dire, ces doigts de l'antiquité. » L'attouchement groſſier d'une femme ignare » a détruit tout cela.

» Les commeres (qui étoient accourues au » bruit, & qui ne ſe mettoient guere en peine » de la cauſe de ſes regrets) demanderent ſeu- » lement ſi l'enfant ne s'étoit point fait de mal; » & dirent : là, là, tout eſt bien, la ſervante » n'a fait que ſon devoir, elle écure on ne » peut pas mieux; quel tintamarre il fait pour » un baſſin qu'un barbier de village n'auroit » pas voulu, il y a deux heures, pendre à » la porte de ſa boutique. Un baſſin, s'écria » une autre, ce n'eſt tout au plus qu'un mau- » vais chandelier ſans tuyau. Les ſavans, qui » juſqu'alors avoient gardé le ſilence, ayant » conſidéré attentivement le bouclier, déclare- » rent qu'ils adoptoient ce dernier ſentiment, » & tâcherent de conſoler *Cornelius*, en l'aſſu- » rant qu'au bout du compte ce n'étoit qu'un » chandelier. Mais cette conſolation, bien loin » de calmer le docteur, le mit dans une ſi fu- » rieuſe colere, qu'il fallut l'emporter & le

» coucher dans ſon lit, où, fatigué de tant » d'agitation, il ne tarda guere à s'endor- » mir. «

Tous les détails de l'éducation que *Cornelius* donne à ſon fils ſont très-plaiſans. Les ſubtilités de l'ancienne philoſophie y ſont particuliérement tournées en ridicule. Comme le jeune *Martin* avoit l'entendement très-épais, » *Corne-* » *lius*, obligé d'éclaircir des vérités intellec- » tuelles par le ſecours des images ſenſibles, » appella un jour ſon cocher, & lui demanda » ce qu'il avoit vu la veille. Le cocher ré- » pondit qu'il avoit vu deux hommes qui ſe » battoient pour un prix, que l'un étoit un bel » homme, ſergent aux gardes, l'autre noir & » boucher de profeſſion ; que le ſergent avoit » des culottes rouges, au lieu que celles du » boucher étoient bleues ; qu'ils s'étoient battus » ſur un théatre vers les quatre heures après- » midi, & que le ſergent avoit bleſſé le bou- » cher à la jambe. Obſervez s'écria *Cornelius*, » comment cet animal parcourt tous les pré- » dicamens de la logique. Hommes, *ſubſtantia*: » deux, *quantitas :* beau & noir, *qualitas :* ſer- » gent & boucher, *relatio :* l'un bleſſe l'autre, » *actio & paſſio :* combat, *ſitus :* théatre, *ubi :* » quatre heures après midi, *quando :* culottes » bleue & rouge, *habitus.* «

L'anti-ſublime, ou l'art de ramper en poéſie.

Cet ouvrage, publié ſous le nom de *Martin Scriblerus*, eſt une critique ſanglante de quelques mauvais écrivains ennemis de Pope. Dans ce traité ironique, il expoſe les moyens d'écrire

crire d'un ſtyle bas & trivial, avec autant de ſérieux & de gravité que Longin lorſqu'il découvroit les ſources du ſublime. Les principes ſont appuyés d'exemples, choiſis dans les ouvrages des auteurs qu'il vouloit immoler à la riſée publique.

Les deux derniers volumes de cette collection renferment les lettres de Pope, où l'on trouve quelques traits qui décelent ſont caractere, & quelques anecdotes du tems qui peuvent piquer la curioſité. Il eût été à deſirer que l'éditeur eût fait un choix. Tout ce qu'un auteur écrit à ſes amis n'eſt pas digne des regards de la poſtérité. Nous n'en extrairons qu'une anecdote touchante, rapportée dans une des lettres du poëte Gay. Dans le tems des travaux de la moiſſon, le dernier juillet 1718, deux tendres amans, dont on citoit par-tout la longue fidélité, étoient aſſis au pied d'une meule, ſous l'ombrage d'un hêtre. Jean Howet étoit un garçon quarré, qui pouvoit avoir vingt-cinq ans; Sara Drew, qui étoit plutôt jolie que belle, avoit à-peu-près le même âge. Ils s'occupoient enſemble aux différens travaux de la campagne : Jean amenoit à ſa maîtreſſe, matin & ſoir, les vaches qu'elle devoit traire : à la derniere foire, il lui avoit acheté du taffetas verd pour ſon chapeau de paille; & la deviſe, gravée ſur ſa bague d'argent, étoit de ſon invention. Leur amour étoit la converſation de tout le voiſinage. Jean venoit d'obtenir, le matin même, le conſentement des parens de ſa belle, & ils ne devoient plus at-

tendre que jusqu'à la semaine suivante pour être unis & heureux. Peut-être que, dans l'intervalle de leurs travaux, ils s'entretenoient de leurs habits de nôces : ce qu'il y a de certain, c'est que Jean s'amusoit à assortir un bouquet de fleurs champêtres, les plus analogues au teint de Sara. Au milieu de cette douce occupation, entre deux & trois heures après-midi, le ciel commença à se couvrir d'un nuage noir, dont il partit bientôt de si violens coups de tonnerre & de si terribles éclairs, que tous les laboureurs se sauverent pour chercher quelqu'abri. Sara s'évanouit de frayeur sur un tas d'orge. Jean, qui ne la quittoit jamais, se tenoit près d'elle, & l'avoit entourée & couverte de gerbes pour la garantir de l'orage. Un instant après, on entendit un coup affreux : chacun de ceux qui s'étoient sauvés, cria à son voisin, s'il n'avoit pas été frappé de la foudre : aucune réponse ne venant de l'endroit où les deux amans étoient tapis, on s'avança vers la meule d'orge, qu'on trouva fumante & le tendre couple sans vie. Jean avoit une main autour du cou de Sara, & l'embrassoit de l'autre, comme s'il avoit voulu la garantir du tonnerre. Ce fut dans cette tendre attitude, qu'ils passerent en un instant de la vie à la mort. La paupiere de l'œil gauche de Sara étoit un peu brûlée, & l'on apperçut une tâche noire sur son sein. Son amant étoit tout noir. Leurs compagnons leur rendirent le triste devoir de les transporter au village, où ils furent enterrés le lendemain, dans le cimetiere de Stanton-

Harcourt. Mylord Harcourt les honora d'une pierre ſépulchrale, pour laquelle Pope fit une épitaphe (*), qui perpétuera la mémoire de ces amans infortunés.

De toutes les collections des œuvres de Pope qui ont paru juſqu'ici, il n'en eſt aucune, ſur laquelle celle-ci ne doive obtenir une juſte préférence : elle eſt, ſans contredit, la plus complette & la plus correcte; & tout-à-la fois la plus riche & la plus élégante par ſon exécution typographique. Les ſoins & les dépenſes du libraire, à cet égard, mériteroient ſeuls de faire admettre cet ouvrage dans tous les beaux cabinets de livres, quand même le mérite de Pope ne néceſſiteroit pas cette acquiſition.

(*Année littéraire ; Journal de littérature, des ſciences & des arts ; Mercure* de France; *Journal* de Paris; *Affiches & annonces* de Paris.)

(*) En voici la traduction : » Ci-giſſent Jean Howet » & Marie Drew, jeune homme adroit & fille ſage » de cette paroiſſe, qui, travaillant à la moiſſon, avec » pluſieurs autres, furent frappés de la foudre, le der» nier jour de juillet 1718. Ne t'imagine pas que la » mort ſoudaine de deux amans ſi fideles ſoit un ju» gement rigoureux de la providence. Il n'appartient » qu'à des victimes pures d'être conſumées par un feu » céleſte. Aime la vertu ; & garde-toi bien d'être ef» frayé d'un trépas ſubit. Quand Dieu fait deſcendre » au tombeau l'innocence, il eſt également juſte, en » quelque-tems qu'il prononce cet arrêt : la même mi» ſéricorde ôte la vie ou la conſerve. «

Le guide du malade, ouvrage de médecine, philosophique & moral; par M. de Marque, docteur en médecine. Vol. *in-12.* de 300 pag. A Paris, chez l'auteur, place Cambray, & chez Berton, libraire, rue St. Victor; à Nancy, chez Mathieu. 1779.

» Il ne suffit pas pour la guérison d'une » maladie, que le médecin fasse son devoir; » il faut aussi que le malade & les assistans fassent le leur, & que toutes choses soient disposées convenablement. «

C'est le sens du premier aphorisme d'Hyppocrate, qui sert d'épigraphe à cet ouvrage, & qui en indique le but. L'auteur s'est proposé de présenter ici les devoirs du malade, ceux des personnes qui le servent, & ceux des médecins. Le premier & le second article sont les plus étendus; le dernier l'est beaucoup moins, parce que M. de Marque a supposé que les médecins doivent connoître les sources où ils peuvent puiser leurs maximes de conduite; il se borne à quelques regles de sagesse & de prudence que l'expérience seule peut apprendre, & qui seront utiles aux jeunes praticiens qui ne peuvent les avoir encore acquises.

Le premier devoir du malade est la patience, qui modere ou éteint les mouvemens désordonnés des sens intérieurs, irrités par la

douleur, la longueur d'une maladie, & le desir de s'en voir délivrer. Son effet est de rétablir le calme, qui facilite le succès des efforts de la nature & de l'art pour opérer la guérison. Il doit aussi se défendre de l'abattement & du découragement, qui sont encore des obstacles redoutables à la cure, & dont on ne triomphe pas toujours. Le second devoir, celui qui est le plus fortement recommandé, est d'appeller promptement un médecin. La force naturelle des organes est bornée; il ne faut pas attendre qu'elle ait diminué au point de ne pouvoir seconder la vertu des remedes. L'importance de ce précepte, & les conséquences qui résultent de sa négligence, sont sensibles. Une esquinancie, par exemple, qui est une maladie de la gorge, accompagnée d'une grande difficulté d'avaler & de respirer, se guérit ordinairement en 8 jours, lorsque le médecin a été averti de bonne heure; s'il ne l'est pas avant le 3e. ou le 4e. jour, la guérison est plus incertaine, plus difficile, & en demande quelquefois plus de 10 ou de 12. M. de Marque cite une multitude d'autres exemples qui le mettoient en état de prouver qu'il meurt en France, tous les ans, près de 400,000 personnes de maladies négligées.

On s'attend bien que dans un ouvrage de la nature de celui-ci, on devoit insister sur la nécessité & l'utilité de la médecine. » Cette » science, dit M. de Marque, tient le premier » rang après la religion. Celle-ci, fondée sur » la révélation, & marquée en tout au sceau

» de la divinité par les oracles des prophêtes, » jouit sans doute de la prééminence qu'aucune » connoissance humaine n'oseroit lui disputer. » La médecine, fondée sur une base inébran- » lable, est honorée jusques dans les livres » saints ; elle paroît avoir été donnée aux » hommes pour réparer en quelque sorte la » foiblesse attachée à leur nature, ou les sui- » tes du péché originel, qui fut la source de » toutes nos maladies. La médecine joua le » premier rôle dans la religion payenne, qu'on » fait n'avoir été qu'*une espece d'hérésie* ou *de* » *schisme* qu'enfanterent les passions des hom- » mes; les oracles en faisoient l'appui de leurs » décisions, les rois l'appui de leurs trônes; les » temples ne retentissoient que de guérisons & » de remedes; les grands parmi les Egyptiens » furent presque tous prêtres & médecins. En- » fin notre art est aussi ancien que l'homme; » il remonte jusqu'au siecle des prophêtes & » des héros; tous les hommes saints & céle- » bres, tels que Salomon, Tobie, Moïse, » Isaïe, le cultiverent ou le préconiserent, & » il forme un lien très-intime avec la reli- » gion. «

D'après cette liaison de la médecine avec la religion, l'auteur se croit en droit de parler quelquefois en théologien; il examine en conséquence quelques questions qui tiennent plus à l'une qu'à l'autre. Telle est, par exemple, celle qui naît du dogme de la fatalité. Si nos jours sont comptés, & le terme de notre vie irrévocablement déterminé, la médecine

eſt-elle utile ? De pareilles queſtions ont été faites ſouvent dans les écoles ; mais de nos jours on ne les fait plus, & on n'y répond plus ; M. de Marque a bien voulu ſe donner cette peine ; & ce n'eſt aſſurément pas la partie de ſon travail dont on lui ſaura plus de gré. On aimera mieux entendre raiſonner le médecin, qui, après cette eſpece de digreſſion, revient aux devoirs des malades, auxquels il preſcrit l'obéiſſance ; il ne ſe borne pas à leur faire voir les riſques qu'ils courent en manquant de docilité ; il leur cite encore pluſieurs paſſages de l'écriture ſainte, qui leur en fait un devoir. Ces autorités ſont ſans doute reſpectables ; mais on ne les écoute que lorſqu'on a de la confiance en ſon médecin ; & cette confiance, comme l'on ſait, ne ſe commande pas : on ne peut pas donner des préceptes ſur cet article important ; le choix d'un bon médecin la fera ſans doute naître, & M. de Marque indique les moyens auxquels on peut le reconnoître. Il s'éleve contre l'opinion générale qui ſe déclare en faveur d'un vieux médecin, parce qu'on le ſuppoſe avoir plus d'expérience ; & il obſerve qu'il peut s'en trouver dont les progrès ont été lents, & qui ne valent pas à 60 ans un médecin de 30 à 35 ans ; à cet âge, il mérite la confiance publique ; & depuis ce terme, tant que ſon eſprit conſerve ſa vigueur, il la mérite encore mieux.

M. de Marque ne manque pas de travailler auſſi à prémunir ſes malades contre les empi-

tiques. On ſait avec quel empreſſement la plupart ſemblent les rechercher & s'abandonner à eux, lorſqu'ils en ont beſoin. » Qu'on promene dans les rues, diſoit un médecin, une » figure de bois, par le moyen de certains » reſſorts, en lui faiſant dire *caſſe*, *manne*, *ſéné*, &c. je ſuis ſûr qu'elle trouvera des pratiques, principalement ſi elle a un peu de » mine : car on meſure ſur-tout le médecin » & le charlatan à la mine & aux autres gentilleſſes du corps. C'eſt une choſe ſurprenante, diſoit St. Jérôme, ajoute M. de Marque, dont nous avons remarqué le goût » pour l'autorité des peres de l'égliſe, que les » perſonnes de tout état, même celles du plus » bas métier, ſoient obligées de l'apprendre » avant de pouvoir l'exercer, & qu'il n'y ait » que la ſeule profeſſion de la médecine qu'il » ſoit permis de pratiquer ſans s'en être inſtruit convenablement. « L'auteur, à cette occaſion, cite la plaiſanterie de Roquelaure, qui, pour prouver au roi que rien n'étoit plus commun que les médecins en France & à la cour, s'affubla la tête d'un bonnet & d'une ſerviette, & portant ſa main à ſa joue, alla ſe placer dans les lieux les plus fréquentés du palais. Tous ceux qui paſſoient, croyant qu'il avoit une fluxion, ne manquerent pas de le plaindre & de lui indiquer des remedes dont ils vantoient les effets miraculeux.

Parmi les devoirs du malade, l'auteur n'oublie pas celui de la reconnoiſſance, & cela eſt naturel. » Elle eſt, dit-il, fondée ſur l'équité

» la plus évidente, fur la loi du *tien* & du » *mien*, loi facrée & inviolable qui prefcrit auffi » qu'elle foit proportionnée aux facultés du » malade & aux fervices qui lui ont été ren» dus; mais, outre la récompenfe pécuniaire, » ajoute-t-il, la reconnoiffance du malade em» braffe encore ce fentiment noble & géné» reux de la confcience, que confervent des » ames fenfibles qui ont reçu des fervices ou » des bienfaits. « Nous ne nous arrêterons pas fur les confeils que l'auteur donne à ceux qui affiftent, foignent & fervent les malades; ils font fans doute importans. » J'ai connu, » dit-il, un médecin qui répétoit fouvent : *Bon* » *Dieu, quand ferez-vous ceffer les défordres &* » *les infidélités des affiftans, afin que nous puif-* » *fions avec quelque affurance rendre la fanté à* » *nos pauvres malades ?* Ce médecin étoit le » célebre Bordeu, dont les talens fupérieurs, » le zele ardent pour fon état, ont fait l'ad» miration de tous ceux qui l'ont bien connu. «

Dans les derniers chapitres de l'ouvrage, où l'auteur préfente les devoirs du médecin envers le malade & les affiftans, il revient encore fur les qualités que doit avoir un médecin, & particuliérement fur les vertus morales qu'il doit réunir, comme la piété, le zele, l'activité, la complaifance, la douceur, l'affabilité, la modeftie, le défintéreffement. Il cite à l'occafion de cette derniere vertu, le diftique que l'on fit pour fervir d'épitaphe à Sylvius, médecin célebre & profeffeur de la faculté de Paris.

Sylvius hic situs est, gratis qui nihil fecit unquam :
Mortuus & gratis quod legis ista dolet.

» Cy gît *Sylvius*, qui ne fit jamais rien pour » rien, & qui maintenant qu'il est mort, pleure » de ce que tu lis *gratis* son épitaphe. « Ce que M. de Marque, semble exiger le plus d'un médecin, c'est la prudence. Il consacre plusieurs chapitres pour recommander cette vertu aux jeunes médecins.

Le dernier chapitre n'est pas le moins curieux ; car on y traite assez au long de la fortune & de la réputation du médecin, deux choses qui ne vont pas toujours ensemble. M. de Marque se fâche contre *certains hommes*, *dont l'injustice est si marquée*, *qu'ils refusent même aux médecins*, *le mérite des cures qu'ils font*, *en les rapportant à Dieu*, *& qu'ils leur imputent tous les mauvais succès*, *laissant à part alors la divinité.*

Ce petit ouvrage, quoique négligé pour le style, contient d'excellentes réflexions & de très-bonnes instructions sur la maniere dont se doivent conduire le médecin, le malade & ceux qui le soignent. On doit le considérer comme un recueil d'avis salutaires à la santé, & de réflexions souvent amusantes, capables de récréer le malade & les assistans.

(*Journal encyclopédique ; Journal de littérature, des sciences & des arts ; Journal de* Nancy ; *Gazette salutaire.*)

FABLIAUX, ou *Contes du XIIe. & du XIIIe. siecle, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps, avec des notes historiques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces contes, depuis leur origine jusqu'à nos jours.* 3 vol. *In-8vo.* Prix, 15 liv. reliés. A Paris, chez Onfroy, libraire, quai des Augustins. 1779.

LOrsque les seigneurs François eurent anéanti l'autorité royale, pour devenir eux-mêmes des tyrans plus odieux que le souverain le plus despotique ; lorsque le royaume se trouva divisé en mille gouvernemens particuliers, ennemis de toute subordination, presque toujours en guerre les uns contre les autres : alors chaque seigneur isolé dans sa forteresse, y passoit la plus grande partie de ses jours. La cour n'étoit plus le rendez-vous de la noblesse ambitieuse ; & la capitale, loin d'être, comme aujourd'hui, le centre des affaires & des plaisirs, offroit à peine l'image d'une de nos villes du second ordre. Aucun amusement public ne réunissoit les citoyens, excepté les fêtes de la chevalerie, qu'on célébroit par intervalles souvent très-éloignés. Il fallut bien imaginer des plaisirs assortis à ce nouvel ordre de chose. Car, que faire au milieu d'un château, pendant les longues nuits de nos longs hivers? On prit donc le parti de s'amuser, comme les

nourrices & les vieilles femmes amufent les enfans. On inventa des fables ; on s'entretint d'anecdotes, où la vérité & le merveilleux fe trouvoient confondus. L'art de raconter des hiftoriettes devint une profeffion ; bientôt on vit naître des troupes errantes de *Conteurs*, de *Fabliers*, de *Trovers*, de *Jongleurs*, de *Méneftriers*, *&c.* Les *Fabliers* inventoient des contes, les *Trovers* les rimoient, les *Conteurs* les débitoient, les *Ménétriers* les chantoient, ou les accompagnoient de leurs inftrumens. Les *Méneftriers* préfidoient à ces efpeces de fcenes lyrico-dramatiques, & les Jongleurs y ajoutoient des farces, des danfes, des pantomimes, des tours de gobelets ; &c.

C'eft ainfi qu'on nous peint l'art naiffant de la comédie & de la tragédie, dans les ifles de l'Archipel, avant le fiecle de Ménandre, de Sophocle & d'Euripide. On obferve encore de nos jours les mêmes chofes, parmi les nations fauvages qui commencent à fe policer. M. de Bougainville, & le capitaine Cook ont vu, dans les ifles de la Société, des troupes de danfeurs & d'hiftrions qui parcourent les villages pour y amufer un peuple oifif.

M. Forfter en a vu différentes troupes à Taïti & à Uliétéa (*) : chez les uns, c'eft un métier ; chez les autres, un goût d'amateurs. Les premiers font de la derniere claffe du peu-

(*) Plufieurs de leurs pieces dramatiques & de leurs danfes font bien décrites & repréfentées, par de très belles eftampes, dans l'abrégé des voyages, en 21 vol. *in*-8vo. qui doit paroître au premier jour.

ple; les autres, de celle des éarées, ou de la nobleſſe : ceux-ci vont d'iſle en iſle faire admirer leurs talens, & ne reçoivent jamais de ſalaire.

A la vérité, nos ancêtres ſe trouvoient déja plus loin de l'état ſauvage au XIIe. & au XIIIe. ſiecle, que les inſulaires des régions auſtrales; mais quoique plus avancés dans les arts & le commerce, ils étoient, à certains égards, également ignorans & beaucoup plus pervers. Les Taïtiens s'abandonnent ſans réſerve à tous les plaiſirs des ſens; mais nulle loi poſitive ne leur en interdit la jouiſſance : on obſerve au contraire que les François de nos ſiecles barbares ſe livroient aux mêmes excès, malgré leurs principes, malgré leurs remords, & les châtimens dont on ne ceſſoit de les menacer. Le fond de tous leurs fabliaux, ſuppoſe des mœurs très-corrompues; l'obſcénité qui en ſouille un grand nombre, a mis l'éditeur dans l'impoſſibilité de les traduire, & même de les analyſer. Chaque objet indécent y eſt déſigné par l'expreſſion la plus malhonnête; en un mot, ces ouvrages qui, ſelon la remarque du traducteur, peignent mieux nos prédéceſſeurs que l'hiſtoire elle-même, en donnent l'idée la plus défavorable.

Cependant il eſt eſſentiel de les connoître; puiſque l'homme ne ſe perfectionne qu'à l'aide des rapprochemens & des comparaiſons. Il faut donc lire leurs ouvrages comme on lit ceux de l'antiquité, comme on admire & étudie ſes ſtatues & ſes peintures; quoique les peintures,

les ſtatues & les livres de l'antiquité ſoient trop ſouvent contraires aux notions qu'on nous donne ſur la décence & la vertu.

Les écrivains qui, dans nos ſiecles de ténebres, ſe diſtinguerent par des *Fabliaux*, des *Moralités*, des *Farces*, des *Myſteres*, & des *Sotties*, ne furent point des *Troubadours*, comme on l'a tant de fois répété : les Troubadours étoient des Provençaux, qui n'ont compoſé des chanſons qu'en pâtois, idiôme alors abſolument étranger à la plupart de nos Provinces. Les *Trovers* & les *Fabliers*, ſuivant l'auteur, ont eu pour berceau les lieux mêmes où ſont nés, depuis, les Moliere, les Fénelon, les Racine, les Fontenelle, les Voltaire, les Buffon, les d'Alembert, & la plupart des grands hommes qui décorent les regnes de Louis XIV & de ſes ſucceſſeurs. Sans doute que les ouvrages de ces derniers, fondés ſur le bonſens & l'utilité générale, n'auront point la deſtinée du *Songe d'enfer*, du *Revenant*, du *Tournois d'Ante-chriſt*, du *Teſtament de l'Ane*, du *Purgatoire de St. Patrice*, du *Jeu St. Nicolas*, de la *Meſſe du Curé*, des *trois Boſſus*, de *l'Indigeſtion du Vilain*, &c. qui firent les délices & l'admiration de nos peres, qui furent même accueillis avec tranſport en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Paleſtine, à Conſtantinople, dans tous les lieux où les croiſés déployerent leurs fureurs guerrieres & religieuſes.

L'ouvrage que nous nous empreſſons d'annoncer, eſt véritablement neuf, & le premier qui nous offre des mémoires d'une cer-

taine étendue ſur les monumens de notre ancienne poéſie. L'auteur a eu le courage de deſcendre dans les catacombes de nos premiers poëtes, de s'y enſevelir pendant pluſieurs années, de fouiller leurs tombeaux; & les opulentes dépouilles qu'il en rapporte, n'étoient pas même ſoupçonnées de nos littérateurs. Rien n'invitoit à une pareille recherche : les anciens rimeurs de la Monarchie étoient oubliés, &, fiers de notre politeſſe actuelle, nous croyions ne devoir que l'indifférence & le mépris aux productions de ces tems barbares.
» Si les écrivains & les hiſtoriens modernes
» daignent quelquefois, dit l'auteur, faire men-
» tion de nos vieux poëtes, c'eſt ordinaire-
» ment avec un ton de compaſſion & de pi-
» tié, qu'on pardonnereit à peine à l'ennui
» de les avoir lus. Veulent-ils nous donner
» une idée de leurs productions? Ils citent avec
» complaiſance quelque hiſtoriette de légende,
» bien abſurde & bien bête; & par ce chef-
» d'œuvre d'impertinence d'un moine igno-
» rant, ils laiſſent le lecteur admirer de bonne
» foi quelle étoit la ſtupidité d'un peuple ré-
» duit à une pareille pâture. «

Les recherches de l'auteur l'ont conduit à des faits, d'après leſquels il entreprend de détruire un ancien préjugé, contre lequel il eſt le premier qui réclame : ce préjugé eſt, comme on l'a obſervé plus haut, celui qui nous fait croire que les Troubadours aient été les peres de notre poéſie, & que la Provence en ait été le berceau. Cette diſcuſſion eſt trop in-

téreſſante pour l'hiſtoire de notre littérature ; pour que nous ne nous arrêtions pas, aux principales raiſons dont l'auteur s'appuie.

La langue romaine étoit depuis long-tems la langue dominante & la ſeule parlée dans les Gaules, lorſque de nouveaux conquérans, les Francs au nord, & au midi les Oſtrogots, les Viſigots, les Sarraſins, &c. vinrent occuper cette partie de l'Europe. La langue de ces peuples, mêlée à l'ancienne, produiſit deux langues nouvelles, qui conſerverent toujours le nom de *Romaine* ou *Romane*, parce que l'une & l'autre avoient pour baſe celle des Romains. Ces deux *Romanes* ſe partagerent la France : comme toute la partie en-deçà de la Loire, ſe ſervoit, pour affirmer quelque choſe, du mot *oil* (oui); & toute la partie au-delà du mot *oc*, on appella l'une *la langue d'oil*, & l'autre *la langue d'oc*. Celle-ci reçut encore une autre dénomination : comme Raymond IV, comte de Provence, poſſédoit en même-tems une grande partie de la Gothie & de l'Aquitaine, on s'accoutuma à nommer ſimplement *Provences*, tous ſes états; *Provençaux*, ſes différens ſujets; & langue *Provençale*, la langue commune qu'ils parloient. Ainſi quand nos premiers hiſtoriens parlent des poëtes Provençaux; il ne faut pas croire qu'ils entendent ſeulement les poëtes de ce canton particulier, qu'on appelle aujourd'hui proprement la Provence : ils comprenoient ſous cette dénomination générale tous les rimeurs de nos provinces méridionales, ou plutôt tous ceux qui ont fait des

vers en *Romane Provençale* ; car parmi ces poëtes Provençaux on trouve cités des Catalans, des Arragonnois, des Italiens. De cent quarante Troubadours environ, dont la patrie eſt connue, il n'y en a que vingt-ſix qui ſoient de la Provence proprement dite. L'auteur ne prétend point oppoſer à ce petit nombre celui des poëtes qui ont écrit en *Rómane françoiſe* : on compteroit plutôt, dit-il, tous les inſectes qu'un été voit éclorre. Dans un tems où l'art des vers ne connoiſſoit encore aucune regle, le talent de rimer parut ſi facile, que tout le monde voulut s'en mêler. On inſcrivoit des vers ſur les ſceaux, ſur les vaſes, ſur les vitraux des égliſes, ſur les tombes ſépulchrales, les murs, les pavés : l'office divin, la bible, la régle de St. Benoît, la coutume de Normandie, tout enfin, excepté les chroniques, fut rimé. La nation entiere étoit devenue métromane.

Pendant tout le tems que dura cette effervefcence épidémique pour les vers, l'auteur diſtingue trois eſpeces principales de poéſie, les chanſons, les romans & les contes. Il trace rapidement l'hiſtoire de chacun de ces genres. Il prouve que les chanſons, bien antérieurement aux Troubadours, étoient connues des Francs, qu'ils avoient des chanſons guerrieres que le ſoldat répétoit en chœur, lorſqu'il marchoit au combat ; qu'ils en eurent enſuite d'amour & de galanterie, & que les Gaulois eux-mêmes en avoient chanté de fort libres, appellées *Vallemachiæ*. Rien ne fut plus

commun, dans le douzieme ſiecle, que les chanſons érotiques. St. Bernard en avoit compoſé pluſieurs dans ſa jeuneſſe : celles d'Abélard pour la célebre Héloïſe, furent chantées par toute la France ; & ce goût de gaieté frivole étoit même devenu ſi général, qu'en Normandie, dans les longues proceſſions, tandis que le clergé reprenoit haleine, les femmes en chantoient de badines, *nugaces cantilenas.* On connoît encore celles de Thibault, comte de Champagne, pour la Reine-Blanche, mere de St. Louis. Tous ces auteurs de chanſons n'étoient point des Troubadours, & nous ne devons donc point ce premier genre à la Provence.

L'auteur explique enſuite l'origine de la romancerie. Il prétend que ce ne fut ni la galanterie ni l'amour qui produiſirent les romans, mais qu'on les doit au même motif qui enfanta les croiſades; c'eſt-à-dire, à un zele de dévotion mal-entendu. Les Sarraſins étoient maîtres de l'Eſpagne ; d'où ſans ceſſe ils menaçoient la France, dont ils avoient déja poſſédé quelques provinces : ils avoient envahi les lieux ſaints, & l'on regardoit la religion comme intéreſſée à cette ſorte de profanation. On crut donc devoir ſonner la trompette contre un peuple infidele & conquérant, que le fanatiſme rendoit redoutable ; & ainſi nâquirent les trois premieres productions romaneſques. Dans toutes les trois on ſuppoſe pour ennemis aux Sarraſins le héros le plus célebre qu'eût encore produit la France, Charlemagne : l'un de ces poëmes lui fait faire

une expédition en Palestine, l'autre en Espagne, le troisieme en Languedoc, pour délivrer Carcassonne & Narbonne, que ces ennemis du nom chrétien tenoient assiégées. Une remarque que fait l'auteur, c'est que ces trois fables dévotes sont dûes à trois moines. Les poëtes ne tarderent pas à s'emparer d'un genre de fiction si favorable à des imaginations extravagantes & sans frein. Cependant en adoptant le genre & souvent le héros, ils se garderent bien d'adopter le sujet. La chevalerie venoit de naître; ils la transporterent dans leurs poëmes avec sa bravoure inquiete, son ardeur pour les exploits merveilleux & sa galanterie exaltée. D'autres romans (on appelloit ainsi ces poëmes nouveaux, parce qu'ils étoient écrits en *Romane*) n'eurent pour objet que des aventures d'amour; d'autres furent fondés sur les prestiges de la féerie.

Il feroit difficile de dire jusqu'à quel point les romans se multiplierent, le succès prodigieux qu'ils obtinrent, non-seulement en France, mais dans tous les royaumes voisins. L'Italie & l'Espagne les adopterent. Plusieurs furent traduits dans ces langues étrangeres, & conserverent même une telle célébrité, que, dans la suite, lorsque le tems en eut aboli la mémoire parmi nous, il se trouva des auteurs, qui de bonne foi les croyant Italiens ou Espagnols, les retraduisirent en françois, comme des productions originairement étrangeres.

Tous ces romans furent écrits en *Romane françoise*; on ne les devoit point aux poëtes,

Provençaux. L'auteur ne connoît aux Troubadours que quatre romans, & tous quatre dévots : ce ſont Philumela, Gerard de Rouſſillon, Guillaume au court-nez, & Honorat de Lérins. » Qui a pu, dit-il, occaſionner chez eux cette » diſette, dans un genre ſur-tout ſi fêté, ſi » long-tems à la mode ? Voilà encore un de » ces faits auxquels n'ont pas fait attention ceux » qui ont prôné les rimeurs en provençale. » On vante tant l'imagination vive de ces pro» vinces favoriſées du ciel; & elles n'ont pas » produit un ſeul roman de féerie ! quoi ! l'hiſ» toire nous parle ſans ceſſe de leur galanterie, » & cette galanterie aboutit à des chanſons ! » pas un ſeul roman d'amour; pas un ſeul de » chevalerie ſur-tout, dans des ſiecles où toutes » les imaginations exaltées par les conquêtes » d'Angleterre, de Sicile, de Conſtantinople, » de Jéruſalem, &c. par les ſpectacles guerriers » des tournois, par les fêtes des cours plénie» res, ne reſpiroient que le fanatiſme des grandes » actions! « Quelqu'irréguliers, quelqu'extravagans même que fuſſent ces romans, ils étoient alors regardés comme des productions de longue haleine; c'étoit l'épopée du tems : ne feroit-on pas tenté de croire que les Provençaux n'avoient point la tête épique ?

Un genre plus agréable, plus piquant, plus varié, dans lequel nos poëtes François l'emporterent encore ſur les Provençaux, eſt celui des contes, qu'on nomma d'abord *Fables*, *Fabels* ou *Fabliaux*; on débitoit ces petits poëmes dans les feſtins; ils animoient les plaiſirs de la

table. Des bandes joyeuſes de jongleurs & de muſiciens alloient les réciter de ville en ville, de châteaux en châteaux, & en amuſoient le peuple & la nobleſſe. Ce nouveau genre, comme celui des romans, eut bientôt une vogue prodigieuſe dans toute l'Europe : toutes les nations s'empreſſerent de recueillir ou d'imiter nos contes. Il n'y eut pas juſqu'à la langue même, qui, toute barbare qu'elle étoit alors, ne devînt univerſellement à la mode. Tranſportée à Naples & en Sicile par les Normands; en Angleterre pàr Guillaume-le-Conquérant; en Syrie, en Paleſtine, dans la Morée, dans l'Iſle de Chypre, à Conſtantinople, par les croiſades; elle obtint ſur toutes les autres langues une prééminence ſi décidée, que *Brunetto Latini*, compoſant, vers 1260, un cours d'étude, préféra de l'écrire dans notre idiôme, *parce que la parlure*, dit-il, *en eſt plus délitable, & commune à tous langaiges.*

Ce triomphe de la langue, quel qu'il ſoit, étoit celui de la romane françoiſe : il n'étoit nullement queſtion de la provençale. L'invention du genre des contes ou fabliaux appartient donc encore aux ſeuls poëtes François : l'hiſtoire des Troubadours, publiée depuis quelques années, n'offre que deux contes parmi les ouvrages de ces rimeurs Provençaux, & tous deux faits dans un tems où la plupart de ceux de nos fabliers exiſtoient déja. Ce furent encore les rimeurs François du XIIIe. qui ouvrirent en France la carriere dramatique; l'auteur le prouve par des pieces originales. De;

là , l'origine de toutes ces *Moralités*, *Myſteres*, *Farces* & *Sotties* , qui furent données enſuite; ouvrages abſurdes , il eſt vrai , mais qui n'en ont pas moins préparé les jours brillans de notre théatre. Or , demande l'auteur , quelles ſont parmi ces pieces celles qu'on doit aux Troubadours ? Qu'ont-ils fait pour les progrès de l'art , & quelles obligations leur a la ſcene françoiſe ? » Leur hiſtoire exiſte, dit-il, ou-» vrez-là, qu'y trouvez-vous ? Des ſirventes, » des tenſons, d'éternelles & ennuyeuſes chan-» ſons d'amour , ſans couleur, ſans images, » ſans aucun intérêt; en un mot, une aſſou-» piſſante monotonie, à laquelle tout l'art de » l'éditeur & l'élégance de ſon ſtyle n'ont pu » remédier.... Il ne faut rien diſſimuler, ajou-» te-t-il, & avoir le courage de publier une » remarque intéreſſante & bien extraordinaire » aſſurément, qui ſe préſente ici, & que per-» ſonne, je crois, n'a été juſqu'à préſent dans » le cas de faire, c'eſt que les provinces, qui » aux XIIe. & XIIIe. ſiecles produiſirent les » romanciers & fabliers François, ſont celles-là » mêmes, qui, aux XVIIe. & XVIIIe. ont pro-» duit auſſi Moliere, Boileau, Racine, la Fon-» taine, Boſſuet, Voltaire, Rouſſeau, Cor-» neille, Buffon, Condé, Turenne, le Brun, » Deſcartes, Vauban, &c. c'eſt-à-dire, le gé-» nie, l'éloquence, les belles imaginations, les » talens ſublimes, & les grands hommes en-» fin qui ont illuſtré la France. La nature, en » mettant dans le partage de ſes faveurs tant » d'inégalité entre les différens cantons du

» royaume, se seroit-elle donc plû à départir
» spécialement au nord de la Loire les dons
» éminens de l'esprit? J'ignore les causes de
» ce phénomene, & laisse à d'autres l'honneur
» de les découvrir. Mais je ne puis m'empê-
» cher de remarquer que déja elle commen-
» çoit à douer nos provinces septentrionales
» de cette vertu créative, de cette vigueur &
» fécondité de production, qui depuis, pour
» la seconde fois, mais à plus juste titre, a
» rendu nos bons écrivains le modele & l'ad-
» miration de l'Europe. «

L'auteur explique ensuite, avec beaucoup de vraisemblance, la maniere dont il a pu arriver que les Troubadours soient restés en possession d'être regardés comme les premiers & les plus anciens poëtes de la nation; mais une nouvelle discussion sur l'origine de ce préjugé nous entraîneroit trop loin : nous invitons à la lire dans l'élégante & savante préface que l'auteur a mise à la tête de son ouvrage, dont il nous reste à faire connoître quelques morceaux. Nous allons d'abord offrir à nos lecteurs un fabliau moral; c'est celui qui est intitulé *Merlin.*

Deux bucherons, voisins & amis, habitoient un même village. Ils étoient pauvres, mais accoutumés dès leur naissance à la pauvreté, leurs bras suffisoient à leurs besoins. Tous les matins, au point du jour, les deux voisins partoient ensemble pour aller à l'ouvrage, le soir ils revenoient ensemble, & depuis vingt ans ils menoient, sans se plaindre, cette vie

laborieuſe. Mais l'un d'eux ayant eu de ſa femme un fils & une fille, ce ſurcroît de dépenſe le rendit pendant quelque temps plus mal-aiſé que l'autre. Néanmoins par un redoublement de travail, il fit ſi bien que les deux enfans furent élevés, & que le fils même reçut quelqu'éducation. Un jour d'hiver cependant, que la neige l'avoit empêché d'aller à la forêt, ſa famille ſe trouva tout-à-coup ſans pain. Le bucheron ſe promettoit bien de ſortir le lendemain, pour remédier à ce malheur; & il alla, en effet, dès la pointe du jour, chercher ſon voiſin. Mais, celui-ci, voyant la gelée très-forte, déſeſpéra de pouvoir travailler, & laiſſa ſon ami partir ſeul. Le pauvre pere que preſſoit le beſoin, & dont les enfans étoient à jeûn depuis la veille, ſe rendit à la forêt, malgré l'inclémence de l'air; mais à peine avoit-il commencé ſa tâche, que ſes mains engourdies laiſſerent tomber la coignée; il lui fut impoſſible de continuer ſon travail. Alors, ſans eſpoir & ſans reſſource, il ſe met à pleurer amérement & à maudire ſon ſort. » Condamné par » ſa naiſſance à l'aviliſſement, à la peine, qu'a- » t-il eu dans ſa vie autre que de la douleur! » Pas un ſeul jour de repos! Et encore le » ciel lui rend aujourd'hui ſon travail ſtérile! » Que va-t-il devenir? Quel ſpectacle à ſon re- » tour? Des enfans tendant les bras, & de- » mandant du pain, une femme forcenée de » rage & de tendreſſe, des gémiſſemens, des » pleurs! A cette idée ſon cœur ſe déchire, » il appelle la mort. Tout-à coup une voix ſort » d'un

» d'un buiſſon, & lui demande quel eſt le ſu-
» jet de ſes cris? Je ſuis un pere malheureux,
» répondit-il, né ſans biens, maudit de Dieu,
» qui hais la vie, & ne peux mourir. Et moi,
» dit la voix, je ſuis *Merlin* : conſoles-toi, j'ai
» pitié de ton ſort ; & veux te rendre heu-
» reux. « Merlin alors lui enſeigna un endroit de ſon verger où étoit enfoui un tréſor; il l'exhorte à faire un bon emploi de ſes richeſſes, & lui ordonne de revenir au même lieu dans un an. Le payſan remercie ſon bienfaiteur & retourne chez lui. Il court à ſon verger, le fouille à l'endroit indiqué, & trouve le tréſor qui doit finir ſes maux. Toute la famille eſt dans la joie. Ils n'eurent garde cependant d'étaler trop promptement une aiſance qui les eût trahis. Ce ne fut que peu-à-peu que le bucheron quitta ſon état, acheta des terres, une maiſon, & renonça au travail. L'année finie, il retourna à la forêt & appella Merlin : » Qu'as-
» tu, dit la voix? te manque-t-il quelque choſe?
» Parles, car j'ai promis de te rendre heureux :
» il répondit qu'il avoit du bien aſſez, mais
» il vouloit quelque honneur, & demanda la
» prévôté du lieu. « Merlin la lui promit, lui recommanda d'être homme de bien, & lui enjoignit de revenir encore dans un an. Le manant fut fait prévôt, mais cette dignité ne fit qu'ajouter l'orgueil à ſes autres vices. Il oublia ſon ancien ami; il le voyoit tous les jours revenir de la forêt; mais loin de le ſecourir, il affecta au contraire de le méconnoître. A la fin de l'année, il ſe rendit auprès

de Merlin, & demanda pour ſa fille l'honneur d'épouſer le prévôt d'Aquilée, & un évêché pour ſon fils. Ceci lui fut encore accordé, & le nouveau rendez-vous fixé à l'année ſuivante. Ce fut bien pis après cette grace nouvelle, il ne connut plus de frein, donna dans tous les excès, & alla même enfin juſqu'à outrager ſon bienfaiteur; car ne voyant plus de vœux à former dorénavant, & joignant l'inſulte à l'ingratitude, il ſe rendit exprès à la forêt, & là, déclara à Merlin, qu'ennemi de la gêne, même de celle qu'on n'éprouvoit que tous les ans, il venoit lui dire adieu, & renoncer pour jamais à des faveurs, qu'il falloit toujours acheter par des prieres. Merlin ne répondit que pour lui annoncer ſa vengeance, & elle fut terrible. Peu de jours après, les deux enfants du coupable moururent. Lui-même, ayant refuſé au ſeigneur du canton des ſecours que celui-ci lui demandoit pour ſoutenir une guerre, il fut dépouillé de tous ſes biens, on lui ôta ſa charge. Bientôt enfin ſa miſere devint ſi grande, qu'il ſe vit contraint de reprendre ſon ancien métier.

Ce fabliau rappelle le Bucheron d'Eſope, imité par la Fontaine & Boileau; mais, comme l'obſerve l'auteur, la ſituation de ce pere malheureux qui veut mourir, parce qu'il va voir ſa famille périr de beſoin & de miſere, eſt bien autrement intéreſſante que celle d'un payſan fatigué, qui demande la mort, parce qu'il a trop de peine.

Le fabliau ſuivant eſt un ágréable récit des

rufes & des fubtilités de trois larrons. Ils vivoient enfemble, & s'étoient affociés pour partager leurs vols. Deux d'entr'eux étoient freres, & fe nommoient Haimet & Bérard. Le troifieme s'appelloit Travers. Le pere des deux premiers avoit fait le même métier qu'eux, & venoit de finir par être pendu. Un jour que ces trois voleurs fe promenoient dans le bois de Lân, Haimet apperçut au haut d'un chêne fort élevé un nid de pie, & il vit la mere y entrer. » Frere, dit-il à Bérard, fi quelqu'un » te propofoit d'aller enlever les œufs fous » cette pie, fans la faire envoler, que ré» pondrois-tu ? Je lui répondrois, repar» tit le cadet, qu'il eft un fou, & qu'il de» mande une chofe qui n'eft pas faifable. --- Eh ! » bien, fache, mon ami, que quand on ne fe » fent pas en état de l'exécuter, on n'eft en » filouterie qu'un butor. Regarde-moi. « Auffitôt Haimet grimpe à l'arbre, ouvre doucement le nid par-deffous, reçoit les œufs à mefure qu'ils coulent par l'ouverture, & les rapporte, en faifant remarquer qu'il n'y en a pas un feul de caffé. Son frere lui dit alors qu'il le regarderoit comme leur maître à tous, s'il pouvoit aller remettre ces œufs fous la mere, auffi adroitement qu'il les en a tirés. Haimet remonte fur l'arbre, & pendant qu'il eft fufpendu aux branches, & qu'il n'ofe faire le moindre bruit, de peur d'effaroucher l'oifeau, fon frere Bérard monte après lui, & lui détache fubtilement fon brayer, (forte de caleçon) & l'apporte comme le gage de fon triomphe. Quand

Haimet eſt deſcendu, & qu'il s'apperçoit qu'on lui a volé ſon brayer, il avoue que ſon frere eſt un auſſi habile coquin que lui.

Travers qui étoit témoin de ces joûtes d'adreſſe, ne ſe trouve pas aſſez de talent pour reſter avec de pareils compagnons. Il renonce au métier, & retourne dans ſon village vivre auprès de ſa femme. Il devint homme de bien, & travailla ſi heureuſement, qu'au bout de quelques mois, il eut le moyen d'acheter un cochon. L'animal fut engraiſſé chez lui. Noël venu, on le tua & on le ſuſpendit, ſelon l'uſage, à la muraille. Les deux freres, qui ne l'avoient point revu depuis le moment de leur ſéparation, prirent ce tems pour lui rendre une viſite. Ils ne trouverent que ſa femme, occupée à filer; mais ils virent le cochon & ſe promirent bien de l'enlever.

Le ſoir, quand Travers rentra, ſa femme lui déſigna les deux perſonnages qui étoient venus le demander. » Ah! ce ſont mes deux drôles, » s'écria douloureuſement Travers; mon cochon » eſt perdu! « Sa femme tâcha de le conſoler, & lui conſeilla de changer le cochon de place, & de le cacher quelque part pour cette nuit. Travers ſuivit ce conſeil, décrocha le cochon, & alla le mettre par terre à l'autre bout de la chambre, ſous la *met*, qui ſervoit à pêtrir le pain. Après quoi il ſe coucha, non ſans inquiétude. La nuit venue, Haimet & ſon frere arrivent & font un trou à la muraille, à l'endroit où ils avoient vu le cochon ſuſpendu; mais bientôt ils s'apperçoivent qu'il n'y reſte

plus que la corde. Travers, que la crainte empêchoit de dormir, croit entendre du bruit; il éveille ſa femme & va tâter à la met ſi le cochon y eſt encore. Comme il craignoit auſſi pour ſa grange & ſon écurie, il va par-tout faire ſa ronde. Bérard qui l'entendit ſortir, profita de ce moment pour crocheter la porte, & contrefaiſant la voix de Travers : » Marie, dit-il, le bacon n'eſt plus à la muraille; » qu'en as-tu fait? Tu ne te ſouviens donc pas » que nous l'avons mis ſous la met, répondit » la femme? Eſt-ce que la peur t'a troublé la » cervelle? Non pas, reprit l'autre, mais je » l'avois oublié. Reſte-là, je vais le ranger. En diſant cela, il va charger le cochon ſur ſes épaules & l'emporte.

Après avoir fait ſa ronde, Travers rentra. » Il faut avouer, dit la femme, que j'ai-là un » mari qui a une pauvre tête; il oublie depuis » tantôt ce qu'il a fait de ſon cochon? « A ces mots, Travers fait un cri. » Je l'avois » annoncé qu'on me le voleroit, dit-il; adieu, » le voilà parti, je ne le verrai plus. « Cependant comme les voleurs ne pouvoient pas être encore bien loin, il courut après eux. Ils avoient pris à travers champs, pour ſe rendre dans le bois voiſin; Haimet alloit devant, & Bérard, chargé de ſa proie, le ſuivoit d'aſſez loin. Travers arrive auprès de ce dernier, & prenant le ton de voix de l'aîné, il lui dit : » Tu dois être las, donne que je le porte à » mon tour. « Bérard, qui croit entendre ſon frere, donne le cochon, & ſe met à marcher

devant; mais rencontrant bientôt Haimet, il vit que Travers l'avoit attrapé. Pour réparer sa sottise, il se dépouille, met sa chemise par-dessus ses habits, se fait une espece de coëffe de femme, & court à la maison de Travers par un autre chemin. Quand il le voit arriver, il lui demande, en contrefaisant la voix de sa femme, s'il a ratrappé le cochon. » Oui, je » le tiens, répond le mari. — Eh bien, donne » le moi, je vais le rentrer, & cours vîte à » l'étable, car j'y ai entendu du bruit. « Travers lui charge l'animal sur les épaules, & va faire une nouvelle ronde; mais lorsqu'il rentre & qu'il retrouve sa femme couchée & mourant de peur, il s'apperçoit qu'on l'a trompé de nouveau. Pour n'en pas avoir le démenti, il se met encore une fois à la poursuite de ses voleurs. Il se douta bien qu'ils n'auroient pas repris le même chemin, mais il présuma qu'ils ne pouvoient se retirer ailleurs que dans la forêt. En effet, il les y découvrit à la lueur du feu qu'ils avoient allumé au pied d'un chêne, pour faire quelques grillades. Comme le bois étoit verd & brûloit mal, les deux frippons étoient allés chercher de côté & d'autre des branches mortes & des feuilles seches. Travers, pendant ce tems, se déshabille tout nud, monte sur le chêne; & se suspend d'une main dans l'attitude d'un pendu; puis quand il voit les voleurs revenus & occupés à souffler leur feu, d'une voix de tonnerre, il s'écrie, *malheureux, vous périrez comme moi.* Ceux-ci, troublés, croient voir & entendre leur pere, &

ils se sauvent à la hâte. L'autre descend, reprend ses habits & son cochon, & revient triomphant conter à sa femme sa nouvelle victoire. Celle-ci l'en félicite; mais Travers lui répond que tant que le bacon subsistera, il aura toujours peur. Ils prennent le parti de le dépecer, le mettent cuire dans un chaudron, & tous deux restent auprès de la cheminée pour le garder; mais Travers, qui avoit beaucoup fatigué, s'endormit. Sa femme le fit coucher, & resta seule auprès du chaudron, où elle ne tarda pas à s'endormir à son tour.

Cependant les larrons, remis de leur premiere frayeur, étoient retournés au pied du chêne, & n'y trouvant plus ni le pendu ni leur cochon, il ne leur fut pas difficile de deviner le vrai de l'aventure. Ils revinrent aussitôt chez Travers, pour voir si l'ennemi étoit sur ses gardes. Bérard regarda par le trou de la muraille, & appercevant Travers couché & sa femme endormie auprès du feu, il va prendre une longue gaule, qu'il aiguise par un bout, monte sur le toit, & faisant descendre la gaule par la cheminée, il pique les morceaux du bacon & les enleve. Travers se réveille & voit avec étonnement cette nouvelle manœuvre. » Amis, leur cria-t-il, vous avez » tort de dégrader mon toît, moi j'ai eu tort » de ne pas vous inviter à goûter du bacon. » Ne disputons plus de subtilité, ce seroit à » ne jamais finir : descendez, & venez vous » régaler avec nous. « Il alla sur le champ leur ouvrir la porte. On se mit à table, &

l'on s'y réconcilia de la meilleure foi du monde.

Dans le fabliau du *pauvre Clerc*, que nous allons rapporter, on retrouvera, le modele primitif d'après lequel on a fait le *Soldat Magicien*, qu'on lit dans presque tous les recueils de contes, & que nos modernes ont même reproduit en opéra comique. Un pauvre clerc revenoit de Paris ; il alloit à grands pas, & marcha ainsi tout le jour, sans prendre aucune nourriture ; car il ne possédoit pas une maille. Le soir cependant il lui fallut songer à chercher un asyle. Heureusement s'offrit à lui une maison écartée. Il s'y présenta, & pria au nom de Dieu qu'on voulût le recevoir. Le maître étoit allé au moulin, il n'y avoit que sa servante & sa femme ; celle-ci le refusa séchement, & lui ordonna de se retirer. Le clerc eut beau prier, rien ne put la toucher. Comme il sortoit, il vit entrer un valet chargé de deux brocs de vin, que la femme prit & rangea dans un coin : en même tems la servante plaça dans une armoire un gâteau qu'elle venoit de faire, & un morceau de porc frais qu'elle tira du pot. Le moment d'après parut un prêtre, enveloppé dans sa chape noire, qui entra dans la maison sans dire mot. Ce spectacle ne fit qu'augmenter le chagrin du voyageur, qui n'avoit pas mangé de la journée, & qui se seroit assez accommodé du repas que l'on préparoit. Enfin, accablé de fatigue, il alla tristement s'asseoir au bord du chemin pour déplorer son sort. Un paysan qui vint à passer, lui demanda le sujet de ses plaintes : le

clerc lui raconte son infortune. Que ne vous êtes vous adressé à cette maison, lui dit le paysan. » Hélas! je l'ai fait, mais on m'a renvoyé. » Renvoyé, corbleu! Eh bien, apprenez que » cette maison-là c'est la mienne: suivez-moi, » vous verrez qu'on peut y loger. « Le paysan le conduit chez lui. Sa femme, qui ne l'attendoit pas, fut fort surprise de l'entendre frapper à la porte : elle fit promptement cacher le curé dans l'étable, & ouvrit. Son mari parla d'abord de souper & de régaler son hôte; mais sa femme lui dit, que ne l'attendant pas, elle n'avoit rien preparé. Le mari jura beaucoup: quant au clerc, qui avoit vu les apprêts d'un bon souper, il savoit à quoi s'en tenir, & auroit bien voulu trouver l'occasion de se venger. Enfin, il fut résolu que Catherine (c'étoit le nom de la servante) passeroit un peu de farine, pour leur faire quelque chose. Pendant qu'elle étoit occupée à préparer ce maigre repas, le mari pria son hôte de lui conter quelque histoire : le clerc répondit qu'il n'en savoit aucune; mais si vous voulez, ajouta-t-il, je vous dirai une aventure qui m'est arrivée en route, ce matin, & qui m'a fait une belle peur. Le paysan y consent, & le clerc commence ainsi : » Sire, je venois de traverser un bois, » & il étoit environ tierce (la troisieme heure » du jour), quand j'apperçus dans la campagne » un nombreux troupeau de cochons. Il y en » avoit de grands, de petits, des blancs, des » noirs, en un mot de toutes les tailles & de » toutes les couleurs; mais j'admirai sur-tout

» celui qui menoit la bande : il étoit gras, luisant, rebondi ; en un mot.... tel qu'a dû être » celui dont Catherine tout-à-l'heure a tiré un » morceau du pot. ---- Quoi! ma femme, tu » as du bacon, interrompit le mari, & tu ne » nous le disois pas! « La femme rougit; & comme elle n'eût rien gagné à nier le fait, elle en convint. » Notre ami, ajouta le paysan, » nous ne mourrons pas de faim, à ce que je » vois, & vous avez bien fait de voir des co» chons. Allons, achevez votre histoire. --- Je » disois donc, sire, qu'il y avoit dans la bande » un beau cochon. Il s'écarta un peu. Un loup » étoit-là aux aguets ; il saute dessus, l'emporte » & s'enfuit, ... à peu près comme le valet » qui vient de venir ici, quand il y a eu dé» posé son vin. --- Comment, par les saints » dieux, nous avons du vin, s'écria le labou» reur! nous voilà trop heureux. Mon cama» rade, grand merci, ç'a fera passer le bacon; » mais dites-moi, est-ce qu'il n'y avoit pas là » quelques chiens pour courir après votre loup? » --- Non; le porcher étoit apparemment resté » dans le bois; je ne le vis point. Moi, j'eusse » très-fort desiré d'arrêter le voleur; mais com» ment m'y prendre? Par bonheur, j'apperçois » à mes pieds une très-grande pierre. Oh! ma » foi, elle étoit bien, sans exagérer.... aussi grosse » que le gâteau qu'a fait Catherine. » A ces mots, la femme resta confondue. » Oui, sire, » dit-elle, en balbutiant, je lui ai fait faire un » gâteau, je voulois vous surprendre..... il est » aux œufs..... vous voyez que j'ai songé à

» vous. --- Dieu ſoit béni, notre femme; il n'y » a pas là de quoi me fâcher. Mais entre nous, » vive notre hôte avec ſes peurs, pour faire » faire bonne chere. Si bien donc, ſire, que » vous jettâtes une pierre au loup? --- Je la » lui jette, comme vous dites, & je l'attrape. » Mais voici le terrible de l'aventure, & c'eſt » alors que j'ai eu vraiment peur. Il lâche le » bacon, & ſe retourne vers moi, en grinçant » des dents & en me regardant avec des yeux » furieux.... comme fait en ce moment le curé » qui eſt la-bas au fond de l'étable. --- Un » prêtre dans ma maiſon, s'écria le payſan? » ah! coquine, tu fais donc venir des amou- » reux, quand je ſuis dehors! & c'eſt pour » cela apparemment que tu avois un ſi bon » ſouper? « Mon homme auſſi-tôt de ſaiſir un bâton, & de tomber à bras raccourci ſur ſa femme. Le prêtre, qui prévoit que ſon tour va venir, veut s'échapper. Il eſt arrêté, battu à outrance, dépouillé tout nud, & dans cet état mis à la porte. Pour le pauvre clerc, il mangea le ſouper du curé, but ſon vin; & le lendemain, quand il partit, on lui donna encore toutes ſes hardes.

Nous ne pouvons nous refuſer au plaiſir de faire encore part à nos lecteurs du *Siegé prêté & rendu*, dont l'idée paroîtra plaiſante.

Un certain comte Henri, ſeigneur libéral & magnifique, avoit pour ſénéchal un homme dur, avare & brutal, qui lui ſervoit en même-temps d'intendant & de maître-d'hôtel. Ce comte Henri fit un jour annoncer qu'il tien-

droit cour pléniere, & il la fit publier dans tout son voisinage. Chevaliers, dames, écuyers, il y vint un monde prodigieux. La fête fut somptueuse; par-tout les portes ouvertes, des tables dressées, & la plus grande profusion. Il ne faut pas demander quel fut dans ce jour l'humeur de l'avare sénéchal. Pendant le repas, il vit entrer un bouvier crasseux & mal-peigné, nommé Raoul. » Que vient faire ici ce » gredin, demande l'ordonnateur en colere? » — Eh! parbieu, répondit le vilain, j'y » viens manger, puisqu'on y regale. « Et en même-temps il prie le sénéchal de lui faire donner une place, car il n'y en avoit pas une seule de vuide. Celui-ci, furieux, lui allonge de toute sa force un coup de pied dans le derriere: *Tiens*, lui dit-il, *asseois-toi là-dessus, je te prête ce siege.* Raoul, affectant de rire, mais très-résolu de se venger, s'il le pouvoit, se retira dans un coin où il s'arrangea comme il put; & après avoir bien bu, bien mangé, il passa dans la salle.

Le comte venoit d'y faire entrer les Ménétriers & les Jongleurs, & avoit promis sa belle robe neuve d'écarlate à celui d'entr'eux qui feroit le plus rire, & divertiroit le mieux l'assemblée. Tandis qu'ils se piquoient à l'envi de se surpasser, Raoul, sa serviette à la main, s'approcha du sénéchal, qui étoit auprès du comte, & lui lançant dans les fesses à son tour un tel coup de pied qu'il lui fit donner du nez en terre, il ajouta: » Sire, voilà vo» tre serviette & puis votre siege que je vous

» rends : rien n'eſt tel que les honnêtes gens, » voyez-vous; avec eux rien n'eſt perdu. « La chûte du ſénéchal fait jetter un cri à l'aſſemblée; les domeſtiques accourent & s'apprêtent déja à châtier le vilain, lorſque le comte lui demande pourquoi il a frappé ſon officier. » Monſeigneur, répondit Raoul, on m'a dit » que je pouvois faire aujourd'hui bonne chere » au château, j'y ſuis venu; mais les autres » avoient été plus alertes que moi. J'ai donc » prié monſieur votre ſénéchal qu'il me pro» curât une petite place, & lui, qui eſt fort » poli, m'a fait tout de ſuite préſent d'un coup » de pied, en diſant qu'il me prêtoit ce ſiege» là. A préſent que j'ai mangé & que je n'ai » plus beſoin de ſon ſiege, je ſuis venu le » lui rendre : & je vous prends à temoin, » monſeigneur, que je n'ai plus rien à lui; » car, quoiqu'un pauvre homme, j'ai de la » conſcience. » A ces mots, le comte & tous les ſpectateurs éclaterent de rire. Le ſénéchal, pendant ce temps, ſe grattoit le derriere; & ſon air décontenancé ajoutoit encore au comique de la ſcene. Enfin on rit ſi fort & ſi long-temps, que le comte adjugea ſa robe neuve d'écarlate à Raoul.

Afin qu'on puiſſe juger du mérite de la traduction, du choix & de l'intérêt de ces monumens littéraires, nous en tranſcrirons encore quelques-uns.

Le Bachelier Normand.

» L'autre année, quand Acre fut priſe, as-

» riva en Normandie une aventure ſort plai-
» ſante. Je l'ai bien retenue, & vais vous la
» raconter.

» Un bachelier de ce pays,

Où maint gentilhomme mendie,

» n'avoit pour dîner, un certain matin, qu'un
» pain d'une maille. Afin que le pain pût paſ-
» ſer plus aiſément, il alla au cabaret, & de-
» manda du vin pour un denier. Le tavernier
» étoit un homme groſſier & bourru, qui,
» après avoir rempli la meſure au tonneau,
» vint préſenter impoliment un hanap (eſpece
» de vaſe) au pauvre gentilhomme, & y
» verſa le vin, avec tant de rudeſſe, qu'il en
» répandit la moitié. Pour comble d'inſolence,
» il ajouta: » Vous allez devenir riche, ſire
» bachelier, car vin répandu, c'eſt ſigne de
» bonheur. « Se fâcher contre ce brutal, c'eût
» été perdre ſon tems: le Normand s'y prit
» avec plus d'adreſſe. Il lui reſtoit encore une
» maille dans ſa bourſe; il la donne au taver-
» nier, & lui demande un morceau de fro-
» mage pour manger avec ſon pain. Celui-ci
» le prend d'aſſez mauvaiſe grace, & monte
» au cellier chercher ce qu'on lui demande.
» Le chevalier, pendant ce tems, va au ton-
» neau, arrache le robinet & laiſſe couler le
» vin. L'autre, quand il redeſcend & qu'il voit
» ſon vin ruiſſeler ſur le pavé, court vîte
» boucher le tonneau, & revient en fureur
» ſur le gentilhomme qu'il ſaiſit par le ſurcol

» pour le battre. Le Normand qui étoit fort » & vigoureux, le jette à la renverse sur ses » barrils qu'il brise; & si ses voisins ne fussent » accourus pour les séparer, dans sa colere, » il eût été tué. Cependant l'affaire fut portée » devant le roi. C'étoit le comte Henri de » Champagne. Le marchand parla le premier, » & demanda un dédommagement. Le prince, » avant de condamner le chevalier, voulut » savoir ce qu'il avoit à répondre; celui-ci » alors raconta son aventure dans la plus exacte » vérité; puis en finissant il ajouta : » *Sire,* » *cet homme m'avoit dit qu'un vin répandu por-* » *toit bonheur, & que j'allois devenir riche : moi,* » *à qui il n'en avoit fait perdre que la moitié* » *d'une mesure, la reconnoissance m'a rendu libé-* » *ral, & pour l'enrichir plus que moi encore, je* » *lui en ai répandu la moitié d'un tonneau.* « » Tous les gens du roi applaudirent des mains » à ce bón mot. Jamais, selon eux, n'avoit » été ouïe en cour si bonne jonglerie; & pour » marquer le contentement qu'ils en ressentoient, » tous allerent se ranger autour du Normand. » Henri lui-même rioit aux larmes, & il ren- » voya les parties, en disant : ce qui est ré- » pandu est répandu. «

De la Femme qui servoit cent Chevaliers.

Quoiqu'on ne donne cette piece qu'en extrait, il est cependant très-facile de juger combien un tel sujet a dû fournir de détails au poëte.

» Cent chevaliers ſont aſſiégés par les Sar-
» razins dans un château fort, ſitué ſur le bord
» de la mer. Il n'y avoit dans la fortereſſe,
» pour ſervir la troupe, que deux femmes;
» & pendant quelque-tems elles ſuffiſoient à
» tout; néanmoins cette communauté de ſer-
» vices cauſa une diſſention entre les aſſiégés.
» Le plus ſage propoſe un expédient; c'eſt de
» partager la troupe en deux bandes de cin-
» quante hommes, d'aſſigner une femme pour
» le ſervice de chaque bande, & de régler
» qu'elle ne ſera tenue à rien vis-à-vis des che-
» valiers de l'autre. La loi eſt adoptée; mais
» bientôt on y contrevint, & l'une des fem-
» mes, jalouſe de voir ſa compagne plus ai-
» mée, plus fêtée qu'elle, la fait tuer. Les
» guerriers s'aſſemblent pour la juger. Elle con-
» vient de ſon crime; mais ſi l'on veut lui
» faire grace, elle propoſe de ſuppléer la dé-
» funte, & de faire ſeule le ſervice du château,
» de maniere que perſonne ne ſe plaindra. Le
» mal étoit fait, il n'y avoit plus de remede;
» on accepta ſa propoſition; & ſon activité
» reconnoiſſante fut telle, que pendant tout
» le tems du ſiege il n'y eut pas une ſeule
» plainte. «

Voici le début d'un autre poëme qui offre des images, du mouvement, des comparaiſons: mais on s'appercevra qu'il ſeroit mieux placé à la tête d'une ode, que d'un ſimple fabliau; alors on confondoit les genres, & les loix du goût n'étoient pas plus reſpectées que celles de la décence.

» Quel eſt le gentil bachelier qui fut engendré » ſur un champ de bataille, alaité dans un héau» me, bercé dans un écu, & nourri de chair » du lion ? Quel eſt celui qui aura le viſage » du dragon, les yeux du léopard, le cœur » du lion, & l'impétuoſité du tigre; qui s'en» dormira au bruit du tonnerre, s'enivrera de » fureur dans un combat, verra ſon ennemi au » travers des tourbillons de pouſſiere, comme » le faucon voit ſa proie à travers les nuages, » renverſera, comme la foudre, le cheval & » le cavalier, & de ſon poing, ainſi que d'une » maſſue, pourra les écraſer ? Pour achever » une aventure célebre, il traverſera, s'il le » faut, les mers de l'Angleterre ou le ſommet » du Jura. Se préſente-t-il dans une bataille; » on fuit devant lui comme la paille légere » fuit devant la tempête.... Les épées briſées, » l'haleine des chevaux fumans, les lances & » les hauberts fracaſſés, voilà les fêtes & les » ſpectacles qu'il aime. Ses plaiſirs ſont de par» courir les montagnes & les vallées, d'aller ſeul » à pied attaquer les ours & les cerfs en rut. » Jamais il ne quitte ſon héaume; c'eſt ſon » oreiller pendant ſon ſommeil. Tout ce qui » lui appartient il le diſtribue. «

Le goût & l'érudition paroiſſent également avoir préſidé à la rédaction de cet ouvrage, le plus complet de tous ceux qu'on nous a donnés dans ce genre, & qu'on peut regarder comme un recueil d'excellens mémoires, propres à ſervir à l'hiſtoire de notre ancienne poéſie. On lira encore avec intérêt un grand nom-

bre de notes qui accompagnent ces fabliaux ; & qui ſont relatives, tantôt aux loix & aux uſages de notre antique chevalerie, tantôt à une foule de détails qui tiennent aux mœurs & à la vie privée des premiers François. L'auteur a eu ſoin d'indiquer auſſi, à la fin de chaque conte, les nombreuſes imitations qui en ont été faites par divers écrivains étrangers, Eſpagnols, Anglois, & ſur-tout Italiens : ces remarques aſſurent nos titres d'aîneſſe littéraire, & prouvent, comme l'auteur l'a avancé, que le conte eſt né en France, & que c'eſt de nos poëtes que toutes les nations voiſines ont reçu ce genre agréable.

(*Mercure de France ; Journal de littérature, des ſciences & des arts ; Affiches & annonces* de Paris.)



La vraie maniere d'apprendre une langue quelconque, vivante ou morte, par le moyen de la langue françoise; ouvrage divisé en plusieurs parties : 1°. Grammaire françoise, *à l'usage des dames, servant de base à toutes les autres langues* ; 2°. Grammaire italienne; 3°. Grammaire latine; 4°. Grammaire angloise; 5°. Grammaire allemande; 6°. Grammaire, &c. &c. Iere. partie. A Paris, chez Morin, 1779. Prix, broché, 1 livre 10 sols.

CEt ouvrage est du petit nombre de ceux qui ont pour objet l'intérêt, trop souvent négligé, de l'utilité publique, & que, par cette raison, il importe de faire connoître. Il n'y a personne qui ne convienne de la nécessité de substituer une méthode plus rapide, à la lenteur de la méthode usitée dans les écoles publiques instituées pour l'instruction de la jeunesse : en effet, ces enfans qu'on jette dans les colleges presqu'au sortir du berceau, qu'ont-ils appris à l'âge où ils deviennent des hommes? Rien, sinon quelques mots d'une langue étrangere que la plupart savent mal & vont bientôt oublier. Si l'on réfléchit de combien peu de connoissances le tems qui nous entraîne permet à l'esprit humain de s'enrichir, il faut

avouer qu'on ne peut abuſer plus cruellement de l'enfance, & l'on ne peut s'empêcher de regretter la perte irréparable de ces premieres années, dont la nature elle-même a voulu nous indiquer l'uſage, en donnant à l'enfant une vive curioſité pour tous les objets, & en lui faiſant préſent du tréſor de la mémoire, pour en conſerver les images. C'eſt cette curioſité utile qu'il faut irriter & ſatisfaire, en lui préſentant ſans ceſſe des objets variés ; c'eſt ſurtout cette mémoire, cette faculté précieuſe qui nous abandonne ſi-tôt, dont il faut mettre à profit les courtes faveurs; c'eſt elle qui doit fertiliſer l'eſprit, pendant que les idées dorment, pour ainſi dire, encore, développer leurs germes & les multiplier. Sous ce double rapport, l'éducation qu'on donne dans les colleges, paroît peu répondre aux intentions de la nature ; les dégoûts inſéparables d'une étude de dix ans, dont le ſeul fruit eſt une connoiſſance ſuperficielle de la langue latine, l'aridité des leçons, & le retour monotone des mêmes exercices ne ſont guere propres qu'à fatiguer l'eſprit, & à émouſſer ſon activité; la mémoire ſurchargée de mots n'en eſt pas plus riche ; la marche de l'entendement eſt arrêtée : l'enfant occupé d'une ſeule choſe n'a pu rien comparer ; & après s'être traîné d'année en année dans la pouſſiere des claſſes ; il en ſort enfin ſans avoir appris à parler, ni à penſer, & n'en remporte que l'ignorance & le dégoût. Ces réflexions paroiſſent avoir vivement frappé l'auteur de cet ouvrage; laiſſons-le parler lui-mê-

me. » Parens peu expérimentés, voulez-vous » favoir la raifon pour laquelle vos enfans font » fi peu de progrès, & fe dégoûtent fi promp» tement d'une étude qui leur paroît longue » & difficile? La voici : c'eft que, pour les » inftruire, on leur parle un langage inintelli» gible. On leur met entre les mains des gram» maires favantes à la vérité, mais longues, » & au-deffus de leur portée, qu'ils apprennent » par cœur, fans les entendre. On les charge » de regles & d'exceptions qui les rebutent; » on les gronde quand ils les appliquent mal, » & l'on parvient à leur faire haïr un travail » qui ne devroit que les amufer & les diver» tir. «

L'auteur va plus loin : il croit trouver la caufe de cette averfion que les enfans ont généralement pour l'étude, dans la mauvaife méthode qu'on emploie pour leur enfeigner à lire. Comme cette idée eft liée à fon fyftême de grammaire, & que d'ailleurs elle eft neuve, elle mérite qu'on s'y arrête.

On ne foupçonnoit pas une *nouvelle maniere d'apprendre à lire aux enfans, fans leur parler de lettres & de fyllabes.* L'auteur l'a imaginée, & c'eft le titre qu'il donne à un traité fur ce fujet, qui forme un article très-court, & qu'il a fait imprimer à la tête de fa grammaire univerfelle. Selon lui, on a pris jufqu'ici le contrepied de ce qu'il falloit faire pour enfeigner aux enfans la vraie maniere de lire. On les tourmente long-tems pour leur faire connoître & retenir un grand nombre de lettres, de

ſyllabes & de ſons, où ils ne doivent rien comprendre, parce que ces élémens ne portent avec eux aucune idée qui les attache & qui les amuſe, tandis qu'on pourroit les inſtruire, en les divertiſſant. Lorſque vous voulez faire connoître un objet à un enfant, par exemple, un *oiſeau*, l'auteur demande ſi vous préſentez ſéparément à cet enfant un bec, des ailes, des pattes & des plumes. Non : vous le lui montrez, & vous dites : voilà un *oiſeau.* Ses yeux le voient, il ſuffit; & lorſqu'il le reverra, il vous dira que c'eſt un *oiſeau*, parce que l'idée & le nom de l'objet qu'il a vu pour la premiere fois, ſe ſont gravés en même-tems dans ſon cerveau & dans ſa mémoire. Voilà, ajoute l'ingénieux anonyme, comme les enfans apprennent à parler auprès de leurs nourrices & de leurs gouvernantes. Pourquoi ne pas faire la même choſe pour leur apprendre à lire ? Il veut qu'on éloigne d'eux les alphabets & tous les livres, & qu'on les amuſe avec des mots entiers, qu'ils retiendront plus aiſément & avec plus de plaiſir que les lettres & les ſyllabes imprimées. Il obſerve, à l'appui de ſon ſyſtême, qu'en liſant, nous ne liſons que des mots & des phraſes entieres, & non pas des lettres & des ſyllabes, de même qu'en chantant, on ſaiſit tout-à-la-fois des meſures entieres, & non pas de ſimples notes. Nous obſerverons auſſi que ce ſyſtême nous ramene à la maniere hiéroglyphique des Egyptiens ou à l'alphabet chinois, dont les lettres, comme on ſait, ſont auſſi nombreuſes

que les mots de la langue, & même davantage, puiſqu'il s'y trouve des caracteres propres à repréſenter non-ſeulement une idée, mais les idées collectives d'une phraſe entiere.

A l'égard de l'avantage ſingulier qu'il attribue à ſa méthode, qui eſt de faire comprendre parfaitement à l'enfant tout ce qu'il lit, & de faire paſſer dans ſon ame ſans difficulté toutes les impreſſions qu'on veut qu'il éprouve, il nous paroît que cela n'eſt vrai que pour les idées attachées aux mots qui repréſentent des objets réels, mais qu'il ſera toujours difficile, ou plutôt impoſſible, par quelque maniere que ce ſoit, de faire comprendre à un enfant une idée abſtraite, & tout ce qui compoſe la métaphyſique de la langue. L'auteur veut enfin qu'on n'apprenne à l'enfant à diſtinguer les ſyllabes que lorſqu'il ſaura lire ſans héſiter, & qu'on finiſſe par les lettres dont les ſyllabes ſont compoſées. Ce dernier travail, dit-il, ne doit être qu'une affaire de trois ou quatre jours, & le préparera à l'écriture, laquelle doit néceſſairement commencer par la formation des lettres. Tel eſt ce ſyſtême, qui nous a paru curieux, & appartenir à un eſprit inventeur, qui ne s'en laiſſe point impoſer par l'habitude ; l'auteur pourroit ſe tromper, & mériter encore des éloges; c'eſt ainſi que le génie procede dans ſes découvertes, & celui qui ne ſe demande pas raiſon de tout, n'inventera jamais rien.

Il eſt ſi naturel à l'homme, de marcher dans les routes déja frayées, qu'il y a bien

peu d'esprits capables de soumettre à l'examen des usages généralement reçus, & de douter des idées que tout le monde paroît avoir jugées en les adoptant, & qui toutefois peuvent encore être des erreurs. Il ne nous feroit pas difficile de faire quelques objections qui nous paroissent raisonnables contre la méthode même; mais nous nous en croyons dispensés : car quelle raison peut-on opposer à l'expérience? Et les expériences que l'auteur a faites, lui ont prouvé qu'un enfant, à l'aide de sa méthode, fait lire au bout de trois mois. Comme nous sommes très-persuadés de la sincérité de l'anonyme, nous ne pouvons que l'engager à se défier des expériences faites par lui-même; il est possible qu'il ait dû en partie ce succès prodigieux au zele de ses leçons & à des soins particuliers dans l'application de sa méthode, qu'on n'est pas en droit d'attendre de tout autre que de l'inventeur.

Revenons à la grammaire universelle. L'auteur s'y propose une méthode aussi expéditive qu'attrayante, d'après les principes qu'il a exposés dans son traité sur la *nouvelle maniere d'apprendre à lire*, pour mettre ses éleves en état d'apprendre en peu de tems une langue étrangere quelconque, & même *sans le secours d'un maître*, s'ils renoncent à la prononciation, qui ne peut s'acquérir autrement que par l'oreille. Il cite l'exemple d'une jeune dame qu'il a mise en état, après soixante leçons, d'entendre & d'expliquer l'*Enéide*, aussi bien qu'un écolier de seconde; & celui d'une autre da-
me

me qui, au bout de deux mois de conversation avec lui, composoit correctement en italien, & parloit cette langue; enfin, l'exemple encore plus étonnant d'une jeune personne qui a appris, à l'âge de sept ans, à lire & à écrire, avec l'arithmétique fractionnaire, le latin, l'italien, & beaucoup d'allemand, en moins de trois ans. Ces exemples sont propres à exciter la confiance des parens & des jeunes personnes studieuses, en faveur de la méthode nouvelle. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir commencé par donner la grammaire de la langue françoise, dont il fait la base de sa grammaire universelle; il en recommande avec soin l'étude, qui doit conduire à l'étude des langues étrangeres, & il a raison d'assurer que c'est parce qu'on ne sait pas bien sa propre langue, que l'on a tant de peine à en apprendre une autre. On conçoit qu'il y a une grammaire générale, commune à toutes les langues, lesquelles ne peuvent être composées que des mêmes parties du discours. Ce sont ces parties du discours qui sont leurs principes élémentaires; l'auteur s'est attaché à les rassembler par ordre, à les définir avec clarté, & à en tirer des regles qu'il rend sensibles par autant d'applications à un grand nombre d'exemples. Il a écarté avec soin toute la métaphysique de la langue, qui pourroit jetter de l'obscurité dans son ouvrage, n'a cherché que la clarté, en retranchant même ce qui doit s'apprendre uniquement par l'usage, & a plutôt donné un abrégé de grammaire, qu'une grammaire véri-

table ; mais cet abrégé même eſt la ſubſtance des principes néceſſaires ; c'eſt un ouvrage véritablement utile aux commençans, par l'ordre méthodique, d'où naît la facilité de l'inſtruction, & par l'attention qu'a ſans ceſſe l'auteur de ſe mettre à la portée de ceux qu'il veut inſtruire, en ne les ſuppoſant pas inſtruits de ce qu'ils ignorent. Ce défaut eſt celui de pluſieurs ouvrages ſur la langue, très-ſavans & très-profonds, mais qui, par cette raiſon même, ſont peu à l'uſage de ceux pour qui ils ſont faits.

(*Journal encyclopédique.*)

UGOLINO comte de'Gherardeſchi, &c. *Le comte Ugolin : tragédie. In-8vo. avec cette épigraphe.*

Veſtigia græca
Auſi deſerere, & celebrare domeſtica facta.
Horat. de art. poet.

Baſſano. 1779.

DAns un tems où tous les eſprits s'occupent du théatre, il peut être intéreſſant de connoître les productions dramatiques d'une nation qui pouvant le diſputer à ſes rivales dans toutes les autres branches de littérature, n'a eu juſqu'à préſent que la gloire d'avoir fourni les premiers modeles du drame régulier (*), & d'a-

(*) L'*Orphée* d'Ange Politien ; la *Sophonisbe* du Triſſin, &c.

voir ouvert à ses voisins la carriere où ils l'ont vaincue. C'est dans cette vue que nous nous sommes toujours attachés à annoncer & à faire connoître, autant que nous l'avons pu, les pieces de theatre qui ont paru en Italie dans ces dernieres années; la même raison nous engage à donner de cette nouvelle tragédie une analyse succincte, mais pourtant assez détaillée, pour en faire saisir l'ensemble à nos lecteurs, & les faire juger de l'effet qu'elle peut produire. Ce n'est pas la premiere fois qu'on a mis sur le théatre en Italie l'événement terrible qui fait le sujet de cette piece; les étrangers s'en sont aussi emparés, & les Allemands ont deux tragédies sur ce sujet. Cela n'est pas étonnant, & d'après l'impression que fait cette affreuse histoire dans le récit énergique du Dante, on peut conjecturer que la représentation doit en être encore plus frappante. Cependant comme l'action principale se passe dans une tour dont on jetta la clef dans l'Arno, au rapport de Jean Villani, pour y faire mourir de faim le comte Ugolin avec ses deux fils & ses deux petits-fils, il n'est guere possible d'accommoder ce sujet au théatre sans manquer à la vérité historique, & par conséquent sans affoiblir l'illusion & diminuer l'effet tragique, qui tient beaucoup dans ce cas à l'exactitude de l'imitation (*). La même diffi-

(*) Il paroît donc que M. Ducis a tiré de cet événement tout le parti qu'on pouvoit en tirer au théa-

culté s'est offerte à ceux qui ont voulu mettre sur le théatre la mort de Socrate, dont une obscure prison doit nécessairement être la scene. On peut bien imaginer des épisodes pour couvrir la simplicité trop monotone de l'action, mais il n'est peut-être pas possible d'en imaginer qui s'accordent avec le principe de l'unité. Voyons cependant comment l'auteur d'Ugolin s'est tiré de cette difficulté.

Acte premier. Ugolin, ses fils & ses petits-fils, sont déja depuis trois jours dans la tour. Nino, tyran de Pise, les fait garder à vue par ses satellites. Toute la famille du comte s'éteindroit par la mort des cinq prisonniers, si Guelfe, fils aîné d'Ugolin & pere des deux jeunes enfans enfermés avec lui, n'avoit été dans le tems de leur désastre prisonnier chez les Génois. Par-là il évita d'être renfermé avec son pere dans la tour *de la faim & de la mort.*

..... In questa guisa
Egli non meritò come suo padre
La torre della fame & della morte.

Cependant un ambassadeur Génois accompagné de Guelfe, vient demander de la part de

---

tre, en le faisant entrer comme épisode dans sa tragédie de *Romeo & Juliette.* Tous ceux qui ont vu jouer cette piece à Paris, savent l'effet terrible qu'a produit la scene où le vieux Montaigu, que l'auteur a substitué à Ugolin, raconte au seul fils qui lui reste, la mort affreuse de ses autres enfans.

ſa république, à Nino & aux Piſans, la délivrance d'Ugolin. *Sache*, dit-il au tyran, *que Gênes eſt irritée de ta barbare entrepriſe ... elle te demande par ma voix ou de le tirer des fers, ou au moins de laiſſer à ſa priſon une petite ouverture par où il puiſſe recevoir du pain.*

Sappi che della tua barbara impreſa
Genova aſſai ſi duol. . . . .
Ella per me ti chiede, o che di ferri
Oggi tu il tragga, o che gli ſchiuda almeno
Piccolo foro, onde aver poſſa pane.

Le tyran demeure inexorable.

Acte II. Guelfe veut venger ſon pere & ſa famille; l'ambaſſadeur Génois le retient en lui rappellant ſa qualité d'ôtage. Il demande au moins la faveur de dire un dernier adieu à ſa malheureuſe famille. Sur ces entrefaites, Gui de Montefeltro vient annoncer à Nino qu'Ugolin eſt mort, & lui conſeille de tenir cette mort ſecrete pour pouvoir s'aſſurer de la perſonne de Guelfe, en feignant de lui accorder ſa demande. *Fais le conduire à la priſon*, dit-il au tyran, *& qu'il voie les crimes de ſon pere imprimés ſur ſon cadavre fumant.*

..... Alla prigione
Fa che ſia tratto, e ſul fumante tronco
I paterni misfatti impreſſi legga.

On accorde à Guelfe la permiſſion de voir ſon pere, & Lanfranc eſt chargé de l'obſerver & d'écouter ſes diſcours.

Acte III. La nouvelle de la mort d'Ugolin avoit été répandue par les amis de Guelfe, pour lui faire obtenir plus facilement la liberté de voir son pere. On ouvre la tour & on en fait sortir Ugolin enchaîné, mais supportant son malheur avec une fermeté inflexible & préparé aux horreurs de la mort qui le menace. Nino lui offre la vie & la liberté, s'il veut combattre pour les Pisans contre les Génois ses amis; ce qu'il refuse généreusement. Enfin on offre à Guelfe la liberté d'embrasser ses freres & ses enfans, & on lui permet d'aller à la prison, où il n'est pas plutôt entré qu'on l'y renferme pour y partager le sort des autres. Le barbare Nino fait éclater une joie atroce. *Qu'il avale*, dit-il, *goutte à goutte le poison de ma vengeance. Déja la faim commence à le tourmenter. Il mourra comme son pere. Genes peut me maudire, je suis vengé.*

..... A lenti sorsi
Bea la vendetta mia. La fame intanto
L'incomincia a cruciar. Morrà col padre.
Genova gracchi, io vendicato sono.

Acte IV. Uberto, l'ambassadeur Génois, rencontre Ugolin. Il se plaint du mauvais traitement que font les Pisans à un homme revêtu par les Génois du caractere d'ambassadeur; il annonce une guerre prochaine entre les deux nations, & il demande à Ugolin ses derniers ordres. Celui-ci lui recommande son fils Guelfe. *Puisse-t-il vous être cher & en être assez recon-*

noissant pour préférer à la liberté des Pisans les chaînes qu'il porte chez vous.

Deh vi sia caro, e il vostro amor per lui
Gli piaccia si, che alle catene vostre
Possa postpor la libertà Pisana.

Alors survient Nino. L'ambassadeur le somme de lui rendre son compagnon de voyage, & le tyran est forcé de le relâcher, pour prévenir une révolte du peuple qui s'intéresse en sa faveur. Ugolin encourage son fils à supporter les malheurs de sa famille, & ce généreux vieillard lui interdit en même-tems toute idée de vengeance. Leurs adieux sont interrompus par Nino qui les sépare; & Uberto va au sénat plaider la cause d'Ugolin.

Acte V. Le sénat a décidé; Ugolin est sauvé; l'ambassadeur peut l'emmener à Genes avec lui, mais à condition que Guelfe restera en ôtage & prisonnier à Pise. Guelfe accepte cette condition avec joie, mais l'ambassadeur s'y oppose. Ugolin & ses deux autres fils Gaddo & Anselmaccio sont présens à cette contestation, & le premier indifférent à ses propres intérêts ne s'occupe que du salut de ses enfans. On les remene tous en prison, sous la vaine promesse de leur donner de la nourriture. Dans cet intervalle, Guelfe a couru au sénat qui étoit toujours resté assemblé, & il obtient par ses larmes l'entiere délivrance d'Ugolin. Mais le tyran a fait jetter dans l'Arno la clef de la tour. Le peuple indigné enfonce la porte, & on trouve Ugolin se traînant sur les cadavres de ses en-

fans, & faisant de vains efforts pour les appeller encore d'une voix expirante. Cet affreux spectacle rend le peuple furieux, on cherche Nino, en qui on reconnoît le persécuteur le plus acharné du comte & de sa famille, & ce monstre est mis en pieces.

Les lecteurs judicieux sont maintenant en état d'apprécier cette tragédie qu'on attribue à un des écrivains les plus célebres (*) d'un corps qui n'existe plus. Au reste, on s'apperçoit aisément que l'histoire du comte Ugolin, qui peût fournir la matiere d'un beau récit & le motif d'une belle scene, comme dans la piece déja citée de M. Ducis, n'est pas un bon sujet de tragédie. On pourroit en donner plusieurs raisons que nos lecteurs sentiront comme nous.

(*Novelle letterarie.*)

(*) Nous soupçonnons qu'on a voulu désigner par-là M. l'abbé Bettinelli, auteur de plusieurs autres pieces de théatre, & le lieu où cette tragédie a été imprimée, semble confirmer cette conjecture.



Epitre a M. de S.... chevalier de St. Louis; *par M.* l'abbé de S.... *son frere.* A Paris, chez L. Jorry, imprimeur-libraire, rue de la Huchette, près du petit Châtelet, & les libraires qui vendent les nouveautés. *In-8vo.* de 12 pages.

Le sujet de cette épître est très-simple. L'auteur s'y félicite de ce que son ami, (car on ne voit que dans le titre qu'il est aussi son frere) a quitté la ville, pour le venir trouver à la campagne; mais le séjour des champs ennuie bientôt cet ami, & l'auteur lui en fait des reproches :

Faut-il que les pavots de ton front ennuyé,
Viennent jusqu'en mes bras glacer notre amitié ?
Mais non : *malgré l'affront de ta froideur extrême*,
Ta place dans mon cœur sera toujours la même.

Trop de vers, dans cette épître, finissent par un substantif accompagné de son épithete :

Qu'ai-je vu dans ces grands dont l'*insolente estime*
Mérite les regrets d'un *esprit magnanime ?*
Des fainéans titrés dont l'*esprit intrigant*
Est toujours occupé d'un *loisir fatigant.*

L'esprit magnanime n'est point le mot propre; & puis, il y a une faute de françois dans ces

deux premiers vers. On dit bien : *qu'ai-je vu dans ces grands qui mérite les regrets d'un esprit solide?* mais on ne sait ce que veut dire : *qu'ai-je vu dans ces grands dont l'insolente estime mérite les regrets d'un esprit magnanime?* La critique pourra relever encore d'autres endroits foibles ; elle ne passera pas entr'autres à l'auteur l'expression de *fléau publicain* qui est bien vague pour signifier les *corvées*, & *fléau publicain* rime très-mal avec *ministre citoyen.*

Malgré ces défauts, nous croyons que cette piece fera plaisir aux lecteurs. La versification en est facile, harmonieuse ; plusieurs portraits ont de la vérité, & ne sont pas dénués d'énergie. L'auteur veut persuader à son ami que le sentiment est étranger dans les grandes villes & dans les cours, & dans cet endroit on remarque cet excellent vers :

Le cœur d'un courtisan est-il fait pour aimer?

Il poursuit ainsi :

Comptes-tu pour amis tous ces traitans avides,
Abreuvés de nos pleurs, engraissés de subsides,
Ces jeunes icoglans des jardins de Vénus,
Tous ces vieux sous-bachas, ces nouveaux parvenus,
Qu'on voit par les replis d'une indigne souplesse,
Elevés en rampant de bassesse en bassesse,
Tout-à-coup de leur faste effrayer nos regards?
Pourrois-tu donc aimer, toi, l'ami des beaux-arts,
Ce colonel si vain, si couvert d'or & d'ambre,
Qui va chez les visirs ramper dans l'anti-chambre ;
Ce riche commerçant, ce futur ennobli
Qui marchande à prix d'or un honneur avili ;

Cet oisif important qui parle vers & prose,
Qui se dit philosophe & se croit quelque chose;
Cet auteur, d'Araminte insipide écuyer,
Qui se charge en soupant de la désennuyer;
Cet abbé sémillant, jeune célibataire,
Par l'église & l'état payé pour ne rien faire, &c.

A ces portraits, l'auteur oppose l'heureux contraste qu'offre le spectacle de l'innocence & des vrais plaisirs dans son séjour champêtre.

Cultivateurs obscurs des rives de l'Yonne,
Qu'unit l'égalité, que la paix environne,
Loin des grands & des cours, dans votre humble
réduit,
Il habite avec vous ce bonheur qui les fuit.
Oui, dans vos longs travaux, chaque jour me présente
De la félicité l'image intéressante.
Soit que mon Triptolême, armé de l'aiguillon,
Trace avec sa charrue un fertile sillon.
Soit que, sous le cancer, aiguisant sa faucille,
Il appelle aux moissons sa nombreuse famille;
Ou que les reins courbés, il chancelle accablé
Sous le doux faix des biens dont Bacchus l'a comblé;
Soit qu'il confie aux champs ces semences fécondes
Qu'engraisseront la neige & le limon des ondes;
Il charme ses travaux par d'agrestes concerts:
Sa joie, en longs éclats, fait retentir les airs.
Quand de l'astre du jour perce l'humble lumiere,
Il regagne en chantant sa paisible chaumiere.
Mathurine déja l'attendoit sur le seuil;
De deux jeunes époux vois le touchant accueil,
De leurs bras caressans la douce & longue étreinte,
Et ce tableau si pur de la volupté sainte!
Vois ces enfans quitter leurs folâtres ébats,

Accourir à l'envi, se presser dans ses bras,
Lui peindre tour-à-tour leurs naïves tendresses,
Partager son bonheur & ses chastes caresses!
Vois avec quel plaisir, ce pain grossier, mais sain,
Que sa tendre compagne a pêtri de sa main,
Les fruits de ce verger docile à sa culture,
Satisfont ses besoins réglés par la nature!
Le lait d'une génisse, écumant sous les doigts,
Lui tient lieu du nectar de Chablis ou d'Arbois;
Mais la frugalité n'exclut point de sa table
Le plus touchant des biens, l'appétit délectable,
Et dans un doux sommeil, fruit des travaux du jour,
De l'aube & du travail il attend le retour.

Cette peinture nous a paru pleine de charme & d'intérêt; les vers en sont faits avec soin, & c'est à notre gré le meilleur morceau de cette épître qui, comme l'on peut en juger par ces citations, annonce du talent & de l'honnêteté dans son auteur.

(*Journal de* Paris.)

ESSAYS moral and literary, &c. *Essais moraux & littéraires, par le révérend M.* Knox. 2 *vol. in 8vo.* Londres, chez Dilly.

LE grand succès du *Spectateur*, du *Tatler*, du *Rambler*, qui sont des mêlanges de contes, d'anecdotes, d'essais sur différens sujets, & de dissertations détachées, ont mis ces sortes d'ouvrages fort à la mode; & il faut convenir que

rien n'eſt plus commode ni plus agréable pour les perſonnes occupées qui n'ont pas le tems de feuilleter un grand nombre de volumes, pour les perſonnes peu avantagées de la fortune, qui n'ont pas les moyens de s'en procurer beaucoup, & pour les gens du monde qui ſont trop ſuperficiels & trop diſſipés pour entreprendre des lectures de longue haleine, & donner au même objet une attention ſuivie. Voilà ce qui a fait réuſſir dans ce ſiecle tant d'ouvrages médiocres, mais dont la forme favoriſe la pareſſe des lecteurs. M. Knox pouvoit ſe paſſer aiſément de cette reſſource, & le moindre mérite de ſes eſſais eſt d'être courts & variés. On y reconnoît par-tout un habile écrivain, & un homme d'excellent goût, à quelques déciſions près qui ſont un peu haſardées, & dont le lecteur judicieux s'appercevra aiſément. Ce ſeroit une tâche auſſi faſtidieuſe qu'inutile que d'indiquer les ſujets de ces différens eſſais. Il vaut mieux faire connoître la maniere de l'auteur par quelques citations. Voici des réflexions ſur le genre épiſtolaire.

» Quand un écrivain s'eſt diſtingué par des » compoſitions travaillées avec art, & qu'il » nous a plu par des ouvrages écrits pour » être lus & pour ſoutenir l'épreuve du grand » jour, nous nous intéreſſons à tout ce qui » le concerne, & nous deſirons d'entrer dans » le ſecret de ſes idées telles que ſon eſprit les » a conçues & que ſa plume les a tracées, ſans » aucune vue de publicité, dans l'intimité & » la liberté d'une correſpondance privée & ami-

» cale. Le négligé fied aux beaux-efprits, com-
» me aux belles femmes. Le refpect qu'ils inf-
» pirent, quand ils fe montrent revêtus de
» toute leur dignité, l'emporte quelquefois fur
» le plaifir qu'ils procurent; mais nous nous
» fentons foulagés quand nous nous voyons
» admis à leur familiarité. Nous aimons à pé-
» nétrer derriere la fcene, & à obferver dans
» leur état naturel les acteurs qui fe font fait
» applaudir dans le coftume de leurs rôles.
» C'eft ce qui fait qu'on lit toujours avec
» avidité les lettres familieres des grands hom-
» mes.

» Les Grecs ne nous ont pas laiffé beau-
» coup de modeles du ftyle épiftolaire. Il n'y
» a pas de doute que Xénophon ait excellé
» dans ce genre, quoiqu'on ait été peu foi-
» gneux de recueillir ou de conferver la plus
» grande partie de fes lettres. Celles de So-
» crate, d'Antifthene, d'Ariftippe, de Xéno-
» phon, d'Æfchine & de Philon n'ont jamais
» été populaires. Celles que nous avons fous
» le nom d'Ariftænete fe fentent moins du goût
» attique que du goût oriental. Tout le luxe
» de la poéfie eft prodigué dans fes defcrip-
» tions ; mais il n'y a pas plus de pureté dans
» fa diction que de fimplicité dans fon ftyle.

» Les favans ont beaucoup lu les lettres de
» Phalaris; mais fi ce font des monumens cu-
» rieux du génie d'un tyran, ce ne font pas
» d'excellens modeles du genre épiftolaire. Elles
» font plus connues par la difpute violente
» qu'elles ont occafionnée entre Bentley &

» Boyle, que par leur propre mérite. Bentley dit avec son aigreur ordinaire dans quelque endroit de cette fameuse controverse, que Boyle a rendu pire par une mauvaise édition, un très-mauvais ouvrage.

» Cicéron, le modele des orateurs & des philosophes, n'est pas moins admirable dans le style épistolaire. Rival des Grecs ses modeles dans ses discours & dans ses traités philosophiques, il les surpassa dans ses lettres. Ce sont certainement les vraies productions, les plus pures effusions de son génie, & elles ont une grace qui leur est particuliere. Plusieurs de ses autres ouvrages sont des imitations données pour telles, mais faites avec cet art qui caractérise le génie dont le privilége est de s'approprier tout ce qu'il touche. Ses lettres n'ont pas été travaillées, elles sont nées du moment & de l'occasion, & elles plaisent par leur air de vérité, par leur naturel, par le sceau de l'auteur qui s'y trouve imprimé. Quels que soient les sujets dont elles traitent, affaires, plaisirs, politique, philosophie, amour conjugal, tendresse paternelle, elles ont toutes le même degré d'excellence & d'agrément. Cicéron les a écrites sans penser le moins du monde qu'on les mettroit un jour sous les yeux du public, & c'est à cette circonstance qu'elles doivent une grande partie de leur mérite, l'air de liberté qui y regne sans la moindre trace d'affectation. ..

» Il a été un tems où l'on préféroit les

» lettres de Pline à celles de Cicéron. Les pre-
» mieres, il faut en convenir, ont cet éclat
» que donne un poli artificiel, mais elles
» n'ont pas cette grace engageante, ce charme
» qui réside dans la beauté naturelle. Leur
» auteur les travailloit, & l'empreinte du tra-
» vail y est marquée. Ceux qui aiment l'art
» & le dernier fini dans les ouvrages, seront
» satisfaits de la lecture de Pline, mais ils re-
» gretteront, s'ils ont le goût des convenances,
» que cet art n'ait pas été appliqué à un genre
» de composition où il auroit été mieux placé.
» Il ne nous surprend ni ne nous choque dans
» un discours philosophique ou dans une ha-
» rangue en forme, mais il nous déplait dans
» une lettre où nous cherchons des effusions
» de cœur plutôt que des efforts d'esprit.

» Les essais moraux de Séneque ne méri-
» tent pas le titre de lettres que cet auteur
» leur a donnés. Ce ne sont guere que des
» lieux communs où l'on trouve de l'esprit &
» des tours ingénieux, mais où l'on ne trouve
» ni élégance ni grace. Ses défauts ont leur
» douceur, comme dit Quintilien, mais c'est
» une douceur qui rassasie & qui ne peut flat-
» ter qu'un goût malade.

» Quand le latin eut cessé d'être une langue
» vivante, on écrivit dans cette langue plusieurs
» excellens recueils de lettres. C'étoit la lan-
» gue universelle des savans. Les littérateurs
» des différentes nations dont les idiômes gros-
» siers n'offroient aucun dédommagement de la
» peine qu'on auroit pu prendre pour les cul-

» tiver, préférerent de se communiquer leurs
» pensées dans la pureté du dialecte de la cour
» d'Auguste, autant qu'ils purent y atteindre.
» Quelques-uns des plus anciens se ressentirent
» de la barbarie de leur siecle. Mais Pétrarque
» brille au milieu des tenebres du moyen âge.
» Un vrai génie, comme le sien, étoit sûr de
» répandre son éclat, malgré les obstacles qu'op-
» posoit à son développement la corruption gé-
» nérale du goût.

» Politien avoit des droits légitimes au titre
» d'homme de génie. Il y a dans sa poésie un
» feu & une vigueur, qui prouvent évidem-
» ment qu'il auroit pu parvenir à un plus haut
» degré de perfection, qu'une mort prématu-
» rée ne lui a pas permis d'atteindre. Ses let-
» tres sont élégantes, mais comme celles de
» Pline qu'il a imité, elles pechent par la re-
» cherche & l'affectation. La lecture en est
» cependant agréable, & le style en est d'une
» grande beauté.

» Erasme, dont le nom est si célebre dans
» les annales de la littérature, occupe à juste
» titre le premier rang parmi les écrivains mo-
» dernes, qui se sont distingués dans le genre
» épistolaire. Son style n'est pas exactement
» celui de Cicéron, quoiqu'il ait beaucoup de
» ses graces. Il a un style entiérement à lui,
» & qui est souvent au niveau de celui des
» auteurs classiques. Il ne portoit pas le scru-
» pule en matiere de goût jusqu'à rejetter un
» mot barbare ou gothique qui rendoit son
» idée avec précision. Mais il savoit en-

» châſſer ce mot dans ſa phraſe avec tant de » dextérité, qu'il y acquéroit de la grace & » de la dignité. Il n'y a point eu d'homme à » qui les ouvrages de Cicéron aient été plus » familiers ; aucun autre, lorſqu'il eut ſecoué » quelques préjugés de ſa jeuneſſe, n'eut un » ſentiment plus vif des beautés de cet au» teur, & ne ſut mieux les imiter. Mais il mé» priſoit la ſecte des Cicéroniens qui n'auroient » admis qu'en tremblant dans leur ſtyle une » particule qui ne ſe ſeroit pas trouvée dans » leur auteur favori..... Malgré tout ce qui » leur manque, quant à la pureté du langage, » ſes lettres ſont ſinguliérement agréables à » lire, on y trouve cette ſeve de génie que » la médiocrité laborieuſe ne peut faire paſſer » dans ſes froides imitations....

» J'omets un grand nombre d'auteurs dans » le genre épiſtolaire, qui ont eu peu de » mérite en propre, & qui n'ont dû leur ré» putation paſſagere qu'à une imitation ſervile » de Cicéron. Tel eſt Paul Manuce, qui paſ» ſoit, dit-on, un mois entier à écrire une » ſeule lettre. Vous voyez dans ſes lettres, » graces à cette attention ſcrupuleuſe, des phra» ſes élégantes & vraiment cicéroniennes, mais » vous y chercheriez vainement ces graces » naturelles qui naiſſent ſous une plume libre » & abandonnée au ſentiment qui la guide.

» Les François nos voiſins ont des écrivains » d'un grand mérite en ce genre. Leur génie » & leur langue ſont tout-à-fait propres pour » y exceller. Mais quelques-uns de leurs au-

» teurs les plus célebres, ont renoncé à ces
» avantages naturels, & par une profusion d'es-
» prit déplacée, ils ont étouffé les beautés qui
» tiennent au sentiment & à l'imagination.
» Balzac fatigue son lecteur par son emphase
» étudiée, & par les efforts qu'il fait continuel-
» lement pour être spirituel.

» Voiture est plein de belles pensées ex-
» primées avec une grande élégance. Le lan-
» gage du compliment dégoûte dans les autres
» écrivains, par la fadeur, l'air d'apprêt & le
» défaut de substance. Il a su lui donner de la
» grace & de la délicatesse. Mais quoique ce
» soit incontestablement un écrivain d'un grand
» mérite, Bouhours a critiqué justement ses
» pensées fausses. Voiture a, comme beaucoup
» d'autres, négligé les beautés naturelles pour
» courir après les ornemens factices.

» Les Anglois se sont exercés avec succès
» dans ce genre d'ouvrage aussi-bien que dans
» tous les autres genres de composition élé-
» gante. Le style de Swift, au jugement de
» plusieurs personnes, est le plus parfait de
» tous. Il réunit la pureté, l'aisance, l'expres-
» sion & la force. Les lettres de Pope sont
» écrites avec vivacité & délicatesse. On lit
» beaucoup celles de Shenstone; mais on peut
» douter qu'elles aient ce degré éminent de
» perfection, qui seul pourroit leur mériter un
» rang parmi les ouvrages classiques de notre
» pays.

» Le feu lord Chesterfield, quoique juste-
» ment décrié pour sa morale en qualité d'ins-

» tituteur, eſt admiré comme un écrivain d'une
» élégance rare. Perſonne n'a imité les Fran-
» çois plus fidélement & plus heureuſement
» dans tous les points. Il écrit comme eux avec
» clarté & vivacité ; il poſſede comme eux cette
» grace toujours ſûre de plaire qu'il recom-
» mande avec tant de chaleur. Il eſt lui-même
» une preuve de ce que la grace peut faire ;
» car avec tout ſon mérite, c'étoit certaine-
» ment un homme ſuperficiel, & cependant il
» s'eſt acquis une renommée que des écrivains
» plus ſolides n'ont pas toujours obtenue.

» On a beaucoup écrit ſur le ſtyle épiſto-
» laire ; comme ſi un ſeul & même ſtyle pou-
» voit convenir à la variété des ſujets qu'on
» traite dans les lettres. L'aiſance, il eſt vrai,
» doit être le caractere diſtinctif des lettres
» familieres qui roulent ſur les affaires ordi-
» naires de la vie, parce que c'eſt l'état où
» l'eſprit doit être en les écrivant. Mais dans
» ces lettres mêmes on peut avoir à traiter
» par accident des ſujets qui exigent plus d'é-
» lévation dans les termes, moins de familia-
» rité dans les tours. Si votre ſtyle ne s'éleve
» pas dans ces occaſions, vous n'écrivez pas
» naturellement ; car la nature nous apprend
» à exprimer dans un langage animé les émo-
» tions vives que nous reſſentons.

» L'amant paſſionné n'écrit pas naturelle-
» ment, s'il écrit avec la même aiſance que
» madame de Sévigné. L'inférieur qui s'adreſſe
» à ſon ſupérieur n'écrit pas naturellement,
» ſi ſon ſtyle eſt familier. Le ſuppliant n'écrit

» pas naturellement, s'il rejette les figures que
» lui inſpire le deſir d'être ſecouru. La con-
» verſation admet toute ſorte de ſtyle, à l'ex-
» ception du ſtyle poétique, & des lettres ſont-
» elles autre choſe qu'une converſation écrite ?
» La grande regle eſt de ſuivre la nature, &
» d'éviter l'affectation.

Cette regle eſt excellente, mais c'eſt une de ces regles générales qui s'appliquant à tous les genres de compoſition, ont beſoin d'explications & de modifications pour s'appliquer avec juſteſſe à chaque genre particulier ; car la nature exige des procédés différens dans des cas différens. Elle veut que celui qui fait un ouvrage à tête repoſée, ne néglige rien de ce qui peut concourir à le rendre parfait, & par conſéquent que ſon plan ſoit bien entendu, méthodique, aſſez vaſte pour remplir l'imagination, aſſez facile à ſaiſir pour ne pas fatiguer l'eſprit ; que ſes idées ſoient liées & enchaînées, qu'elles ſe ſuccedent naturellement, & que l'ordre n'en ſoit interverti que pour un plus grand effet ; que ſon ſtyle ſoit clair, pur, ſoutenu, élégant, animé & pittoreſque quand il le faut ; mais elle veut au contraire que toute recherche ſoit bannie de la converſation, dans laquelle on n'a d'autre but que de ſe faire entendre le plus promptement qu'il eſt poſſible, & qui n'étant aſſujettie à aucun plan régulier, n'étant jamais préparée, pouvant être interrompue à tout moment, changeant d'objet ſans ceſſe avec la même rapidité que les yeux & l'imagination dans le tourbillon des affaires,

ne doit être ni aussi méthodique dans la distribution des matieres, ni aussi soutenue dans le style, ni aussi correcte dans la diction, qu'un discours oratoire ou un traité philosophique, quoique les sujets puissent être les mêmes. Si le style épistolaire est celui de la bonne conversation, il est donc essentiellement différent de tous les autres styles, & quoique M. Knox semble dire le contraire, c'est ce qui résulte de ses propres principes. S'il a voulu dire simplement que comme la conversation ne consiste pas toujours à s'entretenir de riens agréables, & comme le ton en devient plus grave & plus animé, lorsqu'il s'agit de choses sérieuses ou intéressantes, le style épistolaire doit prendre de même la teinture des différens objets, il a dit une vérité reconnue de tout le monde, & la différence n'est plus que dans les mots, ce qui arrive souvent, & ce qu'il est toujours bon de faire remarquer, ne fût ce que pour apprendre aux gens qui disputent qu'il faut toujours commencer par s'entendre.

Un des morceaux les plus judicieux de ces mêlanges est un essai sur la simplicité du style dans la prose, dont nous extrairons quelques réflexions, qui pour n'être pas absolument neuves, n'en sont pas moins utiles, sur-tout dans ce siecle. D'ailleurs que dire maintenant en matiere de goût qui n'ait déja été dit ou indiqué par les grands maîtres des siecles passés ? Mais il y a des principes qu'on ne sauroit trop remettre sous les yeux des hommes, parce qu'ils sont toujours trop oubliés.

» Les mets qui flattent le plus la premiere » fois qu'on en goûte, sont ceux dont on » se lasse le plutôt; & le palais s'accommode » mieux du retour fréquent des saveurs qui » ne l'exercent que modérement, ou qui même » lui ont causé d'abord une sensation désagréa» ble. L'expérience nous prouve qu'il en est » de même des alimens de l'esprit, & que les » plus doux & les plus flatteurs ne sont pas » ceux qui nourrissent le mieux & qui plaisent » le plus long-tems. On peut être charmé à » la premiere vue de la profusion des orne» mens, & séduit par des graces déplacées; » mais leur effet ordinaire est de produire une » certaine satiété qui dégoûte d'une seconde » lecture.

» La manie de prodiguer les ornemens est » la marque d'un goût bizarre, d'un jugement » vicieux & d'un petit génie..... Il y a une » certaine marche, un certain cours d'idées » égal & réglé, qui tient toujours l'esprit » agréablement occupé, & le prépare insensi» blement à recevoir un plaisir durable; si les » mouvemens sont heurtés, si le ton est exalté » au-delà du naturel, le dégoût succede bien» tôt à ce plaisir.

».... La prose poétique ne paroît répondre » à aucune des idées que nous nous formons » de la beauté classique. Ce genre n'a point de » modeles chez les écrivains des bons siecles, » & les plus distingués d'entre les modernes, » l'ont rarement essayé. Il est vrai que Féné» lon y a réussi, mais il n'a fait qu'entremê-

» ler avec art ſur un fonds très-riche les fleurs
» qu'Homere & Virgile lui ont fournies. Le
» génie aſſiſté du ſavoir & nourri d'excellentes
» lectures peut donner de la grace à un ou-
» vrage composé ſur un plan qui n'eſt pas en-
» tiérement conforme aux loix rigoureuſes du
» goût.

» La Bible, l'Iliade & les ouvrages de Shakeſ-
» peare (*) ſont reconnus pour les livres les
» plus ſublimes qui ayent paru dans le monde.
» Ils ſont auſſi très-ſimples, & leur ſublimité
» affecte davantage le lecteur, parce que les
» efforts des auteurs pour y atteindre ne ba-
» lancent point l'attention qu'elle excite. Ceux
» qui ont lu Longin doivent ſe rappeller, que
» les exemples cités par ce grand maître ne
» ſont pas remarquables par l'éclat ou la pompe
» du ſtyle, & que la ſublimité de ces paſſa-
» ges provient de l'énergie de la penſée rele-
» vée modeſtement par la propriété de l'expreſ-
» ſion.

» Aucun auteur n'a été plus généralement
» approuvé que Xénophon. Cependant ce n'eſt
» pas l'éclat des penſées ni la majeſté du ſtyle
» qui diſtingue ſes écrits; on n'y trouve rien
» d'élevé, rien d'embelli par des figures; il ne
» court point après les ornemens ſuperflus. Son
» mérite eſt une élégance ſans affectation, & à
» laquelle l'affectation ne peut atteindre. Les
» graces ſemblent s'être réunies pour former

(*) C'eſt un Anglois qui parle.

» le

» le tissu de sa composition; & cependant il » n'attachera peut-être pas le lecteur ordinaire, parce que le ton aisé & naturel de » sa narration, ne cause aucune émotion violente. Des esprits plus délicats le lisent avec » délices ; & Cicéron rapporte du grand Scipion, que lorsqu'il avoit une fois ouvert » les ouvrages de Xénophon, il se faisoit violence pour fermer le livre. Son style, dit » le même Cicéron, aussi bon critique que grand » orateur, est plus doux que le miel, & il semble que les muses elles-mêmes aient parlé » par sa bouche....

» Cicéron, qui sentoit & apprécioit si bien » le mérite de cette simplicité de Xénophon, » n'est pas à l'abri du reproche de s'en être » écarté quelquefois. Il adopta la maniere asiatique dans quelques-unes de ses harangues, » qui sont plus verbeuses, plus diffuses, moins » dégagées d'affectation qu'elles ne devroient » l'être pour satisfaire la délicatesse d'un goût » vraiment attique. Mais c'est un genre de » présomption qui tient du sacrilege que d'attenter le moins du monde à la gloire si bien » méritée d'un homme qui, dans sa vie & dans » ses écrits, s'est élevé à la plus haute perfection » dont la nature humaine soit susceptible....

» La simplicité n'est pas en général le caractere distinctif des écrivains anglois... Mais » les ouvrages d'un Addisson & d'un Sterne, & » l'accueil qu'ils ont reçu chez nous, peuvent » venger la nation du reproche de manquer de » goût pour les beautés simples. On a beau-

» coup imité les anciens en Angleterre, & » par-tout où cela arrive, le goût ſimple doit » l'emporter quelquefois ſur le gothique. Il faut » donc eſpérer que la maniere allemande ne » prévaudra pas ſur la maniere attique.

» Ecrire d'une maniere ſimple & coulante eſt » une choſe qui paroît aiſée dans la théorie; » mais pour un petit nombre d'auteurs qui ont » heureuſement ſaiſi cette maniere dans la » pratique, combien ont donné dans les or- » nemens faux & ſuperflus! La plus grande » partie de nos écrivains paroît avoir pris la » corpulence pour la force, & avoir con- » fondu avec la maigreur, la fineſſe de la taille » dans un corps agile & ſain. Le goût des or- » nemens brillans eſt plus général que celui » de la beauté ſymmétrique & de l'élégance » des proportions; & beaucoup d'auteurs auſſi » peu judicieux que Néron, ne ſont pas con- » tens qu'ils n'aient gâté, en la dorant, la ſta- » tue de Lyſippe.

Ces eſſais, nous le répétons, ſont remplis d'excellentes réflexions, & la lecture en eſt très-propre à épurer le goût qui tend plus que jamais à ſe corrompre. Ce n'eſt pas que l'auteur ait toujours raiſon; mais on s'apperçoit aiſément quand il a tort, & ſes erreurs qui tiennent preſque toutes à une trop grande ſévérité, ne ſont pas de l'eſpece la plus dangereuſe.

(*Critical Review.*)

Jacob-Jonas Bjoernstahl, &c. *Lettres de M. Bjoernstahl*, &c. Ier. & IIe. vol.

SECOND EXTRAIT.

XV. LETTRE. *De Rome, le* 19 *mai* 1771.

» IL y avoit 23 vaiſſeaux de guerre dans le port de Toulon, lorſque les vents contraires nous forcerent d'y relâcher au commencement de décembre 1770. Quoique l'entrée de l'arſenal y ſoit ordinairement interdite aux étrangers, nous eûmes la faveur d'y être conduits par le comte de Sparre, chevalier de Malthe, garde de la marine, fils du général de Sparre qui demeure à Auxerre. Mais il eſt défendu d'en parler, & c'eſt un prétexte fort à propos pour moi de cacher mon ignorance des attirails de mer & de guerre. Le comte de Sparre nous introduiſit auſſi chez Ibrahim, envoyé de Tunis nouvellement débarqué, homme vénérable & poli à ſa maniere. Il nous préſenta d'excellent café. Son fils prit du ſucre en poudre avec ſes doigts, & nous en mit abondamment dans nos taſſes. Toute ſa ſuite, compoſée de 15 perſonnes, parloit arabe. Il marqua de la ſatisfaction de voir en moi un amateur de ſa langue. «

» Le vaiſſeau dans lequel nous nous étions embarqués pour l'Italie, y tranſportoit auſſi

des Arabes & des Malthois, qui causoient ensemble & s'entendoient bien, quoique l'arabe de Malthe ne soit pas aussi pur que celui d'Asie & d'Egypte. Cela nous fit remarquer l'erreur de quelques savans qui ont prétendu que la langue du peuple de Malthe n'est point l'arabe, mais l'ancienne langue punique ou carthaginoise. Voyez MAJUS, *in specimine linguæ punicæ in hodiernâ melitensium superstite* : & AGIUS, qui a publié un livre italien : *Della lingua punica presentemente usata da Maltesi, in Roma, 1750, in-8vo.* dans lequel on trouve une grammaire carthaginoise & un *Specimen lexici punici malthensis.* Agius a aussi donné une explication fort différente de celle de Bochart, de la scene de Plaute, où il fait parler Hannon de Carthage en sa langue. «

» Nous ne mîmes que quatre jours à aller de Toulon au port de Civita-Vecchia à 14 lieues de Rome. La marine du pape y consiste en deux grande frégates bien équipées, & 6 galeres manœuvrées par des malfaiteurs qui font un bruit effrayant avec leurs chaînes, comme à Marseille & à Toulon. Au lieu d'un jardin nous vîmes presque un désert & des physionomies mal saines. On prétend que le mauvais air est cause de la triste situation de ce pays : mais il y a bien de l'apparence qu'elle vient de la paresse extrême des habitans, & que s'ils devenoient aussi laborieux que les anciens Romains, il floriroit comme autrefois. La terre est grasse & ne démande que des bras. «

» Le nom Suédois est en possession d'une

grande confidération à Rome. Sans parler de faint Erich, & de Ste. Brigitte qui y a une èglife avec un cloître, la reine Chriftine y eft toujours la matiere des converfations. Un fuperbe maufolée dans l'églife même de St. Pierre y perpétue fa mémoire. La bibliotheque du Vatican eft enrichie des manufcrits en toutes langues qu'elle y a donnés, & qui y occupent une falle entiere. Par fon teftament, elle a laiffé une groffe fomme pour entretenir des muficiens qui célebrent la gloire de la fille unique du grand Guftave, tous les jours de l'année le matin, pendant fix mois au Capitole, & les fix autres mois au château St. Ange. On montre à la grande porte de fer du palais de Médicis, un enfoncement fait par un boulet de canon que la reine a tiré elle-même du château St. Ange. Le comte Bielke, inhumé dans la chapelle de Ste. Brigitte, eft en vénération: fa vie a été depuis peu publiée en italien. «

» Il y a à Rome des artiftes Suédois vivans qui font honneur à leur patrie, entre lefquels j'ai entendu vanter le jeune Sergel comme le plus fameux fculpteur de Rome, par des cardinaux & des princes affemblés chez le cardinal de Bernis. Son Faune en gips eft admiré de tous les connoiffeurs. M. Moreen, un autre fculpteur Suédois, jouit à Rome d'une penfion de nouveau converti, &c. «

XVI. Lettre. *Naples 21 juillet 1771.* En décrivant la campagne de Naples, on releve plufieurs fautes de la *Defcription de l'Italie*, de l'abbé Richard, qui, pag. 327 du IV vol. place

la montagne de Falerne à deux milles environ de Pouzzols, tandis que ce vignoble fameux est situé entre Capoue & Cayette ; qui, page 364, suppose que *le vent du nord* porta les cendres du Vésuve à Misene, où Pline étoit au tems de la ruine d'Herculanum l'an 79, tandis que l'observation de la moindre carte lui eût permis de voir que le Vésuve est précisément à l'orient de Misene, & que par conséquent, ç'a dû être un fort vent d'est. Si du cap Misene, il eût regardé seulement une fois l'étoile polaire, il l'eût vue sur Capoue. Surtout M. Bjoernstahl ne sauroit digérer ces paroles de M. l'abbé Richard, pag. 502 : *On dit que tout le reste de cette côte qui borde le golfe de Naples jusques vis-à-vis l'isle de Capri, où sont les villes de Massa, Sorrento, & Castello à Mare, sous lesquelles sont cachées les ruines des anciennes villes de Pompeïa & de Stabia, est également délicieux & d'une fertilité admirable ; mais l'usage n'est pas d'y aller.* Pompeïa sous Massa! &c. Où est la carte qui ne représente pas que ces deux villes sont à treize milles l'une de l'autre, & que Sorrento est à dix milles de Pompeïa? Il vient à peine un Anglois à Naples, qu'il ne visite aussi au moins Pompeïa : il y a peu d'années qu'on a publié en Angleterre la description de Pesti, avec les dessins de ses ruines célebres. Les Napolitains, ajoute M. Bjoernstahl, excusent la relation de M. Richard, en supposant que la compagnie, les plaisirs, la table & le jeu ne lui ont pas permis d'observer lui-même soigneusement, ou de bien vé-

rifier les obſervations des autres. Ceci eſt rapporté pour prévenir l'erreur qu'on pourroit adopter, en croyant toujours ce voyageur qui pourroit paroître trop digne de foi en ſa qualité de témoin oculaire, puiſqu'il a réellement paſſé quelque tems à Naples en 1762, &c. Strabon eſt plus exact ſur l'Italie que les nouveaux géographes, &c.

XVII. LETTRE. *Naples* 30 *juillet* 1771. M. l'abbé Richard aſſure encore dans ſa *Deſcription de l'Italie*, tom. IV, pag. 437, que *la plus grande partie des manuſcrits d'Herculanum étoient écrits ſur velin.* Ils ſont écrits ſur du papier d'Egypte.

Les interpretes des anciens commettent des fautes qui ne ſont pas moindres. Quand ils n'ont aucune connoiſſance des lieux ou des choſes qu'ils prétendent expliquer, ils ne font ſouvent que les obſcurcir. C'eſt ce qui a arrivé au jéſuite la Rue, ſur ces vers de Virgile, Georg. I. 472.

Vidimus undantem ruptis fornacibus Aetnam
Flammarumque globos, liquefactaque volvere ſaxa.

Comme il ne ſavoit ce que c'étoit que la lave, ou la pierre en fuſion des volcans, il a expliqué *liquefacta ſaxa* : par *ſaxa exeſa in pumices, commutata in cineres qui torrentium inſtar inde erumpunt.*

Pompeïa offre plus de facilités pour les fouilles qu'Herculanum ; parce que Pompeïa n'eſt point couverte de lave durcie, mais ſeulement

de cendres & de décombres. L'empereur y étant venu en 1769, a conseillé de poursuivre les excavations dans la grande rue : à quoi l'on occupe 35 ouvriers. Les peintures qu'on y découvre, démentent l'opinion que les anciens n'ont pas connu les couleurs aussi-bien que nous. Des paons & d'autres animaux peints à fresque sur des murailles, semblent respirer, & aussi frais que si les couleurs avoient été appliquées hier, malgré qu'elles aient plus de 1700 ans d'antiquité. Le rouge sur-tout est d'une beauté & d'une vivacité incroyable : c'est apparemment le minium des anciens. Les rues de Pompeïa sont pavées avec de la lave, & témoignent que le Vésuve en a répandu avant la grande éruption de 79. Car Pompeïa renversée par un tremblement de terre l'an 63, avoit été reconstruite telle qu'elle est, comme le prouve une inscription au museum de Portici; lorsqu'en 79, elle fut ensevelie sous les cendres dans le même tems qu'Herculanum & Stabia.

Le pere Paoli va mettre au jour une description de Pesti, avec 42 planches de figures, gravées aux dépens du comte Gazzola, par les meilleurs artistes : ouvrage qui doit beaucoup surpasser *The Ruins of Praestum*, par l'Anglois Thomas Major, 1768, in-fol. sur papier royal, & les ruines de Palmyre, de Balbec, d'Athenes, de Spalatro, & autres publiées par les Anglois. Le pere Paoli est connu par ses antiquités de Pouzzoli en latin & en françois, 1768; & par un livre italien, dédié au marquis de Tanucci, premier-ministre, sur le culte

rendu à certains animaux, par les Payens, & particuliérement aux chats par les Egyptiens, Naples, 1771, in-4to. &c.

XVIII. Lettre. *Naples* 10 *août* 1771. On lit ſur la porte de l'eſcalier, qui conduit aux divers appartemens du *Muſeum Herculanenſe*, ce diſtique expreſſif de la compoſition de Mazochi, mal-à-propos critiqué par Winkelmann :

Herculeæ exuvias urbis traxiſſe Veſevi ex
Faucibus una viden' regia vis potuit.

Les gardes ne permettent pas d'y rien tranſcrire ou deſſiner. Déja le plus nombreux recueil d'antiquités qu'il y ait ſur la terre, on eſpere qu'il recevra de nouveaux accroiſſemens. M. Bjoernſtahl y a vu du vermillon ou *fucus*, conſervé en petite quantité dans du cryſtal de roche. *La reine*, dit M. Richard, pag. 481, *a fait mêler parmi ces antiques, une boëte à rouge de cryſtal de roche, pour attraper les ſots qui ne manquent pas de s'écrier ſur la fraîcheur & la vivacité de ſa couleur.* Que croire d'une aſſertion ſi poſitive? Cependant l'intendant du muſeum, à qui M. Bjoernſtahl en a fait part, l'a traitée d'invention injurieuſe à la reine, & entiérement contraire à la vérité.

M. Bjoernſtahl n'eſt guere plus ſatisfait de l'exactitude du *Voyage d'un François en Italie, fait dans les années* 1765 & 66, qu'on ſait être de M. de la Lande, lequel, page 89 du vol. VII, ſuppoſe que le livre de M. Mazochi ſur les tables d'Héraclée, intitulé, *Tabulæ Heracleenſes*,

1754, in-fol. a pour objet les antiquités d'Herculanum. Ces tables de bronze plus anciennes de 300 ans, que la naissance de J. C. ont été trouvées en 1732, dans un champ voisin du lieu où fut jadis la ville d'Héraclée, près du golfe de Tarente, & leurs deux morceaux se trouvent réunis dans le museum de Portici.

Les IV premiers volumes des antiquités d'Herculanum, imprimés depuis 1757, ne coûtent ensemble à Naples qu'environ 9 sequins ou 9 ducats d'Hollande : prix qui n'est pas exorbitant, puisque l'édition de chaque volume revient au roi à 16000 ducats. Le marquis Tanucci, premier-ministre, savant en grec, préside à l'ouvrage. Il a été professeur à Pise, & peut-être est-il le premier professeur qui soit monté à un si haut rang, &c.

XIX. Lettre. *Naples 18 août 1771.* On ne savoit ce que c'étoit que les rouleaux découverts à Herculanum, les uns absolument noirs & brûlés, & d'autres de couleur de café. M. Mazochi les reconnut pour des livres. Mais comment les développer & les lire ! Il appella en 1754 à son secours un habile moine, le pere Antonio Piaggio, natif de Gênes, alors employé comme écrivain dans la bibliotheque du Vatican. Ses essais réussirent aussi-bien que ceux de son éleve l'abbé Merli. Le travail est lent, puisqu'ensemble ils n'ont encore pu venir à bout avec leurs machines de dérouler entiérement six petits volumes en 17 ans. Le P. Piaggio transcrit si exactement qu'on ne sauroit distinguer les caracteres originaux de

ceux qu'il a copiés ; il imite parfaitement l'impreſſion & l'écriture en toutes les langues. Il fait des cartes de géographie avec la plume qui ne different point de celles qui ſont gravées. Il deſſine ſur le champ un viſage d'un trait de plume ſans lever la main de deſſus le papier; il grave lui-même & peint auſſi : il a inventé de teindre avec des fleurs & des racines dont le ſoleil ni l'eau n'effacent point les couleurs ; il imprime pluſieurs couleurs en même tems avec le même cuivre ; il applique des lettres d'or auſſi belles que celles des ancien manuſcrits & de notre Ulphilas ; il colore le cryſtal de maniere qu'il reſſemble aux pierres précieuſes. Ses appointemens ſont de 30 ducats de Naples par mois, deux ducats & demi de Naples valant un ducat d'Hollande. L'abbé Merli n'en reçoit que neuf. M. Mazochi (*) n'étant plus en état de déchiffrer les manuſcrits, à cauſe de ſon grand âge, il a fait agréer du roi pour lui ſuccéder dans ce travail, M. le profeſſeur Ignarra, un des plus ſavans hommes de Naples, auteur du livre *de Palæſtrâ Neapolitanâ*, à Naples, 1770, in-4to. de 331 pag. Quand le roi d'Eſpagne regnoit à Naples, il ſe plaignoit, s'il ſe paſſoit une ſemaine ſans qu'on apportât quelque choſe de nouveau dans ſon muſeum; le roi d'aujourd'hui n'a pas autant de goût pour les antiquités : c'eſt pourquoi il ſe paſſe à préſent des mois & davantage ſans qu'on l'enri-

(*) Mort le 12 ſeptembre 1771, âgé de 87 ans.

chiffe d'aucun morceau précieux. Cependant il feroit facile d'employer les galériens oisifs aux fouilles. Ils font en grand nombre à Naples, parce qu'on y condamne rarement à mort.

XX. LETTRE. *Naples 3 feptembre 1771.* » Les livres & les auteurs Napolitains ont été peu connus jufqu'ici en Suede. Outre les œuvres de Mazochi & les antiquités d'Herculanum, j'ai vu une phyfique en 9 vol. in-8vo. du pere de la Torre, à préfent bibliothécaire du roi, qui a auffi compofé un livre italien, nouvellement traduit en françois, fur le Véfuve. M. Moccia a mis au jour des lettres latines, & un dictionnaire de quantités grecques ; M. Diodati une differtation *de chrifto græcè loquente ;* M. Martelli fa *Theca Calamaria*, & fon ouvrage des premiers habitans de Cumes ; Jean-Baptifte Vico un livre intitulé, *Principia fcientiæ novæ*, derniere édition, Naples, 1744 ; & un autre auparavant en 1720, *de univerfi juris uno principio & fine uno*, qu'on prétend avoir été imité de fort près par Montefquieu, dans l'*Efprit des loix ;* M. Carducci, *Deliciæ Tarentinæ* ; M. Pratilli des obfervations fur la voie Appienne ; M. Serao, médecin de la reine, fur la tarentule, l'hiftoire de l'incendie du Véfuve de 1737, & *opufculi de fifico argumento.* &c. «

» Le P. Fabricy, favant Dominicain, bibliothécaire de la Minerve, m'a demandé la permiffion de faire imprimer à Rome, à l'imprimerie de la Propagande, une longue lettre que je lui ai écrite en françois touchant le rare & peut-être unique manufcrit famaritain des livres

de Moïſe en trois langues, que j'avois examiné dans la bibliotheque du prince Barberini à Rome. Je n'ai pu la lui refuſer, ne fût-ce que pour la ſingularité de voir imprimer à Rome un ouvrage ſur la bible fait par un Luthérien. Cette lettre ſera inſérée dans ſes titres primitifs de la révélation ou conſidérations critiques ſur la pureté & l'intégrité du texte original des livres ſaints de l'ancien teſtament. « (*).

XXI. LETTRE. *4 ſeptembre 1771.* Un curieux de Portici a raſſemblé dans ſa maiſon un cabinet de toutes les eſpeces de laves du Véſuve tant opaques que tranſparentes. Il en compte de 655 ſortes, entre leſquelles certaines, ſuſceptibles de poli, imitent les rubis, les émeraudes, les ſaphirs; avec d'autres on fait des tabatieres, des tables: il vend de toutes ces laves à ceux qui deſirent d'en acheter. Le Véſuve eſt élevé de 1677 pieds françois au-deſſus du niveau de la mer, ſa bouche eſt évaſée comme une taſſe à thé. Quelquefois il eſt aſſez tranquille pour permettre d'approcher juſqu'au bord du goufre. M. Bjoernſtahl y eſt monté. Le pere de la Torre aſſure qu'il s'éteindra bientôt, comme d'autres anciens volcans. Ce ſavant bibliothécaire fait lui-même des microſcopes qui groſſiſſent prodigieuſement les objets. Par leur

(*) Imprimées depuis à Rome, en 1772, en 2 vol. in-8vo. Il s'accorde fort bien avec les ſentimens de Mrs. Haſſencamp & Tychſen ſur la bible de Kennicot, dont il releve pluſieurs fautes.

moyen il a découvert des objets imperceptibles avant lui. Il voit jufqu'à la tranfpiration des corps. Les particules de fang ne lui paroiffent point des globules, mais des anneaux. Dès 1763, il a publié à Naples fes premieres obfervations en italien, fous le titre, *Nuove offervazioni intorno la ftoria naturale del P. D.* Giovanni Maria della Torre, in-8vo. de 172 pages. digne d'être traduit en plufieurs langues. Ses neuf vol. d'*Elementa phyfica* font en latin. Il doit faire imprimer en plufieurs volumes un recueil de fes nouvelles découvertes.

XXII. LETTRE. Concerne la grotte du chien, & autres lieux d'où fortent des exhalaifons méphitiques.

XXIII. LETTRE. *Naples 18 feptembre 1771.* La ville de Naples peut avoir environ 400,000 habitans. Le climat y amollit & y porte à l'oifiveté. Il y a des avis importans pour l'amélioration de la ville & du royaume dans un livre qui a pour titre : *Naples, ce qu'il faut faire pour rendre ce royaume floriffant*, Amfterdam, 1769, dont il s'eft fait encore au moins une édition en 1771. Un Napolitain compare fa nation à des ferpents dont les têtes & les queues font venimeufes, tandis que le refte du corps eft bon & eftimé dans les apothicaireries. Les favans y font peu récompenfés. Le duc de Brunfwick voyageant en Italie, il y a quatre ou cinq ans, difoit avoir remarqué que pour s'avancer, à Berlin il falloit être foldat ; à Rome eccléfiaftique ou moine, & avocat à Naples. L'univerfité ne coûte au roi par an que

7300 ducats napolitains, qui ſont inégalement partagés, les uns en recevant juſqu'à 900 par an, & d'autres 130 ſeulement, qui ne valent que 560 livres de France. Naples a ſon école royale militaire, dont M. Caravelli, connu par ſes *Elementi di Mathematicâ*, Naples, in-8vo. de 6 vol. eſt un des principaux maîtres ; & une école particuliere pour les pages, qui y ont pour profeſſeur d'éloquence M. Moccia, ſavant dont on a pluſieurs ouvrages, mais encore plus célebre par la propriété ſinguliere de ſon corps de n'enfoncer dans l'eau que juſqu'à la tête, quoiqu'il ne ſache point nager.

Le P. Minaſi, Dominicain, a prouvé, contre l'opinion commune, que les araignées & même les tarentules ne ſont point venimeuſes ; il en mange, prétendant qu'elles adouciſſent le ſang ; il a inventé la maniere de fabriquer avec l'aloës européen, très-commun en Italie, du papier auſſi fin que le plus fin parchemin ; de la même plante il fait des tiſſus & des dentelles ; il a retrouvé l'art de la teinture en pourpre ; il a accompagné de ſes notes en italien une très-belle édition des *Deliciæ Tarentinæ*, de Tomaſſo Nicolo d'Aquina, avec la traduction en vers italiens de M. Carducci, Naples 1771, in-4to. de 552 pages. Le poëme de Polyphême aſſure à M. Campolongo, profeſſeur d'éloquence, un des premiers rangs entre les poëtes Napolitains. Il avoit publié un recueil de vers latins & italiens, à l'occaſion du mariage du roi de Naples, qui ont été défendus, parce que des perſonnes délicates ont craint

que les diminutifs multipliés dont il s'eſt ſouvent ſervi, ſuivant l'uſage des italiens, n'affoibliſſent le reſpect dû au nom auguſte de Bourbon. Mademoiſelle Ardinghelli, qui a écrit ſur la phyſique, & traduit des livres anglois en italien, eſt peut-être la ſeule femme ſavante de Naples.

La mort a enlevé depuis peu le prince de San-Severo. Ses découvertes & ſes ouvrages l'ont fait regretter de tout le monde ſavant. Il a inventé un procédé pour changer à peu de frais le marbre en pierre d'azur, avec ſes veines & ſes couleurs d'or, la même dureté, le même poids & les mêmes qualités, au point qu'il n'eſt pas poſſible même à un connoiſſeur de diſtinguer la pierre d'azur factice de la naturelle. Sa ſoie d'apocin ou aſclépias de Syrie qui croît abondamment dans le territoire de Naples, eſt capable d'habiller un homme complettement. On en peut faire des chapeaux, des empeignes, des tapiſſeries, & du papier reſſemblant à celui de la Chine. (*) Quand le roi d'Eſpagne alloit à la chaſſe en hiver, il portoit un ſur-tout d'un drap de l'invention du prince de San-Severo, impénétrable à la pluie,

(*) On lit dans le Dictionnaire de Bomare, au mot *Apocin*, que » depuis quelques années le ſieur la Rou» viere, bonnetier du roi, prétend en fabriquer des ve» lours, molletons & flanelles, ſupérieures à celles d'An» gleterre. « L'invention du prince eſt plus ancienne que la prétention du bonnetier.

quoique très-mince & très-léger, & qui ne s'imbiboit point d'eau, mais demeuroit toujours ſec. Sans ſel alkali ni pierre infernale, ni ſemblable ingrédient, il a deſſalé l'eau de la mer de maniere à en uſer comme d'autre eau, & à la conſerver plus long-tems pure. Il a imaginé un papier pour charger les canons & les fuſils, qui ne s'enflamme point, & ne donne point d'étincelles, mais ſe réduit immédiatement en charbon. Ses dernieres expériences furent en méchanique, l'eſſai d'un carroſſe à quatre roues allant ſur l'eau par l'effet d'une force inviſible. D'une piété égale à ſa ſcience, il a dépenſé un demi-million de ducats napolitains à l'embelliſſement de ſa chapelle domeſtique, qui doit en coûter encore cent mille. Le public lui doit entr'autres ouvrages, une eſpece de tactique ſous le titre de *Pratica piu agevole e piu utile di eſercizi militari per l'infanteria*, *ſcritta da* Raimondo di Sangri principe di San-Severo; à Naples, 1747, in-fol. de 180 pag. avec fig. réimprimé à Rome en 1760, auſſi in-fol. de 149 pages; des lettres à l'abbé Nollet, Naples, 1735, in-8vo. une *diſſertation ſur une lampe antique trouvée à Munich*, Naples, 1756, in-8vo. de 141 pages; enfin deux gros vol. in-4to. ſur les quipos ou les nœuds des Américains qui leur tenoient lieu d'écriture : ouvrage mal venu à Rome pour quelques opinions ſur les époques & les caracteres chinois.

Le duc de Noya eſt un autre ſeigneur ſavant dont on pleure auſſi la perte récente. Profeſſeur de mathématiques dans l'univerſité lorſ-

qu'il étoit jeune, il eſt devenu officier général. Il n'eſt pas rare de voir à Naples, des profeſſeurs & des lecteurs qui ſont comtes ou marquis; mais un duc dans cet emploi y étoit un phénomene peu commun. Il a laiſſé un bel ouvrage italien ſur les vaſes étruſques, dont il n'y avoit, quand il eſt mort, que 52 pages d'imprimées en grand in-fol. Son fils promet d'achever d'en continuer l'impreſſion. L'empereur, dans ſon voyage de Naples, dit au roi que des belles choſes qu'il avoit vues à Naples, il eût deſiré en poſſéder deux; par où il entendoit le prince San Severo & le duc de Noya.

XXIV. LETTRE. *Naples 21 ſeptembre 1771.* » La naiſſance avoit appellé Don Philippe, l'aîné des fils du roi d'Eſpagne, à la couronne des Deux-Siciles. Sa foibleſſe naturelle l'en a exclu. Son nom eſt même oublié dans la plupart des calendriers de l'Europe. Il rit toujours, paroît ſatisfait, & dans ſon état d'enfance, il eſt peut-être plus heureux que s'il étoit prince des Aſturies. Jamais il ne nuit à perſonne. La muſique lui plaît. Elle eſt à Naples ſur ſon trône. Le *Caſtrato* Caravelli y a gagné à chanter de quoi acheter un duché. A ſoixante ans ſa voix eſt encore merveilleuſement belle. Il ſe fait payer cher. Auſſi, doit-ce être une choſe peu commune de voir un duc chanter dans une égliſe pour de l'argent. «

» Le magnifique canal de 20 milles de longueur qui porte l'eau à Caſerte, en traverſant des montagnes & des rivieres, eſt un ouvrage digne des anciens Romains, qui faiſoient des

édifices, des chemins, & des livres pour l'éternité. Ce canal passe dans une vallée, sur un triple rang d'arcades élevées les unes au-dessus des autres. L'inscription latine de la composition de Mazochi, placée sur la plus basse & la plus grande des arcades, est tout-à-fait défigurée dans le *voyage* de M. de la Lande, vol. 7, pag. 233, où il y a des lignes omises, ce qui, avec les fautes d'impression, la rend inintelligible. M. Daniele, célebre éditeur des *Antonii Thylesii Consentini opera*, Naples, 1762, in-8vo., demeure à Caserte. Il est poëte, & a fait ces deux beaux vers latins, mis sous la premiere pierre des fondemens du château royal de Caserte :

Stet solium & soboles & res Borbania, donec
Hic redeat propriâ vi lapis ad superos.

» Rousseau conseilloit à un voyageur, d'aller dans les pays froids en hiver, & dans les pays chauds en été, parce que des deux côtés, on est bien préparé à recevoir son ennemi. En effet, l'hiver paroît à un Suédois plus rigoureux à Paris qu'à Upsal. Mais il n'est pas si facile sans l'avoir vu, de concevoir comment on peut se mettre aussi-bien à l'abri de la chaleur que du froid. Des toiles tendues obliquement dans les rues, forment à Naples des especes de tentes impénétrables à l'ardeur du soleil, & laissent seulement passer l'air & le jour. On a inventé des jalousies, des parasols, des breuvages rafraîchissans. A peine y a-t-il un men-

diant qui ne boive pas ſon vin à la glace. Quand on va faire viſite dans une maiſon, avant de ſe préſenter au maître, ſi l'on ſue, on paſſe dans une chambre pour y changer de linge. «

» Vous vous attendez que je n'oublirai pas » S. Janvier, patron de Naples. Nous avons plu» ſieurs fois aſſiſté à la cérémonie de la liqué» faction de ſon ſang, d'auſſi près qu'il étoit » poſſible, étant recommandés au cardinal & » au prince dépoſitaires de la clef de l'armoire » qui renferme la phiole célebre. Quand on l'en » a tirée, nous avons vu au fond une maſſe » dure & coagulée, qui un jour s'eſt fondue » & eſt devenue fluide en 16 minutes, & un » autre jour en 7 minutes. Il nous fut permis » de toucher la phiole, pour nous convaincre » de la merveille. Comment s'opere-t-elle ? Eſt» ce du ſang ? N'en eſt-ce pas ? Je ne le peux » dire avec certitude. Je n'y ai remarqué au» cune fraude, à moins qu'on ne donne ce » nom aux ſecouſſes & aux renverſemens réi» térés en la montrant au peuple. Je n'ai ja» mais vu prier avec tant de ferveur non-ſeu» lement par le vulgaire, mais par tous les aſſiſ» tans. Ce n'étoit que ſanglots dans toute l'é» gliſe. Ils ſe frappoient la poitrine, priant » Dieu de les recommander à S. Janvier. (*)

(*) M. Bjoernſtahl, faiſant profeſſion de luthéraniſme, a mal entendu, puiſqu'il n'y a point dans toute l'égliſe catholique de gens aſſez mal inſtruits pour tourner ainſi leurs prieres.

» Si le miracle tarde, ils déchirent leurs habits, s'arrachent les cheveux, se jettent à terre. Malheur à l'hérétique dont le peuple jugeroit la présence cause du retardement!

» Je me suis souvent étonné qu'il ne se commît pas plus de crimes dans une ville où la police est insensible, chacun vivant comme il lui plaît. Je n'y ai vu punir personne. Le jugement à mort est presque tombé en désuétude. Les malfaiteurs sont la plupart condamnés aux galeres, où ils sont traités avec humanité, & ils forment entr'eux une espece de société; ce qui rend leur sort si supportable, que plusieurs qui s'y sont accoutumés, ne l'échangeroient pas pour leur ancienne liberté. Il ne paroît pas qu'une plus grande sévérité, comme celle de la grêve de Paris, arrête mieux le meurtre & le vol. Le peuple de Naples a supporté patiemment la famine de 1767. Pendant sa durée, on envoyoit, comme de coutume, des gens porter de l'argent à une & deux heures de nuit, & acheter des sorbets, des limonades, sans qu'on ait appris qu'aucun ait été volé: un jeune homme peut en sûreté aller seul dans les ténebres. Si l'on fait bien ménager un Napolitain, on le trouvera bon & secourable. «

» Il importe que je vous prémunisse encore contre un article de la *description de l'Italie* de l'abbé Richard, qui y avance, pag. 130 du 4 vol. qu'il a vu dans la bibliotheque des Augustins de S. Jean de Carbonara, les précieux

manuscrits de Diofcoride, d'Eufebe, de Diodore de Sicile & de Polybe, tandis que ces manufcrits ont été tranfportés à Vienne par ordre de l'empereur Charles VI, avant 1730. L'abbé Richard fuppofe avoir vu dans la bibliotheque, ce qu'il n'a fait que copier dans l'*iter italicum* de Mabillon, & dans le *diarium* & la *bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon, qui ont voyagé & écrit dans le tems que ces manufcrits étoient encore réellement chez ces Auguftins de Naples. «

» La bibliotheque royale de Capo di Monte, conferve dix gros volumes in-fol. fur les antiquités grecques & romaines, écrits de la propre main de Pyrrhus Ligorius, favant architecte & peintre du pape Pie V. Les médailles, les ftatues, les habits, les monumens y font également deffinés de fa main habile. Tout le refte de l'œuvre, confiftant en 40 gros vol. in-fol. eft à Turin. Les 12 vol. qu'on en voit dans la bibliotheque du Vatican, font des copies que la reine Chriftine, qui en connoiffoit la valeur, avoit fait tirer pour l'imprimer. La bibliotheque royale de Capo di Monte a appartenu à la famille Farnefe. Le roi d'Efpagne, en montant fur le trône de Naples, l'y a fait tranfporter de Parme, où elle étoit, ainfi que le beau cabinet de la même famille, contenant une infinité de médailles, dont le jéfuite Pandrufi a commencé la defcription en dix vol. in-fol., intitulés : *I Cefari in oro raccolti nel Farnefe mufeo in Parma*, 1690. Le dixieme vol. imprimé en 1727, finit avec l'empereur Trajan, quoi-

que la ſuite des médailles des Céſars de cette fameuſe collection, aille depuis Jules-Céſar, juſqu'au grand Conſtantin. La deſcription n'a point été continuée. «

» Le prince de Tarſia a une riche bibliotheque qu'il tient ouverte pour le public, où l'or eſt prodigué dans toutes les décorations. Ses écuries n'étoient pas moins ſomptueuſes, chaque cheval ayant à ſon ratelier une grande glace, que le nouveau prince a fait ôter après la mort du prince ſon pere. La bibliotheque de S. Angelo ad Nilum, eſt compoſée d'environ 40000 vol. ſans compter les manuſcrits. La bibliotheque du Mont Olivet eſt précieuſe. Les plus anciens manuſcrits de celle des SS. Apôtres ont été portés à Vienne. La bibliotheque des Chartreux, eſt connue par ſon catalogue imprimé in-fol. en 1764, ſous le titre : *Bibliotheca regalis Carthuſianæ ſancti Martini catalogus*, l'unique catalogue que j'aie vu imprimé à Naples. On accuſe les jéſuites d'avoir brûlé les manuſcrits de leur bibliotheque. «

XXV. LETTRE. *Naples 23 ſeptembre* 1771. Elle regarde Nole & Capoue.

XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI. LETTRES. *De Rome* 18 *février* — 20 *avril* 1772. M. Pariſio, abbé du Mont-Caſſin, accorda aux Suédois dans ſon abbaye, une hoſpitalité dont ils ſe félicitent. Ils trouverent à Rome le baron de Duben, qui avoit été miniſtre de Suede à la cour de Pologne, les comtes Cromtedt freres, le chambellan de Geer, le lieutenant de Numers, & M. Ferber, naturaliſte, qui a depuis

mis au jour des lettres ſur l'Italie; perſonnages illuſtres qui aſſiégerent ſouvent le Capitole, & eurent du pape l'agréable audience dont on trouve la relation dans un des *Eſprits des Journaux* de 1778. --- Un étranger ne ſauroit conſulter de meilleur ouvrage ſur l'ancienne Rome, que la *Roma antica di Familiano Nardini*, en italien, imprimée à Rome in-4to. en 1665. Il a été réimprimé nouvellement en quatre volumes in-8vo., auxquels on a joint encore quatre autres vol. de *Roma moderna*. --- Le prélat Borgia, qui a ſuccédé à M. Mareſoſchi, devenu cardinal, dans la place de ſecrétaire de la Propagande, correſpond en cette qualité avec toute la terre. Il a dédié au pape, *Alphabetum Brahmmahnicum* ſur *Indoſtanicum univerſitatis Kaſi*, 1771, in-12. de l'imprimerie de la Propagande, & l'*Alphabetum Gradonico-Malabaricum ſive Samcrudonicum*. Ibid, 1772, in-12. On y imprime à préſent 12000 exemplaires d'un catéchiſme en malabar, qui doivent être envoyés & diſtribués gratuitement. (*) M. Bjoernſtahl annonçant ſon deſſein, de donner dans la ſuite un traité par-

(*) Le prélat Borgia & l'abbé Amaduzzi, ont encore publié en 1773, l'alphabet du Tangut ou du Tibet, avec une curieuſe préface ſur l'état civil & naturel, la religion & la langue du Tibet. Ils y défendent le livre du P. Georgi, ſur l'alphabet Tibétan, contre les *Recherches philoſophiques ſur les Américains*. L'alphabet Barman ou Boman, a été publié en 1776, in-8vo., avec deux ſavantes préfaces, l'une de M. Amaduzzi, l'autre de Don Carpani, miſſionnaire au Pégu.

ticulier

ticulier des bibliotheques de Rome ; il ne fait, pour ainſi dire, que nommer les plus fameuſes : celles du Vatican, de la Minerve, des Auguſtins, enrichie des livres & des manuſcrits du cardinal Paſſionei, de Barberin, de Corſini, de Conti, d'Altieri ; de la Sapience, de la Propagande, du college Romain, d'Ara-Cœli, de S. Pierre-aux-Liens, des Maronites, &c. Il n'oublie point de faire une mention honorable de M. Aſſemani, archevêque de Tyr, bibliothécaire du Vatican, mort en 1768, auteur de la *Bibliotheca Orientalis Vaticana*, 4 vol. in-fol.; des *Kalendaria eccleſiæ univerſæ notis & diſſertationibus illuſtrata*, 6 vol. in-4to.; de M. Aſſemani, archevêque d'Apamée, neveu du précédent, & ſon ſucceſſeur dans l'office de bibliothécaire, qui, après avoir fait les catalogues des bibliotheques de Médicis & de Chigi, travaille à celui de Rome, dont ont fait que les premiers volumes imprimés, ont été la proie d'un incendie ; de M. le profeſſeur Aſſemani, ſon couſin, qui s'occupoit d'un grand ouvrage ſur les égliſes caldéennes & neſtoriennes (*) ; de pluſieurs autres ſavans meſſieurs Aſſemani de la même famille ; du pere Audifredi, Dominicain, aſtronome, bibliothécaire de la Minerve ; du pere Georgi, Auguſtin, bibliothécaire de la *Bibliotheca Angelica* dans ſon couvent, le même

(*) C'eſt ſans doute le livre : *De Catholicis ſeu patriarchis Chaldeorum & Neſtorianorum commentarius hiſtorico-chronologicus*, Rome, 1775, in-4to.

qui eſt auteur de l'*Alphabetum Tibetanum*, à Rome, 1762, in-4to. &c. Il eſt obſervé qu'il n'y a point de jour, excepté les fêtes, qu'il n'y ait à Rome des bibliotheques ouvertes matin & ſoir à ceux qui s'y préſentent, & qu'en Suede, dans les lieux où il y a une bibliotheque publique, elle n'eſt ouverte que deux fois la ſemaine, pendant deux petites heures chaque fois, enſorte qu'un homme laborieux n'y peut étudier qu'environ quatre heures au plus par ſemaine : ce qui eſt inſuffiſant. --- » Avant de voyager en Italie, je condamnois tous les ordres monaſtiques comme nuiſibles. Mon commerce avec eux, m'a fait révoquer ce jugement. De qui tenons-nous tout ce que nous ſavons? Qui a tranſcrit, & nous a tranſmis les meilleurs auteurs, avant l'imprimerie? A quoi devons-nous attribuer le manque de documens pour l'hiſtoire ancienne de Suede? ſi ce n'eſt à la ſuppreſſion de la monaſticité dans ce royaume. Bien loin que la république des lettres, ait profité de l'extinction des jéſuites, à Naples, leurs meilleures bibliotheques ont été diſſipées & beaucoup de manuſcrits brûlés. « Aux ſavans moines qui ſéjournent à Rome, que nous avons rappellés, ont peut joindre le pere Mamachi, Dominicain, Grec, auteur des *Origines Chriſtianæ* (*); le pere Magnan, Mimime

(*) Et de deux vol. in-8vo. de lettres à Febronius, *de ratione regendæ chriſtianæ reipublicæ, deque legitimâ romani pontificis autoritate*. Romæ, 1776-1777.

François, dont on a plusieurs livres sur les médailles; le pere Jacquier, aussi Minime François, bien connu par sa *Philosophia Neutoniana*; & pour revenir aux membres de l'ordre supprimé, le pere Boscowich, astronome; le pere Zacharie, auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie*; le pere Cordara, qui a donné le 3me. vol. in-fol. de l'histoire de sa compagnie, & *Collegii Germanici & Hungarici historia*, 1770, in-4to.; le pere Lagomarsini, qui a confronté ensemble 300 manuscrits de Cicéron, dont il a extrait les variantes, &c. --- Ste. Brigitte n'a jamais été reine de Suede, & c'est à tort que l'abbé Richard lui donne cette qualité.

XXXII, XXXIII. LETTRES. *Florence 18 & 25 mai 1772.* De nombreuses bibliotheques y sont tous les jours ouvertes. M. Assemani, archevêque d'Apamée, aujourd'hui bibliothécaire du Vatican, ci-devant bibliothécaire de la bibliotheque de Médicis; M. Biscioni, son successeur, mort en 1757, & M. Bandini, chanoine de St. Laurent de Florence, à présent bibliothécaire, ont fait imprimer les catalogues des manuscrits de cette bibliotheque en toutes les langues anciennes. Après la mort de l'abbé Lami, M. Bandini, écrivain infatigable, a continué les *Novelle letterarie*, pendant les années 1769, 70, 71, 72. La bibliotheque de Magliabecchi, riche de 70000 vol. a pour bibliothécaire M. le médecin Targioni, qui a recueilli & publié cinq vol. in-8vo. de lettres des hommes illustres au célebre Antoine Magliabecchi, mort en 1614. Le catalogue de la *Bibliotheca*

Riccardiana, a été donné in-folio à Livourne en 1756, par l'abbé Lami. Le même M. Bandini est aussi bibliothécaire de la *Bibliotheca Maruccelliana.* Toutes ces bibliotheques & la bibliotheque des Bénédictins sont publiques. On distingue parmi les bibliotheques particulieres celle du commandeur Strozzi, ancien chevalier de Malthe, dont M. Manni est bibliothécaire. — Le grand-duc Pierre Léopold, protege plus les arts que n'avoit fait l'empereur son pere. Il a érigé une *Academia Georgophilorum*, & il emploie les talens de l'ex-jésuite Ximenès, au desséchement des marais de Toscane. L'archevêque de Florence, Monsignor Incontri, a beaucoup écrit sur les antiquités ecclésiastiques. Le précepteur du prince héréditaire, Monsignor Fabroni, est aussi un savant connu par un bel ouvrage en latin très-pur du style de Cornelius Nepos : ce sont ses *Vitæ italorum doctrinâ excellentium qui seculo XVIII floruerunt*, 3 *vol. in-8vo.* (*) Presque tous les manuscrits de Galilée sont en la possession du sénateur Nelli, qui lui a érigé un mausolée à ses dépens, & qui travaille à sa vie. Il conserve également les manuscrits de Toricelli, que la plupart des mathématiciens ont cru perdus. M. de la Lande en parle dans son *Voyage d'Italie*, sans savoir où ils sont. En lisant le second vol. de ces voyages de M. de la Lande, pag. 433, on

(*) Il y en a au moins 5 vol. à présent, le cinquieme ayant paru en 1775.

s'appercevra qu'il a coupé une dame en deux, mademoiselle Morelli, du nom de son pere, reçue dans l'académie des Arcades de Rome, sous celui de la bergere Corilla, suivant l'usage de cet académie de donner des noms pastoraux. M. de la Lande parlant des improvisateurs dit: parmi les femmes sont Magdeleine Morelli à Naples, & madame Corille à Florence. C'est la même. (*)

XXXIV. LETTRE. *Livourne 5 juin 1772.* » Quarante professeurs bien payés sont le fondement de l'université de Pise. Ils ont commencé en 1771 un journal à frais communs, *Gjornale de' litterati*, qui doit l'emporter sur tous les autres, si l'on en juge par le nombre & le savoir des auteurs. Les Russes se plaisent beaucoup à Pise. Nous y avons vu le baron Patkull, officier passé du service de France à celui de Russie, petit-neveu de l'infortuné Patkull; & le général Alexis Orlow, si modeste qu'il ne parle de ses succès que comme d'un heureux hasard. Comme il est sans façon, il supportoit impatiemment le cérémonial de Rome, où il a passé une partie du carnaval. Il sait l'allemand & l'italien, & n'aime point le françois. Nous avons appris que M. Ross, chapelain à Abo, s'est fait moine à Jerusalem,

(*) Grosley a commis une bévue contraire en ne faisant qu'un seul homme du P. Martini de Bologne, & du P. Valotti, grand musicien de Padoue, qu'il appelle *Martini Valotti.*

quoiqu'il eût une femme & des enfans à Abo. «

XXXV. LETTRE. *Florence 30 juin 1772.* » En revenant de Luques à Florence, nous » paſſâmes par San-Miniati, qui n'eut rien de » remarquable pour nous que d'y voir M. » Verney, ſavant Portugais, ci-devant ſecré- » taire d'ambaſſade de Portugal, à qui ſon » mérite a fait des jaloux ſi redoutables qu'il » a été obligé de chercher un aſyle en Toſ- » cane. Heureuſement que peu de Portugais » peuvent devenir la victime de leurs talens. » Sa diſgrace paſſe pour venir de l'envie de » l'ambaſſadeur Almada. «

XXXVI. LETTRE. *Bologne 10 juillet 1772.* M. Bjoernſtahl, qui avoit lu dans les *Analecta Ulphilana*, du chevalier Ihre, que la bibliotheque du monaſtere de St. Sauveur à Bologne, renfermoit des manuſcrits en langue gothique & lombarde, s'y rendit avec empreſſement; mais ayant parcouru le catalogue & même les manuſcrits, il n'en vit aucune trace : enſorte qu'il ſemble que ce ſoit une erreur de M. Ihre, qui aura pris pour gothiques des écritures eſclavones. Une mortification que M. Bjoernſtahl n'avoit point encore eſſuyée dans aucune bibliotheque, l'attendoit dans celle de l'inſtitut de Bologne. Il avoit beſoin de lire les *Aventures de Joſeph* de Pignotta, Cologne, 1725. L'avocat Montefani, bibliothécaire, qui n'eſt ni moine n'y prêtre, lui refuſa tout livre défendu. En vain M. Bjoernſtahl, repréſenta qu'étant hérétique les livres hérétiques ne le

pouvoient point pervertir. La recommandation du comte Marulli, miniſtre du grand-duc de Toſcane à Boulogne, fut auſſi inutile; on y oppoſa conſtamment l'ordre inviolable de ſa ſainteté. Le P. Martini, mineur conventuel, auteur de la *Storia della muſica*, en 2 vol. *in-4to.* à Bologne, 1757, 1770, poſſede une bibliotheque de 17000 vol. de tous les écrivains & auteurs de cet art. Il fait grand cas du *Dictionnaire de muſique* de Rouſſeau.

XXXVII, XXXVIII, XXXIX. LETTRES. *Veniſe 20 août — 20 octobre 1772.* Il y a une bibliotheque publique à l'univerſité de Ferrare. Calcagnini a ſon tombeau ſur la porte de la bibliotheque des Dominicains. Quoique bien des hommes s'enterrent en quelque ſorte tout vivans dans leurs livres, il eſt peut-être le ſeul qui ait demandé d'avoir après la mort ſa ſépulture entr'eux. (*) Il paroît à M. Bjoernſtahl que M. l'aſtronome de la Lande, n'a pas daigné bien regarder à ſes pieds, quand il a écrit, pag. 12, que les rues de Veniſe ſont pavées de marbre.

XL, XLI. LETTRES. *Verone 4 décembre 1772 & 20 janvier 1773.* L'univerſité de Padoue coûte par an 40000 ducats à la république de Veniſe, qui y entretient 52 profeſſeurs. Papadopoli, dans ſon *Hiſtoria gymnaſii Patavini*, in-

(*) M. Bjoernſtahl accuſe ici Moreri de dire que Calcagnini a été inhumé dans l'égliſe. Cependant ceux des Moreris que nous avons conſultés, ſont exempts de cette faute.

folio, 1726, tom. II, pag. 288, fait l'honneur à l'université de Padoue de dire que le roi Gustave y a étudié la littérature italienne, sous Bensuis, en 1611 & 1612. Viviani, dans la vie de Galilée, prétend aussi que dans le même tems Gustave a suivi les leçons de Galilée; & ce témoignage de Viviani est fortifié par Facciolati, dans ses *Fasta gymnasii Patavini.* Ces autorités n'ont pas empêché M. d'Alembert de révoquer en doute ce voyage de Gustave, dans ses *Mélanges de littérature* : mais M. d'Alembert confond Pavie avec Padoue. M. Bjoernstahl craint bien aussi que Gustave n'ait pas étudié à Padoue. L'évêque de Vicence a une bibliotheque de 40000 vol. & un jardin de 2000 plantes rares & précieuses. Son botaniste est le docteur Turra, époux d'Elisabeth Caminer, femme savante, & auteur du *Giornale litterato di Europa.*

XLII. LETTRE. *Milan 2 mars 1773.* On ne parle point de Milan sans célebrer le comte de Firmian. Ses livres remplissent sept vastes appartemens, dans un desquels il n'y en a que d'anglois qu'il aime extraordinairement. La *Suecia illustrata* du comte Dahlberg, l'*Uplandia* de Peringskjoeld, tous les ouvrages de Linné font partie de ses 40000 vol. Il a étudié dans sa jeunesse à Leyde, où il a appris à connoître le baron Lantingshausen. Il applaudit au dessein du comte Scheffer, de mettre au jour les lettres du comte d'Oxenstiern. (*) Ennemi de

(*) M. le bibliothécaire Gjoerwel en a beaucoup in-

la fainéantise, il a partagé les branches des sciences entre les divers monasteres des moines de son département, & les oblige de les cultiver. Les deux plus savantes femmes d'Italie résident à Milan. La premiere est la comtesse Clélie Borromée, née duchesse Grilla de Gênes, mere du cardinal Borromée, âgée de 90 à 100 ans, qui sait l'arabe & est un prodige de doctrine en tout genre. Elle prend depuis plusieurs années, à cause de ses insomnies, une si forte dose d'opium, qu'elle suffiroit pour mettre un cheval dans un sommeil perpétuel, mais comme Mitridate elle s'y est accoutumée. (*) Mlle. Agnesi est la seconde.

La princesse Béatrix, épouse de l'archiduc, parle au moins latin, allemand, françois & italien. L'archiduc a le même goût pour les muses. Il invita les Suédois à des bals particuliers, où le baron Rudbeck a eu plusieurs fois l'honneur de danser avec l'archiduchesse, & M. Bjoernstahl s'en est excusé. Faveurs inappréciables dans des cours dont ordinairement l'étiquette est rigoureuse.

XLIII, XLIV. LETTRES. *Pavie 22 avril; Genes 12 juin* 1773. L'impératrice a établi en 1771 une bibliotheque publique à Pavie. A Genes, M. Franzoni ouvre la sienne tous les

---

séré depuis 1773, jusqu'en 1778, dans son *journal* historique & politique en suédois.

(*) Elle est morte le 23 7bre. 1777, âgée de 93 ans.

jours depuis quatre heures du matin jusqu'à onze heures du soir & plus tard. Il y entretient quatre bibliothécaires & plusieurs domestiques, qui prennent leurs repas les uns après les autres. Elle n'est fermée ni les dimanches ni les fêtes, pas même les jours de Noël & de la Pentecôte, ni même la nuit, quand quelqu'un y veut demeurer. Des jeunes gens y étudient quelquefois jusqu'à minuit.

XLV, XLVI. LETTRES. *Turin 28 août l'une & l'autre.* M. Bjoernstahl assigne les places aux plus grands mathématiciens de l'Europe dans cet ordre; MM. Euler, de la Grange, d'Alembert, Daniel Bernoulli. Il signale sa gratitude envers la société supprimée depuis deux semaines, disant qu'il n'a point trouvé un corps d'hommes plus savans en tout genre, plus polis & plus officieux que ceux là en Italie; & il regarde comme un bonheur pour lui qu'ils n'aient pas été éteints plutôt, parce qu'il auroit trouvé fermées ou perdues bien des bibliothèques, où il a eu un facile accès. Enfin il ne sauroit trop louer l'ouvrage italien du pere ou abbé Arena, ci-devant jésuite Sicilien: *La natura e coltura de fiori*, à Palerme, 1771, 2 vol. in-4to., &c.

Au lieu de nous livrer en ce moment à quelque censure de ces 46 lettres, nous ne devons que déplorer avec tous les savans la mort du voyageur, aussi estimable par l'honnêteté de son caractere que par l'étendue de ses connoissances. Puisse ce coup fatal ne pas nous priver du reste de sa correspondance!

OBSERVATIONS sur la musique, & principalement sur la métaphysique de l'art.

Naturâ ducimur ad modos.
(Quint. inst. orat.)

A Paris, chez Pissot, pere & fils, libraires, quai des Augustins, 1779. *In-8vo.* 215 pages, & les préliminaires 20.

IL est devenu si dangereux d'avoir une opinion ou un goût sur la musique, que nous nous félicitons de n'avoir qu'à exposer sur cet art les idées d'autrui. C'est l'auteur même qui va toujours parler dans cet extrait; nous emploierons scrupuleusemet ses propres paroles, & nous ne ferons qu'ôter à ses idées, en les resserrant, le beau développement qu'elles ont dans son ouvrage. C'est l'inconvénient d'un extrait.

La musique est elle un art d'imitation? Son objet principal est-il d'imiter? Grande question dont la décision doit avoir une influence considérable sur tout l'ouvrage. Ecoutons l'auteur.

» Qu'est-ce que la musique? *L'art de faire succéder les sons l'un à l'autre, conformément à des mouvemens réglés, & suivant des regles d'intonation appréciables, qui rendent l'enchaînement de ces sons agréable à l'oreille.* Toute l'essence de la musique est renfermée dans ce seul mot *chant* ou *mélodie.* La musique doit chanter; ce n'est qu'en chantant qu'elle peut plaire; exiger d'elle

ce qu'elle ne peut faire en chantant, c'eſt lui donner des loix abſurdes ; & l'y aſtreindre, c'eſt la pervertir & la dénaturer.

La muſique par eſſence doit-elle imiter ? J'obſerve d'abord que le charme de cet art n'exiſte pas pour l'homme ſeulement. Les animaux y ſont ſenſibles. Cet inſtinct muſical eſt aſſez reconnu dans le chat & dans l'araignée. J'ai moi-même obſervé plus d'une fois ce fait concernant l'araignée ; c'eſt ſur-tout une muſique lente & harmonieuſe qui ſemble plaire à cet inſecte & l'attirer. J'ai vu auſſi de petits poiſſons nourris dans un vaſe, dont la partie ſupérieure étoit découverte, chercher le ſon du violon, monter à la ſurface de l'eau pour l'entendre, élever la tête, & reſter immobiles dans cette ſituation : ſi j'approchois d'eux, ſans toucher l'inſtrument, ils ſembloient effrayés, & plongeoient au fond du vaſe. L'inſtinct muſical eſt plus ſenſible encore dans l'enfant au maillot ; il goûte les ſons avant d'avoir encore aucune idée nette & diſtincte. Le chant d'une nourrice ſoulage ſes douleurs, calme ſon impatience, lui tranſmet une gaîté qu'atteſte ſon ſourire innocent.

Conſidérons la muſique chez les Sauvages. Priſe ainſi au berceau, elle doit conſerver tous les caracteres de ſon inſtitution naturelle & tous ſes titres originels qu'aucune convention n'a falſifiés. Voyons ſi dans cet état elle cherche à imiter.

Les fêtes des Sauvages ſont ou militaires ou funebres ; leurs chants ſont des chants de guerre

ou de mort; cependant ces chants n'ont aucun des caracteres dont notre imagination les juges susceptibles. La mélodie en est douce & gaie plutôt que terrible, & le chant de guerre ne differe pas du chant de mort. La même incohérence du chant & des paroles se fait sentir dans les chansons des Negres de nos colonies; que l'événement qu'ils chantent soit heureux ou funeste, l'air n'en a pas moins le même caractere. Les matelots, & en général tous les gens du peuple & de la campagne, mettent dans leur chant je ne sais quelle inflexion traînante qui lui donne un caractere de tristesse : mais ils sont gais au moment où ils chantent tristement. Ainsi la musique pour eux n'est pas un art qui imite, ni qui cherche même à imiter.

Le chant ne peut imiter que ce qui chante, & souvent son pouvoir ne s'étend pas même jusques-là. Le ramage des oiseaux ne sauroit jamais être bien rendu par notre musique, parce qu'elle est asservie aux loix, aux rapports de l'harmonie; & que les oiseaux, mélodistes incorrects, enchaînent leurs sons suivant un ordre que l'harmonie n'avoue pas. Plaisant art d'imitation que la musique, si elle rend les choses qui lui sont les plus analogues, de façon que la copie ne ressemble jamais au modele! Pourquoi la poésie, la peinture, la sculpture sont-elles tenues à nous donner des images fidelles, vraies, ressemblantes, des objets qu'elles imitent, tandis que la musique en est dispensée? N'est-ce pas parce que cet art est moins un art d'imitation que les autres? Le chalumeau des enfans, quoiqu'il

imite avec la plus grande perfection un effet en soi même agréable, (le gazouillement du rossignol) ne nous fait aucun plaisir : au contraire, une symphonie légere, qui n'a qu'une très-foible ressemblance avec ce gazouillement, mais dont le chant est mélodieux, flatte & réjouit notre oreille ; l'imitation a donc peu de part aux effets agréables de la musique, & le charme de la mélodie y fait presque tout.

Les animaux, nous l'avons dit, sont sensibles à la musique ; donc elle n'a pas besoin d'imiter pour plaire ; car l'imitation la plus parfaite n'est rien pour l'animal. On ne jouit de l'imitation qu'autant que l'on en conçoit la difficulté : or, cette conception surpasse l'intelligence des animaux.

L'enfant qui se plaît aux chants de sa nourrice, n'y cherche rien d'imitatif. Le sauvage, le negre, le matelot, l'homme du peuple, répetent les chansons naïves qui les amusent, sans en accorder même le caractere avec la disposition actuelle de leur ame.

Une main habile qui prélude sur la harpe ou sur le clavecin, attache les oreilles les plus savantes. L'imitation ne préside en rien à la formation d'un prélude qui ne fait que parcourir successivement divers accords.

La musique agit donc immédiatement sur nos sens ; ensuite l'esprit humain cherche dans les sons des rapports, des analogies avec divers objets ou divers effets de la nature ; la musique s'efforce de lui présenter ces rapports, ces analogies qui lui plaisent. Elle imite au-

tant qu'il eſt en elle, & par l'exprès commandement de l'eſprit, qui, jugeant de la foibleſſe des moyens que la muſique employe pour parvenir à l'imitation, ſe rend peu difficile ſur ce point. Les moindres analogies, les plus légers rapports lui ſuffiſent : il appelle cet art *imitateur*, lorſqu'à peine il imite.

L'imitation muſicale n'eſt ſenſiblement vraie, que lorſqu'elle a des chants pour objet. En muſique on imite avec vérité des fanfares guerrieres, des airs de chaſſe, des chants ruſtiques, &c Il ne s'agit alors que de donner à une mélodie le caractere d'une autre mélodie.

S'agit-il de peindre un ruiſſeau ? Le balancement foible & continué de deux notes voiſines l'une de l'autre, fait onduler le chant à-peu-près comme l'eau qui s'écoule. L'intention de peindre un ruiſſeau rapproche donc néceſſairement tous les muſiciens qui l'auront, d'une forme mélodique déja connue & preſque uſée. L'oreille perd à cette peinture preſque tout ce que l'eſprit y gagne.

Veut-on imiter le gazouillement des oiſeaux ? Dans ce cas le muſicien fait ſoutenir à la voix & aux inſtrumens de longues cadences ; il y mêle des roulades. Cette imitation a le double inconvénient d'être, d'une part, très-imparfaite ; de l'autre, d'aſſujettir auſſi le muſicien à des formes ſouvent employées.

Je ſuppoſe un compoſiteur habile, néceſſité par les paroles à peindre l'onde qui murmure & l'oiſeau qui gazouille : oſeroit-on le blâmer s'il raiſonnoit ainſi ? » Mon art ne peut ren-

» dre avec vérité les effets que mon poëte en
» attend : en m'efforçant d'y atteindre, je cours
» risque de ressembler à tous ceux qui ont es-
» sayé le même tableau. La peinture des eaux,
» des fleurs, des zéphirs, de la verdure, n'est
» jugée si lyrique, que parce que la vue d'un
» site riant & champêtre produit sur nos sens
» une impression douce, & dispose notre ame
» à un calme heureux : si donc, m'abstenant
» d'imiter ce que je ne puis rendre, j'imagi-
» nois seulement une mélodie suave & tran-
» quille, telle qu'on desireroit l'entendre lors-
» qu'on repose sous un ombrage frais, à la
» vue des campagnes les plus belles, manque-
» rois-je à mon poëte & à mon art ? «

S'agit-il d'imiter une tempête ? Au lieu de tant d'efforts infructueux pour peindre avec vérité ce qu'on ne sauroit peindre, que l'artiste imite d'une façon plus vague, & par le bruit, le fracas de la tempête. Que les tambours, les timbales renforcent la symphonie, & en augmentent le tumulte.

Il est un effet dans la nature que la musique rend avec assez de vérité ; c'est le mugissement des vagues en courroux. Beaucoup de basses jouant à l'unisson, & faisant rouler la mélodie comme des flots qui s'élevent & retombent, forment un bruit semblable à celui de la mer agitée.

Parlons d'une autre imitation, de celle qui peint à l'un de nos sens ce qui est soumis à un autre sens, comme lorsque le son imite la lumiere. Dites au musicien de peindre la lu-

miere priſe abſtractivement, il confeſſera l'impuiſſance de ſon art : dites-lui de peindre le lever du jour, il ſentira que le contraſte des ſons clairs & perçans, mis en oppoſition avec des ſons ſourds & voilés, peut reſſembler au contraſte de la lumiere & des ténebres : mais qu'aura-t-il peint en effet ? un contraſte quelconque. Le muſicien qui produit de tels tableaux, ne fait rien s'il ne les produit pas avec des chants heureux. Peindre n'eſt que le ſecond de ſes devoirs ; chanter eſt le premier.

Comment la muſique peint-elle ce qui frappe les yeux, tandis que la peinture n'eſſaye pas même de rendre ce qui eſt du reſſort de l'ouïe ? La peinture eſt tenue par eſſence à imiter; ſi elle n'imite pas, elle n'eſt plus rien. La muſique, au contraire, plaît ſans imitation par les ſenſations qu'elle procure. La peinture n'imite que ce qui lui eſt propre, parce qu'elle doit imiter rigoureuſement; la muſique peut peindre preſque tout, parce qu'elle peint tout d'une maniere imparfaite.

Si le but direct de la muſique étoit d'imiter, tout muſicien qui tendroit à l'imitation, feroit tendre l'art à ſa fin naturelle; mais l'imitation n'étant que l'acceſſoire de l'art, il eſt à craindre qu'en s'en occupant trop, on ne néglige ce qui étoit de néceſſité premiere. Nous avons vu combien la peinture de divers effets naturels borne & contraint les procédés de la mélodie. Hors du théatre, où d'autres arts complettent l'imitation, où l'intérêt de la ſituation en complette l'effet, on ne ſoutiendroit pas long-tems

ces tableaux informes, qui ne peignent rien avec tant de vérité, que les efforts de la mélodie pour exprimer ce qu'elle ne peut rendre.

Le chant n'eſt pas, comme on le croit aſſez généralement, une imitation de la parole, & il l'a même devancée. Les procédés de l'un & de l'autre different entiérement. Le chant n'admet que des intervalles appréciables à l'oreille & au calcul. Les intervalles de la parole ne peuvent ni s'apprécier ni ſe calculer; tous les procédés du chant s'éloignent de ceux de la parole, & ſouvent les contrediſent.

L'expreſſion du chant ne conſiſte pas non plus dans l'imitation du cri inarticulé des paſſions : le *Stabat* paſſe communément pour porter une expreſſion de douleur ; on n'y trouve pas un cri imitatif. Pluſieurs de nos paſſions n'ont point de cri qui leur ſoit propre; la muſique cependant les exprime. Les inſtrumens, incapables de rendre les cris de la voix humaine, n'en ſont pas moins les interpretes éloquens de l'énergie & de l'expreſſion de la muſique : *Naturâ ducimur ad modos.* Mais comment la muſique, ſans imiter la parole ni les cris, exprime-t-elle les paſſions ? Elle aſſimile autant qu'elle peut, à nos divers ſentimens, les ſenſations diverſes qu'elle produit. Si vous aſſerviſſez le chant à l'imitation de la parole; ſi vous le faites dépendre du caractere de la langue & des inflexions proſodiques, vous créez deux arts au lieu d'un. Le vocal aura ſes principes, ſes procédés; & l'inſtru-

mental aura les ſiens. La muſique, qui eſt une pour tous les peuples de la terre, lorſqu'ils y emploient la voie des inſtrumens, ſera tout-à-fait différente en conſéquence des divers idiômes. Reconnoiſſons un principe plus vrai. La muſique n'eſt que du chant; le chant differe de la parole, il a ſes procédés à part, & qui ne dépendent pas de la prononciation des mots; dès-lors l'inſtrumental chante, comme le vocal; la muſique de concert comme celle de danſe; celle de théatre comme celle d'égliſe; celle d'Europe comme celle d'Aſie. L'art devient un dans toutes ſes parties.

Chez les anciens, la muſique & la danſe avoient une ſignification beaucoup plus étendue que chez nous. La muſique embraſſoit dans ſon domaine, non-ſeulement la danſe elle-même, mais la poéſie, la déclamation & la récitation. La danſe étoit l'art du geſte & de la pantomime; la danſe paroît ſe dévouer à l'imitation; cependant, dit l'auteur, je ne ſaurois penſer que l'imitation ſoit de l'eſſence de cet art. La danſe, proprement dite, eſt l'*art de former avec grace & meſure tous les mouvemens que la muſique commande.* C'eſt le rhythme muſical rendu ſenſible aux yeux dans toutes ſes diviſions & ſubdiviſions. On a très-bien dit des bons danſeurs, qu'*ils écrivent l'air qu'ils danſent.* La muſique ſe paſſe plus aiſément de paroles que de geſtes & de mouvemens. Sa premiere & ſa plus ſoudaine impreſſion ſur nous, eſt d'agiter notre corps & nos membres, ſi ce n'eſt par les mouvemens violens de la

danse, du moins par les ondulations de la mesure & les agitations du rhythme. La musique & la danse s'entendent à merveille; elles disent la même chose, l'une à l'oreille & l'autre aux yeux; mais toutes deux ne disent à l'esprit rien de positif. Leur effet est une sensation, & par conséquent a quelque chose de vague; c'est aussi la raison pour laquelle on juge mieux des arts par instinct que par raisonnement.

Non-seulement la musique est une langue naturelle, entiérement distinguée de la parole, c'est encore une langue universelle; la mélodie résultant de rapports vrais & naturels entre les sons, elle est nécessairement (à de petites différences près) par-tout la même. Il ne dépend pas plus de l'homme de se faire une mélodie de convention, & qui differe essentiellement de la mélodie connue, qu'il n'est en son pouvoir de faire que deux & deux fassent six. Le systême des sons est le même dans toute la terre.

Mais comment cette langue universelle ne sert-elle pas aux hommes pour communiquer entr'eux, & pour traiter de leurs besoins les plus essentiels? C'est parce que les sons modulés n'ont point de signification précise; leur effet n'est qu'une sensation; leur objet n'est qu'un plaisir.

Puisque l'effet naturel de la musique est le plaisir, concluons que ce qui nous en cause est ce qu'elle doit exprimer le mieux : au contraire, tout ce qui gêne l'ame, tout ce qui la

fait souffrir & la rend malheureuse, la musique, enfant du plaisir, interprete du bonheur, ne peut le rendre qu'avec imperfection. Dans quelles circonstances l'homme recourt-il machinalement & par instinct, à ce langage du chant, dont il possede la faculté naturelle? C'est lorsqu'il est dans un état de calme, de bonheur, ou du moins dans une agitation si douce que cet état a de quoi plaire. Prenez un homme dans le mal-aise d'une santé languissante; prenez un ambitieux déchu de ses honneurs, un joueur dépouillé de ses trésors: proposez-leur de chanter, ils vous répondront comme le joueur de Regnard : *que je chante, bourreau!* Tout le monde connoît la fable du savetier & du financier, elle reçoit ici une application très-juste.

La musique a quatre principaux caracteres, dont voici l'usage naturel & l'emploi imitatif: (imitatif dans le sens qu'on a déja dit, c'est-à-dire, dans un sens vague & indéterminé.)

1°. Musique tendre. Son emploi naturel est propre à toutes les situations d'attendrissement, & son emploi imitatif aussi. La même musique exprime également bien tous les genres de tendresse, mais sans pouvoir les distinguer par des nuances précises. Ce premier caractere de la musique comprend dans sa latitude la tristesse affectueuse, qui devient une nuance de la tendresse.

La douleur de l'amour peut être si excessive, qu'elle n'ait plus rien du tout d'agréable pour l'ame qui la ressent; alors elle n'appar-

tient plus à la musique tendre. Rancé cherchant sa maîtresse, & trouvant son cadavre défiguré, n'eut ni le desir, ni le pouvoir de chanter. *Les grandes douleurs se taisent*, a dit Séneque; ce mot est encore plus applicable au chant qu'à la parole.

Si l'on opposoit à l'auteur les regrets de Télaïre au tombeau de Castor, il répondroit vraisemblablement que le malheur de Télaïre est, plus que celui de Rancé, dans l'ordre commun des malheurs de l'amour; or il établit pour principe que l'amour, même malheureux, conserve je ne sais quoi qui plaît à l'ame en l'affligeant. Le plaisir de ses douleurs, dit-il, est comme le nœud de convenance qui l'unit à la musique.

2°. Musique gracieuse. Elle differe de la premiere par un mouvement un peu plus animé; elle est applicable au calme de l'ame, & par extension à des sentimens mitigés; elle convient aux chansons, à la galanterie.

3°. Musique gaie; dans la réalité comme dans la fiction, tenant principalement à des situations gaies.

4°. Musique forte, vive & bruyante. C'est à l'aide de cette musique, qui n'est rien d'une maniere décidée, qu'on exprime tout; c'est avec un mouvement précipité, une mélodie tumultueuse que vous ferez parler jusqu'au désespoir d'un malheureux; cette musique n'est compatible dans la réalité avec aucun état de l'ame; au théatre, elle s'applique à toutes les situations qui comportent du trouble.

La muſique étant une langue, a ſon ſtyle, qu'on peut conſidérer de deux manieres: quant à la compoſition, & quant à l'exécution. Quant à la compoſition, la muſique, comme toute autre langue, a ſes caracteres élémentaires, les ſons; elle a ſes phraſes qui commencent, ſe ſuſpendent & ſe terminent. Ce n'eſt pas ſeulement la néceſſité de ménager à la voix des inſtans de repos, qui fait imaginer ces ſuſpenſions & ces terminaiſons de la phraſe muſicale; la nature de l'art les indique. Après telle ſuite de ſons modulés, l'oreille attend quelque choſe; après telle autre, elle n'attend plus rien. Le mérite du ſtyle, en muſique comme en éloquence, conſiſte à bien diſtribuer ſes penſées, à les rendre amies & dépendantes l'une de l'autre, à ſavoir à propos les reſſerrer & les étendre. En un mot, le ſtyle en compoſition eſt le tour mélodique, la façon de faire chanter les ſons. Quant à l'exécution, les ſons de la muſique étant nuls par eux-mêmes & ſans ſignification, ils n'en acquierent que par les inflexions qu'on leur donne, par le contraſte qu'on y met; c'eſt en modifiant de cent mille manieres les élémens de la langue muſicale, qu'on leur donne la forme & l'exiſtence. Le ſtyle de l'exécutant eſt l'artiſan de ces modifications créatrices; il oppoſe à chaque inſtant le *fort* au *doux*, les vibrations molles aux vibrations ſerrées, les coulés aux détachés; la muſique accentue à ſa maniere, c'eſt-à-dire, *mélodiquement*; elle rhytmiſe des ſons qui manquent de toute expreſſion, & par cette opéra-

tion elle leur en communique une. Le compositeur & l'exécutant réunissent pour un même effet toute la magie de leur style. L'un, comme Pygmalion, modele la statue; l'autre, comme l'Amour, la touche & la fait parler.

Est-il vrai, comme on le croit, ou du moins comme on le dit assez communément, qu'il y ait beaucoup d'arbitraire dans la musique, dans cette langue de tous les tems, de tous les lieux, de tous les êtres? Le chant, l'air qui réussira à Moscou, à Naples, à Londres, à Paris; celui qui fera sourire ou sauter joyeusement le manœuvre & l'homme de cour, le negre & le paysan de nos campagnes, ne peut pas avoir un charme arbitraire: certainement son efficacité est toute naturelle. Qu'est-ce qui fait donc juger arbitraire le mérite de la musique? C'est qu'on ne sauroit le définir; c'est que l'effet est une sensation.

Jusqu'à quel point les arts sont-ils faits pour la multitude, jusqu'à quel point peut-elle en juger sainement? Question délicate, à laquelle l'auteur répond en substance, du moins pour ce qui concerne la musique, que le public recevant de l'expérience une instruction lente, se traîne en quelque sorte à la suite de l'art, en suit de loin les progrès, & arrive à l'une de ses époques, lorsqu'une autre commence. Le public est donc rarement en état d'apprécier tout d'un coup les innovations que l'art éprouve. Il faut qu'il essaie son goût & ses connoissances sur les nouvelles productions qu'on lui présente. Il se fait d'abord l'écolier de

de l'homme de génie qui l'étonne (écolier qui injurie ſon maître) & lorſqu'il a bien étudié ſa doctrine, il la juge. Souvent trompé dans ſes premieres impreſſions, il n'en reçoit à la longue de plus vraies, que parce qu'à la longue l'avis des connoiſſeurs influe ſur ſes opinions. Une vérité de goût s'établit comme une vérité philoſophique, par le témoignage des gens éclairés. L'abbé du Bos avoit été plus favorable à la multitude. On peut comparer les deux opinions & les peſer.

Au reſte, notre auteur répete que les plus beaux airs des opéras comiques & férieux ſont livrés au peuple qui les adopte & s'en empare avec plaiſir. Un beau chant eſt fait pour toutes les oreilles; c'eſt une vérité univerſelle, & qui paſſe en proverbe. Obſervons que tous les morceaux de muſique qui ont ce mérite populaire, ſont gais ou gracieux.

Il n'a été queſtion juſqu'ici que de la mélodie; pour completter l'idée de la muſique, il faut à la mélodie joindre l'harmonie.

C'eſt certainement un phénomene digne d'obſervation, que la co-exiſtence de pluſieurs ſons que l'oreille diſtingue tous, & dont l'impreſſion ſimultanée ne produit qu'une ſenſation nette & diſtincte : de tous nos ſens, l'ouïe eſt le ſeul ſuſceptible d'une telle ſenſation, compoſée & ſimple tout à-la-fois, & la muſique a ſeule le droit de nous la faire éprouver. Que différens bruits parviennent enſemble à l'oreille, ils ſe détruiſent réciproquement ; que pluſieurs perſonnes parlent à-la-fois, aucune ne

ſe fait entendre ; mais que pluſieurs voix chantent en même-tems des parties harmoniquement diſtribuées, l'oreille, en les diſtinguant toutes, reçoit l'impreſſion de ces voix réunies, comme elle recevroit l'impreſſion d'une ſeule voix. Dans ce mêlange de ſons afiliés par l'harmonie, la mélodie ſe montre claire & diſtincte : elle eſt le réſultat de tout ce que l'oreille entend. Ainſi l'harmonie exiſte implicitement dans la mélodie, la mélodie exiſte implicitement dans l'harmonie. On ne peut dire laquelle des deux engendre l'autre ; elles s'engendrent réciproquement ; & dans le ſens implicite, elles ne peuvent ſubſiſter l'une ſans l'autre. Mais l'harmonie eſt tributaire & ſujette de la mélodie ; elle ne doit rien oſer que de l'aveu de celle qui lui commande.

Tel eſt le précis exact de vingt-deux chapitres dont cet ouvrage eſt composé : nous n'avons pu préſenter que le réſultat de chacun de ces chapitres ; ce qui nous a paru le plus important a été de faire connoître les idées de l'auteur. Quant à ſa maniere, on ne peut l'entrevoir que très-foiblement dans cet extrait, quoique formé preſque par-tout des propres termes de l'ouvrage ; mais nous n'en avons pris que ce qui exprime la ſubſtance des idées principales ; nous n'avons pu faire connoître les idées acceſſoires qui en font le développement, les comparaiſons, les exemples qui les éclairciſſent ; les mouvemens d'éloquence qui les animent ; les rapprochemens, le parallele des différens arts ; enfin, tous les agrémens de détail

qui répandent dans tout l'ouvrage la variété & la vie; l'auteur parle à l'imagination aussi-bien qu'à la raison, & ce n'est pas sans droit qu'il cite pour ses modeles, chez les Grecs, Longin & Denis d'Halicarnasse; chez les Latins, Cicéron & Quintilien.

Un grand mérite encore de cet ouvrage, c'est qu'il est par-tout à la portée de ceux mêmes qui n'ont aucune connoissance de la musique; enfin, c'est un titre distingué que l'auteur ajoute encore à tous ses titres littéraires.

Cet ouvrage doit avoir une seconde partie: & la premiere, quoiqu'elle forme un tout complet, la fait certainement desirer.

(*Journal des Savans.*)

COSME DE MÉDICIS, *grand-duc de Toscane, ou la nature outragée & vengée par le crime, poëme. Par M.* MÉRO. A Paris, chez Gueffier, imprimeur-libraire, au bas de la rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Saint-Severin, à la Liberté; & Moutard, libraire de madame la Dauphine, rue du Hurepoix, à S. Ambroise. Avec approbation & permission. Petit *in-8vo.* 112 pag. & les préliminaires 16.

COsme, fils de Jean de Médicis, & aïeul de Marie de Médicis, fut un prince distingué par la politique & par l'amour des lettres. Son regne

fut long & illuftre ; il eût pu paffer pour heureux, fans la terrible & funefte aventure de deux de fes fils, » Jean, l'aîné de ces deux » princes, étoit d'un caractere doux & bien- » faifant ; Garcias, le cadet, avoit l'ame bar- » bare ; les vertus de fon frere exciterent fa ja- » loufie. Un jour qu'ils étoient enfemble à la » chaffe, ils fe trouverent par hafard féparés » de leurs gens ; Garcias ne laiffa pas échap- » per l'occafion d'affouvir fa rage ; il s'élança » fur Jean, le tua d'un coup de poignard, & » rejoignit ceux de fa fuite, fans paroître ému » de fon forfait.

» On trouva le cadavre fanglant ; le meur- » trier diffimula comme auroit pu faire un » fcélérat nourri depuis long-tems dans le crime ; » mais le pere fe doutant de la vérité, ren- » ferma fa douleur, & fit publier que fon fils » étoit mort fubitement. Le jour d'après il or- » donna à Garcias de le fuivre dans le lieu où » étoit étendu le corps du prince affaffiné : là, » le défefpoir & la douleur s'emparent de l'ame » de Cofme : *Voilà*, (dit alors ce pere infor- » tuné) *voilà le fang de votre frere qui vous ac-* » *cufe & demande vengeance à Dieu & à moi-* » *même.* Garcias fit l'aveu de fon forfait ; mais » il accufa Jean d'avoir voulu attenter à fes » jours. Le pere, loin de recevoir fes excufes, » le tua du même poignard dont Jean avoit été » affaffiné. «

Tel eft le fujet de l'ouvrage que nous annonçons ; fujet mieux expofé dans cette profe du difcours préliminaire que dans les vers du

poëme. Voici le parallele que le poëte fait des deux freres :

L'un fut ſage & ſoumis, l'autre plein de caprices.
Jean eut pluſieurs vertus, Garcias tous les vices.
L'un voulut mériter l'hommage des mortels ;
L'autre du crime ſeul encenſa les autels.
Jean avoit la candeur peinte ſur ſon viſage,
Garcias la laideur & le maintien ſauvage.
Chez l'un & l'autre enfin tout fut ſi différent,
Qu'on doutoit s'ils étoient iſſus du même ſang.

L'auteur, pour rendre Jean plus intéreſſant, a cru devoir lui donner une maîtreſſe ; il la nomme *Herzilie.* Si l'on veut connoître comment l'auteur fait peindre l'amour, on en peut juger par les vers ſuivans :

Avec les yeux de Jean les ſiens ſe rencontrerent.
Elle pâlit, trembla, tous ſes ſens ſe troublerent.
Quels deſirs, quels tranſports entrerent dans ſon cœur !
Enivrée à l'inſtant d'une douce langueur,
Elle ne put former aucune réſiſtance :
L'amour, de ce héros, avoit pris la défenſe.
A peine elle le vit que ſon cœur ſut aimer.
Et quel autre que Jean auroit pu l'enflammer ?
C'étoit le ſeul mortel digne de ſa tendreſſe.
Son port majeſtueux, ſa taille, ſa jeuneſſe ;
Son maintien, en un mot, ces dons chers & charmans
Que recherchent en vain tant d'orgueilleux amans,
Mais qu'on tient ſeulement des mains de la nature,
Les charmes de l'eſprit & ceux de la figure,
Forcerent Herzilie à lui céder ſon cœur.
Elle n'obligea pas un perfide vainqueur.

Avant de tracer ce tableau, avant de pein-

dre ainſi Herzilie & ſon amant, l'auteur avoit pris ſoin de rappeller le ſouvenir d'Armide & de Renaud. Obſervons que l'événement tragique qui fait le ſujet de ce poëme, forme un problême hiſtorique. Il ſe trouve, à la vérité, dans le trente-unieme livre de M. de Thou, mais il n'étoit pas dans la premiere édition, & n'a été ajouté que dans celle de Geneve après la mort de M. de Thou; ce qui fait que beaucoup d'auteurs rejettent ce fait, & croient que les deux freres moururent de la peſte, comme le grand-duc le fit publier.

Pour ne rien négliger de ce qui peut jetter quelque jour ſur le fait dont il s'agit, nous allons inſérer ici la traduction de deux lettres qui n'avoient point encore été publiées, & que l'on vient d'extraire de l'ancien ſecrétariat de Florence. La premiere de ces lettres fut écrite par Coſme au prince François, ſon fils, qui ſe trouvoit alors en Eſpagne, pour lui apprendre la mort du cardinal. Dans la ſeconde, écrite peu de tems après, le grand-duc inſtruit ſon miniſtre, alors réſident à la cour d'Eſpagne, de la perte qu'il fit ſucceſſivement de Don Garcias ſon autre fils, & de ſon épouſe Eléonore de Tolede. Sans douter de l'authenticité de ces deux pieces, qui donnent à ces morts une cauſe bien différente de celle que leur attribue l'opinion commune, chacun ſera libre de leur donner le poids qu'il croira qu'elles méritent.

» Mon fils, puiſque c'eſt Dieu qui nous a
» fait naître, il faut prendre le bien & le mal
» comme venant de ſa main; nous ne devons

» donc en aucune maniere résister à sa volon-
» té, parce qu'en le faisant, ce seroit résister à
» notre créateur, au dispensateur de tout bien,
» & au créateur du ciel & de la terre ; je te
» dis ceci, afin que tu saches que tels sont
» mes sentimens, & que telle est la vérité. Je
» desire que tu penses ainsi, afin que te con-
» formant à mes volontés que je viens d'ex-
» primer, tu te conformes aussi à celle de
» mon sauveur; & bien que je voudrois avoir
» à t'écrire toute autre chose que ce que je
» t'écris, cependant il me paroît plus conve-
» nable que tu l'apprennes de moi que d'un
» autre. Dimanche le cardinal ton frere, étant
» à Rosignano, fut saisi d'une fievre maligne,
» & sans en dire rien, quoique je lui fisse
» plusieurs questions, il monta à cheval, &
» s'en fut à Livourne, l'air assez gai, sans que
» personne s'apperçût de son mal; lui-même
» il ne le sentoit pas. Mardi matin, comme il
» vouloit partir pour Pise, les symptômes de
» la fievre se firent connoître; elle devint si
» violente qu'au bout de six heures, il n'eut
» plus assez de force pour marcher vers son
» lit; le mercredi, il fut saigné, & parut sou-
» lagé; mais quelques heures après, il fut saisi
» de nouvelles douleurs; le jeudi au soir, il
» parut que le mal vouloit attaquer la tête;
» le matin du vendredi avant le jour, on lui
» mit les sangsues, & dans les deux opérations
» on lui tira bien deux livres de sang; sans
» oublier tous les autres remedes possibles,
» qui, comme tu sais, ne nous manquent pas

» ici. Le vendredi à minuit, il paſſa à l'autre » vie, avec cette vertu & cette connoiſſance » de Dieu qui peuvent ſe trouver dans un » vrai chrétien; & certainement cet ange, car » il faut lui donner ce nom, eſt maintenant » dans un lieu où je prie Dieu de me placer » à l'heure de ma mort. Je n'ai beſoin d'autre » preuve de cela que ſa vie & ſa mort, puiſ- » qu'il eſt expiré dans mes bras, réſigné comme » doit l'être un véritable chrétien, qui recon- » noît tenir tout de Dieu, comme je fais moi- » même. Je veux encore t'apprendre que ta » mere, par l'effet de mes perſuaſions, eſt tran- » quille; dans ce triſte accident, elle ſe réſi- » gne à Dieu; je n'ai point fait cette fois » comme les autres; elle m'a cru, & en moins » d'une heure elle s'eſt conſolée. Il me reſte » maintenant à recevoir de toi la même ſatiſ- » faction; écris-moi; ſouviens-toi que ſans la » crainte & le reſpect de Dieu, nous ne ſom- » mes rien que cendre & que pouſſiere; re- » çois donc cette nouvelle avec joie comme » moi, puiſque c'eſt Dieu qui eſt l'auteur de » tout; tu inſtruiras le roi de cela, ainſi que » les autres ſeigneurs nos parens; tu diras à » ſa majeſté que j'avois élevé un ſujet comme » le cardinal, pour qu'il fût en état de le ſer- » vir, mais que Dieu l'a voulu tirer de ce » monde, connoiſſant qu'il étoit plus fait pour » lui que pour nous; mais que toi, tes freres » & moi, nous reſtons pour le ſervir juſqu'à » la mort. Don Garcias & Don Fernand ont » auſſi un peu de fievre; mais leur mal n'eſt

» pas considérable, & ils guériront. Je suis » persuadé qu'il n'y a aucun danger, & demain nous les conduirons à Pise. La maladie a été générale à Venise, & dans toute » la Lombardie, où elle y a fait mourir un » grand nombre d'hommes. A Florence, il s'y » est trouvé 70 malades sur 100; mais il y » en a peu qui en meurent. La contagion se » glisse dans tous ces pays. Que Dieu conserve ta santé. Tu apprendras de l'ambassadeur ce que je pourrois te dire de plus; je » te conjure encore de prendre tout en bien, » de ne t'en chagriner nullement, & de m'imiter en tout, par les mêmes motifs dont » j'ai déja parlé. Que Dieu soit avec toi. A » Livourne, le 21 de novembre 1562. «

Ton affectionné pere, LE DUC DE FLORENCE.

FRAGMENT d'une lettre de COSME I. du 20 décembre 1562, à son ambassadeur en Espagne.

» J'ai été content de ce que vous avez fait » en mon nom avec sa majesté, & pour lui » témoigner quelle est mon ardeur pour la » servir; mais quant à la continuation de ce » que nous avons fait en Flandre il n'en faut » plus parler; la main de Dieu vient d'interrompre tout; après la mort de notre cardinal, nous regardions Don Garcias comme » guéri; les médecins nous le donnoient pour » tel. Mais dans un accès imprévu de fievre qui » devoit avoir répandu & couvé son poison, on » crut qu'il étoit bon de lui tirer du sang. Mais

» ce ſecours a peu ſervi ; le mal ayant gagné la
» tête, il n'a pas été poſſible, avec tous les re-
» medes du monde, de lui conſerver la vie ; il
» eſt mort avec tant de religion & de piété,
» qu'il a attendri tous ceux qui l'environnoient.
» La ducheſſe, abattue par la mort du premier,
» en apprenant celle du ſecond, s'eſt ſentie at-
» taquée de nouveaux accès de fievre qui l'ont
» tourmentée pendant huit jours, & qui accom-
» pagnée d'un catarre, & de douleurs dans
» les reins, l'ont enlevée avant-hier, ſur les
» deux heures après-minuit. Elle avoit d'abord
» pourvu aux beſoins de ſes femmes & de ſes
» domeſtiques, avec toute la préſence d'eſprit,
» toute la ſageſſe qu'on pourroit deſirer ; enſuite
» réſignée à la volonté de Dieu, elle eſt morte
» par degrés avec tant de piété & de conſtance,
» que fondés ſur la miſéricorde du ſeigneur, nous
» croyons qu'elle eſt maintenant parmi les ames
» bienheureuſes ; cette réflexion ſeule nous
» conſole au milieu de la ſolitude où elle nous
» a laiſſés. On a porté ce matin le corps à Flo-
» rence pour être dépoſé dans l'égliſe de S. Lau-
» rent, où on lui fera bientôt les funérailles
» honorables que mérite une femme vertueuſe
» qui a été notre compagne ſi long-tems, &
» pour lui rendre les derniers devoirs.

» Vous apprendrez à ſa majeſté catholique
» tous ces accidents, en l'aſſurant qu'elle a
» perdu deux fideles ſerviteurs qui donnoient
» de belles eſpérances, & une ſujette qui de-
» ſiroit plus que perſonne ſa félicité & ſa gloi-
» re. Nous qui ſupportons tous ces coups avec

» patience, persuadés que tout part de la vo-
» lonté divine, nous prierons Dieu de nous
» exaucer, & de recevoir ces ames dans sa
» gloire, de faire succéder à ces afflictions un
» état de tranquillité où nous puissions l'ho-
» norer & le servir. Nous vous écrivons cette
» lettre, afin que vous puissiez la présenter, ou
» l'envoyer, ayant soin de consoler le prince,
» & d'empêcher qu'un mal ne soit suivi d'un
» autre. Faites-lui passer le tems avec joie, en
» lui remontrant qu'il ne faut point s'affliger de
» tous ces événemens naturels qui doivent finir
» tôt ou tard, mais de se reposer sur la pro-
» vidence de Dieu. &c. «

(*Journal des savans; Novelle letterarie.*)

RÉSUMÉ des Mémoires *qui ont concouru pour le prix accordé en* 1777, *par l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Châlons-sur-Marne, & dont le sujet étoit : Les moyens de détruire la mendicité en France, en rendant les mendians utiles à l'état, sans les rendre malheureux.* A Châlons-sur-Marne, chez Séneuze, imprimeur du roi & de l'académie, 1779. *In-8vo.* de 464 pages.

DE tous les désordres politiques qui peuvent troubler le bonheur & compromettre la gloire d'une nation, sur-tout d'une nation opulente & puissante, il n'en est peut-être pas de

plus funeste & de plus déshonorant que la mendicité. Elle est la source d'une foule de maux, elle nuit au riche qui en est souvent l'instrument par son faste ou par sa dureté, comme au pauvre, qui en est souvent la victime; elle dégrade, elle appauvrit, elle dépeuple les états; elle arrache aux campagnes des cultivateurs, aux villes des artisans : elle enfouit le talent; elle annéantit l'industrie; elle desseche les branches du commerce les plus florissantes : elle empêche les nouvelles de fleurir; elle arrête ou tarit tous les canaux qui font circuler la richesse publique; elle nuit aux générations présentes, qu'elle abâtardit & qu'elle dévore; elle nuit aux générations futures, qu'elle empêche de naître; elle engendre l'oisiveté, mere de tous les vices; elle corrompt les mœurs : elle jette dans le désespoir l'homme innocent, lassé de souffrir la misere qu'il ne mérite pas, & indigné de la barbarie du riche inique à qui elle seroit due : elle arme le pauvre féroce contre le Crésus inhumain qui le laisse sans secours; elle fait souvent du juste un brigand & un meurtrier : elle rend les loix pénales, les juges, les bourreaux nécessaires; elle multiplie les châtimens en multipliant les crimes; elle jette l'effroi, le trouble & la désolation dans la société; elle remplit les villes & les campagnes de gémissemens & de blasphêmes; elle fait douter d'une providence, elle écrase la vertu; elle fait taire la nature & l'humanité; elle rend muette la voie du sang même; elle étouffe dans le cœur des peres, & jusques dans celui

des meres, la tendresse; elle arme leurs mains parricides contre leurs propres enfans, pour leur arracher une vie que la misere les met dans l'impuissance de soutenir; elle éteint dans l'ame du citoyen la flamme du patriotisme, en lui ôtant l'espoir des récompenses, en lui montrant le fruit de ses travaux usurpé par le riche inutile qui ne lui rend pas l'équivalent, & qui insulte encore à sa nudité qu'il a causée: au yeux de ses victimes, qu'elle aveugle & qu'elle égare, elle peint les hommes opulens & durs, comme des tyrans qui boivent dans des coupes d'or le sang & les pleurs des misérables; elle change les indigens eux-mêmes en tigres affamés & impatiens de dévorer les monstres qui les laissent dessécher par la faim. Enfin elle fait de la société, qui ne devroit être qu'une famille unie par l'amour & le desir du bien commun, elle en fait un amas monstrueux d'ennemis qui ne savent que se craindre, se détester, s'éviter & se nuire.

Tel est le point de vue sous lequel l'académie de Châlons a envisagé les effets de la mendicité, & tels sont les motifs qui l'ont engagée à proposer le prix dont le sujet est annoncé dans le titre de cet ouvrage. L'intention patriotique de cette compagnie a été remplie au-delà de son attente. Plus de cent mémoires lui ont été adressés tant de la capitale que des provinces, & même des pays étrangers. (*)

(*) Voyez l'*Esprit des Journaux* pour le mois de

Parmi ces différens mémoires, il n'en eſt preſque point qui ne renferme quelque projet utile. L'académie a jugé qu'il ne falloit pas laiſſer perdre ces matériaux, & en conſéquence elle a extrait, tant du mémoire couronné, que de tous les autres, ce qu'elle y a trouvé de meilleur pour en former un ſyſtême dont toutes les parties fuſſent liées.

Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties.

On traite dans la premiere de la néceſſité de ſecourir la pauvreté & de détruire la mendicité : on y examine les diverſes eſpeces de mendicité. Les auteurs en diſtinguent de trois ſortes; la *mendicité légale* ou d'*inſtitution ;* telle eſt la mendicité des ordres religieux : *la mendicité légitime*; c'eſt celle des indigens invalides, ou de ces infortunés, qui, ne pouvant ſe procurer le néceſſaire par leur travail, n'ont d'autre reſſource pour ſubſiſter que la charité publique. Enfin il eſt une troiſieme eſpece, que les auteurs nomment *illégitime* ou *criminelle.* C'eſt la mendicité des vagabonds & des fainéans de profeſſion.

Quelques-uns des concurrens ſe ſont attachés à raſſembler les inconvéniens qui peuvent réſulter de la mendicité religieuſe. Ils diſent qu'elle a dégénéré de ſa perfection premiere; qu'elle eſt devenue une véritable taxe pour le peuple; & ils prétendent qu'on ne parviendra jamais

---

novembre 1776, page 263; & le volume de *décembre* 1777, page 255.

à détruire la mendicité parmi les pauvres, tant qu'elle ſera honorée dans certains ordres religieux.

Après quelques obſervations ſur ceux que des événemens involontaires ont mis dans la malheureuſe néceſſité de mendier, on parle de ces hommes ſans honneur qui ſe font un métier de la mendicité, & l'on n'oublie rien pour démontrer combien il importe à un ſage gouvernement de réprimer ces derniers.

En effet, un état qui ſe glorifie d'être policé & d'entendre ſes intérêts, peut-il voir ſon ſein flétri, déshonoré, rongé par cette fourmilliere de vagabonds, dont la profeſſion eſt, par eſſence, d'abdiquer toute occupation; l'unique affaire, de ne rien faire, ou de faire le mal, le ſeul but, de ſubſiſter du travail d'autrui, dans la plus lâche oiſiveté.

Un gueux, ſous le maſque de l'hypocriſie, vient ſéduire votre cœur dupe de ſon impoſture; il ſurprend votre humanité par des infirmités factices. Jadis les poltrons ſe coupoient le pouce, pour être diſpenſés d'aller à la guerre; les fainéans font ſemblant d'être mutilés pour éviter qu'on ne les faſſe travailler. Suivez tous ces eſtropiés dans leurs rendez-vous de plaiſirs: là le malade eſt ſoudain guéri, le boſſu ſe redreſſe, le manchot recouvre ſes mains, & le boiteux retrouve ſes jambes. Le débordement le plus effréné regne parmi ces gens ſans mœurs, comme ſans principes. Ils ſe vantent de goûter les douceurs du mariage, ſans en ſupporter les charges: la communauté de femmes introdui-

te parmi eux, eſt fatale à la population ; les enfans qui proviennent de ces conjonctions illicites, ou périſſent abandonnés, ou languiſſent eſtropiés par leurs barbares meres, qui tâchent, à la faveur de ce cruel traitement, d'exciter la commiſération du public. Nous frémiſſons de l'éducation qu'ils recoivent. Quelles leçons! quels exemples !

Lorſque les vagabonds ſont ſans enfans, ils enlevent ceux d'autrui. Pluſieurs ſe ſont portés à des cruautés inouies, juſqu'au point de contourner les membres de ces tendres victimes, afin de leur faire, (comme ils appellent,) *des jambes & des bras de Dieu*, c'eſt-à-dire, capables d'attirer des aumônes abondantes. Un homme & une femme ont été exécutés à mort pour avoir crevé les yeux à un enfant qu'ils avoient volé, & qu'ils préſentoient comme un aveugle-né.

Tels ſont les miſérables entretenus par les aumônes. Perſonne ne parle plus de Dieu que cette eſpece de gens ; perſonne n'y croit moins. Ils blaſphement le ciel, au nom duquel ils implorent notre aſſiſtance ; le paradis eſt ſans ceſſe dans leur bouche, l'enfer eſt dans leur cœur.

Les mendians ne ſont pas ſeulement l'opprobre des villes : ils ſont, pour les campagnes, un fléau non moins redouté que la grêle ; ils mettent le laboureur à contribution ; ils brûlent les granges, ils empoiſonnent les troupeaux ; ils dérobent tout ce qui eſt à leur bienſéance : du mendiant au voleur il n'y a qu'un pas ; du voleur à l'aſſaſſin un pas.

Enfin si l'on examine le *nécrologe* criminel, il sera facile de démontrer, que de quatre-vingt-dix mille hommes qui, dans un siecle, tombent sous le glaive de la justice en France, il y en a plus de soixante-dix mille qui sont sortis de la classe des mendians.

Après le tableau effrayant des désordres de la mendicité, on passe en revue les divers moyens auxquels on a eu recours, même dans les tems les plus reculés, pour y remédier. On distingue ces moyens, en moyens *politiques*, moyens *moraux*, & moyens *coactifs*.

L'égalité de fortune a été regardée par les premiers législateurs, comme un des moyens politiques, les plus efficaces, pour abolir la mendicité.

L'égalité des biens ne fut pas la seule qu'on tâcha d'établir parmi les citoyens : Minos voulut encore étendre cette égalité sur les états & sur les conditions, en mettant la plus grande uniformité possible dans les usages de la vie civile : pour cet effet il forma deux établissement qui eurent le plus grand succès. Il fit élever tous les enfans en commun & d'une maniere uniforme ; il assujettit tous les citoyens à prendre leurs repas aussi en commun, & à se contenter de la même nourriture.

Les moyens moraux, employés pour détruire la mendicité, peuvent se réduire à quatre chefs principaux : l'éducation de la jeunesse, l'aumône, l'hospitalité, les hôpitaux.

Quant aux moyens coactifs, ils consistent ou dans la punition de ceux qui ne se confor-

ment pas aux ordonnances du légiſlateur, & c'eſt le cas des loix pénales, ou dans des voies de contraintes, pour forcer des indociles à faire malgré eux ce que les réglemens leur preſcrivent.

Nous trouvons chez les anciens & chez les modernes des loix qui prononcent contre l'oiſiveté & la mendicité volontaires la peine de mort, le banniſſement, les galeres, l'eſclavage, la priſon, & d'autres peines afflictives & infamantes, la condamnation aux travaux publics, l'éxportation dans les colonies.

On n'approuve ici aucune de ces voies de rigueur : elles ne paroiſſent pas pouvoir être adoptées au tribunal de l'humanité. Les moyens politiques employés par les anciens n'ont pas eu un ſuccès plus heureux ; ils ſont d'ailleurs impraticables dans la conſtitution actuelle du gouvernement. Les moyens moraux, dont on a parlé plus haut, ſont pareillement trouvés inſuffiſans : voyons avec les auteurs, ſi dans l'état préſent des choſes, les hôpitaux peuvent nous offrir de plus grands avantages.

On obſerve d'abord que le nombre des mendians ſemble s'être multiplié chez nous avec celui des hôpitaux. Pluſieurs de ces maiſons n'ont pu ſoutenir les frais immenſes que leur occaſionnoient des régies commencées avec faſte, & qu'on vouloit ſoutenir avec éclat.

Je connois, dit l'un des auteurs concurrens, je connois trois hôpitaux placés dans trois villes de France, au moins du ſecond ordre ; deux ont fait banqueroute, poſſédant des bâtimens

immenses & inhabités ; le troisieme a obtenu un impôt considérable, & avec trois cents mille livres de rente, on n'y peut entretenir qu'environ deux mille cinq cents pauvres, encore fort mal ; & dix-huit cents, au moins, sont valides, & gagnent au-delà de ce qu'ils dépensent.

Enfin on croit pouvoir assurer ici qu'en France le patrimoine des pauvres est tel, qu'il suffiroit pour nourrir presque le quart de la nation. On y examine ensuite les vices qui dénaturent la constitution de nos hôpitaux. Voici quelques-uns des reproches qu'on croit être en droit de faire à ces établissemens.

Tandis que les hôpitaux étalent l'orgueil sur leur frontispice, l'intérieur offre une parcimonie, une misere affligeante. Y songeons-nous, de loger des hommes dans des palais, où ils sont dévorés par la vermine ?

La mal-propreté qui regne dans ces maisons, & l'air mal-sain qu'on y respire, tuent une multitude d'hommes. Nous supprimons ici la peinture affligeante qu'on fait dans cet ouvrage de la situation déplorable où se trouvent les pauvres dans les grands hôpitaux, & sur-tout les malades de l'Hôtel-Dieu de Paris.

De l'examen des vices physiques on passe aux vices politiques; & l'on fait voir que les hôpitaux occasionnent la dépopulation, parce que les enfans qui y sont élevés, contractent des vices de constitution qui les rendent inhabiles à la propagation de l'espece. Les filles en emportent des maladies qui les rendent infé-

condes, ou meres d'enfans mal conformés. Les hôpitaux contribuent donc au moins à abâtardir l'efpece, s'ils ne l'éteignent pas.

Les hôpitaux augmentent le nombre des indigens. On voit dans toutes les villes où il y a des maifons de charité, que les pauvres font moins laborieux & plus débauchés. Les peres & meres comptant fur la reffource de ces maifons, vivent avec moins d'économie, ou négligent de s'affurer des profits certains, ce qui tourne au détriment de leurs enfans & de l'état. Quand on s'avife de leur faire quelque leçon, en leur peignant l'avenir le plus affreux, ils répondent avec ce fang froid qui défole l'ame honnête : *j'irai à l'hôpital :* enfin les hôpitaux étouffent les fentimens.

Un autre vice qui n'eft pas moins préjudiciable, c'eft que les biens des hôpitaux font très-mal adminiftrés. Les obfervations faites à ce fujet font terminées par ces réflexions :

Quiconque néanmoins voudra toucher à l'adminiftration des hôpitaux, aura auffi-tôt pour adverfaires tous ceux qui en perçoivent les revenus, & tous ceux qui les adminiftrent. Les troubles eccléfiaftiques & civils qui ont affligé la moitié du dernier regne, ont eu pour premier levain les changemens propofés dans l'adminiftration des hôpitaux. Il n'y a donc que les hommes courageux qui puiffent remédier aux abus fans nombre qui dégradent cette partie de l'adminiftration publique, & quiconque l'entreprendra doit s'attendre à avoir pour ennemis, & une bonne partie des riches, & une bonne partie des pauvres.

Les auteurs ne pouvoient guere ſe diſpenſer de parler des dépôts publics de mendians ou *renfermeries.* Ils déplorent avec énergie la néceſſité où l'on s'eſt trouvé d'avoir recours à cette malheureuſe reſſource pour écarter les mendians qui aſſiégeoient nos villes & nos campagnes. Les auteurs nous racontent à ce ſujet des faits qui affligent l'humanité, & dont on ne peut accuſer que des ſubalternes avides, qui, comme il n'arrive que trop ſouvent, abuſent du pouvoir que leur confient les ſupérieurs pour opprimer le pauvre : tirons le rideau ſur toutes ces horreurs, & paſſons à la ſeconde partie.

Après avoir montré l'inſuffiſance des moyens employés juſqu'ici pour détruire la mendicité, on eſſaie dans cette ſeconde partie d'expoſer ceux qui ont paru les meilleurs.

Voulez-vous réuſſir à faire diſparoître cette lepre qui infecte la ſociété, renvoyez d'abord les mendians dans le lieu de leur naiſſance, & obligez les communautés à en prendre ſoin, en les faiſant toutefois travailler ; car il n'y a que les pauvres invalides qui puiſſent être diſpenſés du travail.

Il eſt inutile de demander de quel genre de travail il faut occuper les pauvres rendus à leurs paroiſſes reſpectives.

Plus d'un ſixieme de la France reſte encore en friche. On ſe plaint que la campagne manque de bras : trois cents mille pauvres valides aſſiegent nos villes & affament nos hôpitaux : ils tirent en partie leur origine de la campagne,

renvoyez-les au lieu qui les a vu naître : rendue aux champs de ses peres, cette lie du peuple fécondra la terre.

Il est évident que ce projet suppose dans chaque paroisse, un fonds destiné à la nourriture & à l'entretien des pauvres. Mais d'où tirer les fonds nécessaires pour cet établissement? C'est ce qu'on examinera ailleurs plus en détail. On se contente d'observer ici que quand même il faudroit en venir à une taxe générale & proportionnelle sur tous les laboureurs, fermiers & autres habitans aisés, personne n'en devroit être effrayé. En effet, il ne s'agit pas précisément d'imposer une charge nouvelle : il n'est question que de donner un objet plus légitime & plus utile à une charge que nous portons déja. Nous nourrissons des vagabonds & des pauvres de tous les pays; & on nous propose l'obligation de nourrir, au lieu de ces hommes errans & étrangers, par rapport à nous, nos voisins & nos compatriotes.

Si l'on veut n'avoir plus de mendians, il est encore nécessaire de supprimer l'aumône publique : secourez les pauvres chez eux, mais ne donnez jamais rien à ceux qui mendient. On emploie ici un chapitre aussi-bien écrit que bien refléchi, pour faire sentir la nécessité d'observer cette regle.

Dans un autre chapitre, on prouve qu'il faut diminuer le nombre des hôpitaux, & n'en réserver que la quantité suffisante pour y recevoir les incurables, les malades sans asyle, les vieillards abandonnés.

Non-ſeulement il convient de réduire le nombre des hôpitaux, mais il eſt encore eſſentiel de réformer ceux qu'on voudra conſerver. D'abord il faut placer les hôtels-dieu hors des villes, ou du moins à leur extrêmité : on en ſent aiſément la raiſon. Il eſt de plus néceſſaire de diviſer les hôpitaux, de limiter la quantité de malades qui y ſeront reçus, & de les ſéparer autant qu'il ſera poſſible les uns des autres; enfin, on propoſe de prendre pour modele la maiſon de charité de Lyon. De tous les hôpitaux du royaume, il n'en eſt point, dit-on, qui ſoit mieux entendu, excepté peut-être l'hôpital de Verſailles.

Tous ceux qui connoiſſent l'ordre admirable qui y regne, ne peuvent ſe laſſer d'en faire l'éloge. La réputation des hôpitaux de Lyon eſt ſi grande, que le feu roi de Portugal fit lever le plan des bâtimens, & demanda communication des ſtatuts & réglemens qui s'y obſervoient, dans le deſſein, ſans doute, de former à Lisbonne un établiſſement ſemblable. Lorſqu'on demandoit à monſieur le marquis de Pignatelli, ambaſſadeur d'Eſpagne, ce qu'il avoit trouvé de plus beau en France, il répondoit que les hôpitaux de Lyon & leur régie, l'avoient par-deſſus tout ravi d'admiration; & l'on aſſure que c'eſt auſſi le monument qui a le plus frappé le nouvel Auguſte qui a dernièrement viſité la France.

Viennent enſuite des réflexions ſur les déſordres qui ſe ſont gliſſés dans l'adminiſtration des hôpitaux, & ſur les moyens de remédier à ces abus,

Le projet d'éteindre la mendicité, embraſſe néceſſairement celui de former des établiſſemens utiles, dont les uns ſoient deſtinés à ſoulager la miſere préſente; les autres à prévenir, autant qu'il eſt poſſible, la miſere future, & à faire trouver des reſſources dans les grandes calamités.

Il faut chercher d'abord les moyens de ſoulager les miſeres ordinaires, les miſeres courantes. Le premier de ces moyens, ſeroit d'établir dans chaque ville du royaume un bureau de charité, compoſé de citoyens honnêtes, remplis de droiture & d'humanité, de perſonnes diſtinguées, ſoit dans l'égliſe, ſoit dans la nobleſſe, ſoit dans la robe.

Les bureaux étant formés, il s'agira de ſe procurer des fonds pour ſubvenir au ſoulagement des pauvres; ces fonds ſeront hypothéqués ſur les biens des hôpitaux ſupprimés, & ſur la charité publique: on propoſe ici divers moyens pour recueillir les pieuſes libéralités des perſonnes bienfaiſantes. On préféreroit la voie de la ſouſcription, comme la plus ſimple, pour lever ces contributions, qui d'ailleurs ſeront libres & volontaires. On prouve par des faits, des exemples & des calculs, que ces fonds de charité ſuffiroient pour ſubvenir au ſoulagement de tous les pauvres; ſuivent des plans & des arrangemens pour la diſtribution des aumônes: on y entre auſſi dans quelques détails ſur les reſſources qu'on pourroit employer pour ſecourir les pauvres honteux, & les perſonnes que quelque malheur imprévu auroit

roit précipité, d'un état honnête ou même opulent, dans l'indigence.

On s'occupe ensuite des enfans trouvés & des orphelins. A l'occasion des premiers, l'un des auteurs concurrens fait des observations intéressantes, que nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici.

Les fruits du libertinage étoient souvent sacrifiés au faux honneur, lorsque ce bienfaiteur de son siecle & de l'humanité, S. Vincent de Paule, vint lui offrir un asyle.

La premiere année de cet établissement, 1670, le nombre des enfans trouvés fut de 312; dix ans après, il fut de 890; en 1700, le nombre montoit à 1738; en 1740, il fut de 3140. Il a plus que doublé au bout de trente six ans, puisqu'en 1776, on en a compté jusqu'à 6419. C'est plus du tiers des enfans qui naissent dans Paris, dont le nombre total, de la même année, n'étoit que de 18919. On assure que dans l'hiver de la même année, il y eut à Metz, 900 enfans exposés; ce seroit plus du double des enfans exposés à Paris, si l'on compare le nombre des habitans de ces deux villes. Cette fatale progression mérite sans doute l'attention du gouvernement.

On a, dans ces derniers tems, donné trop de facilité aux libertins de charger le public de nourrir les fruits de leur débauche. Cette facilité a multiplié le libertinage dans toutes les villes, & presque dans toutes les campagnes: elle devroit être restreinte. Des personnes, quelquefois si prodigues pour contenter leurs paf-

ſions, devroient être forcées de les payer après les avoir ſatisfaites. On ne devroit nourrir que les enfans de ceux qui ſeroient hors d'état de les nourrir eux-mêmes.

La plupart de ces enfans ſont perdus pour l'état, ils meurent preſque auſſi-tôt leur naiſſance. Par un relevé des baptêmes & mortuaires dans les provinces de l'iſle de France, de la Normandie, de la Tourraine, du Dauphiné, comparé avec celui de la ville de Lyon, le nécrologe des enfans avoués & des enfans délaiſſés, offre une différence prodigieuſe. Il meurt, dans la premiere claſſe, les quatre neuviemes, depuis la naiſſance, juſqu'à la vingtieme année révolue : cinq années ſont à peine écoulées, que plus de la moitié des enfans trouvés à Paris ſont morts. Suppoſons, d'une part, ſoixante mille enfans avoués, & de l'autre, ſoixante mille enfans trouvés : Paris, en moins de dix ans, fournit ce nombre pour les derniers : dans la premiere claſſe, la mort enlevera en vingt ans, treize mille trente-deux perſonnes, & dans la ſeconde, cinquante-quatre mille. Cherchons la cauſe de ce mal.

Il en eſt deux principales, ce ſemble : le tranſport & le mauvais air. Les tendres victimes ſont recueillies de lieue en lieue, par des mains dures & mercenaires. Combien ſuccombent à l'intempérie des ſaiſons, aux fatigues des voyages, au défaut ou au vice de la nourriture, avant que d'arriver au dépôt : preſque tous les enfans qu'on tranſporte de Lorraine par Vitry, périſſent dans cette ville. Jugeons par-là,

de ce qui arrive pour les autres contrées du royaume : le prix pour les mercenaires eſt égal, ſoit que l'enfant parvienne au dépôt, ſoit qu'il meure en chemin : quel intérêt ont ces femmes de veiller à ſa conſervation ?

Si ces malheureux enfans reſtoient dans le lieu de leur naiſſance, ne pourroit-on pas pratiquer à leur égard, ce qui ſe fait à Ruremonde ? On met ces enfans en nourrice aux dépens de la bourſe des pauvres ; on les place enſuite chez quelque honnête femme, que l'on paie tous les mois, ou toutes les ſemaines. Le maître des pauvres veille à ce qu'ils ne ſoient point négligés, & il en rend compte au directeur le jour du bureau.

Les filles devenues meres, font partir ſecrétement pour la capitale, les enfans qu'elles craignent de conſerver en province. Le gouvernement ne pourroit-il pas ordonner que ces enfans fuſſent reçus dans l'hôpital de chaque ville la plus voiſine du lieu de leur naiſſance, & remis entre les mains de bonnes nourrices aux dépens de l'hôpital ? L'aſyle des enfans trouvés de Paris, deviendroit un entrepôt général, d'où reſſortiroient tous les dépôts particuliers. L'hôpital de Paris, ne pourroit-il pas accorder aux hôpitaux de province qui le ſoulageroient, quelques dédommagemens ? Les enfans, à Paris, ſont envoyés en nourrice dans la Normandie, la Picardie & ailleurs : nouveaux dangers que préviendroient les établiſſemens dont nous offrons l'idée.

A cinq ans, ces enfans ſont retirés de nour-

rice ; on les enferme , ou plutôt on les entaſſe dans diverſes maiſons, où ils demeurent juſqu'à l'âge de puberté. Leur grand nombre vicie l'air où ils végetent, la plupart périſſent, avant que l'on puiſſe en tirer aucun parti, & ceux qui vivent n'ont ſouvent ni force ni ſanté.

On traite enſuite des moyens de pourvoir à la ſubſiſtance des orphelins. Il faut en faire des hommes, des citoyens, des chrétiens par l'éducation.

L'éducation phyſique des enfans pauvres, doit commencer dès le premier moment de leur naiſſance. On conſeille ici de ſubſtituer au lait de femme, celui de chevre & de vache : c'eſt ce qui avoit été déja propoſé autrefois par M. de Chamouſſet : le nord ſe trouve bien de ce ſyſtême.

Après l'éducation phyſique , vient l'éducation ſociale & religieuſe. Ce qui eſt ſuivi de remarques ſur les ſervices que la patrie pourroit tirer des orphelins , en en faiſant des ſoldats ; ils ſeroient diſtingués des enfans naturels , ou enfans trouvés, & on les appelleroit les enfans de l'état.

On propoſe auſſi un projet qui produiroit un grand bien s'il pouvoit s'exécuter ; ce ſeroit d'obliger les maiſons religieuſes de recevoir, au prorata de leur revenu , un certain nombre de pauvres devenus invalides par leur grand âge, ou par leurs infirmités.

Ce n'eſt point aſſez de pourvoir à la ſubſiſtance courante des pauvres ; il peut encore ſurvenir dans les campagnes des calamités im-

prévues auxquelles il eſt néceſſaire de remédier. Il n'y auroit pas de meilleur expédient, pour remplir ce dernier objet, que d'etablir dans toutes les villes épiſcopales des bureaux de bienfaiſance, dont l'inſtitution ſeroit de fournir de prompts ſecours aux malheureux ſurpris par quelque infortune ſubite. On pourroit auſſi dans chaque paroiſſe, faire une bourſe commune du produit de la vente d'une partie des communes, dont le reſte ſeroit partagé entre les habitans.

Enfin, cette ſeconde partie de l'ouvrage eſt terminée par un projet pour l'établiſſement de monts-de-piété dans chacune des principales villes de France. Ces établiſſemens ont opéré le plus grand bien dans tous les lieux où ils exiſtent; ils ont conſervé la fortune des uns, empêché la ruine des autres, augmenté l'aiſance du grand nombre, donné de l'activité & de l'étendue au commerce. Un des ſervices les plus eſſentiels qu'ils aient rendus, c'eſt d'avoir ſauvé l'indigence des ravages de l'uſure, qui eſt la ruine des petits marchands, de l'artiſan pauvre, & la perte des enfans de famille.

La troiſieme partie traite de quelques autres moyens particuliers qui peuvent, les uns prévenir la mendicité, & les autres la détruire.

Pour prévenir la mendicité, il ne s'agiroit que d'inſpirer aux mendians le goût du travail: c'eſt ſur-tout à la jeuneſſe qu'il faut s'adreſſer; elle eſt ſuſceptible d'émulation. Tous ſont ſenſibles à l'attrait de la louange, tous cedent à un appât plus puiſſant encore, à l'appât de la récompenſe. Faites pour les jeunes ouvriers,

ce que vous faites pour les jeunes éleves qui fréquentent les colleges ; encouragez l'ouvrage, comme vous encouragez l'étude, louez, applaudiſſez, récompenſez.

Que dans nos maiſons de travail, dans les hôtels publics d'apprentiſſage gratuit d'arts & de métiers, deſtinés aux orphelins de l'un & l'autre ſexe, il ſoit diſtribué, tous les ans, avec l'appareil uſité dans les colleges, des prix de diligence. Nos peres ont aſſez inſtitué de prix pour des mots, il étoit réſervé à notre ſiecle d'en inſtituer pour les actions. Déja s'eſt formée dans la capitale, pour l'encouragement des arts, métiers & inventions utiles, une ſociété d'émulation, dont le but eſt d'autant plus louable qu'elle embraſſe, entre les divers genres d'utilité, ceux qui peuvent former le bien-être des dernieres claſſes, avant ceux qui intéreſſent les gens aiſés & les riches. Cette ſociété eſt trop ingénieuſement imaginée, pour ne pas la propager dans les provinces.

Donnons à l'émulation des pauvres, tout le reſſort dont elle eſt ſuſceptible. L'auteur de cet article indique ici les moyens qu'on pourroit prendre pour connoître ceux qui ſe diſtingueroient par leur amour pour le travail. Il deſireroit fort qu'on formât dans les paroiſſes de petites dots pour marier les pauvres filles de la campagne. On obſervera toujours, dit-il, d'appliquer les dots de charité aux filles les plus laborieuſes & les plus ſages ; leur mariage ſera un prix de diligence autant que de ſageſſe. Je ne puis ſouſcrire à la manie qui nous gagne

d'imiter de toutes parts la Rosiere de Salency, excellent original propre à faire de mauvaises copies ; la mode s'introduit de fonder des prix pour la plus vertueuse, & l'on néglige la plus active ; vous prétendez couronner la vertu, & souvent vous ne couronnez que l'hypocrisie.

Le ministre pourroit accorder des privileges & des exemptions aux familles qui, pendant un certain nombre d'années, seroient connues constamment pour les plus laborieuses & les plus vertueuses. Alors le travail deviendroit comme héréditaire dans les familles. Par quel art la Normandie est-elle parvenue à être la province du royaume la plus riche & la plus peuplée ? C'est que l'industrie active des Normands seconde merveilleusement la fertilité de leur territoire.

Il faut encore mettre au nombre des moyens propres à remédier à la mendicité la réduction des fêtes. L'auteur fait voir que cette opération seroit également avantageuse & à la religion & à l'état. Il prouve, par des calculs, que la suppression de seize fêtes feroit en bénéfices une différence de cent vingt millons à répartir sur le peuple. Le préjudice que cause la trop grande multiplicité des fêtes ne se fait remarquer nulle part, comme dans les villages de Suisse, mi-parti protestant & catholique ; les familles protestantes, qui n'ont pas de fêtes, sont dans l'aisance, tandis que les catholiques, qui en ont fréquemment, sont dans la misere.

Dans le chapitre qui suit, on examine quels sont les travaux auxquels on pourroit occuper

les mendians. Ces travaux doivent varier selon les lieux.

Il faudroit établir en France, des maisons de travail libres & volontaires, pour les mendians qui n'auroient point d'ouvrage dans leur domicile.

Ces établissemens sont très-communs en Angleterre, en Hollande & à Geneve. Ils y sont portés au plus haut degré de perfection. Mais en indiquant les diverses especes de fabrication les plus propres à fournir de l'occupation aux mendians valides, on observe assez judicieusement, ce semble, qu'il faudroit proscrire d'avance toute manufacture dont l'établissement tendroit à ruiner celles qui sont déja établies ; autrement ce genre d'administration est sans contredit le plus pernicieux de tous, puisqu'il rend les maisons de charité semblables à ces gouffres profonds, qui finissent par engloutir tout ce qui tourne autour d'eux. Un administrateur qui veut attirer à lui le bénéfice d'une fabrique vivante, livre un combat au citoyen laborieux dont il usurpe le patrimoine. Il fait des pauvres, pour avoir le plaisir de les nourrir.

Un des moyens pour bannir la mendicité publique, seroit encore de proscrire cette troupe de jeunes mendiantes qui se dévouent à l'incontinence publique. Charlemagne desirant bannir absolument ces sortes de personnes, ordonna qu'elles seroient condamnés au fouet, & portées au lieu de l'exécution sur le dos même de ceux chez qui elles seroient trouvées.

On ne demande pas qu'on renouvelle contre les femmes ce genre de punition, mais on veut qu'elles ſoient placées dans des refuges, & aſſujetties à des travaux pénibles.

Il ſeroit difficile de ſe diſpenſer d'établir une maiſon de force dans chaque province, ſoit pour y retenir les mendians qu'il ſeroit dangereux de rendre à la ſociété, ſoit pour y renfermer ceux qui en troubleroient l'harmonie, & auſſi pluſieurs des malheureux que l'on condamne aujourd'hui à la mort; car on obſerve ici que nos loix pénales auroient beſoin de quelque réforme, qu'en général elles ſont très-cruelles, qu'il n'y a point toujours aſſez de proportion entre les châtimens qu'elles infligent & les crimes qu'elles veulent punir; par exemple, elles condamnent également à la roue, & celui qui ôte la vie au voyageur ſur un grand chemin, & celui qui ne lui enleve que quelque piece de monnoie; le vol domeſtique le plus léger eſt puni de la corde, & on laiſſe vivre le concuſſionnaire, celui qui vole & le prince & la nation. Il ſuffiroit donc pour punir un grand nombre de crimes, & convenablement & efficacement, d'enfermer les coupables dans des maiſons de force; mais il ne faudroit pas les y laiſſer vivre dans l'oiſiveté, comme on le pratique communémenr.

On ſe trouve un peu embarraſſé, quand il s'agit de ſpécifier tous les genres de travaux propres à occuper tous ces reclus. Le plus utile, celui de la terre, ne ſauroit avoir lieu dans ces retraites. Il faudra, de toute néceſſité,

y introduire quelques métiers fatiguans ; tels que la ferrurerie , la charpenterie , la menuiferie , le poli des glaces brutes , &c.

Le gouvernement , dit l'un des concurrens, eft occupé à chercher les moyens de fe procurer du falpêtre en fuffifance , fans avoir recours à ces falpêtriers qui courent les campagnes , les defolent , les dévaftent. C'eft dans les maifons de force qu'il faut établir des nîtrieres artificielles ; manufactures inconnues en France , fi ce n'eft théoriquement par quelques favans : elles emploient beaucoup de bras ; elles exigent des manipulations viles & dégoûtantes ; conféquemment on doit y appliquer de préférence ces hommes qui font le rebut de la nature & la lie de la nation.

Ces détails font fuivis d'obfervations fur la police néceffaire pour maintenir le bon ordre dans ces maifons de force ; fur la maniere dont ceux qu'on y renfermeroit feroient nourris , foignés & vêtus. Enfin l'auteur, qui a fourni cet article, voudroit qu'on accordât des récompenfes , des diftinctions à ceux qui fe conduiroient avec fageffe , qui annonceroient des mœurs , des talens, de l'amour pour le travail.

On dira peut-être que des hommes , qui par la baffeffe de leurs fentimens, ont mérité d'être enfermés dans ces maifons, ne feront pas capables de fentir le prix des récompenfes : je répondrai , dit le même auteur , que j'ai abandonné mes mains à des tigres qui les léchoient ; que j'ai vu un ours en liberté fe jouer dans

mes bras ; que j'ai rendu une hyene ſenſible à mes careſſes.

Les hommes feroient-ils donc plus intraitables que les animaux les plus féroces, qu'on adoucit cependant par l'éducation & les bienfaits ? Non. Nous n'avons guere que des moyens phyſiques pour éduquer les animaux ; & nous avons, outre ces moyens, toutes les reſſources de la morale & de la religion pour ramener les hommes à leur devoir.

On propoſe encore un autre moyen de tirer parti des reclus en les employant hors des maiſons de force, aux travaux extraordinaires ou qui peuvent devenir quelquefois dangereux pour les travailleurs, tels que le nettoiement des ports, la fouille des terreins fangeux, le deſſéchement des marais dont les exhalaiſons peſtilentielles ſont capables de cauſer des mortalités. Des voleurs à qui vous auriez accordé la vie, doivent être expoſés à la mort, dans des occaſions périlleuſes, préférablement à des citoyens vertueux, à des peres de famille, dont les jours infiniment plus précieux à l'état, méritent plus de ménagement. Pour réduire en pratique ce projet, on conſeille d'établir cinq chaînes dans le royaume, une dans chacune des cinq inſpections de maréchauſſée, à l'inſtar des chaînes que le gouvernement a établies pour les déſerteurs, & exactement dans la même forme, & avec la même adminiſtration.

Pour parvenir à l'exécution de ce qui a été propoſé, ſur la deſtruction de la mendicité en

France, il eſt indiſpenſable que le ſouverain rende une loi dont les diſpoſitions portent les défenſes les plus ſéveres de s'adonner à ce genre de vie, ou de le continuer, & ſtatuent en même tems ſur les moyens de ſecourir les malheureux.

On trace ici le plan de cette loi ou réglement. Cette loi doit, 1°. ordonner la ſuppreſſion de la mendicité, le renvoi des pauvres dans leurs pays natal, & porter défenſe de faire l'aumône publiquement; 2°. ordonner que dans toutes les villes, bourgs & villages, il ſera établi des bureaux de charité; 3°. ſtatuer ſur les fonds de ces bureaux; 4°. enfin régler l'adminiſtration des fonds de charité. Il faut renvoyer le lecteur à l'ouvrage même pour y voir les développemens ſur ces quatre articles.

Ce traité ſe fait lire avec beaucoup d'intérêt; il paroît qu'en le rédigeant, on a eu ſoin de recueillir dans les divers mémoires des concurrens, les morceaux qui, ou par le ſtyle ou par la nature des obſervations, étoient les plus capables de réveiller l'attention du lecteur. Mais auſſi cette méthode n'a-t-elle pas nui un peu à l'enſemble de l'ouvrage? Toutes les parties de l'édifice correſpondent-elles autant qu'il le faudroit les unes aux autres? C'eſt une queſtion que nous laiſſerons décider aux perſonnes plus éclairées que nous. Quoi qu'il en ſoit, il ſeroit à ſouhaiter que les autres académies imitaſſent celle de Châlons, ſur-tout celles qui, s'occupant d'objets vraiment utiles, reçoivent

des ouvrages remplis de bonnes choſes, dont la néceſſité de n'en couronner qu'un, prive le public, par le peu d'empreſſement que ceux qui ont manqué le prix montrent à les faire paroître. Nous ne craignons pas d'ajouter qu'il eſt ſouvent de ces ouvrages où l'on trouve plus de véritable éloquence, que dans d'autres fort prônés, qui ont l'éloquence même pour objet. Les lecteurs en jugeront par pluſieurs morceaux d'un de ces mémoires ſur la mendicité, inſérés dans l'ouvrage que nous venons d'extraire.

Au reſte, les auteurs qui ont concouru pour le ſujet du prix, paroiſſent n'avoir rien négligé afin de remplir les conditions propoſées par l'académie. Excités par le motif puiſſant de l'utilité publique, ils ont dû ſe procurer les différens écrits déja publiés ſur le même objet, & profiter des obſervations de ceux qui les avoient devancés dans la carriere. M. de Heuſy, ancien bourg-meſtre de la cité de Liege, a publié, en 1773, un *Eſſai ſur le projet de l'établiſſement d'un hôpital-général dans la ville de Liege, & ſur celui d'extirper la mendicité, de la prévenir, & d'occuper utilement les citoyens.* Cet ouvrage, dicté par l'amour du bien public, & où l'on reconnoît ce zele patriotique, d'autant plus précieux qu'il ſemble s'éteindre dans la plupart des états, renferme d'excellentes obſervations dont les concurrens, pour le prix de l'académie de Châlons, paroiſſent avoir profité. On peut, pour s'en convaincre, rapprocher

de l'*Essai* de M. de Heusy, & du *Supplément* qui parut en 1774, les passages de la brochure publiée par l'académie, où il s'agit des hôpitaux, des maisons de force ; des bureaux pour l'entretien des pauvres ; du parti à tirer des communes ; des manufactures, &c.

(*Journal d'agriculture, commerce, arts & finances ; Journal des savans ; Journal général* de France.)



ISTORIA della Corſica de' Tirreni, &c. *Hiſtoire de la Corſe, depuis les Tyrrhéniens ſes premiers habitans, juſqu'au dix-huitieme ſiecle; par M. le docteur* JEAN-PAUL LIMPERANI, *d'Orezza, profeſſeur de médecine à Rome. Ouvrage dans lequel on ne ſe borne pas à rendre compte des différentes époques & des évènemens de cette hiſtoire, mais où l'on trouve encore, à cauſe de la liaiſon des affaires de la Corſe avec celles des autres nations de l'Europe, divers détails relatifs à l'hiſtoire-générale, qui rendent la lecture de cet ouvrage auſſi amuſante qu'inſtructive. Tome Ier. In-4to., ayant pour épigraphe:* Sine irâ & ſtudio quorum cauſſas procul habeo. *TACIT. l. annal.* Rome, 1779, de l'imprimerie de Salomoni.

MURATORI dit dans une de ſes diſſertations ſur les antiquités d'Italie du moyen âge, que les Corſes n'ont point d'hiſtoriens, & que pour porter un jugement ſur l'hiſtoire de ce pays, il faut attendre que quelqu'un ait pris la peine d'en raſſembler les matériaux, & de les mettre au jour accompagnés de bons documens. On a, à la vérité, un ouvrage, *De rebus Corſicis*, en très-bon latin & écrit d'un ſtyle très-éloquent, par Pierre Cirneo, ſavant du quinzieme

siecle; mais cet ouvrage est vuide de faits intéressans, & ne contient guere que des récits d'événemens particuliers, *Historia nomine prorsus indignos*, comme dit le même Muratori (tom. XXIV. *Rer. Ital.*) On connoît encore une histoire de Corse, par Antoine-Pierre Filippini, archidiacre de Mariana, homme respectable, mais assez médiocre littérateur. Cette histoire exacte & impartiale, quand l'auteur parle des événemens de son tems, est pleine de fables absurdes dans la partie qui regarde des tems plus reculés; M. Filippini ayant pris pour guide dans cette partie, le chroniqueur Jean della Grossa, dont il a copié sans discernement toutes les rêveries. On avoit donc besoin d'une bonne histoire de Corse, & cet ouvrage qui manquoit à la littérature italienne, M. Limperani l'a entrepris à l'âge de quatre-vingt ans. C'est une circonstance qui doit sans doute augmenter la reconnoissance du public envers l'auteur, & donner un nouveau prix à son travail déja très-estimable par lui même. Cette histoire est pleine de recherches savantes & écrite d'un style clair & coulant; on ne peut y reprendre qu'un peu de prolixité dans la diction, & des digressions trop longues & trop fréquentes, défauts bien pardonnables à un vieillard laborieux. Elle est précédée d'une introduction qui contient des détails très-intéressans sur la géographie de la Corse, sur ses productions physiques, & sur le nombre & le caractere de ses habitans.

L'histoire commence à l'époque où cette isle a commencé à être peuplée, & l'auteur

remonte jusqu'aux tems qui suivirent immédiatement le déluge. Il entreprend de prouver dans une dissertation, ouvrage de sa jeunesse, qui se trouve insérée ici, que Javan, fils de Japet, le même qui est connu sous le nom de Janus, vint de la Syrie dans l'Italie, alors déserte, & lui donna ses premiers habitans les anciens Tyrrhéniens, qui depuis se répandirent dans les isles de Sicile, de Corse & de Sardaigne, environ huit cents ans avant la guerre de Troye. A ces premiers habitans de l'Italie & des isles voisines, se joignirent deux races de Pélasges, la seconde desquelles, suivant notre auteur, passa dans l'isle de Corse, où elle fut très-bien accueillie par les Tyrrhéniens. Evandre amena d'Arcadie en Italie de nouveaux colons qui reçurent des premiers un acueil non moins favorable, & les choses se passerent tranquillement, tant qu'il y eut des terres à partager. Mais quand Hercule vint d'Espagne en Italie, il fut obligé d'employer la force pour s'y établir, & ce moyen lui réussit comme à son ordinaire. Deux de ses fils regnerent en Corse & en Sardaigne ; l'histoire les fait connoître sous les noms de *Corsus* & de *Sardus*, que notre auteur croit qu'ils prirent des isles où ils regnoient, au lieu de croire qu'ils aient donné leurs noms à ces isles. Quoi qu'il en soit, tout cela arriva avant la guerre de Troye. Après la prise de cette ville, il vint en Italie d'autres colonies de la Phrygie & de la Grece, & la plus célebre, sans contredit, est celle qu'Enée conduisit dans le Latium, & dont l'établis-

ſement a fourni à Virgile le ſujet d'un des plus beaux poëmes du monde. Notre auteur ne doute pas que d'autres capitaines Troyens aient été pouſſés par les vents en Sicile, en Corſe & en Sardaigne, & ſe ſoient établis dans ces iſles, où ils ont dû fonder de nouveaux états & introduire de nouveaux uſages, en même-tems qu'ils augmentoient le nombre de leurs habitans. Il arriva depuis en Italie une nouvelle colonie de Lydiens, qui reſſerra encore les limites du domaine des Tyrrhéniens, & ces derniers, de maîtres qu'ils étoient autrefois de toute la Péninſule, ſe trouverent, au tems des Romains, réduits à la ſeule province de Toſcane, où ils ſe maintinrent encore long-tems. Quant à la Corſe, après le regne du fils d'Hercule, il y vint, outre les Phrygiens, une colonie d'Eſpagne, où les Phéniciens étoient déja établis. Cette iſle ſervit encore d'aſyle à une colonie de Phocéens, peuples d'Ionie, chaſſés de leur patrie par les conquêtes de Cyrus. Ceux-ci fonderent en Corſe la ville de Caleria, dont le nom s'eſt conſervé juſqu'à préſent dans le pays; mais leur proſpérité naiſſante excitant la jalouſie de leurs voiſins, leur ſuſcita des guerres dans leſquelles ils furent battus ſur terre & ſur mer, & ils ſe virent forcés à la fin de ſe réfugier en d'autres pays. Voilà le précis des faits développés dans cette diſſertation ſur les *premiers habitans de la Corſe*, qu'on pouvoit auſſi-bien intituler, diſſertation ſur les premiers habitans de l'Italie. C'eſt-là le premier livre de l'hiſtoire.

Dans le ſecond, M. Limperani prétend, contre l'opinion de la majeure partie des auteurs, que la Corſe n'a jamais été ſoumiſe aux Carthaginois. Il eſt vrai que dans le cours de la premiere guerre punique, L. Scipion eut ordre du ſénat romain de faire la conquête des deux iſles de Corſe & de Sardaigne; mais cet ordre, ſuivant notre auteur, fut une ſuite, non d'aucune liaiſon des Corſes avec les Carthaginois, mais de l'ambition des Romains, à qui la victoire navale remportée par C. Duillius, fit naître l'idée de s'emparer du domaine de la mer; & c'eſt ce que Sigonius fait entendre quand il dit : *Corſis arma inferendi quæ cauſa fuerit nemo tradit.* Les Corſes ſe maintinrent donc libres, & ſe gouvernerent par leurs propres loix juſqu'au tems des Romains; & encore notre auteur prétend t-il que ces derniers ne les ſoumirent pas comme tant d'autres par la force des armes, mais qu'ils ſe les attacherent par une confédération volontaire de part & d'autre. En effet, la premiere expédition de L. Scipion ſe borna à la priſe de la ville d'Aleria, achetée au prix du ſang d'un grand nombre de Romains; & M. Limperani regarde comme un conte ſans vraiſemblance, ce que divers auteurs ont écrit ſur la foi de quelque vieille inſcription, que l'iſle toute entiere tomba pour lors au pouvoir de Rome. Il rapporte, d'après Zonare, les victoires ſignalées que les Corſes remporterent quelques années après ſur les Romains, qui firent une nouvelle tentative pour les ſubjuguer. Parmi les événemens re-

marquables de cette guerre, le plus célebre fut la défaite de M. Claudius, que le consul Licinius Varus avoit envoyé dans cette isle, sans autre raison que le desir d'illustrer l'année de son consulat par quelque action glorieuse. Mais son ambition fut étrangement déçue, Claudius s'étant vu forcé, pour sauver sa vie, de conclure une paix déshonorante. Le sénat romain voulut donner une plus ample satisfaction à un peuple libre attaqué dans ses foyers contre le droit des gens, & ordonna que M. Claudius se remettroit entre les mains des Corses pour subir le châtiment qu'ils jugeroient à propos de lui infliger. Cet acte de justice ne les satisfit pas encore; & plus irrités de la témérité de Claudius, que rassurés par le procédé équitable du sénat, ils s'allierent secrétement avec les Carthaginois, les Liguriens & les Sardiots, également intéressés à s'opposer aux vues ambitieuses des Romains. Ces derniers ravagerent la Sardaigne sans la soumettre. Leur flotte revenant chargée des dépouilles de cette isle, fut forcée par une tempête d'aborder en Corse; les habitans qui étoient sous les armes, s'imaginant que c'étoit une nouvelle invasion, tomberent sur les Romains avec furie, les forcerent de se rembarquer à la hâte, & leur enleverent tout le butin qu'ils avoient fait en Sardaigne. Aussi dès le commencement de l'année suivante, qui étoit l'an 522 de Rome, les consuls eurent ordre de faire voile vers les deux isles de Sardaigne & de Corse, pour en entreprendre la conquête, & venger les affronts

que la république avoit reçue de leurs habitans. C. Papirius, qui fut chargé de soumettre les Corses, remporta d'abord quelques avantages sur eux dans les plaines; mais voulant les poursuivre dans les gorges & les défilés de leurs montagnes, il se trouva bientôt enveloppé de leurs troupes, qui lui fermant le retour sur ses pas, le réduisirent à l'alternative de demander la paix, ou de périr de faim & de soif, avec les troupes qu'il commandoit. Il demanda la paix, & les Corses la lui accorderent, mais à des conditions aussi honorables pour eux qu'avantageuses. Il se firent donner le droit des cités latines, qui étoit le plus recherché après celui des citoyens Romains, & qui consistoit, comme chacun sait, dans la liberté de se gouverner par leurs propres loix, & de se choisir leurs magistrats; & en effet nous ne voyons pas que tant que subsista la république, on ait envoyé des préteurs en Corse, comme on en envoyoit dans les isles de Sicile & de Sardaigne, soumises au pouvoir des Romains par la force des armes. Les Corses furent donc reçus au nombre des alliés du peuple Romain, & ils observerent fidélement les conditions du traité, jusqu'à l'an de Rome 572, où ils se révolterent ouvertement, on ne sait pour quelle raison. M. Pinarius Posca, désigné préteur de Sardaigne, passa en Corse avec une armée, à la premiere nouvelle de cette révolte, défit complettement les rebelles dans une seule bataille, & les força à conclure une paix désavantageuse. De nouveaux motifs les firent

révolter encore, & occasionnerent deux expéditions semblables des préteurs de Sardaigne, M. Atilius, & C. Cicereo, dans les années de Rome 579 & 580. Les Corses resterent tranquilles les dix années qui suivirent; mais l'an 590, ils se souleverent avec plus d'audace que jamais, & il paroît que cette derniere révolte fut jugée très-sérieuse, car le sénat envoya contre eux une armée consulaire, sous les ordres du consul M. Terentius Talna; & celui-ci étant mort de joie de ce que le sénat avoit ordonné des prieres publiques pour les avantages qu'il avoit remportés sur les ennemis, il fut remplacé par P. Cornelius Scipion Nasica, l'un des consuls désignés pour l'année suivante. Des révoltes si fréquentes dûrent nécessairement empirer la condition des Corses. Notre auteur conjecture avec assez de vraisemblance, que c'est sur la partie de leur territoire dont on les dépouilla dans ces guerres, que furent établies depuis les deux colonies romaines, Mariana & Aleria, mentionnées par Séneque, Pomponius Mela & Pline, & fondées, l'une par C. Marius, après la défaite des Cimbres, l'autre par son heureux compétiteur, L. Sylla, durant le cours de sa dictature. La puissance romaine étant parvenue à son comble, tous les efforts des Corses pour recouvrer leur premiere liberté auroient été inutiles; aussi depuis l'établissement des colonies dont on vient de parler, jusqu'à la décadence de l'empire, l'histoire ne fait-elle presque aucune mention de ces braves insulaires. Nous savons ce-

pendant que Sextus Pompée, ce terrible ennemi de la faction Cæsarienne, s'empara de la Corse, & en vertu du traité fait par lui à Misene avec les triumvirs, resta paisible possesseur de cette isle & des autres de la méditerranée, jusqu'au moment où Marc-Antoine le fit assassiner. Nous apprenons encore de Tacite, que lorsque Vitellius & Othon se disputerent l'empire, Decimus Pacarius, *procurator* en Corse, ennemi personnel d'Othon, voulut faire soulever cette isle en faveur de Vitellius. Mais les habitans, bien convaincus de leur impuissance & du risque qu'il auroient couru en se déclarant, firent périr dans un bain leur factieux gouverneur.

Au cinquieme siecle, quand toutes les provinces de l'empire commencerent à être la proie des Barbares, les isles furent exceptées pendant quelque-tems de la calamité générale, graces à l'ignorance de ces vainqueurs féroces dans l'art de la navigation. Genseric, roi des Vandales, fut le premier qui, revenant du sac de Rome, l'an de J. C. 456, se jetta sur la Sardaigne & sur la Corse, après avoir manqué son coup sur la Sicile, s'empara des deux premieres isles, & les démembra de l'empire d'occident. Elles resterent au pouvoir des Vandales depuis l'an 469 jusqu'à l'an 534, époque de la destruction de leur empire, par Bélisaire, qui conduisit prisonnier à Constantinople leur dernier roi Gelimer. Ces deux isles furent enlevées peu de tems après à Justinien, par le fameux Totila, roi des Goths; mais l'eunuque

Narsès les reprit, après avoir détruit l'empire des Goths en Italie. Les Lombards, qui vinrent ensuite dans le même pays, & y régnerent plus long-tems, firent bien quelques incursions dans les isles de Corse & de Sardaigne, mais ils ne purent s'y établir. La Corse fit partie de l'empire des Grecs, jusqu'au tems où Charlemagne, après avoir détruit le royaume des Lombards, & s'être fait couronner empereur d'Occident & roi d'Italie, s'empara de toutes les isles de la méditerranée, les regardant comme des dépendances de son empire & de son nouveau royaume. Ce furent aussi les armes de Charlemagne qui délivrerent la Corse du joug des Maures. On sait que ces peuples Mahométans, après avoir conquis les meilleures provinces de l'empire Grec, & entre autres toute la côte d'Afrique, inonderent l'Espagne au commencement du huitieme siecle, porterent leurs armes jusques dans le cœur de la France, & firent craindre un moment à l'Europe entiere de devenir leur proie. Il ne falloit pas moins que la bravoure & la puissance de Charlemagne, pour repousser ces ennemis dangereux. Son fils Pepin, roi d'Italie, défendit avec un égal courage son royaume & les isles voisines. Cependant ce jeune héros étant mort, les Maures d'Espagne s'emparerent sans grande résistance des isles de Sardaigne & de Corse. Mais Charlemagne se hâta d'y envoyer une flotte puissante sous les ordres de Charles son fils, qui les reprit avec la même facilité,

facilité. Notre auteur a donc grande raiſon de dire que les Corſes doivent bénir éternellement la mémoire de Charlemagne, à qui ils furent deux fois redevables de leur ſalut, ayant été délivrés par lui de la rapacité des Grecs & de la barbarie des Maures. Les empereurs, Louis-le-Débonnaire & Lothaire, donnerent le gouvernement de la Corſe à Boniface, marquis de Toſcane, le plus puiſſant des barons d'Italie. Cette iſle paſſa aux Adalberts, ſes ſucceſſeurs, qui la gouvernerent conjointement avec la Toſcane, pendant plus de cent ans. Mais Hugue, comte de Provence, fils de Berthe, ſeconde femme d'Adalbert II, marquis de Toſcane & de Corſe, étant devenu roi d'Italie, fit inhumainement crever les yeux à Lambert, fils d'Adalbert, ſon frere uterin, le priva de ſes marquiſats, & les donna à Boſon ſon frere de pere & de mere. Celui-ci devint quelque tems après ſuſpect à Hugue, qui le dépouilla de ſon marquiſat de Toſcane, & de toutes ſes richeſſes. Hubert, bâtard de Hugue, fut inveſti de toutes les poſſeſſions de Boſon. Hugue, ayant ainſi détruit la maiſon des Bonifaces & des Adalberts de Toſcane, il ne lui reſtoit plus qu'à ſe défaire des marquis d'Yvrée, qui ne lui donnoient pas moins d'ombrage par la grandeur de leurs états & la ſplendeur de leurs alliances. Mais cette fois il fut trompé dans ſes deſſeins. Berenger, marquis d'Yvrée, petit-fils de l'empereur Berenger I, par ſa mere Giſla, ayant échappé heureuſement aux embûches du tyran, & s'étant retiré à la cour

d'Othon, roi de Germanie, y reçut des invitations si pressantes de la part des barons & des évêques d'Italie, qui l'engageoient à venir s'emparer de la couronne, qu'il céda enfin à leurs istances; & s'étant avancé en Italie avec un petit corps d'armée, il y fut reçu en triomphe, comme un libérateur. Dès que ce prince fut établi sur le trône, il ôta la Toscane à Hubert, & s'empara de la Corse qui avoit été unie à cette province pendant plus de cent ving-cinq ans, & qui faisoit avec elle une partie considérable du royaume d'Italie. Lorsque l'empereur Othon-le-Grand se fut emparé de ce royaume, & eut fait Berenger prisonnier, Adalbert son fils se retira en Corse, pour y attendre une occasion favorable de rentrer en possession des états de son pere. Il retourna en effet plusieurs fois en Italie pour y tenter fortune, mais il ne put réussir dans ses projets, & il fut obligé de retourner en Corse, où il regna le reste de sa vie. Il n'en fut pas de même de son fils; car Othon, ayant résolu de réunir la Corse au royaume d'Italie, donna l'investiture de cette isle au prince Hugue, fils du marquis Hubert, & petit-fils du roi Hugue, qui étoit déja marquis de Toscane.

Nous voici arrivés au onzieme siecle, mémorable dans l'histoire d'Italie, par la révolution qui s'opéra dans sa constitution politique, dans ses mœurs & dans ses usages. Les villes maritimes, comme Pise & Gênes, & à leur exemple celles de l'intérieur du pays, encouragées par les richesses que le commerce leur avoit

procurées, & par l'éloignement des empereurs que d'autres affaires occupoient en Allemagne, commencerent à ſecouer le joug des marquis & des comtes, & à ſe gouverner en forme de république, en conſervant à peine quelque ombre de ſubordination. La même choſe arriva en Corſe ; toute cette partie de l'iſle qui s'étend en longueur depuis les montagnes juſqu'à Brando, & en largeur depuis Aleria juſqu'à Calvi, & qui ſe nomme encore à préſent *terra del commune*, ſe mit en liberté & ſubſtitua au gouvernement de ſes comtes particuliers, une forme de gouvernement républicaine. Mais les Corſes s'étant bientôt laſſés de cette conſtitution turbulente & rarement durable, ſongèrent à ſe donner un ſouverain, & jetterent les yeux ſur Guillaume, de l'illuſtre maiſon qui a été depuis connue ſous le nom de *Malaſpina*, marquis de Maſſa & de Lunigiana. Il deſcendoit des Bonifaces & des Adalberts, marquis de Toſcane & de Corſe, comme Muratori l'a prouvé (*antichità Eſtenſi*, *P. 1.*) & cette raiſon le rendoit encore plus cher aux Corſes. Ils furent gouvernés par les ſucceſſeurs de ce prince, juſqu'au tems où leur iſle paſſa ſous la domination du S. Siege, ce qui arriva ſous le pontificat de Grégoire VII, en vertu de droits bien antérieurs, & fondés ſur une convention de l'an 754, entre le pape Etienne II & Pepin, roi de France, comme il paroît par une lettre du pape Léon III à Charlemagne.

C'eſt à cet événement que finit ce premier volume. L'auteur eſt mort depuis ſa publication:

mais il y a lieu d'eſpérer que le reſte de l'hiſtoire qu'il a entiérement achevée, n'en paroîtra pas moins, & il eſt de l'intérêt, auſſi-bien que de l'honneur des héritiers de M. Limperani, de n'en pas retarder l'impreſſion.

(*Efemeridi di Roma.*)



MÊLANGES.

Observations en faveur des loteries, par M. A.

MESSIEURS,

JE ne ſuis pas joueur ; je lis avec empreſſement les ouvrages nouveaux de littérature, & je ne prends de billets à aucune loterie. Ma conduite eſt raiſonnée ; je ne joue pas, parce que je n'aurois nul plaiſir à perdre mon argent, ni à gagner celui que d'autres perdroient avec regret ; je gagne certainement celui que me coûteroient des billets de loterie, c'eſt un profit aſſuré. En cela je dois plaire à M. Duſaulx, qui, dans ſon traité *de la paſſion du jeu*, ſe déchaîne vivement contre cette maniere de jouer, toute protégée qu'elle eſt par le gouvernement. (*) J'ai lu ſon livre avec attention; mais j'ai l'habitude de ne pas porter de jugement précipité ; j'attends ordinairement que les gens de l'art aient prononcé, & je tâche de trouver dans la diverſité de leurs opinions, quels motifs ont pu rendre leurs déci-

(*) Voyez le journal de *novembre* 1779, page 18.

cisions favorables ou contraires à l'auteur. Il me semble qu'on a parlé diversement de cet ouvrage dans le monde, & qu'il est parfaitement analysé dans votre journal. Je vais proposer à M. Dusaulx quelques observations sur la partie de son ouvrage qui concerne les loteries, qu'il regarde comme très-préjudiciables aux particuliers qui s'y ruinent, & même à l'état, qui en tire profit. Je respecte les talens de M. Dusaulx; on dit qu'il est personnellement très-estimable; cela ne doit pas empêcher qu'un homme qui n'a jamais mis aux loteries, ne prenne leur défense, & n'oppose aux paralogismes qu'on a avancés pour les proscrire, des raisons très-solides pour en maintenir l'établissement.

Vers la fin du XVe. siecle, la loterie de Bruges fut l'occasion d'un célebre cas de conscience qui fut résolu par l'un des plus savans & des plus habiles théologiens de ce tems-là, c'est le fameux Jean Briard, docteur en théologie, & vice-chancelier de l'université de Louvain, dont les ouvrages furent imprimés à Paris en 1527, à la fin des questions quolibétiques du pape Adrien. Ce qu'il dit dans la dissertation sur les loteries se réduit à deux points : le premier met les loteries à couvert de tout reproche pour le fonds, & le second pour la maniere.

A l'égard du premier point, les loteries ne sont point injustes; elles ne blessent aucune loi ni divine ni humaine, ni naturelle ni positive.

La raiſon générale qu'en donne le docteur Briard, c'eſt que Dieu même les a approuvées dans la diviſion de la terre promiſe. Les loix humaines, civiles & eccléſiaſtiques, qui défendent les jeux de haſard ne regardent pas les loteries, où le haſard n'eſt point accompagné des excès que condamnent les loix, & qui portent les joueurs de profeſſion aux dernieres extrêmités, qui ruinent les familles & font perdre le temps, la réputation & la conſcience. Les loteries ne ſont point non plus contre la loi naturelle : elles ne font tort à perſonne. Ceux qui ſont heureux profitent de ce que le haſard, ou plutôt la providence, leur fait tomber. Perſonne ne s'en plaint, ni n'a droit de s'en plaindre. Tous ceux qui mettent aux loteries ſont d'accord ſur ce point, & leur accord n'eſt point l'effet d'une néceſſité. Il eſt libre d'y jouer ou de n'y point jouer; l'eſpérance d'un gain conſidérable, qui en eſt le but, ne les rend point criminelles, non plus que le deſir modéré d'accommoder ſes affaires ne rend point criminel le négoce ſur terre & ſur mer, où certainement l'on ne s'engageroit pas ſi rien n'intéreſſoit.

Sur le ſecond point, le docteur Briard prend la défenſe des loteries, en diſant qu'il n'eſt perſonne qui ne ſache de quelle maniere les choſes ſe paſſent. La foi publique eſt ſcellée, pour ainſi dire, de l'autorité du prince. La piété, la religion, la juſtice s'uniſſent comme de concert pour rendre les loteries en quelque façon ſacrées. On a en vue de ſoulager des hôpitaux ou de pau-

vres familles, de bâtir ou de rétablir des édifices publics. Les tirages se font avec toute la bonne-foi & l'authenticité imaginables. Des prélats d'un mérite distingué, les premieres personnes de l'état, les premiers magistrats du royaume, sont à la tête des loteries; ils en sont les protecteurs & les dispensateurs.

N'en peut-on pas conclure avec le théologien de Louvain, contre nos rigoristes, que rien n'est plus innocent que le commerce des loteries, & que, comme ceux qui n'y gagnent pas doivent se consoler de la perte modique qu'ils font, ceux qui gagnent ont les meilleures raisons du monde de se réjouir, & de remercier le ciel de la bonne fortune qu'il leur envoie, & que le bien qui arrive par cette voie, est de tous les biens le moins sujet à scrupule & à restitution.

Cette conséquence est tirée mot à mot d'une *histoire des loteries*, ou *dissertation critique sur leurs usages*, imprimée à Paris en 1706, chez Claude Cellier, rue Saint-Jacques, *in-12.* de 29] pages. Le principe sur lequel porte cette dissertation, est que le sort fait l'essence des loteries, & qu'on doit regarder comme loteries toutes les opérations de commerce où le sort & le hasard entrent pour quelque chose. Ce principe une fois posé, l'auteur fait voir que rien n'est plus ancien ni plus universellement reçu que ces sortes d'établissemens. Chez les Egyptiens, les Grecs & les Romains, le sort décidoit dans la distribution des champs, des colonies, & même des plus importantes charges de la république, &c.

(*Mercure de France.*)

MÉTHODE singuliere de punir les auteurs de libelles en Russie. Morceau traduit de l'anglois.

TOut le monde sait que le gouvernement des Russes est arbitraire, & par conséquent qu'il a incessamment les yeux ouverts sur les sujets hardis qui oseroient faire quelques pas vers cette liberté à laquelle tous les hommes cependant ont des droits. Le châtiment qu'on inflige aux auteurs qui se permettent trop de liberté, sans avoir rien de trop sévere, peut cependant produire de meilleurs effets que dans notre pays si célebre pour l'équité dans les jugemens, & les vues saines de ses loix.

Dans le tems que je résidois à Moscow, un Russe s'avisa de publier un ouvrage in-4to. rempli de réflexions hardies sur le pouvoir illimité du czar Pierre, & où il exposoit l'injustice du gouvernement. Le coupable fut arrêté; on lui fit son procès, son livre fut déclaré être un libelle, & il fut condamné à manger son propre ouvrage. La sentence fut exécutée à la lettre. On dressa un échafaud dans une des places publiques. Le coupable fut amené, on ôta la reliure du livre, dont on coupa aussi les marges, on en roula les feuilles, de la même maniere que j'ai vu faire les billets de loterie à Guildhall. On servit à l'auteur du libelle chaque feuille séparément, & il les mit dans sa bouche, au grand divertissement des

ſpectateurs. Il commença à les mâcher, mais il fut obligé, ſous peine d'une furieuſe baſtonnade, de les avaler en auſſi grand nombre que le médecin & le chirurgien du czar le croiroient poſſible ſans expoſer ſa vie. Quand ils eurent arrêté qu'il ſeroit dangereux de continuer, la ſentence fut ſuſpendue, & il fallut recommencer le lendemain. Trois jours ſe paſſerent avant que l'auteur eût entiérement avalé ſon livre. J'obſervai que le malheureux ſouffroit beaucoup, mais ſur-tout quand il avaloit les feuilles où étoient ſes plus forts argumens.

En réfléchiſſant ſur ce genre de ſupplice, j'avoue que je le voudrois voir adopter en Angleterre; car, ſans parler du ridicule qu'il jette ſur le coupable, il annonce un eſprit d'équité qui doit fixer la conſidération de notre gouvernement.

(*Univerſal magaſine.*)

Anecdote ſur J. J. Rousseau.

Un jeune homme d'une famille honnête, mais pauvre, s'éprit de l'amour le plus tendre pour l'objet le plus aimable. Il eut le bonheur d'en être aimé. Mais l'amour qui ne connoît point de rangs, fut bientôt forcé d'en déplorer les triſtes conventions. Les propoſitions d'alliance furent refuſées des parens de la demoiſelle, & la diſproportion de naiſſance & de fortune s'oppoſa au bonheur du plus fidele

amant. C'eſt alors que cet amour ſi tendre devint le plus violent, irrité par les obſtacles. Que faire dans cette affreuſe conjoncture ! On éloigne le jeune homme, croyant que la diſtance des lieux pourroit diſſiper ſa douleur ; on le confie aux ſoins d'un vieux domeſtique, qui démentoit par ſa fidélité l'opinion qu'on a communément de ces mercenaires. On l'envoie à Paris, cette ville, où le tumulte des paſſions en abſorbe les délices. Il y voit des gens, pour ainſi dire, blaſés ſur toutes les jouiſſances les plus délicieuſes, eſſayer de lui démontrer la folie de la conſtance, & vouloir lui prouver par les ſophiſmes les plus abſurdes, qu'il n'appartient qu'aux fous d'aimer un ſeul objet; mais loin de guérir cet infortuné, on ne fit que l'irriter ; & bientôt le délire de l'amour au déſeſpoir ſe changea en frénéſie la plus violente. Que fait-on ? On appelle la faculté, & c'eſt alors que le martyr de l'amour alloit le devenir d'Hippocrate & de Galien. Heureuſement logeoit dans la même hôtellerie un homme vraiment digne de porter ce nom : c'étoit J. J. Rouſſeau. Il s'informe quel eſt cet homme que la faculté va traiter. On lui dit & le nom & le ſujet de ſa maladie. Il monte précipitamment dans la chambre du jeune infortuné, qui déja alloit être en proie à la ſcience. Il arrête l'impétuoſité des docteurs, & leur dit : « Meſſieurs, on m'a inſtruit de » la cauſe du délire de ce jeune homme. Si » c'étoit ſon phyſique ſeul qui fût malade, » je veux croire que vous pourriez le rétablir

» en santé ; mais ici, c'eſt une autre affaire.
» Ainſi, ayez pour agréable de ſortir au plus
» vîte. Je réponds de ſes jours, & ſerai moi-
» même ſa garde-malade. « Ce diſcours ne
plût point à la faculté, mais, bon gré, malgré,
il fallut ſortir.

Alors J. J. Rouſſeau s'établit au chevet du lit du malheureux amant, auquel le déſeſpoir ôtoit l'uſage des ſens. Rouſſeau qui ne bougeoit point de ſon poſte, s'apperçut au bout de quelques jours d'un peu de mieux-être dans ſon malade. A ſon tour le jeune homme oublia un inſtant ſa douleur pour s'informer quel étoit cet inconnu qui le ſoignoit avec tant d'aſſiduité. On lui dit ſon nom. A ce nom de Jean-Jacques Rouſſeau, il fut pénétré de la plus vive reconnoiſſance des ſoins de cet homme illuſtre, qui abandonnoit un temps auſſi précieux que celui qu'il employoit à dicter les devoirs de l'humanité, un temps, dis-je, où l'Europe attendoit ce chef-d'œuvre d'*Emile*, & cela, pour remplir l'office de garde-malade. C'eſt alors que le jeune amant lui dit, avec ce ton navré de douleur & de reconnoiſſance, que les gens vicieux n'entendent point, mais qui fait treſſaillir les ames ſenſibles. « Homme
» divin ! je vous reconnois à ce trait de bien-
» faiſance. Je vous promets d'emporter avec
» moi le ſouvenir d'une action auſſi belle. Je
» vois que votre deſſein eſt de ranimer ma
» raiſon affoiblie ; mais jamais, non jamais je
» n'aurai un inſtant de bonheur ni de repos,
» la ſource m'en eſt ravie. «

Loin de se rebuter des obstacles, Rousseau ne douta plus que le jeune homme ne fût capable de guérison. Il resta pendant plus de six mois dans la même chambre, ne le quitta ni jour ni nuit. Pendant ce temps le jeune homme eut une fievre putride, occasionnée par la fermentation d'un sang aigri par la douleur, Jean-Jacques ne l'abandonna point.

Cependant Rousseau ne venoit point à bout de persuader au jeune homme que le bonheur dépend uniquement de la sagesse de nos desirs, & que l'impossibilité de les satisfaire doit éteindre dans un être raisonnable ces mêmes desirs, tels violens qu'ils soient. Le jeune homme entendoit bien tout cela; mais que peut la raison quand le sentiment parle? Il fallut donc avoir recours à d'autres moyens, le mal étoit dans le cœur. Quel homme, mieux que Rousseau, connoissoit cet idiôme qui lui convient? Il l'employa avec succès. Et au bout de quelque temps l'usage de la raison revint à cet amant malheureux, qui reconnut en Jean-Jacques Rousseau son libérateur, son ami, son pere, enfin celui à qui il devoit sa raison & sa vie.

(*Mercure de France.*)

RECHERCHES sur la vie , les écrits & les éditions de COLARD MANSION *, imprimeur à Bruges durant le XV siecle, par M.* VAN-PRAET *, fils.*

LA notice curieuse & intéressante de quelques éditions inconnues de *Colard Mansion* , publiée dans l'*Esprit des Journaux* , par M. l'abbé de St. Léger (*) , m'a fait naître l'idée de rassembler ici diverses particularités sur la personne , les ouvrages & les éditions de cet habile imprimeur du XV siecle. Né à Bruges, je m'occupe depuis long-tems de l'histoire littéraire & typographique de mon pays , persuadé que nous n'aurons une bonne histoire générale de l'imprimerie que lorsque celle des provinces , & même des villes particulieres , aura été faite avec soin.

Marchand est le premier qui nous ait donné quelque détail sur le Brugeois *Colard Mansion ;* si l'on veut bien comparer l'article qu'il a donné à cet imprimeur , dans son *Dictionnaire* (tom. 2, page 24,) tant avec la notice citée de M. l'abbé de St. Léger, qu'avec ce que je vais dire, on sentira toute l'imperfection de cet article.

I. J'ignore encore l'année de la naissance & le pays de *Colard Mansion*. Tout ce que je peux assurer , c'est que , dès l'an 1454, il étoit membre & suppôt de la communauté de S. Jean l'E-

(*) Voyez le volume de *novembre* 1779, page 245 & suivantes.

vangélifte à Bruges, où probablement il étoit né. Cette communauté, alors compofée d'écrivains, de maîtres d'école, de *librairiers*, de *printers*, (imprimeurs fur bois) d'enlumineurs, de relieurs & de *beeldemakers* (faifeurs d'images) avoit une chapelle dans l'abbaye d'*Eekoute*, où elle faifoit dire des meffes. J'ai entre mes mains fes regiftres, & j'y apprends que *Manfion* paya deux efcalins pour l'entretien de cette chapelle, & les frais d'honoraires de meffes.

Item, porte ce regiftre au folio 2 verfo, *reçu de Colinet de Manchien deux efcalins.* Le nom *Colinet* donné ici à notre imprimeur, me paroît un diminutif de *Colard*, nom fort commun durant le XV[e] fiecle, & me perfuade qu'en 1454 il étoit encore jeune, puifqu'il s'eft nommé depuis *Colard.* A l'égard de fon nom de famille il varie dans mes regiftres; tantôt c'eft *Manchien*, tantôt *Monzioen* : en 1458 *Manzioen*, en 1459 *Menchoen*, en 1467 *Monfyoen.* Ce ne font que des variétés de *Manfion*, nom qu'il a conftamment pris à la fin de fes éditions, & qu'il écrit quelquefois *Manchion.* (*)

Je foupçonne qu'il étoit originaire de France, & peut-être même François; ce qui me le fait croire, c'eft qu'il a traduit plufieurs livres en

(*) Dans l'ancien langage françois le mot *Manfion* fignifie *demeure, habitation, gîte.* Nos rois, quand ils voyageoient, ne logeoient pas dans des hôtelleries. Si dans les lieux par où ils paffoient, ils n'avoient pas de châteaux, ils defcendoient chez quelqu'un de leurs vaffaux, qui étoient obligés de les loger. C'eft ce que l'on appelloit, fous la premiere race, *droit de Manfion*, & fous la troifieme, *droit de Gîte*; les grands feigneurs, les évêques & les abbés avoient auffi le *droit de Manfion* chez leurs vaffaux.

françois, & qu'il n'a imprimé que des livres écrits en cette langue. Néanmoins mes registres prouvent qu'il écrivoit fort bien le flamand : voici comment il s'exprime sous l'année 1472, pendant qu'il étoit doyen de sa communauté :

Dit navolghende es dat ic Colaerd Manchion ont sanghen hebbe aen gaende onser ghilde, &c.

Ces mêmes registres font mention de notre Brugeois, sans aucune intêrruption, depuis 1454 jusqu'à 1468 : aux années 1469 & 1470 ils ne disent rien de lui, & je le retrouve dans les comptes de 1471 ; ce qui me fait conjecturer qu'il s'absenta de Bruges en 1469 & 1470 ; sans doute doute pour aller apprendre l'art de l'imprimerie qu'il vint ensuite apporter à Bruges.

Par ce service important, & par ses traductions françoises, *Mansion* se fit une réputation qui lui valut la protection & même l'amitié des grands, entr'autres celle de Louis de Bruges, seigneur de Gruthuse, &c. qui tint un de ses enfans au baptême, & qu'en conséquence *Mansion* appelle, sans façon, son *compere*, dans la dédicace d'un de ses ouvrages dont je parlerai plus bas.

Si pour les raisons que j'ai dites, *Mansion* étoit jeune en 1454, sa vie ne fut pas longue, puisqu'il mourut en 1484 ; date qui est constatée par les registres si souvent cités, où on lit au folio 117 recto, ce qui suit fidélement traduit du flamand :

Item, (*reçu*) *de Jeny, qui demeuroit avec Colaert Mansion*, *pour sa dette de mort quatre escalins.*

On a vu qu'il eut au moins un *enfant* d'une

femme, qu'il perdit, ſuivant nos regiſtres, en 1474; j'ignore quelle fut la profeſſion que ſuivit cet enfant. Peut-être, Paul & Robert *Manſion*, libraires & imprimeurs, qui vinrent s'établir à Paris, au commencement du 17me. ſiecle, deſcendoient-ils de lui.

II. Marchand n'a donné connoiſſance que d'un ſeul ouvrage de *Colard Manſion;* les métamorphoſes d'Ovide moraliſées, traduites en françois par ce Brugeois, du latin de Thomas Waleys, Jacobin, & par lui imprimées en 1484 in-fol., (chez le Roi, Y N°. 1185, & chez moi) : j'en connois encore un autre, je veux parler de *la pénitence d'Adam*, dont il y a trois manuſcrits in-4to., deux ſur vélin, l'un appartenant au roi (N°. 7864) l'autre venant de la bibliotheque de Gaignat, (voyez le N°. 152 de ſon catalogue) (*) le troiſieme ſur papier, & qui eſt en ma poſſeſſion.

Cet ouvrage mérite quelqu'attention : Colard Manſion l'a traduit du *latin* par ordre de ſon *compere* M. de la *Gruthuſe*, à qui il le dédie par une épître qui n'apprend rien de remarquable. Le *latin* ſur lequel a traduit *Menſion*, a-t-il été imprimé? Je ne le penſe-pas; Fabricius paroît même n'en avoir pas connu de copie manuſcrite, puiſqu'il ſe contente d'en rapporter des extraits en allemand (voyez Cod. Pſ. Vet. Teſt. pag. 45, édit. 1713;) ce qu'il n'eût pas fait,

---

(*) L'exemplaire du roi vient de l'ancienne bibliotheque royale de Blois; celui de Gaignat, appartenoit en 1628, aux moines de St. Vaaſt d'Arras. Le duc d'Iſenghien, l'ayant emprunté à cette abbaye, ne le rendit pas pendant ſa vie, & à ſa mort, il paſſa de ſa bibliotheque dans celle de Gaignat.

s'il n'avoit ignoré l'existence de cet ouvrage apocryphe écrit en latin. Cette traduction de *Mansion* n'a pas été imprimée ; le manuscrit du roi, qui est l'original, n'a que 42 feuillets; après le cinquieme, on y trouve une miniature relative au sujet. On apperçoit dans un coin de cette miniature, le traducteur présentant son livre au seigneur de *Gruthuse*. Cette présentation a été supprimée dans la miniature qui orne l'exemplaire de Gaignat, copie du précédent, & qui a un même nombre de feuillets : voici le commencement de l'original :

> Cy commence un petit traittie, intitule de la penitance Adam, translatee du latin en françois, au commandement de hault & puissant Sr. Monsr. de la Gruthuse, conte de Wincestre, &c. par Colard Mansion son compere & humble seruiteur.

Outre ces deux traductions françoises, je suis persuadé que *Mansion* en a fait d'autres, soit avant, soit depuis qu'il exerça l'imprimerie. J'avois d'abord cru qu'on pouvoit lui attribuer celle de la consolation de *Boëce*, qu'il imprima en 1477; mais en examinant de près cet ouvrage, je doute qu'on puisse la donner à notre *Mansion*. Le traducteur de *Boëce* se désigne lui-même, par un *honneste Clerc desolé*. Et dans une longue souscription, qui est à la page pénultieme du livre, il dit, que *pour sa petitesse il ne se ose nommer*. Or, Mansion s'est nommé dans ses deux autres traductions; & en 1477, cet artiste qui exerçoit l'imprimerie depuis quelques années, ne se feroit pas qualifié, *un honnête Clerc*.

S'il falloit s'en rapporter au catalogue imprimé des Mf. de Mde. la princesse, à Anet,

(page 12) *Mansion* auroit encore traduit de latin en françois *le Dialogue des Créatures*; ce catalogue porte expressément, *translaté de latin en françois par Colard Mansion, à Abbeville*. Mais cette assertion me paroît peu fondée, sur-tout à cause d'*Abbeville*, où je ne vois pas que notre artiste soit jamais allé; d'ailleurs le Dialogue des Créatures traduit en françois, a été imprimé à Lyon, par Matthieu Husz, en 1483, in-fol., sans nom de *traducteur*, & j'en ai moi-même un Mſ. in-fol. sur papier, où le traducteur n'est pas non plus nommé (*). Ainsi le catalogue cité, n'est pas une autorité suffisante, pour attribuer à Mansion une traduction à laquelle je ne crois pas qu'il ait eu part. Néanmoins, si l'on veut absolument que Mansion soit auteur de cette traduction, on peut encore observer que le rédacteur du catalogue d'*Anet* [d'ailleurs très-fautif, & dont la plupart des titres des livres est estropiée], a peut-être rapproché du nom du traducteur, celui de la ville où avoit été faite & achevée une copie du Mſ. original, & que, quant au nom de Mansion, qui est supprimé dans mon Mſ., & dans l'édition de Lyon de 1483, cette omission involontaire, ou faite à dessein, n'a rien de surprenant; puisque *Vérard* donnant, en 1493, la seconde édition des *Métamorphoses d'Ovide moralisées*, passa également sous silence le nom de *Mansion* son traducteur. Ceux qui les réimprimerent depuis, copierent *Vérard*; de maniere que, sans l'édition de 1484, donnée par

(*) On lit à la fin de ce Mſ., qu'il a été écrit *par Bertoulet le Brun, archier de corps, defunt Philippe duc de Bourgogne, l'an 1482, le 29 juin*, & que ce Bertoulet avoit, à cette époque, 67 ans.

Manſion lui-même, on ignoreroit aujourd'hui quel fut le véritable traducteur de cet ouvrage.

III. Rien de plus imparfait que la note des éditions de *Manſion* faite par Marchand ; il n'en cite que deux, celles du Boccace François, imprimé en 1476, dont je poſſede un exemplaire, & des Métamorphoſes d'Ovide, dont j'ai déja parlé. Il en ajoute à la vérité une troiſieme, qu'il intitule : *Hermolai Barbari oratio gratulatoria ad Fridericum III, Imperatorem & Maximilianum Electum Romanorum Regem*, piece in-4to., que d'après Corneille à Beughem, l'un des plus fautifs bibliographes, Marchand dit, imprimée chez *N. Manſion*, en 1486. Orlandi, Maittaire, & M. Viſſer, ont cité cette édition, qui n'en eſt pas moins chimérique, puiſque, comme on l'a vu ci-deſſus, cet artiſte étoit mort deux ans auparavant, en *1484*. Comme Hermolaus Barbarus, envoyé par la république de Veniſe, pour complimenter l'empereur & ſon fils, nouveau roi des Romains, prononça ce diſcours *à Bruges*, où étoit la cour impériale *en 1486*, cette date en a impoſé à Corneille de Beughem, qui l'a fort légérement cru imprimé à Bruges, par Manſion, & la même année qu'il y avoit été prononcé. Mais ſans m'arrêter davantage à cette édition chimérique, je paſſe à celles qui appartiennent réellement à *Colard Manſion.*

M. l'abbé de St. Leger en a fait connoître huit, dont la premiere porte, *Primum opus impreſſum Brugis per Colardum Manſion. Laudetur omnipotens.* Elle n'a pas de date ; mais d'après ce qui a été dit plus haut, je la crois de 1472 ou 1473, ſur l'autorité de la *Bibliotheca Harleiana*, tom. V. Différens bibliographes (Viſſer, M. l'abbé de St. Leger, ſuppl. à Marchand, pag.

78, 2eme. édit.) ont cité une édition faite en cette année *1473*, des *dits des philosophes*, in-fol. Je ne l'ai pas vue, & ne la connois dans aucune bibliotheque.

Celle de *Boccace*, faite en 1476, n'est pas fort rare, & j'en connois au moins six exemplaires, sans compter le mien. Je dois m'arrêter plus long-tems sur ses éditions de *Boëce*, & de la *Somme rurale* de *Boutillier*, parce qu'elles sont beaucoup moins faciles à trouver.

Le *Boëce*, porte le titre suivant, imprimé en rouge : » Cy commence le liure de Boëce de » consolation de phylosophie, compile par ve- » nerable homme maistre Reynier de Sainct Tru- » don, docteur en saincte theologie & nagaires » translate de latin en françois par un honneste » *Clerc* desole querant sa consolatiō en la » translation de cestui livre. «

C'est un in-folio imprimé à deux colonnes, en gros caracteres, sans chiffres, réclames & signatures, à la fin duquel on lit une longue souscription du *translateur*, qui dit, avoir fini son ouvrage en 1477, *la veille des Saints Apostres Pierre & Paul.* La seconde colonne, dans la derniere page, porte, *fait & imprimé à Bruges*, *par Colard Mansion*, *l'an & jour dessus dis*, ce qui est suivi de l'écusson de l'imprimeur. Ainsi on ne peut plus raisonnablement contester la date (1477) de cette édition, dont il y a un exemplaire à la cathédrale de Tournay, & un autre chez les Céléstins d'Héverlé près de Louvain.

A l'égard de la *Somme rurale* de Jean Bouteiller, le seul exemplaire connu m'appartient : c'est un grand in-folio, imprimé à deux colonnes, en petits caracteres gothiques, sans

chiffres, réclames & fignatures, à la fin duquel on trouve la foufcription fuivante:

» Cy fine la fomme rural compillee par Je-
» han Boutillier confeillier du roy à Paris.
» Et imprimée a Bruges par Colard Man-
» fion l'an mil CCCC.LXXIX.

Au bas l'écuffon de *Manfion.* L'ouvrage eft en deux parties, précédées chacune d'une table des chapitres. La premiere de ces tables eft terminée par ces mots imprimés en rouge:

» Cy finent les rubrices & diftinctions des
» chapitres de la premiere partie de ce pre-
» fent volume...... imprimé p. moy
» Colard Manfion en la ville de Bruges,
» laudetur omnipotens. «

La table a cela de fingulier qu'elle renvoie aux chiffres des feuillets, quoique les feuillets ne foient chiffrés ou cotés qu'à la main.

Cette édition faite en 1479, de la *Somme rurale*, eft d'une fi grande rareté, que les bibliographes ne la connoiffant pas du tout, ont donné celle d'Abbeville en 1486, pour la premiere. L'ouvrage, au refte, a été fouvent imprimé durant le XV fiecle, & au commencement du XVIe. La traduction flamande parut à Delf dès 1483.

Jean de *Boutiller* ou *Bouteiller*, ou *Boutillier*, (je trouve fon nom écrit de ces trois manieres dans l'édition de 1479,) étoit de Mortagne près de Valenciennes, & il compofa fon livre au plutôt, au commencement du XV fiecle, & non pas en 1460, comme dit la Croix du Maine, qui auroit dû réfléchir, que le teftament

de l'auteur dont il parle, étant daté de 1402, il n'étoit pas naturel de croire que cet auteur eût composé un ouvrage 58 ans après avoir fait son testament. Cette méprise de la Croix du Maine n'a pas été corrigée dans la nouvelle édition de sa bibliotheque.

Le détail qu'on vient de lire sur les éditions faites à Bruges, par Mansion, prouvent que depuis environ 1473 jusqu'en 1484, cet artiste exerça son art avec succès : néanmoins comme je ne trouve aucun livre par lui imprimé de 1479 à 1483, j'ignore si, dans le cours de ces quatre années, il n'en donna pas quelqu'autre, où peut-être il ne mit ni la date, ni son nom, ni son écusson. Parmi les 8 dont M. l'abbé de St. Leger a donné la notice, il y en a trois, (Nos. 4, 5 & 7.) de cette espece, & qui n'ont été reconnus pour imprimés par Mansion, qu'à cause de la parfaite ressemblance avec les autres qui portoient, ou son nom ou son écusson, & parce qu'ils avoient été tous reliés en un seul & même volume. Combien ne peut-il pas y en avoir encore d'autres ? J'aurai la plus véritable obligation à ceux qui voudront bien me les faire connoître, ainsi que les autres éditions qui auroient seulement l'écusson gravé de Mansion, dont je donne une copie fidelle à la fin de cet article.

Je terminerai cet écrit par un mot sur l'illustre *compere* de Mansion. Issu d'une des plus anciennes maisons des Pays-Bas, Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuse, prince de Steenhuse, 61e. chevalier de la Toison d'Or, fut créé en 1472, comte de Winchester, (*) par

(*) Ses lettres de création, datées de *Westminster*

Edouard IV, roi d'Angleterre, en reconnoiſſance du ſervice eſſentiel que ce monarque en avoit reçu, lorſque fuyant ſon royaume & près de tomber entre les mains de ſes ennemis, Louis le ſauva & l'aida de ſa bourſe, lui & ſa ſuite, juſqu'à ce qu'il fût arrivé à la cour du duc de Bourgogne. Ce ſeigneur aima les lettres, & ceux qui, comme Manſion, les cultivoient. Il mourut en 1492, après avoir formé une bibliotheque nombreuſe & choiſie.

J'en connois quelques manuſcrits ſur vélin, ornés de miniatures, encore exiſtans.

1°. *La fortreſſe de la foy*, Mſ. ſur velin en 3 grands volumes in-folio décorés de belles & grandes miniatures. Cet ouvrage ſe trouve aujourd'hui dans la riche bibliotheque de M. le duc de la Valliere à Paris. C'eſt le même exemplaire dont parle Duverdier, (*Bibl. Franc.* Tom. I, pag. 698, in-4to.) Il exiſtoit, de ſon tems, en un ſeul gros volume, dans la bibliotheque du comte d'Urfé, dont M. le duc de la Valliere a fait l'acquiſition en 1776.

2°. *La ſomme rurale de Jean Bouteiller*, in-fol. 2 vol. enrichis de miniatures. (Biblioth. du roi, N°. 6857.)

3°. *La conſolation de la philoſophie de Boëce*, avec des commentaires flamands, très-grand volume in-folio magnifiquement exécuté. (Ibidem, N°. 6810.)

4°. *La même traduction de Boëce, par Jehan*

---

le 23 novembre 1472, ſont dans Rymer, *Acta publica*, Tom. II, pag. 765, édition de Londres.

de

de Meung, in-folio qui eſt auſſi à la bibliotheque du roi.

En faiſant des recherches dans les grandes bibliotheques de France & de Flandres, on retrouveroit ſûrement encore d'autres volumes de cette belle bibliotheque. Son illuſtre poſſeſſeur étoit fils de Jean de Bruges, connu par ce tournoi magnifique qu'il donna à Bruges le 11 mars 1392, contre le ſeigneur de *Ghiſtelle*, qui, ainſi que ſon adverſaire, ſe rendit dans la lice accompagné de 50 chevaliers; Tournoi fameux, dont le bon *René*, roi de Sicile, a fait la relation, que l'on lit encore dans des Mſ. ornés de miniatures qui paſſent pour être de la propre main de ce prince; il y en a trois à la bibl. du roi, N°. 445 & ſuiv.

ECUSSON DE COLARD MANSION.



Paris, ce 21 décembre 1779.

LETTRE sur la reſſemblance ſinguliere de deux jumeaux.

CE n'eſt meſſieurs, ni ſur la ſymphatie du *dedans*, ni ſur celle du *dehors* en particulier, que je veux vous entretenir; pour expliquer, & peut-être même pour entendre toutes ces diſtinctions, il faut être ou médecin anatomiſte, ou métaphyſicien-phyſiologiſte, phyſiognomoniſte, &c. Je ne ſuis rien de tout cela, mais ſans compromettre mon amour-propre, & ſans chercher à induire qui que ce ſoit en erreur; je puis vous rapporter des traits aſſez ſinguliers ſur la parfaite reſſemblance & la grande ſympathie qui régnoient entre deux freres, il y a environ cent ans. Tout ce que je vous en dirai eſt tiré d'un manuſcrit dépoſé dans l'une des plus riches bibliotheques de Paris.

Il s'agit des comtes de Ligneville & d'Autricourt, freres jumeaux, iſſus de l'une des quatre maiſons de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Leur reſſemblance étoit telle, dit le manuſcrit, que quand ils s'habilloient l'un comme l'autre, ce qui leur arrivoit de tems en tems pour s'amuſer, leurs domeſtiques s'y méprenoient, & le ſon de leurs voix avoit entre elles un rapport ſi médiat, qu'il jettoit de tems en tems leurs femmes dans le plus grand embarras, & qu'il a cauſé plus d'un démêlé entre leurs maî-

treſſes. Etant tous deux capitaines de chevaux-légers, l'un ſe plaçoit à la tête de l'eſcadron de l'autre, ſans que les officiers & les cavaliers ſe doutaſſent de cet échange. Le comte d'Autricourt eut une affaire criminelle ; il ne tenoit qu'à ſa partie adverſe de le priver de la liberté. Que fit le comte de Ligneville? il ne quitta plus ſon frere, ne le laiſſa plus ſortir ſans l'accompagner; & la crainte de ſaiſir l'innocent au lieu du coupable, rendit nuls les droits qu'on avoit obtenus ſur la perſonne du comte d'Autricourt.

Ils s'amuſerent un jour d'une ſcene aſſez plaiſante. M. de Ligneville fit appeller un barbier; après s'être fait raſer un côté, il prétexte une affaire pour paſſer dans l'appartement voiſin; M. d'Autricourt y étoit caché, il endoſſe la robe de chambre de ſon frere, s'attache la ſerviette au col, & vient s'aſſeoir dans le ſiege qu'avoit quitté M. de Ligneville. Le barbier ſe met en devoir de raſer l'autre côté; mais quelle n'eſt pas ſa ſurpriſe de voir qu'en un inſtant la barbe eſt revenue! Ne doutant point que ce ne ſoit un démon qui a pris la figure de ſa pratique, il fait un grand cri & s'évanouit. Tandis qu'on s'occupoit à le faire revenir, le comte d'Autricourt rentra dans le cabinet, & M. de Ligneville à demi-raſé, reprit ſa place; nouvelle ſurpriſe pour le barbier, il croit avoir rêvé tout ce qu'il a vu, & ne fut convaincu de la vérité qu'en voyant les deux freres enſemble.

La ſympathie qu'il y avoit entre ces deux

freres n'étoit pas moins originale que leur ressemblance : ils ont toujours été malades dans le même tems; si l'un recevoit une blessure, l'autre en ressentoit la douleur ; il en etoit de même des maux accidentels, aussi veilloient-ils avec le plus grand intérêt à la conduite l'un de l'autre. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que très-souvent ils faisoient les même songes. Le jour que le comte d'Autricourt fut attaqué en France d'une fievre continue dont il mourut, le comte de Ligneville ressentit en Baviere les accès de la même fievre, & il auroit succombé comme son frere, ajoute le manuscrit, s'il n'avoit fait un vœu à notre-dame *d'Altenting.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

PRO PATRIA junior.

(*Journal de* Paris.)

SUITE de la vie de l'empereur CHARLES VI.

LE conseil de régence nommé par le même testament, qui fut ouvert incontinent après la mort du roi, étoit composé de la reine, du cardinal Porto-Carrero, de Don Arias, de l'évêque inquisiteur-général, de Don de Lara, & du comte de Benavente. Dès le même jour ce conseil écrivit au roi de France, pour lui demander l'envoi en Espagne du duc d'Anjou son petit-fils, en qualité de roi de cette grande monarchie, suivant la disposition du testament. Après avoir tenu conseil, Louis XIV accepta le tes-

tament, & déclara roi d'Espagne, le duc d'Anjou qui partit le 4 décembre pour son trône. Quelques jours avant qu'on eût reçu à la cour de Versailles la nouvelle de la vacance de la couronne d'Espagne, le comte de Sinzendorf, ambassadeur de l'empereur, avoit notifié au roi de France, dans une audience particuliere, que son maître avoit accepté le traité de partage.

Quoique prévue, la mort de Charles II surprit, parce qu'elle étoit arrivée un peu plutôt qu'on ne s'y étoit attendu. Dans leur étourdissement, presque toutes les puissances, sans excepter l'Angleterre & la Hollande, reconnurent d'abord le duc d'Anjou pour roi d'Espagne. Guillaume étoit porté à cette reconnoissance par son confident Portland, & encore plus par l'aversion du parlement pour la guerre, & la répugnance des communes à accorder de nouveaux subsides. Plusieurs membres de ce corps étoient vendus à la France, aussi-bien que Portland.

Le duc de Savoie, que la situation de ses états rend le gardien de l'Italie contre la France, se livra à elle avec les passages à travers ses montagnes. Il se laissa gagner par les promesses du mariage de sa fille avec le nouveau roi d'Espagne, & d'être généralissime des armées de France & d'Espagne en Italie, avec une pension de 50000 écus par mois. 36000 écus par mois mirent aussi le duc de Mantoue dans le parti de la France. Le prince de Vaudemont, gouverneur de Milan, mal affectionné envers la cour impériale, le vice-roi de Naples, les électeurs de Cologne & de Baviere firent de même. Tout parut convenir également aux puissances du nord en guerre entre elles. Florence, Modene, Gênes, Venise, les Suisses, les Gri-

ſons, le pape, ayant d'abord embraſſé la neutralité, reconnurent tous enſuite les uns après les autres le duc d'Anjou pour roi d'Eſpagne. Le roi de Portugal déclara qu'il regarderoit comme ennemis tous ceux qui conteſteroient la ſucceſſion d'Eſpagne au duc d'Anjou, & qu'il ne leur permettroit point l'entrée de ſes ports. Pour l'Allemagne, les difficultés de religion, & les brouilleries produites par la création d'un neuvieme électorat, ne permettoient pas à la diete de prendre de long-tems aucune réſolution.

Toutes les provinces d'Eſpagne ſe ſoumirent facilement au ſceptre du duc d'Anjou. Le marquis d'Harcourt s'étoit aſſuré des ſentimens des grands de conſéquence, auxquels le peuple ſe conforme toujours, pour peu qu'on lui faſſe luire quelque eſpérance. L'attachement au prince François paroiſſoit général. Mais la ſcene ne tarda pas à changer; en peu de tems la plus grande partie de l'Europe ayant pris les armes contre lui. Une foule de négociations, de repréſentations, de réponſes, de manifeſtes publics & d'écrits particuliers, furent les avant-coureurs de la guerre. Outre les mémoires en françois publiés avant & pendant la guerre, on peut voir en latin pour la France: *Ulrici Obrechti excerpta hiſtorica & juridica de naturâ ſucceſſionis Hiſpanicæ, in monarchiam Hiſpanicam*, 1700, in-4to. *Injuſtitia belli Auſtriaci contra catholicum Hiſpaniarum regem;* Neapoli; 1705: & pour l'Autriche, *Jus Auſtriacum in ſucceſſionem Hiſpanicam*, tom. 1er. pag. 476 du recueil de Thucelius, *& Jo. Alvarez de Coſtâ Aquila Auguſta, ſeu Carolus tertius Auſtriacus rex Hiſpaniarum aſſertus*; Amſtelod. 1705, in-fol. &c. Avant que l'Europe revînt de l'étourdiſſement, que l'occu-

pation de l'Eſpagne par la France lui avoit cauſée, l'empereur Léopold prit un parti ferme qui fit honneur à ſon courage. Juſques-là il n'avoit combattu la France qu'à la tête d'une grande confédération; en ce moment, quoiqu'elle fût plus puiſſante que jamais, il entreprit la guerre contre elle, ſeul, ſans alliés. Dans le conſeil qu'il tint en apprenant que le duc d'Anjou étoit déclaré roi d'Eſpagne, la pluralité des opinions fut contre la guerre, à cauſe du manque d'alliés, de l'épuiſement des finances, & des troubles de l'Allemagne : mais Eugene fit voir clairement que pluſieurs princes, & ſur-tout les puiſſances maritimes s'oppoſeroient aux prétentions de la France, dès que l'empereur auroit fait la premiere demarche; & il s'offrit d'entamer la guerre en Italie, ſi on lui accordoit ſeulement une armée de trente mille hommes. L'empereur y conſentant, il fut réſolu de porter la guerre en Italie, & bientôt les affaires eurent une face différente : tant il importe de commencer dans toutes les grandes entrepriſes.

Quoique Louis XIV eût l'expérience d'un demi-ſiecle, la fortune l'avoit ébloui. Conſidérant la ſurpriſe de l'Europe, l'éloignement de l'Angleterre & de la Hollande qu'il craignoit le plus, pour une guerre à laquelle elles n'étoient point préparées, ne s'attendant nullement à la réſolution que prit Léopold, & ſe jugeant d'ailleurs aſſez fort vis-à-vis de lui, il s'imagina que c'étoit la conjoncture la plus favorable pour élever ſubitement la domination françoiſe à ſon comble.

Dans cette idée il permit à ſon petit-fils le nouveau roi d'Eſpagne, de prendre les armes & le titre de roi de Portugal; il négocia la conquête du Portugal pour l'Eſpagne, & la ceſ-

ſion des Pays-Bas pour lui-même ; il laiſſa mettre autant qu'il étoit poſſible, tout en Eſpagne ſur le pied françois ; plusieurs grands furent chaſſés de Madrid, & la reine ne fut pas exempte de cet affront ; le miniſtere d'Eſpagne ne vouloit que lui complaire, & il lui ſembloit à lui-même qu'il étoit devenu le premier miniſtre d'Eſpagne ; il faiſoit ſavoir à la cour impériale qu'il ne détacheroit pas la moindre partie de la ſucceſſion d'Eſpagne ; il maintint par une déclaration le roi d'Eſpagne, dans le droit d'hériter à ſon rang de la couronne de France ; le 6 février 1701, il fit occuper les places fortes des Pays-Bas par ſes troupes ; & où il y avoit des garniſons hollandoiſes, elles furent déſarmées & détenues dans leurs villes de barrieres ou places de ſûreté. Il répondit à la république, qui ſe plaignit de cette hoſtilité, que comme elle n'avoit pas encore complimenté le nouveau roi, il avoit été néceſſaire de prendre cette précaution, de crainte qu'elle n'embraſſât la cauſe de l'ennemi. La république s'étant acquittée de cette formalité, ſes ſoldats lui furent reſtitués ; mais elle n'en fit pas moins ſes préparatifs pour ſa vengeance & ſa ſûreté, tandis qu'elle prolongeoit les négociations ſur les places de barriere, juſqu'à ce qu'on pût commencer la guerre. La France, de ſon côté, ſe méfiant de la Hollande, tenoit au bord de ſes frontieres une armée menaçante qui irritoit de plus en plus ces républicains. On ceſſa enfin de négocier, & le comte d'Avaux, miniſtre de France, quitta la Haye le 12 août 1701, en ſignalant ſon mécontentement.

Louis XIV offenſa encore davantage l'Angleterre après la mort du roi Jacques, arrivée le 16 ſeptembre 1701, en reconnoiſſant pour

roi d'Angleterre son fils, devenu fameux depuis par ses aventures sous le nom de prétendant. Alors le parlement d'Angleterre, qui jusques-là avoit traversé Guillaume, en lui témoignant une répugnance invincible à s'engager dans aucune affaire sur la succession d'Espagne, en lui refusant de l'argent, & en lui adressant sur le traité de partage, des représentations insupportables à un prince qui n'auroit pas eu autant de sang froid ; le parlement n'eut pas plutôt appris que le fils de Jacques étoit reconnu roi d'Angleterre par la France, qu'enflammé de colere, il pria le roi de s'unir étroitement avec la Hollande, & toute la nation demanda à grands cris la guerre contre la France. L'ardente animosité des Anglois s'accrut encore au bruit qui fut répandu, que le duc d'Anjou partant pour l'Espagne, avoit dit au prétendant, qu'il feroit tous ses efforts pour le mettre sur le trône d'Angleterre. Enfin l'ambassadeur d'Anglerre quitta subitement la cour de France qui avoit, disoit-il, violé la paix de Ryswick, en donnant au prince Edouard le titre de roi d'Angleterre. En vain Louis XIV, qui avoit donné asyle au roi Jacques, allégua qu'il ne prétendoit point accorder plus de protection au fils dont il desiroit seulement alléger l'infortune : cette excuse ne fut point agréée. L'inimitié se ranima entre Louis & Guillaume, & le parlement d'Angleterre qui résolut la guerre avec ardeur, statua en même tems qu'il n'y auroit point de paix que la France n'eût donné satisfaction sur sa reconnoissance du prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre.

Le succès des armes de l'empereur en Italie, sous les ordres du prince Eugene, fortifia l'audace des Anglois & des Hollandois. C'étoit le

même prince Eugene qui n'avoit pas obtenu de la cour de France, où il avoit vécu dans sa jeunesse, toute l'estime dont il étoit digne. Cette cour voulut le rappeller lorsqu'il n'étoit plus tems, & elle apprit à connoître sa valeur par les pertes qu'il lui causa. Sans les heureux commencemens de la guerre en Italie, le projet de confédération contre la France n'eût pas été aussitôt exécuté.

Eugene, alors âgé de 37 ans, alla en Italie, au commencement de l'année 1701, avec 29200 hommes. Ses victoires sur les Turcs, & les fautes des généraux de l'empereur dans les guerres précédentes, lui avoient acquis une grande expérience. L'entreprise d'Italie convenoit à son caractere. Hardi jusqu'à la témérité, & aimant toujours mieux attaquer que de se défendre, il passa sur le territoire de Venise, pour faire des conquêtes dans un pays gardé par une forte armée ennemie. Il mena la sienne en Italie en gravissant les montagnes les plus impraticables; les cavaliers étoient obligés de mettre pied à terre, & de traîner leurs chevaux après eux; & il falloit porter l'artillerie avec des cordes & la monter avec des poulies. On ne crut cette marche possible, & on ne l'admira que quand elle fut achevée. Le premier camp fut tendu en Italie à Broni le 29 mai.

L'armée françoise, sous les ordres du duc de Savoie & du maréchal de Catinat, avoit laissé les passages ouverts jusqu'à Roveredo; parce que la cour de Paris ne voulut pas s'opposer à l'entrée des troupes de l'empereur en Italie, soit pour ne point commencer les hostilités, soit plutôt afin de ménager les Vénitiens qui avoient embrassé la neutralité & accordé le passage au prince Eugene. La France aussi accoutumée à vaincre méprisoit trop l'orage.

Eugene commit les premieres hostilités. Ayant gagné l'Adige sans perdre un seul homme, & battu quelques petits corps, il attaqua avec tant de vivacité le général Saint-Frémont, posté avec cinq mille hommes près de Carpi, qu'il y en eut mille de tués avec leur général. Eugene y fut blessé au genou gauche d'un coup de mousquet, qui ne l'empêcha pas de poursuivre son avantage en s'emparant de Rivoli, de Chiusa, & d'autres places; tandis que Catinat, traversé & contristé par les cabales des généraux, & sa dépendance des ministres, étoit contraint par la disette de se retirer au-delà de l'Oglio. Cet échec commença d'inquiéter la France qui l'imputa à Catinat; c'est pourquoi on envoya Villeroi commander en Italie. La faveur de son roi ne le rendit pas plus heureux à la guerre. Il avoit apporté avec lui l'ordre de combattre, & s'y étant conformé contre l'avis du brave & sage Catinat, il fut la victime de son courage. Rien n'est souvent si contraire au succès que ces ordres du cabinet de combattre ou de ne pas combattre, puisque c'est l'occasion qu'un général devroit avoir principalement à consulter.

La résolution ayant été prise d'attaquer partout le prince Eugene, les François passerent l'Oglio, & le premier de septembre 1701, ils se présenterent en ordre de bataille devant Chiari, qu'Eugene avoit occupé. Les armées escarmoucherent à dix heures du matin, & se livrerent bataille à deux heures après-midi. Les François commencerent l'attaque à l'aîle gauche d'Eugene, qui s'y étoit retranché derriere des cassines & des moulins. Ils furent promptement abandonnés, rien ne pouvant résister à l'impétuosité françoise; mais Eugene ayant détaché de sa droite un corps qui tomba sur le flanc des François,

ils furent mis entre deux feux ; leur déroute devint générale ; on ne favoit ce que Villeroi étoit devenu ; le vaillant Catinat chercha la mort, & n'étant que bleſſé, il ordonna la retraite, parce que le commandement lui parut abandonné. Les François y perdirent 3000 hommes en morts & en bleſſés. La perte d'Eugene n'alla pas au-delà de deux cents. Profitant de ſa victoire, il entra dans Guaſtella, la Mirandole, Caſtelluccio, bloqua Mantoue, & prit des quartiers d'hiver dans le Mantouan.

Huit jours après la bataille de Chiari, la triple alliance entre l'empereur, l'Angleterre & la Hollande, fut ſignée à la Haye. La plus grande partie du corps germanique y accéda après bien des ſollicitations ; & les négociations avec le ſage roi de Portugal, Don Pedre ou Pierre II, aboutirent dans la ſuite à l'attacher étroitement à la maiſon d'Autriche.

Sur ces entrefaites, la maiſon d'Autriche échappa à un grand danger. Ragotski, magnat de Hongrie, avoit concerté avec 82 conjurés, le projet de fondre avec dix mille hommes ſur la famille impériale, lorſqu'elle feroit réunie à Laxenbourg ſuivant l'uſage. Les conjurés ſe propoſoient de ſe ſervir du maſque du dévouement, en ſuppliant l'empereur de leur permettre de lever à leurs dépens quelques régimens pour ſon ſervice. Leur complot devoit s'exécuter au moment qu'ils lui préſenteroient leur requête. Un capitaine appellé Longueval, l'ayant découvert, Ragotski fut arrêté dans ſes biens ; mais il ſe ſauva de priſon, par l'infidélité d'un de ſes gardes, & il produiſit en Hongrie, les troubles que Charles, devenu empereur, a heureuſement terminés ſans retour.

La plupart de l'Europe prit en 1702, les in-

térêts de l'archiduc Charles. En perdant Guillaume III, l'Angleterre changea de roi, sans changer de systême. Anne qui lui succéda, déclara la guerre à la France & à l'Espagne, ainsi que firent l'empereur & la Hollande au mois de mai. Avant cette formalité, Eugene tenta une entreprise sur Crémone, ville bien fortifiée, pourvue d'une nombreuse garnison, & dans laquelle se trouvoit Villeroi, à qui l'on attribuoit de s'être vanté, qu'*au carnaval, il feroit danser trois jeunes princes :* Eugene, Commerci, & Vaudemont; mais bien au contraire, il se trouva lui-même prisonnier du prince Eugene.

Il y avoit à Crémone un aqueduc souterrain, qui, passant sous la maison du curé de Notre-Dame-la-Neuve, alloit jusqu'aux murs de la ville. Eugene en étant informé, gagna aisément cet ecclésiastique, qui, sachant que le Milanez étoit un fief de l'Empire, ne se fit point scrupule de favoriser les Allemands, qu'il croyoit ses seigneurs légitimes. Quatre cents soldats furent introduits dans la ville par cette ouverture. Ils avoient ordre de s'emparer pendant la nuit de la porte Sainte-Marguerite, & de faire sur le rempart un signal, qui avertît le secours d'avancer, quand il en seroit tems. La nuit aida à l'entreprise. Le comte Nazari, major du régiment de Gschwind, pénétra aussi heureusement par le canal avec deux cents hommes sans être apperçu, & marcha vers la porte Sainte-Marguerite. La garde fut tuée, la porte ouverte, le signal donné. Aussi-tôt le comte de Merci, lieutenant-colonel des cuirassiers de Lorraine, se jette dans la ville par cette porte, avec 225 cuirassiers, & gagne au galop la porte du Pô. Quatre mille Impériaux entrent en même-tems

dans la ville. Le tumulte, l'effroi, la mêlée devient générale.

Deux accidens empêcherent que le ſuccès de cette journée ne fût complet pour les Impériaux. Ce même jour 2 février, à la pointe du jour, le régiment de Vaiſſeaux, commandé par le chevalier d'Entragues, ſe préparant à paſſer en revue, rencontra les Allemands & les chargea. Cette premiere réſiſtance donna le tems aux François de ſe réunir.

Le lieutenant-colonel de Kuftein, qui avoit conduit le ſecond détachement par l'aqueduc, avoir ordre de marcher de-là, droit au gouvernement. Son guide ayant été tué en chemin, il erra dans les rues, où il trouva des ennemis, & ne réuſſit point dans ce deſſein, dont l'exécution dépendoit de la célérité. Ce fut là le ſecond accident.

Le prince Eugene entré auſſi dans la ville, commanda au prince de Vaudemont, de ſe rendre maître de la porte du Pô : mais les François s'étoient fortifiés de ce côté, & ils avoient rompu le pont. Deux régimens Irlandois au ſervice de France, repouſſerent Merci & Vaudemont. Ce fut aux Irlandois, & au régiment de Vaiſſeaux, que les François durent la conſervation de la ville.

Au commencement du tumulte, tout dans Crémone étoit livré au plus profond ſommeil. Le bruit des coups de mouſqueterie éveilla Villeroi, qui avoit paſſé une partie de la nuit au bal. Il s'habilla à la hâte, & accompagné d'un ſeul page, il parcouroit les rues à cheval, criant aux François de tenir ferme : mais les Impériaux l'environnerent, & le firent priſonnier. Il ſe rendit au capitaine Magdonel, Irlandois, dont la fidélité mérite d'être célébrée. Dès que Villeroi

eut été tiré de la foule, il se donna à connoître à Magdonel, en lui promettant dix mille pistoles & un régiment, s'il le vouloit conduire à la citadelle; mais Magdonel rejettant cette proposition, lui répondit, qu'ayant toujours servi l'empereur fidélement, il ne commenceroit pas aujourd'hui d'être un traître. On le mena dans une maison voisine de la porte Sainte-Marguerite, où Eugene lui rendit visite, & le consola de son sort. Les François, de leur côté, prirent Merci blessé à mort.

Cependant le carnage augmentoit à mesure que les François, revenus de leur étonnement, se réunissoient. La garnison occupoit les meilleurs postes, la citadelle étoit toujours au pouvoir des François, & le marquis de Créqui, leur amenoit un renfort de vingt mille hommes. Dans ces circonstances, Eugene se vit obligé de se retirer de Crémone sur le soir, avec une perte considérable, mais amenant avec lui Villeroi, 80 officiers, & 400 soldats prisonniers, & emportant la gloire d'avoir enlevé lui-même le général ennemi, dans une ville fortifiée.

Villeroi fut remplacé, dans le commandement de l'armée françoise en Italie, par le duc de Vendôme, petit-fils d'Henri IV, dont il avoit la valeur : mais il n'en avoit ni l'activité ni les connoissances. Quoique livré à la mollesse, il haïssoit le faste, & il allioit des manieres cyniques, avec un cœur militaire, & une grande présence d'esprit, avec une paresse extraordinaire. Souvent il ne se levoit qu'à trois heures après-midi, & il faillit souvent d'être enlevé; mais son courage dans l'action, le sauva toujours du danger. Il n'étoit grand, que quand il attaquoit l'ennemi: alors son ame sortoit de son assoupissement, & se montroit dans son vrai jour. La fortune le

ſeconda toutes les fois qu'il n'eut pas Eugene pour adverſaire : mais c'étoit la deſtinée d'Eugene, de ne pouvoir être vaincu par un général François.

L'armée du duc de Vendôme étoit forte de plus de 50000 hommes. Eugene n'en avoit pas 30000. C'eſt pourquoi, voyant venir Vendôme à lui, manquant d'argent, d'hommes & de proviſions, il leva le blocus de Mantoue, qui duroit depuis huit mois, pour n'être pas lui-même inveſti par le nombre, & réſolut hardiment d'attaquer les François, avant l'arrivée des renforts que le vieux prince de Vaudemont leur amenoit. Il leur livra bataille le 15 d'août près de Luzara, à cinq heures du ſoir. Les deux armées ſe battirent avec acharnement. La nuit ſeule les ſépara, après avoir perdu au-delà de 7000 hommes. Ce fut une de ces actions, où des milliers d'hommes ſont ſacrifiés ſans avantage. Cependant chaque parti s'attribua la victoire, & le *Te Deum* fut chanté à Paris & à Vienne. Le nouveau roi d'Eſpagne, Philippe V, qui étoit venu en Italie, ſoutenir le courage de ſes partiſans, & le duc de Mantoue, furent ſpectateurs de la bataille. Cependant Luzara, Guaſtella, Borgoforte & Governolo ſe rendirent aux François, & l'on prit des quartiers d'hiver.

Eugene alla à Vienne, où ſa conduite ayant été approuvée, il fut nommé préſident du conſeil de guerre ; charge qui lui donnoit la diſpoſition des ſommes deſtinées pour ce département, & la facilité de ſe pourvoir lui-même de tout ce qui lui étoit néceſſaire pour le ſuccès de ſes deſſeins.

Les Anglois & les Hollandois, ayant joint enſemble leurs forces maritimes, ſous les ordres du duc d'Ormond, ils avoient inſulté Cadix au

mois d'août, & pris ou obligé de brûler à Vigo au mois d'octobre, les galions du Mexique qui s'y étoient réfugiés.

Le prince Louis de Bade, qui commandoit l'armée de l'empereur & de l'Empire excepté les électeurs de Cologne & de Baviere, forma le siege de Landau, une des places les mieux fortifiées par Vauban, où le roi des Romains, Joseph V, vint lui-même animer les assiégeans par sa présence. Le vieux comte de Mélac y fit une glorieuse défense, & ne la rendit le 10 septembre, qu'après quatre-vingt quatorze jours de tranchée. Cette conquête coûta la vie au comte de Soissons, frere aîné du prince Eugene, qui fut tué.

Le combat de Fridlingue, du 14 d'octobre, où les Allemands perdirent 3000 hommes, aussi fort meurtrier pour les François, valut au marquis de Villars, la dignité de maréchal de France, malgré qu'on en ait également chanté le *Te Deum* à Vienne. Villars fut le général François le plus redouté des Impériaux. Tandis que dans une longue suite de désastres, le sort parut contraire aux autres, toujours ou il fut victorieux, ou il rétablit, autant qu'il étoit possible, les affaires ruinées. L'envie & la jalousie, plus funestes aux états que des armées d'ennemis, chercherent à obscurcir ses vertus; c'est pourquoi il ne fut pas employé aussi souvent qu'il eût été à souhaiter pour la prospérité des armes de France. Quant au prince de Bade, guerrier expérimenté, il ne lui manquoit que le feu de la jeunesse, qui opere des prodiges dans la guerre, quand il est modéré par la prudence.

Le comte, depuis duc de Malboroug, avoit pris le commandement de l'armée des alliés. Il jouissoit de la faveur de sa souveraine & de sa

nation. Son épouſe pouvoit auſſi tout auprès de la reine ; & le comte Godolphin, ſon gendre, grand-tréſorier, tout au parlement. De cette maniere, l'Angleterre n'étoit gouvernée que ſuivant ſa volonté. Argent, réputation, ſuccès, génie, il réuniſſoit en lui tout ce qui compoſe un bon général & un miniſtre habile. Combattant dans l'été, il négocioit en hiver, toujours avec un ſuccès égal à ſa grande renommée. Dans les momens déciſifs, il montroit une préſence d'eſprit digne d'admiration, & dans les dangers une ſérénité d'ame, & un courage tranquille que rien ne pouvoit vaincre. Il avoit étudié la guerre ſous Turenne. Sa tête étoit froide, ſuivant l'expreſſion des Anglois, & il dut pluſieurs de ſes victoires à cette qualité.

Le duc de Bourgogne, fils du dauphin, & le maréchal de Boufiers, étoient à la tête de l'armée françoiſe ſur la Meuſe, quand Malboroug vint, ſe jetta ſur la Gueldre Eſpagnole, & après que le duc eut laiſſé à Boufiers ſeul le commandement, & fut retourné à Paris, il prit Venlo, Stevenſwert, Ruremonde & Liege, dont la citadelle livrée au François par l'électeur de Cologne, évêque de Liege, fut emportée d'aſſaut le 23 d'octobre, malgré la réſiſtance de Violaine qui y commandoit & défendit lui-même la brêche.

L'empereur réuſſit mieux en 1703, dans la négociation que dans la guerre. Il débaucha à la France le duc de Savoie, qui étoit le plus conſidérable de ſon peu d'alliés. Offenſé de ce que les miniſtres & les généraux François le regardaſſent comme leur penſionnaire, quoique ſa penſion lui fût mal payée, & qu'ils le traitaſſent avec hauteur & preſque comme leur ſu-

jet, le duc crut facilement trouver en s'uniſſant à la maiſon d'Autriche, plus d'avantages que la France ne lui en pouvoit accorder. Beau-pere du roi d'Eſpagne, & d'un autre prince François, cette conſidération du ſang ne le retint point. J'ai, diſoit-il, pourvu mes filles, il me faut pourvoir mes garçons. Louis XIV, parfaitement inſtruit par des lettres interceptées de ſes liaiſons, ordonna au duc de Vendôme de déſarmer & d'arrêter priſonniers environ 5000 hommes de troupes Savoyardes, qui ſervoient la France comme auxiliaires dans l'armée d'Italie. Ce coup fut très-ſenſible au duc, mais il ne fit que hâter la concluſion de ſon traité avec les alliés, ſon unique reſſource dans cette extrêmité. Outre la promeſſe d'une augmentation de domaines, il obtint de l'Angleterre & de la Hollande un ſubſide de 80,000 ducats par mois, indépendamment de cent mille ducats comptant.

Il ne ſe paſſa d'ailleurs rien de conſéquence en Italie pendant cette campagne. L'irruption des Bavarois & des François dans le Tyrol, qui ſembloient menacer Vienne, n'eut point de ſuite funeſte, en ayant été chaſſés en partie par les payſans. Sur le Rhin, les exploits des généraux François furent glorieux pour la France. Villars s'empara du fort de Keil, & défit le comte de Stirum entre Oberklau & Hochſtet. Le maréchal de Bouflers détruiſit la petite armée hollandoiſe d'Obdam à Ekeren. Mais les plus grandes pertes de l'empereur furent la priſe de Briſach, aſſiégé par le duc de Bourgogne, & mal défendu par le comte d'Arcos, à qui l'empereur fit trancher la tête par punition, & la priſe de Landau, précédée de la défaite du prince héréditaire de Heſſe-Caſſel &

du comte de Naſſau-Weilbourg, ſurpris tous deux près du Speyerbach par le maréchal de Tallard. Malboroug ſeul réuſſiſſoit parmi les alliés, ayant conquis Bonn, Hui, Limbourg & Gueldre.

Quoique Don Pedre, roi de Portugal, eût reconnu le duc d'Anjou pour roi d'Eſpagne, il négocioit ſecrétement avec les Hollandois, & n'attendoit que l'occaſion de ſe joindre à la grande alliance qui lui promettoit un agrandiſſement en Europe & en Amérique. La cour de Madrid, depuis l'arrivée du duc d'Anjou, ne cachoit pas aſſez ſon dégoût de ceux qui avoient montré du penchant pour les intérêts de la maiſon d'Autriche, dont le principal étoit le comte de Melgar, amirante de Caſtille. Cependant comme il étoit difficile de l'éloigner de Madrid ſans prétexte, on imagina de l'envoyer en ambaſſade à Paris, où il auroit été comme dans une priſon honorable & ſûre. Feignant d'accepter la place avec reconnoiſſance, l'amirante ordonna les préparatifs du voyage; mais au lieu d'aller à Paris, il ſe réfugia à Lisbonne, d'où il adreſſa à la reine douairiere une lettre faite pour être montrée, dans laquelle il ſe plaignoit des injuſtices de la cour de Madrid. Ce n'étoit pas un génie ſupérieur, mais il avoit les idées & la connoiſſance des affaires qu'on acquiert avec des talens ordinaires dans une cour où l'on eſt continuellement entouré de grands politiques. Il repréſenta ſi vivement à Don Pedre, la facilité de faire des conquêtes en Eſpagne, l'embarras de ce royaume, la méſintelligence de ſes miniſtres, le mauvais état de ſes finances, le peu de ſûreté qu'il y avoit pour le nouveau roi ſur ſon trône, la certitude pour le Portugal d'être ſou-

tenu par la Hollande & l'Angleterre, qu'il sembloit ne plus manquer que l'apparition de l'archiduc Charles, pour produire une révolution ; il exposa de même par écrit à la cour de Vienne, les motifs pressans qui devoient la porter à faire partir sans délai l'archiduc pour le Portugal & l'Espagne : savoir que le roi de Portugal ne se déclareroit point avant l'arrivée de l'archiduc, que la conquête de l'Espagne étoit impossible sans sa présence & avec le secours des seules puissances maritimes, que les mécontens & les partisans d'Autriche n'osoient se faire connoître, à moins de voir l'archiduc sur les frontieres, mais qu'aussi-tôt qu'il s'y présenteroit, la réduction de l'Espagne étoit assurée & termineroit la guerre.

Ces remontrances s'accordant parfaitement avec celles de l'Angleterre & des états d'Hollande, l'empereur s'y rendit ; il se détermina enfin d'exposer le jeune archiduc aux périls de la mer & de la guerre, pour conquérir une couronne à laquelle il lui céda ses droits ; & il s'engagea à montrer incessamment à l'Espagne un nouveau roi, sous le nom de Charles III. La cour d'Espagne menaça en vain le Portugal, de lui faire éprouver son ancienne puissance. Cette ancienne puissance n'étoit plus. Madrid & le reste du royaume fourmilloient de mécontens. Le cardinal Porto-Carrero, qui n'étoit plus écouté, demanda sa retraite, qui ne lui fut point accordée. On voulut relever les finances qui étoient dans un état déplorable, en les réglant comme en France, tentative qui ne fit qu'aigrir toute la nation. La vieille antipathie des Espagnols contre les François renaissoit. Plusieurs grands souffroient impatiemment de s'en voir supplantés dans les emplois. Les réductions dans

les appointemens en irritoient d'autres. La perte de la flotte du Mexique au port de Vigo, indignoit les gens de mer & le peuple. Enfin, l'augmentation des impôts mettoit le comble à leur indispofition. Beaucoup de grands allerent joindre l'amirante à Lisbonne, en attendant le roi que la cour de Vienne devoit envoyer, & ils furent imités d'un grand nombre d'officiers & de soldats. Tout se disposoit à une révolution.

Pour faire diversion, la France suscita des ennemis à l'empereur jusqu'en Hongrie, en soutenant Ragotski, qui s'étoit fait élire souverain de Transilvanie, marchoit à la tête d'une nombreuse armée, & se montra dans les fauxbourgs de Vienne. Il fallut lui opposer le prince Eugene. Le sultan Achmet III, fut aussi sollicité; mais il aima mieux pour lors laisser les Chrétiens se détruire eux-mêmes, que de s'exposer au moindre danger, en se mêlant dans leurs querelles.

L'archiduc Charles, après avoir été déclaré roi d'Espagne, par la cour de Vienne, en partit le 19 de septembre, & traversant la Bohême & la Saxe, il se rendit à la Haye. En passant à Dusseldorf, il y trouva le duc de Malboroug, qui le complimenta au nom de la reine d'Angleterre, & lui renouvella à la Haye, où il fut traité royalement, ses félicitations & la promesse que l'Angleterre l'aideroit puissamment dans la conquête de l'Espagne. Le nouveau roi, âgé seulement de dix-huit ans, rempli d'ardeur & de courage, vouloit se hâter d'arriver à Londres; mais les vents le contraignirent de rester en Hollande, jusqu'au 3 janvier 1704. Des gens superstitieux tiroient de l'opposition des vents, un présage funeste des suites de l'en-

trepriſe, & d'autres obſervoient au contraire, que la tempête qui repouſſa d'abord Guillaume III, ne l'empêcha pas enſuite de régner heureuſement en Angleterre. Charles III y aborda le 6 de janvier, & y fut charmé des careſſes d'une reine, qui employoit ſes vaiſſeaux & ſes ſoldats au ſoutien de ſes prétentions. Il monta ſur la flotte de l'amiral Roock, chargé de le conduire en Portugal. Après avoir eſſuyé avec intrépidité, des orages qui le mirent en péril, juſques-là, que l'amiral l'ayant prié de ſe mettre à l'abri dans ſon appartement, il ne voulut jamais abandonner le tillac, jaloux d'être témoin du zele avec lequel il étoit ſervi, il parvint à la rade de Liſbonne le 8 de mars. Un manifeſte fut le ſignal de la guerre qu'il venoit faire à Philippe V, en lui demandant les armes à la main la couronne d'Eſpagne.

Le roi de Portugal, Don Pedre, prince auſſi prudent qu'entreprenant, ne pouvoit pas faire tout ce qu'il eût voulu. Sa cour étoit compoſée de gens qui ne ſavoient ce qu'ils vouloient, & ne s'accordoient point enſemble. La politique demandoit de lui d'autant plus de circonſpection qu'il avoit enlevé le royaume & ſon épouſe à Alphonſe ſon frere. Le conſeil s'arrogeoit beaucoup de liberté vis-à-vis de lui. Il eſſuyoit alors une de ces attaques de mélancolie, qui le rendoient ſouvent pendant quelque tems incapable d'agir.

Cependant les deux rois, les princes de Darmſtadt & de Lichtenſtein, l'amirante de Caſtille, & Mendoza, ſecrétaire d'état, délibérerent ſur les meſures de guerre à prendre contre Philippe. Tous convinrent de la ſupériorité des forces de l'ennemi; c'eſt pourquoi on réſolut de ſe tenir

pour lors ſur la défenſive, & de bien fortifier les frontieres.

L'armée portugaiſe, ſous les ordres du marquis Das Minas, ne conſiſtoit qu'en 18000 hommes de troupes peu diſciplinées. L'Angleterre & la Hollande fournirent des renforts conſidérables, mais leurs généraux n'étoient point d'accord entre eux. Ils s'amuſoient à diſputer des rangs ſans ſonger à l'ennemi. Le roi de Portugal n'avoit rien à ordonner aux généraux étrangers, & il avoit les ſiens à ménager avec ſoin. En diſtribuant des honneurs pour exciter l'émulation, il fit des jaloux. Le général Anglois Schomberg, mêlant trop les intérêts particuliers de ſa famille dans les affaires publiques, choqua le roi par ſes demandes à contre-tems, & la nation portugaiſe par ſa hauteur. C'eſt pourquoi ſur les repréſentations du roi de Portugal, il fut rappellé en Angleterre, & remplacé par Milord Gallowai, qui eut auſſi la manie des rangs, & il fallut que les Etats d'Hollande les réglaſſent entre lui & le général Fagel. De ces minuties, le ſort des états & des rois dépend ſouvent, & parce qu'un officier ne veut pas céder la droite à un autre, il faut que des milliers d'hommes perdent la vie, & des ſouverains leurs domaines.

Philippe, accompagné du duc de Berwic, s'étant mis à la tête de l'armée d'Eſpagne, & emparé de pluſieurs villes, Don Pedre & Charles ſe rendirent auſſi à la fin de mai à leur armée. Tandis que, d'un côté, une partie du Portugal étoit mis à contribution, de l'autre, Fagel joint au marquis de Las Minas, défit entiérement un corps conſidérable d'Eſpagnols, commandés par le marquis de Groffreville. Cet échec fit

fit perdre aux Espagnols leurs conquêtes, & dès le 1er. juin, on prit des quartiers d'été, absolument néceſſaires dans ces climats, où la chaleur empêche de tenir la campagne pendant les mois de juin & de juillet.

(*Pour être continué.*)



POÉSIES FUGITIVES.

LOUIS DAUPHIN, pere de LOUIS XVI, ode qui a remporté le prix de poésie à l'académie de Montauban, par le pere VIALAR, de la doctrine chrétienne.

SOUS un dôme pompeux, dans l'horreur des ténebres,
Une pâle clarté guide mes pas errans;
Que vois-je! des tombeaux & des autels funebres
Dreſſés à la cendre des grands.
Sur leurs dépouilles diſperſées,
Sur des ſceptres rompus, des couronnes briſées,
Je porte un pied reſpectueux;
Et de ces pyramides ſombres,
Où repoſent leurs fieres ombres,
Je n'oſe contempler l'orgueil majeſtueux.

MON œil avec effroi, ſur la pierre parlante,
Cherche les attributs d'un dauphin adoré.....
Mais j'apperçois ſon nom.... & ma bouche tremblante
S'attache à ce marbre ſacré.
Aſſiſe ſur ſon mauſolée,
Des arts & des vertus la troupe déſolée
De pleurs baigne ſes oſſemens.
O mânes d'un héros ſublime!
Que votre cendre ſe ranime.
Ecoutez votre éloge & nos gémiſſemens.

VOUS ne rougirez point d'un hommage coupable;

Tant qu'un roi fous le dais en impofe à nos yeux,
Rampant à fes genoux, le flatteur méprifable
Ofe le mettre au rang des Dieux;
Mais l'idole eft-elle brifée?
L'augufte vérité, trop long-temps déguifée,
Paroît enfin fur fes débris.
Sa voix célebre ici ta gloire,
Prince, & te peint tel que l'hiftoire
Doit te repréfenter à nos fils attendris.

Je n'ai point à louer ces talens de la guerre,
Trop fouvent honorés du titre de vertus,
Et qui furent jadis les fléaux de la terre
Dans le meurtrier de Clitus.
Mais du ciel la faveur propice,
Prince, mit dans ton cœur l'amour de la juftice,
De la foi, de la vérité;
Et cette bonté paternelle,
Qui, dans Titus, dans Marc-Aurelle,
A mérité l'encens de la poftérité.

Sans fafte, fans orgueil, ami de la nature,
Tu retraças les mœurs de nos fimples aïeux.
Du luxe corrupteur la fatale impofture
Jamais ne fafcina tes yeux.
L'erreur aveugle & la licence,
Tremblantes à tes pieds, te virent en filence
Saper leurs coupables autels:
L'impie, inftruit par tes exemples,
Apprit à refpecter nos temples,
Et foumit à la foi fes doutes criminels.

Les vils adulateurs, les Séjans defpotiques
Porterent loin de toi leur déteftable encens;
Tu n'écoutas jamais ces maximes iniques,
Qui changent les rois en tyrans.
Une faine philofophie;
De fes rayons divins éclairant ton génie,

A la vertu forma ton cœur ;
Des ſavans le commerce utile
T'apprit cet art doux & facile
D'enchaîner les humains en faiſant leur bonheur.

Telle étoit de Henri la ſage politique :
Il fut de ſes ſujets & l'amour & l'appui.
Les penchans généreux de ton ame héroïque,
Prince, t'égalerent à lui.
Jamais ton cœur tendre & ſenſible,
Au cri des malheureux ne fut inacceſſible;
Tu ſus partager leurs ſoupirs ;
Et ta prodigue bienfaiſance
Verſoit au ſein de l'indigence
Ce que ta main avare arrachoit aux plaiſirs.

Mais quel objet me frappe : ô jour rempli d'alarmes!
O ſouvenir affreux ! Louis, pâle, tremblant (*),
Rejette avec horreur ſes infidelles armes,
Et tombe ſur un corps ſanglant.
Arrête, prince inconſolable ;
Ton cœur eſt innocent, ta main ſeule eſt coupable.
Arrête, calme ces tranſports :
Quand tes bienfaits lavent ton crime,
Faut-il, qu'innocente victime,
Ton ame ſoit en proie à d'éternels remords?

La diſcorde mugit : la terrible Bellone
M'appelle dans les champs de carnage & de deuil,
Ou l'Anglois conſterné vit rompre ſa colonne,
Et briſer ſon féroce orgueil.
Des humains barbare ennemie,
Veux-tu que des guerriers j'encenſe la furie,

(*) On rappelle ici cette chaſſe déplorable, où un haſard fatal amena, ſous les coups de ce prince, un écuyer malheureux.

Et qu'ils deviennent mes héros ?
Pourrois-je louer leur victoire
Quand ils ne courent à la gloire
Qu'en foulant à leurs pieds les morts & les tombeaux?

Tu me montres en vain Louis, nouvel Alcide,
Au carnage échauffant l'élite des guerriers (*),
Et brûlant de courir dans la foule homicide
Pour cueillir les mêmes lauriers.
Ah ! le philosophe sensible
Aime bien mieux le voir sur ce théatre horrible,
De Mars contempler les débris,
Et d'un conquérant magnanime
Partageant la douleur sublime,
Frémir d'une victoire achetée à ce prix.

Daigne, ô Dieu ! conserver ce héros, ton image,
S'écria le François qui le vit s'attendrir !
La douce humanité sera donc son partage ?
Puisqu'il fait pleurer & gémir,
Il déposera le tonnerre.
Des lauriers arrosés des larmes de la terre
Pour Louis, n'auront point d'attraits :
Ainsi que toi, par sa clémence,
Il fera chérir sa puissance,
Et son trône sera dans le cœur des François.

O trop fragile espoir ! malheureuse patrie,
Tu ne goûteras pas le fruit de ses vertus.
Ah ! tu vas le pleurer, comme Rome attendrie
Jadis pleura Germanicus.
O mort ! épargne sa jeunesse !
Le prends-tu pour Nestor en voyant sa sagesse....

(*) Louis Dauphin vouloit conduire la maison du roi contre les Anglois.

Nos cris ne peuvent la fléchir.....
Elle ouvre lentement la tombe..... (*)
Louis frappé languit, fuccombe ,
Et la France l'occupe à fon dernier foupir.

Louis n'eft plus.... François! honorons fa mémoire.
Il n'eut pas le pouvoir de rendre un peuple heureux.
Il en eut le defir.... C'eft affez pour fa gloire...
Son fils accomplira fes vœux.
D'un pere l'exemple fublime
Eft à jamais gravé dans ce cœur magnanime,
Formé par fes fages leçons :
C'eft-là cette lumiere
Qui le guide dans fa carriere.
Pourroit-il s'égarer en fuivant fes rayons?

Tendre objet de nos pleurs! fi le fort de la France
Peut encor te charmer dans le féjour des morts,
Vois la troupe des arts & l'heureufe abondance
De leurs dons couronner ces bords.
Vois fur les plaines de Neptune
Mars à nos pavillons enchaîner la fortune,
Et venger la gloire des lys.
Vois d'un fils la vertu féconde
Le rendre l'arbitre du monde (**);
Et dis avec tranfport : *tous mes vœux font remplis.*

Nota. C'eft le fecond prix que ce jeune doctrinaire a remporté dans la même académie. Il annonce, comme on voit, des talens diftingués.

(*) La maladie dont il mourut fut longue & douloureufe.

(**) On fait que Louis XVI a été arbitre entre la Pruffe & l'Allemagne, & qu'il a terminé les différends de la Porte & de la Ruffie.

LES ADIEUX.

ENFIN je renonce aux délices
Que tu promettois à mon cœur;
Je suis trop las de tes caprices,
Je veux fuir ton regard vainqueur.
Adieu, perfide Eléonore;
Je saurai faire un autre choix.
Dans ces lieux tu me vois encore,
Mais c'est pour la derniere fois.

GRANDS Dieux! que ton souris est tendre!
Comme il appelle le baiser!
En vain je voulois m'en défendre,
Je sens mon courroux s'appaiser.
Qui sourit avec tant de grace
Charmeroit les cœurs les plus froids:
Viens, friponne, que je t'embrasse,
Mais c'est pour la derniere fois.

AINSI je croyois fuir la belle,
Quand elle me dit tendremens:
» Je ne feignis d'être infidelle
» Que pour éprouver mon amant.
» Pardonnez-moi d'avoir pu craindre;
» Rends à mon cœur ses anciens droits:
» Le tien a sujet de se plaindre,
» Mais c'est pour la derniere fois.

Par M. BONNIER DE LAYENS.

ÉPIGRAMME.

UN parvenu, gonflé de sa richesse,
Reconduisoit certain quidam,
Sorti, comme l'on dit, de la côte d'Adam,
Mais dont l'unique avoir étoit dans sa noblesse.
Le gentilhomme un peu malin,
D'une révérence profonde
Gratifioit sur son chemin
La France & l'Olive & Pasquin.
Pourquoi donc saluer mes laquais à la ronde?
» Hélas, Monsieur, prévoit-on l'avenir?
» Sait-on où ces messieurs, si le sort les seconde,
» Pourront quelque jour parvenir?
» Il faut ménager tout le monde. «

VERS imités de THOMPSON.

'Tis done, dread winter spreads his lattest glooms,
And reigns tremendous, &c.

. . . .

C'En est donc fait, l'hiver regne sur la nature,
De son souffle cruel flétrissant la verdure,
Dans le fond des vallons, au milieu de nos bois,
Du chantre ailé des airs il a glacé la voix.

Mortel dans mes tableaux, reconnois ton image,
Loin des jeux innocens qu'offre le premier âge,
Je te vois, emporté d'un insensible cours,
Passer de ton printemps, à l'été de tes jours,
Ton automne te mene à l'hiver de la vie;
Un pas, encore un pas, & ta course est finie,

Et la mort te couvrant de ſes voiles épais,
A la clarté du jour te ravit pour jamais.

Répondez maintenant, parlez grands de la terre,
Monarques orgueilleux, fiers enfans de la guerre,
Qu'eſt devenue enfin cette ombre de bonheur,
Où ſont ces vains deſirs, ces projets de grandeur,
Et ces titres gravés au temple de mémoire,
Qui devoient de vos noms éterniſer la gloire?
Où ſont ces douces nuits, où ſont ces heureux jours,
Perdus dans les plaiſirs, conſacrés aux amours?
Tout eſt paſſé; toi ſeule, ô vertu ſecourable,
Du ſage qui t'adore amie inſéparable,
Toi ſeule fleuriſſant par d'immortels appas,
Au ſéjour du bonheur tu peux guider ſes pas.

Quel eſt ce jour brillant dont j'entrevois l'aurore!
Dieu parle; & cette voix dont il fit tout éclore,
De l'horreur du néant tire de nouveaux cieux,
Un nouvel univers, dont l'habitant heureux,
Delivré pour jamais de ſoucis & d'allarmes,
De la cruelle mort ne craindra plus les armes.
Les voiles ſont tombés, le maître des humains
A leurs foibles regards découvre ſes deſſeins.
Tout change; ô toi, de qui ſa juſtice ſuprême
Va confondre aujourd'hui l'audace & le blaſphême,
Toi qui tenois fermés, au mépris de ſes loix,
Les yeux à ſa lumiere, & l'oreille à ſa voix,
Tombe dans la pouſſiere, adore ſa puiſſance.
Apprends pourquoi jadis au ſein de l'innocence,
La veuve & l'orphelin accablés de douleurs,
Se nourriſſant de fiel & s'abreuvant de pleurs,
D'une faim dévorante étoient la triſte proie,
Lorſque coulant des jours tiſſus d'or & de ſoie
Le crime triomphant au gré de ſes deſirs,
En foule ſur ſes pas attiroit les plaiſirs.
Apprends pourquoi le ſage ignoré ſur la terre,
Terminoit dans les maux une obſcure carriere,

Tandis que respecté le riche fastueux
D'une foule insensée éblouissoit les yeux.
Et toi, digne mortel, dont l'ame peu commune
Gémissant sous les coups d'une injuste fortune,
A fixé vers le ciel ses innocens desirs,
Seche, seche tes pleurs, & calme tes soupirs;
Tes yeux, tes foibles yeux, dans cette courte vie
N'ont encore du grand tout connu qu'une partie;
Console-toi, l'hiver va finir ses rigueurs,
Et d'un printemps sans fin tu vas cueillir les fleurs.

Par M. LE MAÎTRE.

VERS mis au bas d'une statue de marbre trouvée dans les jardins de Chantilly, & placée dans l'isle d'Amour. (C'est un enfant de la grandeur de trois pieds, nud, sans bandeau, sans carquois, sans flêches & sans aîles; il tient dans sa main un cœur enflammé.)

N'Offrant qu'un cœur à la beauté,
Aussi nud que la vérité,
Sans armes comme l'innocence,
Sans ailes comme la constance,
Tel fut l'amour au siecle d'or;
On ne le trouve plus, mais on le cherche encor.

Par M. GROUVELLE, secrétaire des commandemens de S. A. S. Mgr. le prince DE CONDÉ.



ODE ANACRÉONTIQUE.

LYSIS, ÉGLÉ.

Combien de maux l'amour prépare!
Disoit un jour la jeune Églé :
Qu'il est cruel! qu'il est barbare!
Répond Lysis d'un air troublé.

ÉGLÉ.

Atys vint m'offrir son hommage,
Hélas! il sembloit si constant!..

LYSIS.

Avant que Daphné fût volage,
Mes jours couloient comme un instant!..

ÉGLÉ.

L'or, les grandeurs, le diadême
N'ont rien qui puisse me charmer;
J'aurois à mes pieds l'Amour même,
Je jure de ne plus aimer.....

LYSIS.

Fuyons, fuyons jusqu'à ses traces...
Vénus en vain, pour m'enflammer,
Me promettroit une des Grâces,
Je jure de ne plus aimer...

Ah! s'écrioit tous bas la belle,
Qu'Atys n'a-t-il eu cette ardeur!
Lysis disoit : mon infidelle
N'avoit point cet air de candeur!

Tant Églé fuit l'amour encore,
Tant Lysis craint de s'enflammer,
Qu'en secret chacun d'eux s'adore,
En jurant de ne plus aimer.

Par M. MASSON DE MORVILLIERS, avocat.

FRAGMENT tiré du Veme. chant du poëme manuscrit intitulé, LE NOUVEAU REGNE ET LE RÉTABLISSEMENT DES LOIX.

» LA Haine, déſeſpérée d'avoir été tant de » fois confondue par la ſageſſe du roi, eſt allée » chercher du ſecours aux enfers. Le génie » de la France, accompagné des ombres de nos » plus grands rois, l'attaque à ſon retour, » remporte ſur elle une entiere victoire, va » châtier le roi des enfers, à cauſe des ſecours » qu'il lui avoit prêtés, & vient raconter ces » exploits mémorables au roi. «

C'eſt là l'argument de tout le chant, d'où ce fragment eſt tiré.

O roi, le monſtre affreux que l'univers a vu
Par vos efforts heureux tant de fois confondu,
Honteux de ſes revers & de ſon impuiſſance,
Guidé par le dépit, le crime, la vengeance,
Voulut, toujours à craindre & toujours dangereux,
Soulever contre vous le ſéjour ténébreux.
Je le voyois des cieux tout plein de ſon outrage,
Et bientôt s'excitant & ranimant ſa rage,
Sur un char emporté par des dragons ailés,
Furieux, il s'élance & fend les airs troublés.
Tout frémit. Le jour fuit. Une vapeur obſcure
Dans ſon ſein ténébreux engloutit la nature.
Cependant, entouré de foudres & d'éclairs,
Le monſtre arrive & tonne aux portes des enfers;
Reconnoiſſez, dit-il, votre fiere maîtreſſe,

Lieux terribles & chers, ouvrez-vous, le tems presse.
Les portes à l'instant s'ébranlent sur leurs gonds,
Et d'un bruit rauque & sourd, tremblent ces lieux profonds.
Comme un trait dans l'enfer le monstre alors s'élance;
Ses serpens en sifflant annoncent sa présence.
Là, soudain tout renaît à son aspect hideux;
On la voit, il suffit, on sent un charme affreux;
Au sein du désespoir on aime au moins la Haine;
Tout ce qui l'apperçoit l'adore en souveraine;
Les divers criminels, de ces lieux habitans,
Semblent n'éprouver plus ni regrets, ni tourmens;
La mort en voltigeant autour d'elle s'empresse,
Et d'un air effrayant lui sourit, la caresse;
Les désespoirs, la rage aiguisent leurs poignards;
Prêts à porter, *s'il faut*, l'horreur de toutes parts!
Qui voit-elle plus loin sous ces voûtes brûlantes?
Quelles ombres, ô ciel, de rage étincelantes!
Dans d'épais tourbillons l'un sur l'autre roulans,
Viennent avec transport baiser ses pas sanglans!
Girard, Chatel, Clément, absurdes fanatiques,
Ravaillac, ce sont-là vos ombres frénétiques;
Le barbare Damiens, brûlant d'un noir courroux,
Armé d'un coutelas est aussi parmi vous.
La Haine les embrasse, & sa joie est extrême,
De son contentement frissonne l'enfer même.
» Mes amis, leur dit-elle, un destin odieux,
» Qui vous devient commun, m'amene dans ces
» lieux:
» Vous allez à l'instant me suivre sur la terre,
» Si mes affronts au moins sont ressentis d'un pere,
Ces ombres, ces démons si fiers, si menaçans,
Présagent à ces mots des projets importans.
Mais sans perdre un moment l'implacable furie,
De ce cortege affreux pompeusement suivie,
S'avance vers le trône, au milieu de l'effroi,
Où siege des enfers le formidable roi.
Quel lugubre appareil! quel spectacle effroyable!

Des vengeances du ciel exemple épouvantable !
Cette enceinte est un antre immense & ténébreux,
Seulement accessible aux plus *grands malheureux :*
Aux sons d'une infernale & bruyante trompette,
Que l'enfer interdit, en mugissant répete,
On entend redoubler les longs rugissemens
Des malheureux en proie à d'éternels tourmens ;
La discorde y mêlant sa voix fiere & barbare,
Annonce que c'est-là le centre du Tartare.
Le ciel même ne peut, sans être épouvanté,
Diriger ses regards vers ce lieu détesté.
Le seul jour qu'on y voit dans l'épaisseur des ombres,
Se forme de lueurs défaillantes & sombres,
Qui s'élevent au loin de gouffres enflammés
Que le ciel en courroux à lui-même allumés,
Dont les flâmes jamais ne seront étouffées.
Sur ces rocs enfumés quels funestes trophées !
Là sont les instrumens des supplices divers ;
Les portraits de la mort, des bourreaux des enfers !
O combien chez ce roi tout est sombre & terrible !
Son trône est un écueil, un promontoire horrible ;
Les grands de son empire, assis à ses côtés,
Paroissent des Titans dans les fers indomptés,
Et quand la foudre encor les frappe & les terrasse,
Ils opposent au ciel un front qui le menace,
Et soit par leur courage, ou soit par leurs fureurs,
Même dans leur défaite ils paroissent vainqueurs.
Pourrai-je peindre ici, sans frissonner moi-même,
Cet auteur de la mort, du crime & du blasphême !
La vue atteint à peine à son front sourcilleux,
L'épouvante & la mort habitent dans ses yeux ;
Sa voix ressemble au bruit de l'océan qui gronde,
Pour peu qu'il la renforce elle ébranle le monde.
Comment ne pas penser qu'il est un concurrent,
Un rival en pouvoir *digne* du tout-puissant ?
Et si pour un moment la sagesse éternelle
Observoit moins ce fier, ce farouche rebelle,

Cette terre, ces cieux, tous les mondes divers,
Seroient en un clin-d'œil pires que les enfers.

---

*VERS à Mlle. C***N, qui prétendoit qu'il y avoit beaucoup de ſympathie entr'elle & l'auteur.*

TU vois entre nous deux beaucoup de ſympathie,
Un rapport ſingulier & de goût & d'humeur;
Je penche, ainſi que toi, vers la mélancolie;
La pareſſe, pour nous, eſt preſque le bonheur;
L'aſpect des malheureux te fait verſer des larmes,
Tous les infortunés ont des droits ſur mon cœur;
Je trouve la campagne un ſéjour enchanteur,
Le fracas de la ville a pour toi peu de charmes;
Le parallele eſt juſte; il eſt fâcheux qu'un point
Vienne mettre entre nous un peu de différence:
C*** je t'aime & tu ne m'aimes point.
Ce trait ſeul a gâté toute la reſſemblance.

Par M. J. D. C.

ÉPIGRAMME

Sur un épicier rimailleur.

ROch eſt poëte : eſprits pervers,
Pourquoi lui faites-vous la nique?
Laiſſez-le en paix faire des vers;
Il travaille pour ſa boutique.

Par M. d'ARTOIS.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE Françoise.

L'Académie a élu M. de Chabanon, à la place vacante par la mort de M. de Foncemagne.

(*Mercure de France.*)

I I.

ACADÉMIE royale des sciences de Paris.

PRIX de physique proposé par l'académie.

L'académie, toujours empressée de concourir aux progrès des sciences, & se trouvant à portée de disposer d'un fonds propre à donner un prix tous les deux ans, a résolu, en 1777, de joindre un prix de physique aux prix de mathématique & de physico-mathématique, qu'elle est dans l'usage de proposer annuelle-

ment; elle a annoncé en conséquence, qu'elle proposoit, pour le premier prix de ce genre, le sujet suivant :

L'exposition du systême des vaisseaux lymphatiques.

Aucun des mémoires qui lui ont été envoyés, ne lui ayant paru remplir l'objet qu'elle s'étoit proposé d'une maniere satisfaisante, elle a cru devoir remettre le prix, & proposer une seconde fois le même sujet.

Y a-t-il des vaisseaux lymphatiques de plusieurs especes, comme on l'avoit d'abord avancé?

Quelle en est l'origine & la terminaison?

Toutes les parties du corps en sont-elles pourvues?

Comment ces vaisseaux se comportent-ils dans les glandes conglobées?

Enfin, quelle est la route que suivent ceux de leurs troncs qui peuvent être rendus sensibles?

Voilà les principaux points sur lesquels l'académie attend des éclaircissemens. Elle déclare qu'elle ne veut & n'adoptera que des faits. L'anatomie comparée pourra venir au secours de l'anatomie humaine; mais il faudra sur-tout s'attacher à celle-ci, considérée dans l'état de santé, & non dans celui de maladie, parce que, dans cette derniere circonstance, l'organisation des parties n'est pas toujours exactement celle de la nature.

Pour donner aux savans le tems de faire les recherches convenables à l'importance & à la difficulté de ce sujet, l'académie ne proclamera le prix qu'à sa séance publique de pâ-

ques 1782; mais les mémoires lui feront remis avant le premier janvier de la même année. Comme elle se propose de vérifier les observations qui paroîtront neuves, elle exige des auteurs qu'ils rendent compte des procédés qu'ils auront suivis, des instrumens qu'ils auront employés, & des substances dont ils auront fait usage en injection. L'académie desire aussi qu'ils joignent à leurs mémoires des dessins, ou, tout au moins, des esquisses, lorsqu'ils le jugeront néessaire.

Le prix sera de 1500 livres.

Les savans de toutes les nations sont invités à travailler sur ce sujet, même les associés étrangers de l'académie : elle s'est fait une loi d'en exclure les académiciens regnicoles.

Les mémoires seront écrits en latin ou en françois. On prie les auteurs de faire ensorte que leurs écrits soient lisibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, y attacher un billet cacheté, qui contiendra, avec la même sentence, leur nom, leurs qualités & leur demeure ou leur adresse. Ce billet ne sera ouvert par l'académie, qu'au cas que la piece ait remporté le prix. Ceux qui travailleront pour le prix, adresseront leurs ouvrages, francs de port, au secrétaire de l'académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le secrétaire en donnera son récépissé à celui qui les lui aura remis, dans lequel sera marquée la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon

l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

L'académie proclamera la piece qui aura mérité ce prix, à son assemblée publique de pâques 1782.

S'il y a un récépissé du secrétaire pour la piece qui aura remporté le prix, le trésorier de l'académie délivrera la somme du prix, à celui qui lui rapportera le récépissé; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du secrétaire, le trésorier ne délivrera le prix qu'à l'auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

PRIX extraordinaire proposé par l'académie, pour l'année 1781.

L'académie avoit accordé le titre de son ingénieur en instrumens de mathématique à feu M. Langlois, comme au premier artiste du royaume en ce genre; elle l'avoit accordé de même à M. Canivet, son neveu, qu'elle avoit regardé comme l'héritier des talens de son oncle.

A la mort de ce dernier, plusieurs artistes se sont empressés de demander ce titre vacant; mais l'académie a cru devoir en faire l'objet d'un concours, & le réserver à celui des artistes nationaux & regnicoles qui lui présenteront le meilleur *quart de cercle de trois pieds de rayon, garni de toutes les pieces qui peuvent servir à le rendre d'un usage sûr & commode, & accompagné d'un mémoire contenant le détail des moyens qui auront été employés pour le construire.*

Le jugement de l'académie devoit être proclamé à l'assemblée publique de la S. Martin 1777; mais aucun des instrumens présentés n'ayant rempli les conditions du concours, l'académie a cru devoir remettre le prix, & ouvrir un autre concours, aux mêmes conditions.

Quoique parmi les quarts de cercle qui ont été présentés pour ce second concours, l'académie n'en ait trouvé aucun qui ait rempli suffisamment l'objet principal qu'elle s'est proposé, elle a cru néanmoins devoir accorder la moitié du prix, c'est-à-dire, une somme de 1200 liv. à la piece N°. 1, dont l'auteur est M. Megnié, ingénieur en instrumens de mathématiques.

L'académie regarde l'exactitude des divisions comme l'article le plus essentiel à remplir dans les conditions du prix qu'elle a proposé, & elle invite de nouveau, & particuliérement les auteurs des pieces qui ont déja concouru ou qui ont obtenu la moitié du prix, au concours qu'elle annonce pour l'année 1781, se réservant à accorder le titre de son ingénieur en mathématiques & les douze autres cens livres, faisant l'autre moitié de la somme du prix, à l'auteur qui aura le mieux rempli les conditions annoncées ci-dessus, & notamment celle qui concerne l'exactitude des divisions, sans laquelle il n'est point possible de faire un usage utile des quarts de cercles astronomiques.

Pour donner plus de tems aux artistes, les ouvrages seront reçus jusqu'au premier mai 1781 inclusivement; mais le concours sera

ouvert, & les pieces présentées seront examinées depuis la publication de ce programme jusqu'audit terme. Les ouvrages qui viendront après ne seront point admis au concours.

Les instrumens & les mémoires seront remis entre les mains du secrétaire de l'académie, qui, après en avoir enregistré la présentation, en donnera un récépissé, & se chargera de les remettre aux commissaires nommés par l'académie. Il seront rendus aux auteurs après le jugement du prix.

L'académie, à son assemblée publique de la Saint-Martin 1781, proclamera, dans la forme usitée, celui auquel elle adjugera le titre de son ingénieur en instrumens de mathématique, & un prix de 1200 liv. destiné à le dédommager de ses avances.

Nous croyons pouvoir ajouter à ce programme de l'académie que M. Megnié a construit à l'occasion de ce prix, un quart de cercle azimutal propre à faire deux observations à-la-fois; & qu'il a employé à la place de la division de Vernier une subdivision du degré en petites parties faites avec une excellente machine à diviser de sa composition. On lui doit aussi une perfection du pantographe, qui l'a fait recevoir de l'académie de Dijon; une nouvelle construction de la machine parallactique, qu'il a exécutée pour M. le président de Saron; un nouveau micrometre pour M. Messier. Il est le premier qui ait fait, par des moyens nouveaux, une subdivision de la toise pour avoir avec la derniere exactitude le pied & pouce, la ligne & les centiemes de lignes par une division ac-

tuelle ; il a aussi imaginé une boussole à double suspension, un nouveau tour à guillocher, une nouvelle serrure de combinaison, approuvée par la société d'émulation ; un nouveau baromêtre dans lequel la ligne de niveau est constante, &c. Enfin tout ce qu'a fait cet habile artiste porte l'empreinte du génie le plus inventif, & de la plus grande habileté dans l'exécution.

(*Journal des savans.*)

III.

Académie royale des inscriptions & belles-lettres de Paris.

Prix littéraire fondé en l'année 1754.

L'académie avoit proposé, pour le prix qu'elle devoit distribuer à la Saint-Martin 1779, d'examiner, *Quels furent, chez les differens peuples de la Grece & de l'Italie, les noms & les attributs de Pluton & des divinités infernales, Proserpine exceptée, comme ayant déja fait partie d'un autre sujet : quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs.* Elle avoit invité les auteurs à rechercher, *Quelles ont été les statues ou les tableaux célebres de ces divinités, & les artistes qui se sont illustrés par ces ouvrages.*

Les vues de la compagnie n'ayant pas été remplies, elle propose encore le même sujet pour le prix de la Saint-Martin 1781.

Ce prix sera double, consistant en deux mé-

dailles, chacune de la valeur de cinq cents livres.

Toutes perſonnes, de quelque pays & condition qu'elles ſoient, excepté celles qui compoſent l'académie, ſeront admiſes à concourir pour ce prix, & leurs mémoires pourront être écrits en latin ou en françois, à leur choix.

Les auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs ouvrages; mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, la même deviſe avec leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne ſera ouvert qu'après l'adjudication du prix.

Les pieces, affranchies de tout port, ſeront remiſes entre les mains du ſecrétaire-perpétuel de l'académie, avant le premier de juillet 1781; *& ce terme eſt de rigueur.*

(*Journal de* Paris.)

IV.

BUREAU académique d'écriture, *à* Paris.

Cette ſociété fit le 4 novembre de l'année derniere, l'ouverture publique de ſes ſéances, dans la grande ſalle des Mathurins, en préſence de M. le lieutenant-général de police, & de M. le procureur du roi, au Châtelet, préſidens de ce bureau. M. Harger, ſecrétaire, ouvrit la ſéance par la lecture d'un mémoire contenant le précis des travaux auxquels le bu-

reau doit se livrer, sur les cinq parties énoncées dans les lettres-patentes de son érection. Sur la perfection de l'écriture, il fit voir que les mauvaises écritures provenoient de la coulée. Il démontra qu'au moyen de quelques changemens dans la forme des lettres, il seroit possible de la rendre plus lisible, & la bâtarde plus expéditive. Sur le déchiffrement des anciennes écritures, il annonça qu'à cause de la connoissance des degrés de liberté dont les mains sont susceptibles, le bureau pourra déterminer, dans les abréviations dont les anciennes écritures sont surchargées, ce qui a pu y donner lieu. Sur l'arithmétique, il annonça que les travaux du bureau tendroient à donner au public des formules abrégées des calculs usuels du commerce, de la banque & de la finance. Sur la vérification des écritures, il répondit à plusieurs objections, & fit voir que c'étoit moins à la forme des lettres, que les experts s'arrêtoient pour décider de l'unité ou de la diversité d'auteurs, dans plusieurs écritures, qu'aux effets du mouvement qui constitue l'ame de l'écriture. Sur la grammaire françoise, relativement à l'orthographe, M. Harger fit voir que l'écriture, sans l'orthographe, ne remplit pas, quelque belle qu'elle soit, le but principal de son institution. M. d'Autrepe continua la séance par la lecture d'un mémoire sur la nécessité d'une bonne écriture, sur les dangers & les inconvéniens des mauvaises écritures, & sur la dissemblance des caracteres, nécessaires à la sûreté publique, laquelle est comme celle des

des viſages, l'effet de la volonté de l'être ſuprême.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

V.

ACADÉMIE des ſciences, belles-lettres & arts de Beſançon.

L'académie diſtribuera le 24 août 1780, trois prix.

Le premier, fondé par M. le duc de Tallard, pour l'éloquence, conſiſte en une médaille d'or de la valeur de 350 liv.

L'académie ayant réſervé le prix propoſé ſur *les funeſtes effets de l'égoïſme*, aura trois médailles, de 450 liv. chacune, à diſtribuer pour l'éloquence; elle laiſſe la liberté de traiter le même ſujet, ou de montrer que *les vertus patriotiques peuvent s'exercer avec autant d'éclat dans les monarchies que dans les républiques* : le mérite des diſcours pourra déterminer à réunir ou à diviſer les prix.

L'étendue des ouvrages doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le ſecond prix, également fondé par M. le duc de Tallard, eſt deſtiné à une diſſertation littéraire. Il conſiſte en une médaille d'or de la valeur de 250 liv.

On propoſe pour ſujet de ce prix de déterterminer *quel a été l'état des ſciences & des lettres au comté de Bourgogne, depuis le regne de*

Rodolphe-le-Fainéant, juſqu'à la réunion de cette province à la couronne ſous Louis XIV.

La diſſertation ſera d'environ trois quarts-d'heure de lecture, ſans y comprendre les preuves.

Le troiſieme prix, fondé par la ville de Beſançon, conſiſte en une médaille d'or de la valeur de 200 liv. deſtinée à un mémoire ſur les arts.

Il ſera donné *à la meilleure deſcription des plantes, ou au meilleur mémoire ſur la minéralogie de l'un des bailliages de la Franche-Comté, au choix des auteurs.*

Les auteurs ſont invités d'indiquer exactement la nature du ſol & le nom des lieux où croiſſent les plantes, ou de ceux dans leſquels ſe trouvent les ſubſtances minérales ou foſſiles dont ils parleront; d'aviſer aux moyens d'en tirer le parti le plus avantageux, & de joindre à leurs ouvrages des échantillons bien étiquetés de ce qui pourra mériter une attention particuliere.

L'académie ayant réſervé les prix propoſés ſur ces ſujets, aura trois médailles, de 200 liv. chacune, à diſtribuer; elle ſe déterminera, ſuivant le mérite des ouvrages, à réunir ou à diviſer les prix.

Les ouvrages ſeront adreſſés, francs de port, à M. Droz, conſeiller au parlement, ſecrétaire perpétuel de l'académie, avant le premier mai 1780.

Pour faciliter les recherches & les expériences des perſonnes qui ſe livrent à la partie hiſto-

rique & aux arts, l'académie continuera d'annoncer les ſujets d'avance.

On propoſe pour ſujet du prix d'hiſtoire en 1781, de déterminer *les limites du comté de Bourgogne depuis l'établiſſement des comtes héréditaires, juſqu'à l'extinction des comtes Palatins.*

Le prix des arts de la même année 1781, ſera donné *à celui qui indiquera les moyens de perfectionner les manufactures de poterie en Franche-Comté, de maniere à remplacer les vaiſſeaux de cuivre dont les inconvéniens ſont connus, & les creuſets que l'on tire de l'étranger.*

Les auteurs ſont invités de déſigner les lieux de la province où ſe trouvent certaines glaiſes ou argiles, qui par elles-mêmes, ou par leurs combinaiſons avec des terres & des ſables, pourroient ſervir à fabriquer des pots de grès ou des eſpeces de fayance qui réſiſtent à l'action du feu.

(*Journal de* Paris.)

V I.

Société d'Agriculture d'Aix en Provence.

Cette province deſiroit depuis long-tems l'établiſſement d'une ſociété d'agriculture. Le gouvernement, qui connoît tout le prix de ces ſociétés bienfaiſantes, & qui ſait combien toutes les parties de l'économie rurale, ſe ſont perfectionnées par leur moyen, a bien voulu autoriſer un certain nombre de citoyens patriotes à ſe réunir pour ſe communiquer leurs lu-

mieres ſur les différentes branches d'agriculture, & pour les répandre enſuite dans les campagnes. Cette nouvelle compagnie eſt entrée en plein exercice cette année. Voici l'énoncé des prix qu'elle vient de propoſer. Le choix des ſujets fait honneur à ſon diſcernement.

» 1°. Trouver les moyens les plus ſimples » & les moins diſpendieux pour contenir les » eaux de la Durance dans un lit ſtable & per» manent, depuis ſon entrée en Provence juſ» qu'à ſon embouchure dans le Rhône. «

Les concurrens joindront aux mémoires les plans & un devis détaillé du prix & des frais qu'exigera l'entretien annuel des ouvrages qu'il s'agira de faire pour remplir l'objet propoſé.

La ſociété deſireroit que ces ouvrages euſſent, par leur conſtruction, la propriété, non-ſeulement d'empêcher les débordemens qui font les plus grands ravages dans les terres riveraines, mais encore d'enlever les dépôts de ſable & de gravier qui peuvent gêner la navigation, exceptant néanmoins le cas d'une affluence d'eau extraordinaire qui rouleroit des blocs de pierre.

Le prix, qui eſt de 600 livres, ſera délivré en 1781, le premier lundi après la Fête-Dieu. Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mars de la même année.

» 2°. Quelles ſont les plantes de Provence » les plus propres à former des prairies arti» ficielles, & à donner, ſans arroſage, des four» rages abondans? «

On diſtinguera dans leur culture les terres

qui leur conviennent, les essais qui en ont été faits dans cette province, & on fera la comparaison de leur produit avec celui de nos prairies ordinaires.

» Quelles sont les plantes vivaces propres » à notre climat, qui semées sans engrais dans » une terre épuisée, pourront, par leur seul » séjour dans cette terre, lui rendre sa pre- » miere fertilité, & procurer en même-tems » un *dépaître* abondant aux troupeaux, soit en » hiver, soit en été? «

Il faudra s'attacher à indiquer la maniere de semer ces plantes, les terreins qui leur conviennent, le tems qu'elles doivent occuper la terre pour la rendre capable de donner encore, sans le secours d'aucun engrais, de bonnes récoltes de grains. On rappellera les essais faits jusqu'à ce jour dans cette occasion, & le succès qu'ils ont eu. On s'attachera sur-tout à cette seconde partie du programme.

Le prix qui est de 300 livres, sera délivré le premier mercredi après la S. André 1780, & les mémoires doivent être envoyés avant le premier octobre de la même année.

» 3°. Quelles sont en Provence les especes » de raisins les plus propres à faire les vins » de la qualité la meilleure, soit pour le trans- » port par mer, soit pour la fabrication des » eaux-de-vie? «

» Quel est le sol convenable à chaque es- » pece particuliere de seps, & la culture la » moins dispendieuse pour obtenir la quantité » sans détériorer la qualité? «

Le prix, qui eſt de 300 livres, ſera délivré le premier lundi d'après pâques de 1780. Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mars de la même année.

Les perſonnes qui voudront concourir, pourront écrire leurs mémoires en françois ou en latin; elles les adreſſeront, francs de port, & avec les formalités ordinaires, à M. Reboul, avocat, & ſecrétaire perpétuel de la ſociété d'agriculture à Aix.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

V I I.

ACADÉMIE royale eſpagnole de Madrid.

L'académie adjugea dans une ſéance publique, tenue l'année derniere, à Don Joſeph de Viera y Clavijo, de l'académie royale d'hiſtoire de la même ville, & hiſtoriographe des iſles Canaries, le premier prix d'éloquence, dont le ſujet étoit l'*Eloge de Philippe V;* & le ſecond, à Don François-Xavier Conde y Oquendo, prébendier de l'égliſe de *la Puebla de los Angelos*, lequel avoit envoyé un diſcours du même genre. Don Joſeph-Marie Vaca de Guzman, recteur perpétuel du college des chevaliers *Manriques* de l'univerſité d'Alcala, auteur d'une romance en vers hendécaſyllabes, obtint le prix de poéſie. L'*Acceſſit* fut accordé à une piece du même genre, compoſée par Don Léandre-Ferdinand Moratin, de Madrid, & âgé

ſeulement de 19 ans. Tous ces ouvrages imprimés ſe trouvent dans la capitale de l'Eſpagne, chez Ibarra, rue de la Gorgerette.

(*Journal Encyclopédique.*)

VIII.

Université d'Oxford.

Les prix annuels donnés par le Lord North, chancelier de l'univerſité, ont été adjugés, l'année derniere, l'un à M. Henri Addington, bachelier ès-arts, pour le meilleur eſſai en anglois ſur l'affinité de la poéſie & de la peinture; le ſecond, à M. Guillaume Greenville, pour un poëme latin ſur l'électricité.

IX.

Académie des Arcades de Rome.

L'académie, après les vacances d'automne, a repris le 2 décembre, de l'année derniere, le cours de ſes travaux littéraires. Ce jour, en preſence d'un auditoire nombreux & choiſi, le docteur Philippe Pirri a rouvert la ſéance par un diſcours plein d'élégance & d'érudition ſur l'inégalité du génie parmi les hommes. Il a réfuté les paradoxes de quelques philoſophes modernes, qui ont en vain voulu ſoutenir le contraire, & il y a déployé tous les argumens que lui a fourni la force de ſa dialectique. Dans la même ſéance, différens académiciens

ont lu plusieurs pieces de poésies. On y a aussi présenté le recueil des poésies lues auparavant dans le *Bosco Parrasio*, & intitulé *les Vœux quinquennaux*, & qui a été dédié à sa sainteté par l'abbé Joachim Pizzi.

(*Notizie del Mondo.*)

X.

ACADÉMIE de Mantoue.

Sujets proposés par l'académie pour le concours de l'année 1780.

Philosophie. Indiquer le moyen le plus facile de pourvoir aux besoins des personnes, qui; malgré le desir qu'elles ont de se rendre utiles à l'état & à elles-mêmes, n'en ont pas le pouvoir.

Mathématiques. Indiquer quelle proportion doit avoir une machine la plus simple qui se pourra, à l'aide de laquelle on puisse élever l'eau des étangs à une élevation suffisante pour arroser les terreins plus abondamment qu'on ne le fait avec les autres machines inventées jusqu'à présent.

Physique. Faire de nouvelles expériences qui prouvent que l'air fixe puisse être appliqué avec avantage dans différentes maladies.

Belles-Lettres. Montrer l'erreur dans laquelle sont tombés les critiques qui ont taxé Virgile d'ignorance en géographie.

Il y aura deux prix pour le second & le troisieme article, de deux médailles de cinquante

florins; pour les autres, le prix ſera la médaille ordinaire.

Les ouvrages qui concourront doivent être écrits en italien ou en latin, & adreſſés à M. l'abbé J. Jérôme Carli, ſecrétaire-perpétuel de l'académie, avant la fin de novembre.

(*Notizie del mondo.*)



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

Le mardi 14 décembre, on a repréfenté pour la premiere fois, *Amadis de Gaule*, tragédie-opéra.

On fait que Quinault avoit diftribué ce poëme en cinq actes; il a été réduit à trois par un amateur, qui s'eft livré à l'étude des beaux-arts pour fe délaffer d'occupations plus importantes. On fait précéder le nouveau poëme d'un avertiffement très-modefte, dans lequel on rend compte au public des raifons qui ont déterminé à refferrer l'opéra d'*Amadis*, & à y faire des changemens. *On efpere*, dit l'anonyme, *qu'il n'y verra que le defir de lui plaire, & non la prétention téméraire de corriger un poëte célebre, dont la mémoire eft juftement confacrée par tant de chef-d'œuvres.*

Malgré cette précaution, on a condamné hautement ce qu'on appelle l'audace de corriger Quinault; on n'a pas même craint d'avancer que le poëme de cet auteur eft infiniment plus raifonnable dans la diftribution qu'il en a faite en cinq actes, que dans le nouveau plan

ſur lequel il eſt établi. La plus grande partie de ceux qui ſe conſtituent juges des arts & des artiſtes, eſt compoſée de gens qui n'accordent de mérite à un ouvrage qu'autant qu'il jouit d'une certaine réputation, & qui n'examinent jamais juſqu'à quel point cette réputation lui eſt due, quand le nom de ſon auteur a quelque célébrité. Quinault ſeroit ſeul une preuve inconteſtable de la juſteſſe de cette obſervation. La ſévérité du légiſlateur de notre Parnaſſe avoit tellement entraîné les eſprits, que plus de cinquante ans après ſa mort il ne jouiſſoit d'aucune conſidération dans la littérature. Si quelqu'un élevoit la voix en ſa faveur, la citation de quelques vers de l'immortel Deſpréaux ſuffiſoit pour lui impoſer ſilence. Enfin quelques auteurs entreprirent de relever ſa mémoire; & parmi les défenſeurs de Quinault, on doit diſtinguer Voltaire. Le ſuffrage de ce grand homme lui fit en peu de temps un auſſi grand nombre de partiſans, que les ſarcaſmes de Boileau lui avoient donné d'ennemis; & l'auteur d'*Amadis*, d'*Atis* & d'*Armide* fut tout-à-coup placé dans la claſſe des meilleurs écrivains du ſiecle de Louis XIV. Deſpréaux fut trop ſévere ſans doute; mais quelque reſpect que l'on doive aux déciſions du chantre de Henri, n'eſt-il pas permis d'avancer que ſon indulgence pour Quinault fut égale à la rigide auſtérité de l'auteur de l'*art poétique?* Il ne ſuffit pas de ſacrifier aux Grâces, pour être même un médiocre auteur dramatique; on rencontre de temps en temps chez Quinault des ſcenes, & même dans deux

N 6

ou trois de ses ouvrages un acte entier; mais s'il les a connus, au moins il n'a jamais mis en œuvre les moyens qui exposent, nouent & dénouent une intrigue d'une maniere attachante & raisonnable. Nous analyserons aujourd'hui cet *Amadis*, que tant de gens regrettent de n'avoir pas revu tel qu'il a été composé d'abord; nous examinerons ensuite ce que l'on doit d'estime ou de critique à l'amateur qui a consacré quelques instans à refaire un ouvrage où l'on trouve quelques vers gracieux, quatre ou cinq pensées assez fortes, mais qui, par sa contexture & par le grand nombre de pensées fausses, de vers lâches, prosaïques & rampans qu'on y rencontre, n'étoit pas fait pour être tiré de l'oubli auquel il devoit être abandonné.

Amadis & Florestan son frere ouvrent la scene. L'un se félicite du bonheur dont il va jouir en revoyant Corisande; l'autre se plaint d'Oriane, qui l'a *banni sans vouloir l'entendre.* Florestan conseille à Amadis de cesser d'aimer une inconstante; mais le loyal chevalier *aime mieux être amoureux qu'infidele*, & il quitte son frere, parce que *l'amour malheureux cherche la solitude.* La tendre Corisande arrive, & la seconde scene se passe dans les assurances qu'elle & Florestan se donnent mutuellement du plaisir qu'ils trouvent à se revoir. Leur conversation est interrompue par Oriane, qui vient à son tour se plaindre de l'infidélité d'Amadis, & qui se promet de briser sa chaîne. Florestan & Corisande lui disent en duo:

On ne fort pas aifément
D'un amoureux engagement.

A quoi Oriane répond fur le champ,

Malheureux qui s'engage
Avec un cœur volage.

Nous ne dirons pas à quelle efpece de vers on peut comparer ceux que nous venons de citer; on le devinera fans peine. L'acte eft terminé par une fête, pendant laquelle un chœur chante le pouvoir des charmes d'Oriane fur les plus grands rois de l'univers.

Ce premier acte, froid, trifte, languiffant, dénué de tout ce qui conftitue l'intérêt dramatique, feroit excufable, peut-être, s'il achevoit l'expofition : on va voir qu'elle n'eft pas finie. Au commencement du fecond acte, paroiffent deux nouveaux perfonnages; c'eft l'enchantereffe Arcabonne & l'enchanteur Arcalaüs. Arcabonne eft amoureufe d'un chevalier dont elle ignore le nom, & qui a fauvé fes jours de la fureur d'un monftre. Arcalaüs n'afpire qu'à fe venger d'Amadis, qui a vaincu & tué Ardan-Canile, frere des deux enchanteurs. Arcabonne oublie un moment fa tendreffe pour fe livrer à l'efpoir de la vengeance, & elle fe retire. Arcalaüs ordonne aux démons de fe préparer à fervir fon courroux, & fe retire à fon tour. Amadis s'enfonce dans le bois; il y vient gémir fur fon malheureux amour. Corifande l'engage à délivrer Floreftan, qui eft tombé dans les fers d'un enchanteur : le héros y vole; il com-

bat Arcalaüs & ses démons sous la figure de monstres terribles ; il est prêt d'en être vainqueur, quand d'autres démons, sous la forme de nymphes, de bergers & de bergeres, prennent la place des monstres & enchantent Amadis, qui, croyant appercevoir Oriane parmi eux, se laisse conduire au château d'Arcalaüs.

Au troisieme acte, Corisande, Florestan, & les autres captifs enchaînés, se plaignent de leur infortune & appellent la mort. Arcabonne vient leur annoncer qu'ils vont mourir. Regrets douloureux de la part des deux amans. L'enchanteresse les interrompt en leur disant :

Ah ! c'est trop entendre
Un amour si tendre :
Vous m'importunez,
Taisez-vous, infortunés.

Le chœur des captifs répond :

Quelle rigueur de nous contraindre
A souffrir sans nous plaindre.

Arcabonne se prépare à les immoler sur le tombeau d'Ardan : l'ombre de ce chevalier sort de son tombeau, & prédit à sa sœur qu'elle va trahir ses sermens, & qu'il l'attend aux enfers pour lui reprocher sa foiblesse : elle disparoît. On amene Amadis. La sœur d'Ardan leve le poignard pour l'en frapper ; elle reconnoît en lui le héros qui lui a sauvé la vie : le fer tombe de sa main ; elle rend la liberté aux captifs, emmene Amadis, & l'acte finit

par les chants & les danſes de ceux dont les chaînes viennent d'être briſées.

La ſcene qui ouvre le quatrieme acte a des beautés de détail, & préſente quelques idées heureuſes rendues d'une maniere très-louable. Arcabonne a vu ſa rivale : l'amour fait place à la haîne ; elle ſe promet une vengeance horrible. Oriane vient implorer le ſecours du ciel. Arcalaüs lui apprend qu'il a vaincu Amadis, & le lui montre étendu ſur ſes armes enſanglantées. Oriane ſe déſeſpere & s'évanouit : les deux enchanteurs jouiſſent de ſon déſeſpoir ; ils ſe préparent à prolonger ſes tourmens. Urgande les arrête, fait porter les deux amans dans le vaiſſeau qui l'a amenée. Arcalaüs & Arcabonne ſe tuent.

Le théatre repréſente au cinquieme acte le palais enchanté d'Appolidon, où l'on voit l'arc des loyaux amans & la chambre défendue. Urgande y a conduit Amadis & Oriane, qui ſe revoient avec tranſport & jurent de s'aimer toujours. Amadis ſurmonte tous les enchantemens, & l'opéra finit par une fête dans laquelle on chante les plaiſirs de l'amour, & de l'amour conſtant.

D'après l'analyſe exacte que nous venons de faire, nous croirions mériter les reproches de ceux de nos Lecteurs qui ont quelques connoiſſances du théatre, ſi nous nous étendions ſur les reproches multipliés qu'on peut faire à l'ouvrage de Quinault : le bon ſens, la raiſon, toutes les regles, tous les principes y ſont ſi ſouvent bleſſés, que la lecture la

plus rapide doit faire paroître presque problématique la réputation dont cet opéra jouit encore. Voyons comment, pour nous servir d'une expression qui est dans la bouche de bien des gens, comment on a déchiré Quinault.

On a supprimé l'épisode de Corisande & de Florestan, épisode froid, triste, inutile, qui ne servoit qu'à ralentir la marche de l'action, déja lente par elle-même. L'exposition se fait aujourd'hui par Arcabonne & par Arcalaüs: dans cette scene, presque toute entiere de Quinault, l'auteur des retranchemens, corrections & additions, a jetté quelques vers qui instruisent le spectateur de la mésintelligence qui regne entre Amadis & Oriane: c'est un des moyens de vengeance qu'Arcalaüs a imaginé d'employer. Oriane, en fuyant son amant qu'elle croit infidele, doit tomber dans le piege que lui tend l'enchanteur. Dans un sujet magique, cette idée est heureuse; elle amene sous les yeux du spectateur Amadis & sa maîtresse, qui, dans le premier ouvrage, ne se voyoient qu'au cinquieme acte; elle prépare à l'enlevement d'Oriane par Arcalaüs; elle motive le second moyen que l'enchanteur emploie pour faire Amadis prisonnier, en lui faisant entendre les cris des chevaliers & des femmes d'Oriane, qui l'engagent à delivrer sa maîtresse qui vient d'être enlevée: voilà une marche théatrale.

Le second acte est dégagé des longues doléances de Florestan & de Corisande, des ré-

flexions philoſophiques des geoliers, des réponſes triviales d'Arcabonne & du chœur des captifs; du reſte, c'eſt le troiſieme acte de Quinault, élagué avec goût & intelligence.

Le troiſieme acte, à l'exception de la mort d'Arcalaüs & d'Arcabonne, qui ſortent maintenant avec l'eſpoir de ſe venger, eſt le même que le quatrieme acte de l'ancien ouvrage. Par un effet de ſon pouvoir, Urgande tranſporte ſur le champ les deux amans au palais d'Appolidon, & ce qui faiſoit un acte long & vuide d'action, n'offre plus aujourd'hui qu'une fête. Eſt-ce-là déchirer Quinault ? Nous le demandons aux lecteurs de bonne-foi. Mais, nous dira-t-on, l'ouvrage eſt froid : oui ſans doute, & c'eſt la faute du ſujet. Quel intérêt peut-on attendre d'une intrigue entiérement fondée ſur la magie, où, dans le plan donné par le premier auteur, les paſſions ſont ſans force, ſans énergie, où les grandes oppoſitions ſont inadmiſſibles ? Il falloit ne pas retoucher *Amadis*; & voilà peut-être le reproche le mieux fondé que l'on puiſſe faire à l'amateur dont on reconnoît ſi mal le travail & la modeſtie.

Le ſtyle n'a pas été revu avec moins de ſoin que la marche théatrale. Comme cet article eſt déja fort étendu, & que nous devons entrer dans d'autres détails, nous n'en citerons qu'un exemple; il eſt tiré de la premiere ſcene du troiſieme acte, qui étoit ci-devant le quatrieme. Citons d'abord Quinault : Arcalaüs dit à ſa ſœur :

Quoi ! ſur votre vengeance un lâche amour l'emporte.

ARCABONNE.

La vengeance la plus forte
Ne peut rien contre l'amour.

. . . .

Je l'aime malgré moi, cet ennemi charmant;
J'en voulois être aimée, un autre a ſu lui plaire.
Je vous défie, avec votre colere,
D'inventer, pour mon châtiment,
Un ſi cruel tourment.

L'amateur anonyme a conſervé les idées de Quinault, & preſque les mêmes expreſſions; mais il leur a donné une nouvelle vie. Voici comme il fait parler Arcabonne :

Eh ! que peut contre l'amour
La vengeance la plus forte ?
J'aime cet ennemi charmant;
Un autre objet a ſu lui plaire.
Pouvez-vous, dans votre colere,
Inventer pour mon châtiment
Un auſſi rigoureux tourment ?

On ſent que l'exclamation d'Arcabonne donne du mouvement au ſtyle des deux premiers vers, & de la valeur à la penſée. *Je vous défie, avec votre colere*, étoit une tournure de phraſe commune & même triviale, elle eſt corrigée avec goût par la ſimple queſtion, *pouvez-vous inventer.* On peut obſerver cependant que l'anonyme n'a pas encore tiré tout le parti poſſible de ſon ſujet, puiſqu'on lui reproche d'avoir retranché le monologue *Bois épais*, & de n'avoir

pas aſſez motivé la jalouſie d'Oriane, ni l'arrivée d'Urgande, ni la puiſſance & la protection qu'elle accorde aux deux amans, &c.

Paſſons à la muſique : elle eſt de M. Bach, célebre compoſiteur Allemand. C'eſt le premier ouvrage qu'il a compoſé dans notre langue. Quoiqu'on puiſſe lui faire beaucoup & de juſtes reproches, il ne peut nuire à ſa réputation. Le récitatif eſt remarquable dans les deux premiers actes par la pureté du ſtyle & la vérité des accens. On doit des éloges au duo du premier acte, *Qu'une horrible vengeance ;* au monologue d'Amadis, *Je ne verrai plus ce que j'aime ;* à l'air d'Arcabonne, *Bientôt l'ennemi qui m'outrage*, quoiqu'on y remarque des répétitions trop fréquentes. La plus grande partie des airs de ballet eſt charmante ; nous aurions deſiré plus de nobleſſe & d'élévation dans ceux du troiſieme acte. Le morceau d'orcheſtre pendant lequel les ſuivantes d'Arcabonne exécutent des cérémonies funebres autour du tombeau d'Ardan, eſt d'une belle facture, & parfaitement analogue à la ſituation. Enfin, cette compoſition, malgré ſes défauts, annonce un homme d'un très-grand mérite, très-ſavant en harmonie, & qui, avec un peu plus de connoiſſance de nos théatres, eſt fait pour acquérir parmi nous beaucoup de célébrité.

M. le Gros a chanté le rôle d'Amadis à la ſatisfaction univerſelle. Oriane étoit repréſentée par Mlle. le Vaſſeur ; Arcalaüs, par M. Moreau.

Mlle. Durancy a déployé un talent ſupé-

rieur dans le rôle d'Arcabonne. Energie, dignité, chaleur, intelligence, elle n'y a rien laiſſé à deſirer.

Les ballets ſont de la compoſition de M. Noverre. Le public n'a pas goûté ceux du ſecond acte, & nous croyons qu'on a eu raiſon de les trouver d'un genre au-deſſous de la tragédie. MM. Veſtris & Gardel, Mlles. Guimard, Peſlin, Heinel ont obtenu, chacun dans leur genre, les éloges dont ils ſont dignes. On a principalement diſtingué le pas de deux danſé par M. Dauberval & par Mlle. Théodore. Ce pas eſt auſſi ſupérieurement exécuté, qu'il eſt deſſiné avec eſprit.

Nous avons été ſurpris de voir Arcalaüs reſter immobile quand il eſt défié par Amadis, & appeller à ſon ſecours les démons, avant d'avoir combattu. Nous ne l'avons pas moins été quand nous avons vu Amadis marcher avec nonchalance contre les monſtres ſuſcités par Arcalaüs, & les frapper à peine une fois de ſon épée. Le combat auprès du palais d'Apollidon ne mérite pas moins de reproches. Dans un ouvrage comme Amadis, tous les acceſſoires exigent beaucoup de ſoin, & quand ils ne ſont pas bien exécutés, il perd la plus grande partie de ſon intérêt.

Les décorations ſont magnifiques; celles du dernier acte ſur-tout, lorſqu'Amadis tente & exécute l'ouverture de l'arc des loyaux amans, & où le décorateur a fait ſuccéder très-ingénieuſement, trois décorations l'une à l'autre. La deſcente de la Fée Urgande occupe tout le théa-

tre par les nuages enflammés qui l'accompagnent; le char en remontant, laiſſe voir l'arc des loyaux amans, & cet arc ſe détruit au moment où Amadis le franchit, & fait place à l'iſle fortunée dont Amadis devient le maître. Les habitans de l'iſle, richement vêtus, ſont biens grouppés, & préſentent aux yeux un ſpectacle vraiment impoſant.

(*Mercure de* France; *Journal général de* France; *Journal de* Paris.)

LONDRES.

DRURY-LANE.

On a joué derniérement ſur ce théatre une comédie nouvelle, intitulée : *le Tems préſent* (the times) dont l'auteur eſt Mrs. Griffith, connue déja par d'autres pieces.

Les principaux perſonnages ſont : *Sir William Woodley; M. Woodley*, neveu du précédent; le colonel *Montfort;* le conſeiller *Belford;* M. *Bromley*, &c. Lady *Marie Voodley; Louiſe*, niece du vieux *Wocdley;* Mrs. *Bromley*, &c.

Le jeune Woodley, marié contre le gré de ſon oncle, à une fille de qualité, qui n'a pas moins de goût que lui pour la dépenſe & les plaiſirs, donne avec ſa femme dans toutes les folies du tems. Sir William, qui déſapprouve cette conduite, ne veut pas les voir; mais il leur fait dire de ſe retirer à leur terre en *Dorſetshire*, pour prévenir la ruine totale de leur fortune. Le neveu & la niece ne font pas

grande attention à cet avis salutaire ; Woodley continue de se livrer à la passion du jeu avec un certain Bromley, chevalier d'industrie, dont il a fait la connoissance à Spa; & la femme de celui-ci, en se liant avec Lady Woodley, seconde efficacement son mari dans ses friponneries. Sir William, sans espoir du côté de son neveu, projette de donner à sa niece Louise, un mari de sa main ; il fait choix du conseiller Belford, & il a avec lui, pour sonder ses sentimens, un long entretien, à la fin duquel il amene sa proposition. Belford en paroît très-flatté, mais avant de se déterminer, il demande du tems pour s'assurer si le choix de l'oncle est du goût de la niece. Il va trouver celle-ci au moment où ayant appris de son oncle qu'il veut la marier dans la semaine à un homme qu'il ne nomme pas, elle écrit à Belford lui-même, pour implorer son assistance, & lui demander des conseils. Instruit dans cette entrevue de l'amour de Louise pour le colonel Montfort, non-seulement Belford renonce généreusement à sa main, mais il lui promet encore de faire tout ce qui dépendra de lui pour l'unir avec son amant. D'un autre côté, le colonel Montfort ayant déclaré son amour au jeune Woodley, frere de Louise, & s'étant assuré de son consentement, vient demander celui de sir William, qui lui répond laconiquement que sa niece est déja mariée, ou du moins qu'il a donné sa parole, qu'il ne retireroit pas pour un roi ou un empereur. Le colonel cherche en vain à savoir le nom de son heureux rival ;

à la fin, il se retire pour éclaircir lui-même ce mystere. Belford reparoît au même instant sur la scene, & au grand étonnement de sir William, lui annonce qu'il ne peut pas épouser sa niece ; ce refus met le vieillard dans une telle colere, qu'il ne veut pas entendre les raisons de Belford, & il se reproche d'avoir éconduit si précipitamment le colonel Montfort, parti également avantageux pour le caractere & pour la fortune.

Cependant les affaires du jeune Woodley deviennent toujours plus mauvaises, les exécutions sur ses biens se multiplient, & il est obligé de faire part de sa malheureuse situation à Lady Marie, qui aussi-tôt prend la résolution de quitter le monde, & de se retirer avec son époux à la campagne, pour y réparer par une sage économie, le tort qu'elle a fait à sa fortune par une folle dissipation. Louise porte à sir William cette nouvelle, qui commence à le radoucir ; ce bon vieillard en a une autre à annoncer à sa niece, qu'il craint bien qu'elle ne reçoive pas avec plaisir, c'est le refus qu'on a fait de sa main ; il tâche en même-tems de l'engager à prendre pour époux, au lieu de l'incivil qui l'a refusée, le colonel Montfort, & il n'est pas moins étonné que satisfait de voir la soumission de Louise à ses volontés.

Bromley a de Woodley un billet de six mille liv. sterl. qu'il lui a gagnées au jeu ; il le fait arrêter dans sa maison, pour s'assurer du paiement, & les sergens entrent au moment où tout se dispose pour le voyage. Le colonel

Montfort qui ſe trouve préſent, ſauve la liberté à ſon ami, de la maniere la plus généreuſe, en ſe rendant caution de ſa dette. Louiſe retourne une ſeconde fois auprès de ſon oncle, pour lui apprendre le nouveau malheur de ſon frere & la généroſité de ſon amant; ſir William en eſt ſi touché, qu'il oublie tous les ſujets de mécontentement qu'on lui a donnés; il vient chez ſon neveu, & fait ſuccéder la joie à la triſteſſe, en mariant Louiſe au colonel, & en ſe réconciliant avec Lady Woodley & ſon mari, dont il rétablit la fortune par ſes bienfaits.

Cette piece a eu un grand ſuccès. On prétend que c'eſt une imitation du *Joueur*, tragédie de Moore; mais elle paroît avoir auſſi beaucoup de reſſemblance avec le *Bourru bienfaiſant* de M. Goldoni.

(*Univerſal magaſine.*)

COVENT-GARDEN.

A-peu-près dans le même tems on a joué ſur ce théatre un opéra bouffon pantomime, intitulé le *Miroir ou Arlequin par-tout.* L'objet de cette piece paroît avoir été uniquement de faire briller les talens des différens artiſtes qui ont concouru à ſon exécution. Les décorations en ſont belles & variées. La muſique, compoſée par M. Dibdin, eſt en général agréable; mais il n'y a rien de bien remarquable dans le dialogue ni dans les ſituations. Les perſonnages que l'auteur introduit, ſont, *Jupiter*, *Pluton*,

Pluton, *Minos*, *Belphegor*, *Aſtaroth*, *Arlequin*, &c. *Cérès*, *Colombine*, &c. La ſcene eſt d'abord aux enfers, où Arlequin eſt introduit par Belphegor. Il veut faire révolter les ombres en leur promettant de les ramener ſur la terre; mais ce grand projet eſt déconcerté par Cerbere qui arrête les fugitifs & les fait rentrer dans leur ſombre demeure. Arlequin eſt joint enſuite par Punch, & tous les deux ſont chargés par Pluton de lui aller chercher ſur la terre une vierge de ſeize ans; pour les mettre en état de remplir leur commiſſion, Pluton donne à Arlequin un miroir fait avec tant d'art que l'haleine d'une femme qui n'eſt pas chaſte en noircit la ſurface, laquelle conſerve au contraire ſon éclat & ſa blancheur ſous le ſouffle d'une vierge. Munis de ce taliſman, ils parcourent toute la terre ſans trouver ce qu'ils cherchent, & à la fin déſeſpérant du ſuccès de leur entrepriſe, ils arrivent dans le jardin de Cérès, où Arlequin s'aviſe de faire ſon épreuve ſur une ſtatue. Le miroir n'eſt pas terni; Arlequin anime la ſtatue d'un coup de ſa batte, & il ſe trouve que c'eſt ſa chere Colombine. Grande joie des deux amans, interrompue par l'arrivée de Cérès, qui paroît très-choquée des libertés qu'Arlequin prend chez elle; cependant elle finit par s'appaiſer, & elle donne à Arlequin une lettre pour Jupiter, où elle prie ce dieu d'interpoſer ſon autorité auprès de Pluton en faveur de ſa fille, & d'unir Arlequin avec Colombine. En conſéquence de cette lettre, Jupiter aſſemble ſon conſeil, oblige Pluton

à se raccommoder avec Proserpine, marie Arlequin à sa maîtresse; & la piece finit par un chœur. On voit par cette courte analyse, que si ordinairement les décorations sont faites pour les pieces, il y a cependant des pieces qui ne sont faites que pour les décorations.

(*Universal Magasine.*)

NAPLES.

Le vendredi 17 septembre dernier, l'académie des nobles de cette ville, qui donne réguliérement ses concerts les mardi & vendredi de chaque semaine, fit exécuter avec un applaudissement général, l'opéra d'*Alceste*, musique du chevalier Gluck.

Le mercredi 24 novembre, LL. MM. assistérent à la représentation d'un opéra-bouffon intitulé, *il Geloso Sincerato*, sur le nouveau théatre *del fondo di Separazione.*

Le samedi 4 décembre, LL. MM. assisterent à la représentation d'un nouvel opéra-bouffon sur le même théatre.

FLORENCE.

L'avent a fait fermer tous les théatres de cette ville, au milieu des succès les plus brillans. On ne se lassoit pas d'entendre sur celui *dell'Intrepidi* la signora Maccarini & le signor Ansani, à la louange desquels on voyoit paroître tous les jours de nouvelles poésies. Le sieur Ricciardi ne s'est pas fait moins d'honneur par son

ballet de la *défaite de Darius*, que ces virtuoſes, par la beauté de leur chant. Mais rien n'a égalé l'eſpece de triomphe que le ſignor Marcheſi a remporté ſur le théatre *della Pergola*, le jour de ſa clôture ; il a été couronné ſur la ſcene par un grouppe de génies, & un Apollon ſorti du ſein de ce grouppe, lui a offert au nom du public & au bruit des applaudiſſemens un riche préſent tant en or qu'en bijoux de toute eſpece.

(*Notizie del mondo.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

DISCOURS sur le langage des Perroquets. (*)

LEs animaux que l'homme a le plus admirés, sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature ; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques-uns faire ou contrefaire des actions humaines; le singe par la ressemblance des formes extérieures, & le perroquet par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme & la brute : faux jugement produit par la premiere apparence, mais bientôt détruit par l'exa-

(*) En attendant que le public soit à portée de lire le 21e. volume de l'*Histoire-Naturelle*, nous allons placer ici quelques fragmens d'un très-beau discours qui se trouve à la tête de l'*Histoire des Perroquets*, par M. le Comte de Buffon.

men & la réflexion. Les Sauvages, très-insensibles au grand spectacle de la nature, très-indifférens pour toutes ses merveilles, n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets & des singes; ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entieres pour considérer les cabrioles des sapajous; & les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir, d'élever, & qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner; car ils ont trouvé le petit art, encore inconnu parmi nous, de varier & de rendre plus riches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux.

L'usage de la main, la marche à deux pieds, la ressemblance, quoique grossiere, de la face; le manque de queue, les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes; tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation, ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage* par des hommes à la vérité qui l'étoient à demi, & qui ne savoient comparer que les rapports extérieurs. Que seroit-ce, si par une combinaison de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet, & comme lui la faculté de la parole? Le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espece humaine entiere, & l'auroit séduite au point que le philosophe auroit eu grande peine à démontrer

qu'avec tous ces beaux attributs humains, le singe n'en étoit pas moins une bête. Il est donc heureux pour notre intelligence, que la nature ait séparé & placé dans deux especes très-différentes, l'imitation de la parole & celle de nos gestes, & qu'ayant doué tous les animaux des mêmes sens; & quelques-uns d'entr'eux, de membres & d'organes semblables à ceux de l'homme, elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner; caractere unique & glorieux qui seul fait notre prééminence, & constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres.

Car il faut distinguer deux genres de perfectibilité, l'un stérile, & qui se borne à l'éducation de l'individu, & l'autre fécond, qui se répand sur toute l'espece, & qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espece; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été, que ce qu'ils seront toujours, & jamais rien de plus; parce que leur éducation étant purement individuelle, ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs pere & mere : au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siecles, recueille toutes les institutions des autres hommes, & peut, par un sage emploi du tems, profiter de tous les instans de la durée de son espece pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi quel regret ne devons-nous pas avoir en contemplant ces âges funestes, où la barbarie a non-seulement arrêté nos progrès, mais nous a fait reculer au point d'imperfec-

tion d'où nous étions partis ! Sans ces malheureuſes viciſſitudes, l'eſpece humaine eût marché & marcheroit encore conſtamment vers cette perfection glorieuſe, qui eſt le beau titre de ſa ſupériorité, & qui ſeule peut faire ſon bonheur.

Mais l'homme purement ſauvage, qui ſe refuſeroit à toute ſociété, ne recevant qu'une éducation individuelle, ne pourroit perfectionner ſon eſpece, & ne ſeroit pas différent, même pour l'intelligence, de ces animaux auxquels on a donné ſon nom : il n'auroit pas même la parole, s'il fuyoit ſa famille & abandonnoit ſes enfans peu de tems après leur naiſſance. C'eſt donc à la tendreſſe des meres que ſont dûs les premiers germes de la ſociété : c'eſt à leur conſtante ſollicitude & aux ſoins aſſidus de leur tendre affection, qu'eſt dû le développement de ces germes précieux : la foibleſſe de l'enfant exige des attentions continuelles, & produit la néceſſité de cette durée d'affection, pendant laquelle les cris du beſoin & les réponſes de la tendreſſe commencent à former une langue, dont les expreſſions deviennent conſtantes & l'intelligence réciproque, par la répétition de deux ou trois ans d'exercice mutuel; tandis que dans les animaux, dont l'accroiſſement eſt bien plus prompt, les ſignes reſpectifs de beſoins & de ſecours, ne ſe répétant que pendant ſix ſemaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impreſſions légeres, fugitives, & qui s'évanouiſſent au moment que le jeune animal ſe ſépare de ſa mere. Il ne peut

donc y avoir de langue, ſoit de paroles, ſoit par ſignes, que dans l'eſpece humaine, par cette ſeule raiſon que nous venons d'expoſer; car l'on ne doit pas attribuer à la ſtructure particuliere de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer comme l'homme; mais jaſer n'eſt pas parler; & les paroles ne font langue que quand elles expriment l'intelligence & qu'elles peuvent la communiquer. Or ces oiſeaux, auxquels rien ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expreſſion de l'intelligence, qui ſeule fait la haute faculté du langage: ils en ſont privés comme tous les autres animaux, & par les mêmes cauſes, c'eſt-à-dire, par leur prompt accroiſſement dans le premier âge, par la courte durée de leur ſociété avec leurs parens, dont les ſoins ſe bornent à l'éducation corporelle, & ne ſe répetent ni ne ſe continuent aſſez de tems pour faire des impreſſions durables & réciproques, ni même aſſez pour établir l'union d'une famille conſtante, premier degré de toute ſociété, & ſource unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos geſtes ne donne donc aucune prééminence aux animaux qui ſont doués de cette apparence de talent naturel. Le ſinge qui geſticule, le perroquet qui répete nos mots, n'en ſont pas plus en état de croître en intelligence & de perfectionner leur eſpece: ce talent ſe borne dans le perroquet à le rendre plus intéreſſant pour nous, mais ne ſuppoſe en lui aucune ſupério-

rité ſur les autres oiſeaux, ſinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le ſens de l'ouïe & les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme; & ce rapport de conformité, qui dans le perroquet eſt au plus haut degré, ſe trouve, à quelque nuance près, dans pluſieurs autres oiſeaux, dont la langue eſt épaiſſe, arrondie, & de la même forme à-peu-près que celle du perroquet : les ſanſonnets, les merles, les geais, les choucas, &c. peuvent imiter la parole; ceux qui ont la langue fourchue, & ce ſont preſque tous nos petits oiſeaux, ſifflent plus aiſément qu'ils ne jaſent : enfin, ceux dans leſquels cette organiſation propre à ſiffler ſe trouve réunie avec la ſenſibilité de l'oreille & la réminiſcence des ſenſations reçues par cet organe, apprennent aiſément à répéter des airs, c'eſt-à-dire, à ſiffler en muſique : le ſerin, la linotte, le tarin, le bouvreuil, ſemblent être naturellement muſiciens. Le perroquet, ſoit par imperfection d'organes ou défaut de mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phraſes très-courtes, & ne peut ni chanter, ni répéter des airs modulés; néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboiement du chien, & les cris des oiſeaux auſſi facilement qu'il contrefait la parole : il peut donc exprimer & même articuler les ſons, mais non les moduler ni les ſoutenir par des expreſſions cadencées, ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, & le goſier auſſi ſec, auſſi agreſte

que les oiſeaux chanteurs l'ont moëlleux & tendre.

D'ailleurs, il faut diſtinguer auſſi deux ſortes d'imitation, l'une réfléchie ou ſentie; & l'autre machinale & ſans intention : la premiere acquiſe, & la ſeconde pour ainſi dire innée : l'une n'eſt que le réſultat de l'inſtinct commun répandu dans l'eſpece entiere, & ne conſiſte que dans la ſimilitude des mouvemens & des opérations de chaque individu, qui tous ſemblent être induits ou contraints à faire les mêmes choſes ; plus ils ſont ſtupides, plus cette imitation tracée dans l'eſpece eſt parfaite ; un mouton ne fait & ne fera jamais que ce qu'ont fait & font tous les autres moutons : la premiere cellule d'une abeille reſſemble à la derniere ; l'eſpece entiere n'a pas plus d'intelligence qu'un ſeul individu, & c'eſt en cela que conſiſte la différence de l'eſprit à l'inſtinct : ainſi l'imitation naturelle n'eſt dans chaque eſpece qu'un réſultat de ſimilitude, une néceſſité d'autant moins intelligente & plus aveugle, qu'elle eſt plus également répartie : l'autre imitation, qu'on doit regarder comme artificielle, ne peut, ni ſe répartir ni ſe communiquer à l'eſpece ; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit, qui la poſſede ſans pouvoir la donner : le perroquet le mieux inſtruit ne tranſmettra pas le talent de la parole à ſes petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art & par les ſoins de l'homme, reſte dans l'individu qui en a reçu l'empreinte : & quoique cette imitation ſoit, comme la pre-

miere, entiérement dépendante de l'organisation; cependant elle suppose des facultés particulieres qui semblent tenir à l'intelligence, telles que la sensibilité, l'attention, la mémoire; en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation, & qui peuvent recevoir des impressions durables & quelques traits d'éducation de la part de l'homme, sont des especes distinguées dans l'ordre des êtres organisés; & si cette éducation est facile, & que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus, l'espece, comme celle du chien, devient réellement supérieure aux autres especes d'animaux, tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme; car le chien abandonné à sa seule nature, retombe au niveau du renard ou du loup, & ne peut de lui-même s'élever au-dessus.

Nous pouvons donc ennoblir tous les êtres en nous approchant d'eux, mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes; chaque individu peut emprunter de nous, sans que l'espece en profite, & c'est toujours faute d'intelligence entr'eux: aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous; mais tous sont à-peu-près également susceptibles d'éducation individuelle; car quoique les oiseaux, par les proportions du corps & par la forme de leurs membres, soient très-différens des animaux quadrupedes, nous verrons néanmoins que, comme ils ont les mêmes sens, ils sont susceptibles des mêmes degrés d'éducation: on apprend aux

agamis à faire à peu-près tout ce que font nos chiens : un ferin bien élevé, marque fon affection par des careffes auffi vives, plus innocentes, & moins fauffes que celles du chat : nous avons des exemples frappans de ce que peut l'éducation fur les oifeaux de proie, qui de tous paroiffent être les plus farouches & les plus difficiles à dompter. On connoît en Afie le petit art d'inftruire le pigeon à porter & rapporter des billets à cent lieues de diftance : l'art plus grand & mieux connu de la fauconnerie, nous démontre qu'en dirigeant l'inftinct naturel des oifeaux, on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Tout me femble prouver que, fi l'homme vouloit donner autant de tems & de foins à l'éducation d'un oifeau ou de tout autre animal, qu'on en donne à celle d'un enfant, ils feroient par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence; la feule différence feroit dans le produit : l'intelligence toujours féconde, fe communique & s'étend à l'efpece entiere, toujours en augmentant, au-lieu que l'imitation néceffairement ftérile, ne peut ni s'étendre ni même fe tranfmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation par laquelle nous rendons les animaux, les oifeaux plus utiles ou plus aimables pour nous, femble les rendre odieux à tous les autres, & fur-tout à ceux de leur efpece; dès que l'oifeau privé prend fon effor & va dans la forêt, les autres s'affemblent d'abord pour l'admirer, & bientôt ils le maltraitent & le pourfuivent comme s'il étoit d'une ef-

pece ennemie ; on en aura un exemple bien ſingulier dans la buſe, je l'ai vu de même ſur la pie, ſur le geai ; lorſqu'on leur donne la liberté, les ſauvages de leur eſpece ſe réuniſſent pour les aſſaillir & les chaſſer : ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiſeaux privés ont perdu tous les ſignes de leur affection pour nous, & tous les caracteres qui les rendoient différens de leurs freres ſauvages, comme ſi ces mêmes caracteres rappelloient à ceux-ci le ſentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme, leur tyran, & la haîne que mérite ſes ſuppôts ou ſes eſclaves.

Au reſte, les oiſeaux ſont de tous les êtres de la nature les plus indépendans & les plus fiers de leur liberté, parce qu'elle eſt plus entiere & plus étendue que celle de tous les autres animaux ; comme il ne faut qu'un inſtant à l'oiſeau pour franchir tout obſtacle & s'élever au-deſſus de ſes ennemis, qu'il leur eſt ſupérieur par la vîteſſe du mouvement, & par l'avantage de ſa poſition dans un élément où ils ne peuvent atteindre, il voit tous les animaux terreſtres comme des êtres lourds & rampans attachés à la terre; il n'auroit même nulle crainte de l'homme, ſi la balle & la fleche ne leur avoient appris que ſans ſortir de ſa place il peut atteindre, frapper & porter la mort au loin. La nature en donnant des aîles aux oiſeaux, leur a départi les attributs de l'indépendance & les inſtrumens de la haute liberté ; auſſi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient ; ils en prévoient les viciſſitudes & changent de climat

en devançant les saisons ; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température ; la plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printems a tapissé les forêts de verdure ; quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir ; quand ils peuvent s'établir, se gîter, se cacher sous l'ombrage ; quand enfin la nature, vivifiant les puissances de l'amour, le ciel & la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un tems d'inquiétude ; tout-à-l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planoient avec mépris ; le chat sauvage, la martre, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher ; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs & détruire leur progéniture, quelqu'élevé, quelque caché que puisse être leur nid, ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster ; & les enfans, cette aimable portion du genre-humain, mais toujours malfaisante, par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour : souvent la tendre mere se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits, elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner ; elle préfere de partager & de subir le malheur de leur sort à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourroit seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte, & plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte

ſur les deux dans le cœur d'une mere, & lui fait oublier ſon amour, ſa liberté, ſa vie.

Pourquoi le tems des grands plaiſirs eſt-il auſſi celui des grandes ſollicitudes ? Pourquoi les jouiſſances les plus délicieuſes ſont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres & les plus innocens ? N'eſt-ce pas un reproche qu'on peut faire à la nature, cette mere commune de tous les êtres ? Sa bienfaiſance n'eſt jamais pure ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'eſt réuni par choix, qui a établi de concert & conſtruit en commun ſon domicile d'amour, & prodigué les ſoins les plus tendres à ſa famille naiſſante, craint à chaque inſtant qu'on ne la lui raviſſe ; & s'il parvient à l'élever, c'eſt alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'aſſaillir avec plus d'avantage ; l'oiſeau de proie arrive comme la foudre & fond ſur la famille entiere, le pere & la mere ſont ſouvent ſes premieres victimes, & les petits dont les aîles ne ſont pas encore aſſez exercées ne peuvent lui échapper. Ces oiſeaux de carnage frappent tous les autres oiſeaux d'une frayeur ſi vive, qu'on les voit frémir à leur aſpect; ceux même qui ſont en ſûreté dans nos baſſes-cours, quelqu'éloigné que ſoit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'apperçoivent, & ceux de la campagne ſaiſis du même effroi, le marquent par des cris & par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent ſe cacher. L'état le plus libre de la nature a donc auſſi ſes tyrans, & malheureuſement c'eſt à eux ſeuls qu'appar-

tient cette ſuprême liberté dont ils abuſent, & cette indépendance abſolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux; l'aigle mépriſe le lion & lui enleve impunément ſa proie ; il tyranniſe également les habitans de l'air & ceux de la terre, & il auroit peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la nature, ſi les armes de l'homme ne l'euſſent point relégué ſur le ſommet des montagnes & repouſſé juſqu'aux lieux inacceſſibles, où il jouit encore ſans trouble & ſans rivalité de tous les avantages de ſa domination tyrannique.

Le coup-d'œil que nous venons de jeter rapidement ſur les facultés des oiſeaux, ſuffit pour nous démontrer que dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être après l'homme placés au premier rang. La nature a raſſemblé, concentré dans le petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a departi aux grandes maſſes des animaux les plus puiſſans ; elle leur a donné plus de légéreté ſans rien ôter à la ſolidité de leur organiſation ; elle leur a cédé un empire plus étendu ſur les habitans de l'air, de la terre & des eaux ; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination excluſive ſur le genre entier des inſectes, qui ne ſemblent tenir d'elle leur exiſtence que pour maintenir & fortifier celle de leurs deſtructeurs auxquels ils ſervent de pâture ; ils dominent de même ſur les reptiles dont ils purgent la terre ſans redouter leur venin ; ſur les poiſſons qu'ils enlevent hors de leur élément pour les dévorer ; & enfin ſur les animaux quadru-

pedes dont ils font également des victimes : on a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lievre, les mettre à mort & les emporter dans son aire ; & si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force & de vîtesse, celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paroît l'indiquer; en même-tems que par la prérogative unique de l'attribut des aîles & par la prééminence du vol sur la course, nous reconnoîtrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

(*Mercure de* France.)

I I.

MONTAGNE enflammée, dans la Haute-Hongrie. (*)

Dans les environs de Sarmasag, village situé au palatinat de Szolmock dans la Haute-Hongrie, il y a une montagne qui n'a point cessé de brûler depuis le printems dernier. Ce phénomene a excité l'attention de quelques physiciens. Sur une partie extérieure de cette mon-

(*) Voyez notre journal de novembre 1779, page 307.

tagne, à la même diſtance de ſon ſommet & de ſon pied, ils ont découvert une iſſue du feu au bord d'un ruiſſeau : on ne trouve point de terre à trois braſſes de profondeur, mais une pierre de la nature du grès. Cette montagne s'eſt un peu affaiſſée en quelques endroits, & ſa ſuperficie eſt çà & là crevaſſée par la violence du feu qui couve dans ſes entrailles. Pour peu que dans une de ces crevaſſes l'on enfonce un bâton de 4 à 5 pieds, il prend feu, & il en ſort des étincelles : dans les endroits où le feu eſt aſſez vif, il diviſe les pierres & les calcine en petits morceaux, ſans les diſſoudre, au point d'être pulvériſées avec la main. Ce feu, de jour en jour, s'étend davantage vers la ſuperficie de cette montagne, comme on peut s'en appercevoir aux vapeurs qui s'elevent des racines d'un arbre qui n'en eſt guere éloigné : la fumée ſort des environs, comme de pluſieurs fours, & répand à une grande diſtance une odeur de ſoufre. L'aliment de ce feu paroît être une matiere ſulfureuſe, cachée dans les veines du grès ou de la marne.

(*Journal encyclopédique.*)



III.

*Lettre à MM. les Rédacteurs de l'*Esprit des Journaux.

Messieurs,

Je crois être le premier qui ai démontré l'existence d'un volcan, du côté d'Andernac, à la rive gauche du Rhin. Comme M. Hamilton semble l'ignorer, & se donner pour l'auteur de cette découverte, s'en faisant honneur devant la *société royale* de Londres, par une lettre imprimée dans les *Transactions philosophiques* de l'an 1778, & que vous rapportez dans votre journal du mois d'octobre dernier; (*) permettez, MM., que j'aie aussi l'honneur d'informer le public par cette lettre,

(*) Voyez dans l'*Esprit des Journaux* du mois d'octobre 1779, avec l'extrait des *Transactions philosophiques* de la *société royale* de Londres pour 1778, imprimées tout récemment, la lettre de Sir William Hamilton, adressée à Sir Johnes Pringle, président de la *société royale*, contenant la description de certains vestiges de volcans sur les rivages du Rhin. En voici le début : » Comme je ne me rappelle pas d'avoir jamais entendu dire qu'il ait existé anciennement des » volcans sur les bords de cette riviere, j'ai le plaisir » de vous envoyer quelques remarques imparfaites que » j'ai eu occasion de faire dans un voyage de quelques » jours très-agréable sur le Rhin, &c. «

que je vous prie d'insérer avec ses notes dans votre premier journal, que j'avois déja depuis long-tems annoncé cette découverte dans un mémoire sur l'*histoire-naturelle des fossiles des Pays-Bas*, lu le 7 février 1774, à l'*académie impériale & royale* de Bruxelles, & imprimé dans le Ier. volume, que cette compagnie a publié en 1777. (*)

M. Hamilton est venu à Spa en 1777; j'ai eu l'honneur de lui parler alors de ce volcan; il a pris même la peine de se rendre à Theux, accompagné de M. le marquis de S**. & de M. L.... pour voir les pieces que j'en avois dans ma collection : il y a vraiment de quoi surprendre, que ce seigneur ne s'en soit pas

(*) Voyez le Ier. volume des *Mémoires de l'académie impériale & royale de* Bruxelles, imprimé en 1777, pag. 396, dont voici l'extrait mot pour mot. » » Quoiqu'il paroisse que l'érection des bancs de nos » rochers, puisse être attribuée à une éruption souter- » raine, on ne voit aucune matiere propre aux vol- » cans, qu'à Steffen, village situé entre Malmedi & » Andernac, où il y a des rochers noirs, semblables » à des briques que le feu a vitrifiées & boursoufflées » en cellules : ces rochers dont on fait des meules, » ne different en rien de quelques laves que j'ai vues » en Italie au Mont-Vesuve, & au Pui-Dome, ancien » volcan en Auvergne : ils sont une preuve assez forte » qu'il pourroit y avoir eu un volcan renouvellé dans » ces endroits, dont Tacite (*V. Annal. lib. 13, à la* » *fin :*) rapporte que de son tems le pays fut brûlé par » des feux sortis de la terre. « *Jusqu'aux murs de Cologne*, dit encore cet historien. (*ibid.*)

ſouvenu après qu'il fut parti de Spa, pour aller viſiter les bords du Rhin, & faire ſa lettre, adreſſée à M. Pringle, préſident de la ſociété royale, qui commence par ces mots: » Comme » je ne me rappelle pas d'avoir jamais entendu » dire qu'il ait exiſté anciennement des vol- » cans ſur les bords de cette riviere, (*le* » *Rhin*,) j'ai le plaiſir de vous envoyer quel- » ques remarques imparfaites, &c. «

Ce qui n'eſt guere moins ſurprenant, Meſſieurs, c'eſt que depuis que j'ai annoncé ce volcan éteint, & juſqu'alors inconnu, il ſe ſoit trouvé tout-à-coup pluſieurs perſonnes qui s'aviſent d'en parler, je ne dis point encore ſans me citer, (ce qui, à la vérité, n'eſt pas un grand mal,) mais c'eſt ſur-tout, que ces Meſſieurs en parlent, comme s'ils en avoient fait la découverte. De ce nombre ſont : M. Collini, (*) M. Deſmareſt, (**)

(*) Voyez le journal d'un voyage avec des obſervations minéralogiques, par M. Collini, *in-8vo*. A Manheim, 1776. Pag. 272 & ſuiv. Si M. Hamilton n'eût pas été déja informé à Spa, d'un volcan au Rhin, il eût pu l'être par ce voyage de M. Collini, fait en 1774.

(**) Voyez le *Journal de Phyſique*, par M. l'abbé Roſier, mars 1779. Pag. 198 & ſuiv... Ce n'eſt qu'en janvier 1779, ce n'eſt qu'après un voyage fait en Hollande en 1777, que M. Deſmareſt annonce pour une eſpece de pozzolane, le *tras* d'Andernac, qu'il avoit, dit-il, encore vu en 1768, mais que cependant juſqu'en 1774, ni lui ni perſonne n'avoit reconnu, non plus que la pierre meuliere d'Andernac, pour produc-

M. Valmont de Bomare, &c. (*)

Il est possible cependant que quelqu'un de

---

rion de volcan, quoique l'usage de l'une & de l'autre soit immémorial dans ce pays. C'est seulement après cette nouvelle connoissance de l'an 1777, que M. Desmarest se hâte de proposer en 1779, par la voie du *Journal de Physique*, comme un objet très-intéressant pour la France, le moulin hollandois, (machine assez semblable à celle connue sous le nom de *bocard*, à l'usage des fonderies de fer au pays de Liege & en Allemagne) qu'il décrit en grand détail, pour broyer & mettre en poudre les moëllons volcaniques de l'Auvergne, comme ceux d'Andernac, pour en faire avec la chaux un ciment solide, qui se durcit promptement, même sous l'eau, ainsi que celui qu'on fait avec la pozzolane d'Italie. Enfin, ce qui est à remarquer, a-t-on songé à faire du tras ou pouzzolane en Auvergne, avant que je n'eusse annoncé le volcan éteint d'Andernac, qui en fournit la matiere?

(*) Voyez l'*Histoire-Naturelle, contenant les époques de la nature;* par M le comte de Buffon, tom. IX & X. *In-8vo.* Paris, 1778.

» M. Bomare (y est-il dit, pag. 131 du tome X.) » a observé dans le territoire de Cologne, les vestiges » de plusieurs volcans éteints. « A la vérité, M. Bomare rapporte (pag. 290, du tom. II de sa minéralogie imprimée en 1762,) qu'on *rencontre quelquefois en Allemagne, au confluent de la Moselle & du Rhin, des ponces;* mais il ne dit point qu'il y a un volcan, ni qu'il y ait vu des laves, qui sont la vraie preuve du local d'un volcan éteint. Comme il a été reçu membre de l'académie de Bruxelles en 1774, il lui a été facile d'apprendre ma découverte d'un volcan au Rhin, & de communiquer aux personnes de sa connoissance le contenu de nos mémoires.

A propos de ce nouvel ouvrage de M. de Buffon,

ces MM. n'ait pas tiré de mon mémoire la connoiſſance de ce volcan, mais il n'en eſt pas

---

qu'il me ſoit permis d'en dire encore un mot. Ce célebre naturaliſte y prétend, comme une choſe nouvelle & importante, qu'on n'a pas même ſoupçonné (ce ſont ſes expreſſions, tom. IX, pag. 213,) *que le travail particulier des courans, a été poſtérieur à l'ouvrage général de la mer*, &c. Ce qui eſt bien différent de ce qu'il avoit avâncé juſqu'alors dans le vol. II. de ſes ouvrages, qui a paru il y a déja quelques années. Sans adopter ce que M. de Buffon répete ici au ſujet de la prétendue vitrification du globe de la terre, du ſable, du grès, &c. je ſuis charmé qu'il y établiſſe à préſent, que les courans de la mer, au tems de ſa retraite, (*ibid.* pag. 213) ont formé les montagnes, les plaines, & les vallées, en donnant pour exemple la carte de la chaîne de montagnes de Langres : il confirme par-là, l'explication que j'avois donnée, long-tems avant ſon nouvel ouvrage, dans un mémoire ſur l'*Hiſtoire-Naturelle d'une partie du Pays-Belgique*, lu à l'académie de Bruxelles en 1770, & imprimé avec ſon ſupplément en 1777. J'y rapporte en preuve, une carte ſemblable de cette partie du pays de Liege, où eſt ſitué le château de Franchimont, & dans laquelle on rencontre tous les monumens, par leſquels j'ai déterminé, à la fin de l'autre mémoire imprimé en 1777, trois époques remarquables de révolutions arrivées au globe terreſtre, d'une maniere dont perſonne n'avoit encore parlé. C'eſt un ſingulier haſard, que depuis lors il a paru des ouvrages ſur les époques, tels que ceux-ci : *Mémoire ſur la détermination de quelques époques de la nature, par les produits des volcans ; par M.* Deſmareſt, (imprimé dans le *Journal de Phyſique*, de février 1779. pag. 115.) *Les époques de la nature, par M. le comte* de Buffon, &c.

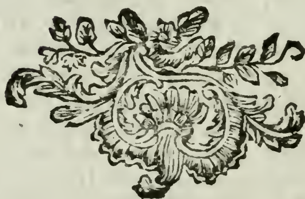
moins vrai qu'ils n'en ont parlé que bien du tems après que ce mémoire a été présenté & lu à notre académie.

Je pourrois donner des preuves ultérieures de ce que je viens d'avancer, si ce que j'en ai rapporté dans cette lettre, n'étoit plus que suffisant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, *ROBERT DE LIMBOURG, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.*



MÉDECINE

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

OBSERVATION sur l'usage interne du phosphore, par M. ALPHONSE LE ROY, D. M. P.

UN jeune homme de 24 ans, après différentes causes d'épuisement, fut attaqué d'une fievre putride maligne au commencement de juillet de l'année derniere. Les symptômes étoient un abattement de forces considérable, un pouls beaucoup plus lent que dans l'état naturel, un crachement de sang, sans chaleur à la poitrine, un vomissement de bile d'abord jaune, ensuite verte & œrugineuse. La matiere des déjections étoit très fétide. Il sembloit que le principe de la vie étoit épuisé, & que toutes les humeurs étoient en dissolution. Tous ces symptômes devinrent plus graves, malgré les secours qui paroissoient les plus appropriés, & au point que presque tout sentiment sembloit détruit. Lorsqu'on leva les véficatoires que j'avois fait appliquer, la chair de dessous la pel-

licule étoit blafarde & insensible. Le mouvement étoit presque totalement aboli ; le pouls étoit très-foible. On agitoit le malade sans qu'il pût ouvrir les yeux. Si on levoit les paupieres, on voyoit les pupiles très-dilatées. La langue muqueuse & épaisse ne pouvoit sortir de la bouche. Les genoux, les cuisses, le visage & les mains étoient froids. Il rendoit depuis 7 à 8 jours ses urines & ses excrémens involontairement. La décomposition des humeurs paroissoit être au dernier période, & son corps exhaloit déja une odeur cadavereuse. La plaie des vésicatoires & le scrotum étoient presque atteints de gangrene. Il seroit difficile d'avoir des exemples d'une putridité aussi exhaltée dans aucuns corps vivans. J'avois employé les antiseptiques & les cordiaux les plus puissans ; enfin d'après le précepte de Celse, résolu de mettre en usage un remede douteux, plutôt que de n'en employer aucun, je tentai le phosphore.

Je le prescrivis à la dose de 2 grains fondus dans une cuillerée d'huile de lin mêlée à 2 onces de looch, composé avec l'eau où avoit séjourné le phosphore. M. Lebel, apothicaire, prépara ce remede. On en donna dans la nuit du 23 juillet une cuillerée d'heure en heure au malade. A la visite du matin, je lui trouvai de la chaleur, le pouls rétabli, la plaie des vésicatoires ayant suppuré. Les jambes étoient sensibles. Les deux gardes (car une seule ne suffisoit pas) me dirent qu'à mesure qu'elles lui avoient administré ce remede, elles l'avoient

vu ſenſiblement revenir à la vie. Une d'elles eut une frayeur extrême, parce qu'en donnant ce médicament loin de la lumiere, une partie étoit tombée ſur le menton du malade, ce qui lui fit croire que c'étoit du feu.

Dès le lendemain, le malade demanda à évacuer de l'urine & à aller à la ſelle. Il y eut un peu de fievre & du délire que je regardai d'un heureux préſage. Ce remede fut réitéré ſix fois dans l'eſpace de ſept jours. La derniere, on le donna en lavement. Depuis cette époque, le malade eſt revenu de jour en jour & s'eſt parfaitement rétabli. Son pere, maître en chirurgie au Mans, qui étoit venu à ſon ſecours, a été témoin de cette cure, ainſi que M. le Cointre, médecin, mon éleve.

La convaleſcence de ce jeune homme m'a préſenté des phénomenes qui pourront éclairer ſur les effets du phoſphore. Le bruit de ſon trépas & de ſon enterrement s'étant répandu dans le public, une lettre qu'il m'écrit de Savigné-l'Evêque, dans le Maine, du 15 août, m'apprend ſon parfait rétabliſſemeet & toute ſa reconnoiſſance. » On ne croiroit jamais, » dit-il, que j'aie eſſuyé, depuis ſi peu de » tems, une maladie auſſi cruelle que celle » dont vous m'avez tiré; il ne m'en reſte pas » la moindre trace & je me porte à merveil» le, &c.

Signé, BOISQUETIN, *fils.*

RÉFLEXIONS ſur l'uſage de ce remede.

Le phoſphore, dira-t-on, peut être nuiſi-

ble. J'avoue que ce remede ne doit point être adminiſtré ſans principes ſur ſa nature & ſur ſon action. A en juger par la vue & ſes effets à l'air libre, on le croiroit un remede incendiaire. Kunkel qui fit, après Brand, ce ſoufre ſingulier, en l'appliquant à l'économie animale, ſembla renouveller la fable de Prométhée. Il fit un myſtere de ce médicament de ſa compoſition. Avec des pilules lumineuſes il guériſſoit, dit-on, certaines maladies déſeſpérées. Trois médecins Allemands ont, comme Kunkel, donné à l'intérieur le phoſphore, mais en ſubſtance & mêlé à des confections à la doſe de 12 grains, ce qui me paroît extrême. Je l'ai pris moi même en ſubſtance à la doſe de 3 grains dans de la thériaque. J'ai déja eſſayé à l'intérieur le ſel microcoſmique du ſel eſſentiel de l'urine. Je n'en ai remarqué que de bons effets. J'ai donné le phoſphore à des animaux à des doſes qui étonneront; je comptois ne publier cette derniere obſervation qu'avec celles du même genre; mais la publicité que lui a donné l'apothicaire, m'a forcé à la publier de moi-même. Les loochs me paroiſſent le véhicule le plus convenable à ce remede, que je crois avoir adminiſtré le premier en France.

D'après mes principes, ſelon les divers états de l'acide & du phlogiſtique dans l'économie animale, je donne l'acide & le phlogiſtique, & autant que je le peux je les choiſis dans le regne animal. On peut enlever aux remedes phoſphoriques leur odeur inſupportable & faire les pilules de Kunkel. Je me propoſe de pu-

blier sur ces matieres un mémoire qui mettra les médecins en état de juger si, comme on l'a dit trop précipitamment, mon succès est dû à une heureuse témérité.

Signé, ALPHONSE LE ROY, D. M. P.

(*Gazette de Santé.*)

I I.

AVENTURES de Henri Axford, *qui, après avoir été muet pendant quatre ans, recouvra l'usage de la parole par un songe.*

Henri Axford étoit fils d'un avocat du même nom dans le comté de Wilt (Wiltshire). Dans son enfance il fut sujet aux convulsions, & cela dura jusqu'à sa 25me. année. Alors sa santé se rétablit entiérement. Un jour (il étoit dans sa 28me. année), il accompagna quelques dames qui alloient voir la terre de Longleat, appartenant au vicomte de Weymouth. Il s'apperçut en chemin qu'il étoit enroué, & il reconnut bientôt tous les symptômes d'un rhume ordinaire. Six jours après, il perdit l'usage de la voix, au point de ne pouvoir faire entendre le moindre cri. Cependant son rhume se guérit; il fut de nouveau très-bien portant, mais il continuoit à être muet. On consulta tous les médecins des environs; leurs conseils furent inutiles, & sa langue resta liée. On désespéroit de lui en rendre l'usage, &, depuis quatre ans,

il étoit dans ce malheureux état, lorsqu'au mois de juillet 1741, il fit une promenade à Stocke, dans le Wiltshire. Il s'y enivra. En revenant, il tomba trois ou quatre fois de cheval; enfin un voisin en eut pitié, le ramassa sur le chemin où il étoit étendu après une nouvelle chûte, & le mit dans un lit. Il s'endormit promptement, & rêva, comme il l'a raconté depuis, qu'il étoit tombé dans une cave de bierre en fermentation. Cela l'effraya tellement qu'il fit tous ses efforts pour crier, & appella en effet du secours. En se réveillant, il fut singuliérement surpris d'avoir recouvré l'usage de la parole, sans avoir conservé le moindre vestige d'enrouement, & sans que le son de sa voix eût changé le moins du monde. Depuis cet instant, il a joui d'une santé parfaite, & s'est plu à raconter son aventure, en observant que c'étoit la premiere fois de sa vie qu'il s'étoit enivré.

(*Journal encyclopédique*)



III.

EXTRAIT d'une lettre de M. MAGELLAN, membre de la ſociété royale de Londres, à un de ſes amis de Paris, ſur une machine nommée le Reſpirateur.

Je vais vous annoncer un remede nouveau & très-ſimple, que M. Mudge, membre de la ſociété royale de cette ville, chirurgien à Plymouth, vient de publier : ce remede guérit infailliblement la toux catharrale en très-peu de tems, particuliérement lorſqu'elle n'eſt pas ancienne. C'eſt d'après un grand nombre d'obſervations très-conſtatées, que l'auteur parle ſi poſitivement de l'efficacité de ſon remede, d'autant plus eſtimable qu'on en peut faire uſage dans tous les pays du monde, preſque ſans frais, & ſans l'aſſiſtance de médecin ou d'apothicaire. Ce remede eſt d'ailleurs ſi innocent en lui-même, qu'il ne peut point nuire, même en l'appliquant avec peu de diſcrétion. Ces qualités doivent le rendre, on ne peut plus, recommandable, &c.

M. Mudge conſidere avec la plus grande raiſon, que la toux catharrale n'eſt que la ſuite d'une vraie inflammation, du moins partiale, de la membrane qui tapiſſe les organes de la reſpiration, &, pour la guérir, il applique le topique le plus ſimple, le plus innocent & le plus ſûr ; c'eſt-à-dire, la vapeur de l'eau médiocrement chaude. Pour mieux réuſſir dans

cette application, avec le plus grand avantage, il a inventé un inſtrument qu'il appelle *inhaler* en anglois, & que je crois pouvoir nommer *reſpirateur*, à cauſe de ſon uſage. En voici la deſcription avec les changemens que j'y ai faits, pour le rendre plus commode dans la pratique, en lui conſervant dans le même-temps tous les avantages dont cet inſtrument eſt ſuſceptible.

C'eſt un vaiſſeau cylindrique, qu'on peut faire, ſi l'on veut, d'or ou d'argent, mais qui, étant d'étain, ou même de fer blanc, eſt également bon pour ſon objet. Il eſt tout ſoudé à l'entour, & doit contenir environ une pinte; ſa forme eſt à-peu-près comme celle d'un pot à faire du thé, ou comme un petit arroſoir de jardin, garni d'une ou deux anſes. On y trouve un tuyau qui eſt ſoudé au plan ſupérieur, deſcend au dedans juſqu'à la diſtance d'un demi-pouce du fond. Ce tuyau a un petit couvercle avec des trous pour laiſſer entrer l'air qu'on veut humer. Il y a à côté une autre embouchure garnie d'un couvercle pareil avec des trous; mais elle eſt faite au dedans en entonnoir; de ſorte qu'en y mettant une petite boule de liége, elle y fait l'office de ſoupape, laiſſant échapper l'air du dedans au dehors, mais empêchant qu'il n'y entre. Les diametres de l'embouchure du tuyau & du trou doivent être aſſez grands pour ne pas rendre difficile le paſſage de la reſpiration : c'eſt aſſez de leur donner environ quatre dixiemes de pouce anglois.

Enfin eſt un tuyau flexible de cuir, qui ren-

ferme un fil de métal, couvert de soie, en forme spirale, pour le rendre tout-à-fait flexible, & garni d'une embouchure d'ivoire qu'on applique à la bouche lorsqu'on en fait usage.

MANIERE d'employer le Respirateur.

Lorsque la personne affligée de la toux catharrale, ou du mal de gorge, (car il paroît que ce topique doit être aussi bien avantageux dans ce dernier cas) va se coucher; on mettra de l'eau chaude dans le *respirateur*, par l'embouchure, après en avoir ôté le tuyau de cuir, on ne le remplira pas tout-à-fait, mais seulement jusqu'aux deux tiers ou environ; on l'enveloppera dans une serviette, & on le mettra au lit du malade près de son aisselle; il attendra jusqu'à ce que l'eau soit un peu moins chaude, pour qu'il puisse en humer la vapeur sans se brûler. Cet instrument agit de la maniere suivante. L'air qui entre par le tuyau passé à travers l'eau modérément chaude, s'y charge de la vapeur aqueuse, & entre ensuite par le tuyau dans les poumons du malade, qui peut jetter l'expiration par le même tuyau, parce qu'alors l'air sortant par la soupape avec quelque partie de la vapeur chaude, & se répandant entre les draps, servira, au bout de quelque temps, à exciter le malade à une transpiration salutaire. On doit continuer cette opération pendant 20 minutes, ou une demi-heure; si la toux est récente, on ne manque pas de se trouver soulagé, &

tout-à-fait guéri, le jour ſuivant : mais ſi la toux eſt ancienne, alors il faudra continuer ce remede pendant quelques nuits de ſuite.

Quand on voudra faire uſage du *reſpirateur*, l'auteur conſeille de prendre quelque opiate trois quarts-d'heures avant de ſe coucher, comme un remede concomitant pour obtenir la guériſon de la toux. En conſéquence, il preſcrit environ trois drachmes, ou trois petites cuillerées, comme celles dont on uſe en prenant le thé, de l'elixir *laregoricum* pour les adultes ; une pour les enfans de moins de cinq ans, & deux pour ceux entre cet âge & les dix ans.

Le titre du livre, dont j'ai extrait cette relation, eſt *Radical & expéditious curefor a recent Catarrhous cough. By J. MUDGE, F. R. F. &c. London*, 1778, *in*-8°. Le lecteur y trouvera un grand nombre de diſcuſſions théoriques fort ingénieuſes, & ſes obſervations très-utiles dans la pratique. Entre les dernieres, je ne puis omettre celle du bon effet qu'il a vu dans les crachemens de ſang, tendants à la fievre étique, en faiſant prendre au malade une demi-drachme de nître dans un verre d'eau, deux ou trois fois par jour ; & dans la toux ſeche & fatigante, des pillules faites de gomme ammoniaque avec quelques gouttes de laudanum, priſes avant de ſe coucher. Je ſouhaite que ces remedes ne ſoient pas oubliés par ceux de la faculté, entre les autres qu'on connoît propres à ces maladies, parce que j'ai plus de confiance aux remedes autoriſés par l'obſervation bien

conſtatée, qu'en tous les autres qui n'ont en leur faveur que l'autorité & la théorie de ceux qui les ordonnent.

P. S. M. Mugde parle d'une expérience qu'on peut faire avec le *reſpirateur*, mais que je n'ai pas grande envie de répéter. Il dit que, pour ſe convaincre que la toux catharrale provient d'avoir reſpiré un air froid & humide, il n'y a qu'à faire uſage du *reſpirateur* avec de l'eau froide; car on ne manquera pas d'exciter, par ce moyen, cette eſpece de toux.

(*Nouvelles de la république des arts & des ſciences.*)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Extrait d'une lettre *ſur le partage des communes, & la diviſion des grandes fermes par petites portions.*

LA France eſt un pays riche & fécond, qui proſpere & s'améliore tous les jours par les progrès du commerce & de l'agriculture. Les chemins ſe multiplient, l'adminiſtration ſe perfectionne, & cependant il y a beaucoup de pauvres. Une partie du peuple, car je ne dirai pas le peuple en général, n'eſt pas heureuſe. A quoi cela tient-il? aux impoſitions. Elles peuvent y contribuer, mais elles n'en ſont pas certainement la cauſe unique. La raiſon en eſt que la pauvreté du peuple ne ſe trouve nulle part en proportion avec le poids des impôts, & que le citoyen le plus pauvre eſt toujours le journalier dont le principal de la taille n'eſt guere évalué qu'au prix de deux de ſes jour-

nées, ce qui, avec la crue, ne fait pas la ſomme de quatre journées. Eſt-ce au défaut de circulation, au manque de travail? Il faudroit pour cela que la pauvreté n'approchât pas des grandes villes, & ſur-tout de la capitale. Eſt-ce au bas prix des ſalaires? Oui ſans doute, & c'eſt le mal auquel il eſt important d'apporter quelque remede. Mais les ſalaires ne ſont-ils pas en proportion des denrées? Non, & je ſuis en état de prouver que non-ſeulement dans les différentes provinces de la France, mais encore dans pluſieurs pays étrangers, il n'exiſte nulle proportion conſtante entre les ſalaires & le prix des denrées, entre le prix de tel travail & celui de tel autre, à induſtrie égale, &c. Mais, qui peut donc décider du prix des ſalaires? Quelques circonſtances politiques & mille circonſtances morales qu'il feroit trop long d'énumérer. Diſons ſeulement qu'il n'y a que dans les livres qu'on peut ſe contenter de maximes générales, telles *que les rapports conſtans établis entre les ſalaires & les prix des denrées, les prix même des choſes réglées par la concurrence*, &c. Contentons-nous de rappeller un principe connu dans un des ouvrages les plus ingénieux que notre ſiecle ait produits. *Le riche s'eſt rendu le tyran du pauvre. Le propriétaire a fait la loi à l'ouvrier.* (*) Or ces cauſes ont agi dans toute leur énergie; le peuple eſt reſté pauvre: les ſalaires ont été trop bas. Ces cauſes, il eſt vrai,

(*) *Réflexions ſur le commerce des grains.*

n'ont pas agi également par-tout ; mais, comme il a été dit dans un autre ouvrage moderne (*), les anciennes habitudes ont conservé leur influence, & le paysan françois, originairement serf affranchi, a toujours eu trop peu d'idée de lui-même, & s'est laissé opprimer. Reposons-nous sur l'administration éclairée, qui non-seulement protege le peuple, mais l'appelle encore à la discussion de ses intérêts ; reposons-nous, dis-je, sur cette administration, de tout ce que les loix peuvent opérer pour le bonheur public. Mais il est des choses qui échappent nécessairement à leur influence, parce que le caractere des loix est d'être générales & absolues, & qu'elles iroient contre tout leur objet, si jamais elles venoient à toucher de trop près à la propriété & à la liberté. Il est des substances qu'on ne peut ni polir ni nettoyer avec le fer, parce qu'il offense souvent ce qu'il veut améliorer. Que les citoyens, invités par le gouvernement à s'occuper comme lui de la prospérité publique, partagent donc avec lui ce soin important. Il s'agit d'affranchir le pauvre de la tyrannie du riche. Mais pourquoi est-il esclave ? C'est qu'il n'est pas propriétaire. Tel journalier, obligé de mendier du travail, & de l'accepter au prix qu'on veut y mettre, seroit peut-être en état de faire la loi, du moins de traiter au pair s'il avoit quinze jours de subsistance devant lui. Quelle triste population ! quel spectacle affli-

(*) *De la félicité publique*, seconde édition.

geant que celui de ces vaſtes villages des environs de Paris, & de pluſieurs de nos provinces, où l'on ne trouve pas un payſan qui poſſede un pouce de terre, & pas une cabane entourée d'un jardin; où trois ou quatre fermiers poſſedent toutes les terres, toutes les richeſſes, & ſont les maîtres de l'habitant comme du ſol! Mais comment remédier à cette inconvénient? Peut-on empêcher le riche d'acquérir? N'eſt-ce pas même l'attachement qu'on prend aux terres conſidérables, qui contribue au progrès de l'agriculture? Le commerce lui-même n'a-t-il pas pour moteur principal le deſir qui porte le négociant à devenir propriétaire, à acquérir des fonds qu'il ne manquera pas d'améliorer? Plus ces objections ont de force & de juſteſſe, plus elles rendent néceſſaires les deux ſeuls moyens qui nous reſtent pour multiplier le peuple cultivateur. L'un de ces moyens eſt entre les mains du gouvernement; c'eſt le partage des communes : l'autre dans celles des particuliers, c'eſt le partage des fermes en lots de terres plus ou moins conſidérables, loués à des payſans qui les font valoir. Je préſente ces moyens avec d'autant plus de confiance, que ce n'eſt pas une nouveauté qu'il s'agit d'introduire, mais une choſe déja éprouvée qu'il faut faire connoître & rendre plus générale. Le *journal de Paris* a parlé des meſures que les états d'Artois ont priſes il y a quelques années, relativement au partage des communes. L'excellente adminiſtration de ces états, les lumieres ſi actives & ſi reconnues de ce

lui qui les préside, font un préjugé bien favorable pour cette opération. Le même journal a parlé aussi du succès qui a couronné les vues bienfaisantes de M. le maréchal de Mouchy, lorsqu'il a vivifié une de ses terres en partageant une ferme générale, & la donnant à cultiver à tous les paysans qui lui en ont demandé quelque partie. Je vais, Monsieur, vous faire connoître un exemple encore plus intéressant, parce que la même personne a employé dans sa terre les deux moyens que nous proposons pour le soulagement du peuple. M. d'Aguesseau, doyen du conseil, avoit dans sa terre de Fresnes, célebre par l'exil de M. le chancelier d'Aguesseau, son pere, une commune assez étendue le long de la petite riviere appellée la Brevonne. Deux moulins bâtis sur cette riviere à l'extrêmité de son parc, y retenoient les eaux à une hauteur qui exposoit la commune à de fréquentes inondations. Il y a quatre ou cinq ans qu'il prit le parti de détruire ces deux moulins, & de n'en faire qu'un très-beau, & qui mérite même d'être examiné, par les nouveaux principes économiques sur lesquels il est construit. Ce moulin, placé plus bas que les autres, a donné le moyen d'augmenter la pente de la riviere, & de dessécher la commune. Cette opération faite, il a assemblé les habitans, & leur a proposé le partage de cette commune. Les deux tiers des voix ayant été pour le partage, la distribution a été homologuée au conseil, & l'ampliation envoyée à la communauté, sans

qu'il lui en coûtât aucun frais. Un arpenteur, aidé de quatre députés choiſis par les habitans, a levé le plan de la commune & a fait le partage. Chaque habitant eſt devenu propriétaire ſous le joug d'une ſubſtitution perpétuelle. Nul ne peut aliéner ſa portion, dont le revenu ſeul eſt ſaiſiſſable par les créanciers, & pour la vie ſeulement. A la mort de l'uſufruitier, la portion ſe partage entre les enfans, pourvu que chaque part puiſſe être d'un demi-arpent; ſinon elle eſt poſſédée par indivis, à moins que l'aîné ne récompenſe ſes freres. Dans tous les cas la veuve jouit ſa vie durant. Aujourd'hui, Monſieur, cette commune, que les beſtiaux fouloient ſans y trouver de quoi pâturer; eſt devenue une ſuite de jardins auſſi-bien cultivés que les marais de nos fauxbourgs. Elle eſt traverſée par un ſentier de droite & de gauche: on voit les petites portions entourées de haies & de foſſés; on y cultive du chanvre, du lin, du bled, des légumes de toute eſpece; on y voit même des arbriſſeaux à fleurs. C'eſt ſur-tout le ſoir qu'il faut voir ce ſpectacle. Après leur journée finie, le charron, le maréchal, le menuiſier viennent dans leur jardin travailler une heure ou deux, ou plutôt ſe délaſſer d'un travail pénible par un amuſement agréable. Le ſeigneur du lieu a dans ſon partage le tiers de la commune, & ce tiers étant dans un endroit un peu plus élevé, eſt enſemencé, & produit de bonnes récoltes. Ainſi ce terrein de plus de cent arpens a centuplé de revenu. La même opération a été faite par M.

d'Agueſſeau dans ſa terre de Compans. (*) Mais il nous reſte à parler du partage des grandes fermes, & nous ne ſortirons pas du méme lieu pour en trouver l'exemple. M. d'Agueſſeau ayant acheté à un prix conſidérable la terre de Précy, adjacente à celle de Freſnes, a attendu que le bail d'une ferme, qui faiſoit preſque tout le revenu de cette terre, fût expiré. Alors il a éconduit le fermier, & a propoſé des lots de terres aux payſans qui en voudroient prendre à bail. Preſque tous ſe ſont préſentés, & on n'étoit embarraſſé que de trouver de quoi contenter tout le monde. L'un a pris dix arpens, l'autre cinq, l'autre quatre; & depuis trois ans que cet arrangement a lieu, le propriétaire eſt très-bien payé; le revenu de la terre a augmenté de plus d'un tiers, & le village de Précy eſt beaucoup plus riche & plus heureux qu'auparavant.

Je ſais, Monſieur, que cet arrangement ne peut être facile que dans les pays où il y a de l'argent, & où le payſan eſt ſolvable. Mais dans des pays plus éloignés & moins heureux, le fermier n'eſt pas toujours plus ſûr. D'ailleurs, avec un peu d'indulgence & de patience, on peut obtenir un peu plus tard ce qu'on obtient aux environs de Paris dès la premiere

(*) M. le comte d'Eſville, qui avoit donné précédemment un mémoire aux états d'Artois ſur le partage des communes, a préſidé aux arrangemens qui ſe ſont faits ſur le même plan à Freſnes & à Compans.

année. D'ailleurs, tout réagit dans le fyftême politique, tout effet devient caufe à fon tour. Ici vous profiterez de l'aifance pour appeller la richeffe, ailleurs vous profiterez du travail pour appeller l'aifance : d'un autre côté, en diminuant le nombre des fermes aux environs de la capitale, vous ne diminuerez ni les capitaux ni l'induftrie des Fermiers. Ils iront les porter plus loin. Ils les emploieront dans la Marche, le Berry, le Limofin, &c. & lorfque de grandes entreprifes y auront introduit l'aifance, le payfan viendra à fon tour entrer en partage des profits de la culture. Par-tout l'habitant des campagnes aura quelque petite propriété, ou quelque exploitation qui l'attachera à fon domicile. L'habitude d'un travail utile lui infpirera le goût du travail : tantôt cultivateur, tantôt journalier & même artifan, il appartiendra à-la-fois au commerce & à l'agriculture. Il reffemblera à ces plantes qui, tirant leur nourriture de l'athmofphere & des eaux du ciel, ont encore befoin d'une petite bafe pour jeter leur racine & attirer de-là les influences étrangeres. Mais c'eft en dire affez pour un fimple avertiffement. Je doute que ces idées trouvent des contradicteurs. S'il s'en préfente, on pourra difcuter avec eux dans des ouvrages *ad hoc*, & on aura rempli fon objet, qui eft d'attirer l'attention du public.

J'ai l'honneur d'être, &c. GHILOLANS.

(*Mercure de* France.)

I I.

Sondes flexibles & conques élastiques.

Encouragé par les premiers succès des sondes flexibles, le sieur Bernard, orfevre-méchanicien, rue des Noyers à Paris, s'est attaché à donner à ces instrumens si utiles à l'humanité, le plus haut degré de perfection possible.

L'académie royale de chirurgie ayant applaudi à ses nouvelles découvertes, il s'empresse d'annoncer au public ses nouvelles sondes flexibles de gomme élastique qu'il a imaginées depuis.

Les nouvelles sondes du sieur Bernard ont trois propriétés bien intéressantes aux yeux des gens de l'art. La premiere conduit très-souvent à une guérison parfaite de rétention d'urine, lorsque le grand âge du malade n'a pas rendu cette partie absolument incurable. La seconde procure infailliblement au malade la liberté de vaquer librement aux affaires du dehors, en attendant l'entiere guérison, avantage inoui & ci-devant presque inespéré. La troisieme enfin, c'est que ces sondes étant recouvertes d'une gomme dont la rare propriété est d'être indissoluble & de résister à l'humidité, elles peuvent rester en place trois mois, sans être dégradées, & qu'il est possible, sans qu'elles perdent rien de leur qualité, de les revêtir de différens corps emplastiques, lorsqu'ils sont jugés nécessaires à

la maladie. Un plus long détail de ces différentes propriétés étant plutôt l'ouvrage d'un *prospectus* raisonné, que celui d'une simple annonce, le sieur Bernard se borne pour le présent à donner au public l'attestation & l'approbation de MM. de l'académie royale de chirurgie.

Le prix de ces nouvelles sondes est de 18 livres.

Le sieur Bernard, auteur des *Conques accoustiques* pour la surdité, annonce au public, que par un nouveau procédé, il a trouvé le moyen de les rendre tellement flexibles, qu'on pourra leur donner tel contour que l'on croira nécessaire, & que de plus, par une manipulation de la gomme élastique qui lui est particuliere, il leur a donné un degré de perfection qui en augmente l'effet.

(*Journal de* Paris.)

III.

FABRIQUE d'étoffes de soie.

M. du Perron, des académies royales de Rouen & de Caën, & madame veuve Pallouis, entrepreneurs de la fabrique royale de la vraie galette & des velours de Paris, établie au fauxbourg St. Denis, annoncent au public qu'ils viennent de mettre à exécution trois nouvelles étoffes de leur invention, particuliérement destinées à faire des culottes.

La premiere est un double croisé en galette

ſur ſoie, qui ſera nommé *croiſé de Paris.* Cette étoffe a bien des avantages ſur le raz de St. Cyr. Une chaîne légere en ſoie organſin (*) tramée par une forte galette de Suiſſe, fait le tiſſu du plus beau raz de St. Cyr, tandis que la fabrication de ce nouveau croiſé en eſt préciſément l'inverſe, puiſque la chaîne eſt compoſée de deux brins de fine galette de France, réunis & montés au moulin, & que la trame eſt une ſoie de premiere qualité. La chaîne étant la baſe d'une étoffe & le principe de ſa durée, on peut donc affirmer avec certitude que le croiſé de Paris eſt ſupérieur à tous égards au raz de St. Cyr.

La ſeconde étoffe eſt un double ſatin en ſoie ſur galette, dont l'envers ſera d'une couleur différente de la couleur du deſſus; celle qui ſera deſtinée pour culottes, ſera teinte en noir & ſatinée d'un ſeul côté.

La troiſieme eſt un tiſſu précieux que l'on a juſqu'à préſent tiré d'Angleterre, & que la fabrique de Lyon ne peut fabriquer avec la ſoie ordinaire, à raiſon de la quantité & de la qualité des matieres qui entreroient dans la confection de ce genre d'étoffe. C'eſt un problême économique dont la vraie galette peut ſeule donner la ſolution.

(*) L'organſin eſt un cable compoſé de deux, trois ou quatre fils de ſoie, qui a reçu beaucoup d'apprêts, & qui, à raiſon de la force, eſt toujours employé pour ſervir de chaîne aux étoffes.

Cette étoffe réunit quatre perfections qui sont autant de nouveautés pour la France.

SAVOIR:

1°. La matiere premiere métamorphosée en vraie galette.

2°. Le genre & le tissu de l'étoffe.

3°. La couleur, qui est un noir supérieur au noir de Gênes, dans la composition duquel il n'entre aucun corrosif, qui ne rougit jamais, & résiste au plus fort débouilli de la crême-de-tartre, qui est le plus puissant dissolvant du noir, ou cette couleur sera un gris solide que le débouilli du savon ne peut décolorer de la plus légere nuance. Cette perfection est attestée par le rapport des commissaires de l'académie royale des sciences de Paris, & par les certificats de la grande fabrique de Lyon.

4°. Enfin la moëre & l'apprêt anglois qui seront donnés par la dame Vangaver à la manufacture royale des apprêts anglois, établie près & hors la barriere du Roule, à Paris.

Cette nouvelle étoffe sera plus belle qu'un gros de Naples ou de Hollande, aussi précieuse qu'un velours d'Italie, & d'un meilleur usé qu'un velours raz; elle ne se coupera jamais, à raison de la souplesse & de l'élasticité de la chaîne, & durera le double de la meilleure étoffe unie de Lyon.

Le sort des inventeurs est presque toujours de voir copier leurs productions. Le sieur du Perron & la dame veuve Pallouis, en mettant

au jour leur nouveau velours en ſoie galette, s'attendoient bien que la cupidité s'empreſſeroit de les imiter; mais ils ne penſoient pas que l'envie dût leur faire éprouver tant de perſécution, & tenteroit de leur enlever juſqu'à la gloire de leur découverte; c'eſt pour prévenir la réclamation future que l'on pourroit faire de cette invention, qu'ils prennent date aujourd'hui & qu'ils annoncent cette étoffe, qu'ils ne nommeront que lorſqu'elle aura été préſentée au miniſtere.

La fabrique royale des velours de Paris eſt établie au fauxbourg St. Denis, la porte cochere à côté de la manufacture de porcelaine, à Paris.

Un prince, connu par ſa bienfaiſance, voulant faire naître l'induſtrie parmi ſes vaſſaux, a reſolu d'élever une fabrique dans ſes terres à quarante ou cinquante lieues de Lyon, en fourniſſant la premiere miſe en fonds ſans intérêt; il choiſit de préférence le nouveau genre inventé & mis en pratique par la ſociété veuve Pallouis, afin d'éviter, d'un côté la concurrence des fabriques connues, & de répandre de l'autre, en France, la connoiſſance & l'uſage des arts étrangers ou inconnus.

Par la ſuite, on rendra compte au public des progrès de ce nouvel établiſſement.

IV.

IV.

MANUFACTURE d'étoffes de ſoie peintes, & de velours de coton peints ; de nouvelle invention.

Le ſeul entrepôt de cette manufacture eſt établi chez le ſieur Delpech, marchand d'étoffes de ſoie, rue Saint-Nicaiſe, à Paris, où on trouvera des échantillons de toutes ſortes d'étoffes de ſoie peintes, & de velours de coton peints, le tout en deſſeins nués, à figures, oiſeaux, fruits & fleurs, ſuivant les procédés & inventions de M. Dagoty, peintre de la *Reine* & de *Madame*, approuvés par l'académie royale des ſciences, & honorés du privilege excluſif de ſa majeſté.

Leſdites étoffes de ſoie peintes peuvent être employées pour tentures d'appartemens, fauteuils & autres meubles, ainſi que pour robes & bordures de toute ſaiſon ; elles remplaceront avec le plus grand avantage les étoffes peintes de la Chine & autres, auxquelles elles ſont préférables, tant pour la perfection des deſſins, que pour la ſolidité & ténacité des couleurs. Les tentures de ces étoffes peintes ſeront d'autant plus agréables, que les deſſins peuvent être variés de maniere à éviter à l'œil la trop grande répétition des ſujets.

Les velours de coton, qui par eux-mêmes ſont d'un très-bon uſage, ſont particuliérement

destinés pour meubles, ainsi que pour doublures de voitures ; ils réunissent le brillant & la solidité.

Il y a des dessins particuliers destinés pour chaque objet : & on peut avancer, d'après le rapport de l'académie royale des sciences, qu'ils sont bien terminés, que les plus petits objets & les moindres nervures y sont rendus avec précision ; que les couleurs en sont très-vives, bien décidées & solides, & n'ont pas l'inconvénient de celles de la Chine & autres, qui s'écaillent au moindre froissement, & que l'humidité seule dissout.

Le sieur Delpech recevra seul toutes les commandes, fera les ventes, & en réglera les prix relativement à la richesse des dessins & à la qualité des étoffes qu'on choisira.

V.

NOUVELLE machine pour prendre les loups & les renards, &c.

M. l'Avocat, méchanicien à Champigneul, près Nancy, vient d'inventer une machine propre à prendre les loups & les renards vivans, sans leur faire aucun mal. On pose cette machine sur un trou creusé en terre, de maniere qu'il n'est pas possible de la voir ; toutes les bêtes qui en approchent sont prises, & cependant la machine reste toujours tendue ; la pluie, le froid, le chaud, rien n'en arrête l'ef-

fet. Elle eſt très-ſolide & peut durer très-long-tems.

Prix en petit pour les renards, 12 livres, & en grand pour les loups, 24 livres.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

MR. le comte de Montrevel, possesseur de plusieurs terres, marquisats, comtés, fiefs & seigneuries dans la Franche-Comté, le Mâconnois, la Bresse & la Bourgogne, dont la plus grande partie des assignaux est en main-morte, voulant donner au roi des preuves de son respect, de sa soumission & de sa déférence, & répondre aux vues bienfaisantes de sa majesté, qui la premiere a donné la liberté à tous les emphytéotes, vient de faire publier, imprimer & répandre dans toutes ses dépendances, la déclaration que *tous vassaux, censitaires, emphytéotes, serfs, taillables & main-mortables des terres & seigneuries à lui appartenantes dans les provinces ci-dessus, peuvent s'adresser en toute confiance à lui, pour en recevoir l'affranchissement de toute espece de main-morte, soit réelle, soit personnelle, afin de jouir par la suite de toutes leurs facultés, franchise & liberté.*

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

Il paroît un mémoire imprimé, & rédigé par M. le chevalier de Laissac, capitaine au régiment de Limousin, en faveur des habitans du village de la Godiché, qui a été incendié le 20 septembre dernier. L'auteur expose pathétiquement l'état désastreux de 13 familles, qui, avec leurs habitations, ont perdu leurs maisons, & tous leurs effets, & qui, sans pain, sans vêtemens & sans asyle, baignent de leurs larmes, ou contemplent d'un œil de désespoir les débris de leurs domiciles. M. de Fresne, major du régiment Royal-Comtois, a écrit de Dinan, le 14 octobre, à M. de Laissac la lettre suivante :

Le malheur du village de la Godiché, Monsieur, étoit seul capable d'exciter la charité de toute personne sensible ; la maniere dont vous le peignez est propre à la déterminer. Vous avez su faire un devoir de la bienfaisance, sur-tout à des militaires qui, ne se bornant pas à se consacrer au service du roi, s'estiment heureux de contribuer à la conservation des familles qui lui fournissent & lui fourniront des défenseurs. La lecture de votre mémoire, Monsieur, qui a été répandu avec empressement par M. l'abbé de la Bretonniere, dans la ville de Dinan, a causé une admiration unanime à MM. les officiers du régiment Royal-Comtois. Ils me chargent de vous adresser une lettre de change de 300 livres en faveur des malheureux auxquels vous vous intéressez avec tant d'éloquence. Je me

félicite d'être l'organe de leur ſenſibilité pour ces infortunés , & de leurs ſentimens à votre égard.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Ceux qui, à l'imitation de MM. les officiers du régiment Royal-Comtois, auront la généroſité de contribuer à réparer les malheurs des familles incendiées du même village , pourront adreſſer leurs bienfaits à M. le Moine, recteur de Cancale : les dons les plus légers ſeront reçus avec la plus vive reconnoiſſance.

III.

Le marquis de Pombal , ci-devant premier miniſtre d'état de Portugal , qui depuis le regne actuel a été un objet continuel de perſécution & de haine, vient d'être enfin condamné à une priſon perpétuelle. Deux membres du conſeil avoient opiné pour qu'on le privât de la vie; mais la reine , n'écoutant que ſa clémence , a mitigé cette peine capitale, & s'eſt contentée de le faire enfermer pour toujours. On ne dit point encore quel eſt le lieu de la détention de cet ex-miniſtre. Le peu de partiſans qui lui reſtent à Lisbonne, ſoutiennent que le marquis de Pombal n'a jamais rien fait qui pût provoquer une ſentence de mort contre lui; que peut-être il a commis quelques abus d'autorité; mais, diſent-ils, quels ſont les gens en place qui ſont entiérement exempts de ce reproche? Ils ajoutent que la priſon perpétuelle à laquelle il vient d'être condamné,

eſt un lieu de repos & de ſûreté qui va le ſouſtraire aux inculpations éternelles d'une puiſſante cabale qui le pourſuivoit avec acharnement.

I V.

BERLIN, *le 20 décembre.*

Il vient de ſe paſſer ici un événement dont le ſouvenir ira à la poſtérité la plus reculée. Il faut ſe contenter de le rapporter, laiſſant à chacun le plaiſir de faire les réflexions que lui ſuggéreront les ſentimens dont ſon ame ſera affectée.

PROTOCOLE *tenu par ſa majeſté le roi en perſonne, le 11 décembre 1779, pour le jugement des trois conſeillers de la juſtice Camérale, Friedell, Graün & Ranſleben.*

Sur la queſtion faite par ſa majeſté : » Lorſ» qu'on veut prononcer une ſentence contre » un payſan, auquel on a ôté ſa charrette & » ſa charrue, a-t-on droit de le faire ? ». Ils ont répondu : *Non.* De plus, » peut-on ôter » à un meûnier qui manque d'eau, & qui par » conſéquent ne peut pas moudre, ni gagner » aucun ſalaire, ſon moulin, parce qu'il eſt » hors d'état de payer le prix de ſon bail ? » cela eſt-il juſte ? «. Ils ont auſſi répondu : *Non.*

Cependant il y a ici un gentilhomme qui

ayant deſſein de faire un vivier, & deſirant y avoir une plus grande quantité d'eau, fait creuſer un canal, pour conduire dans ſon vivier l'eau d'une petite riviere qui fait aller un moulin. Le meûnier perd par-là ſon eau & ne peut moudre; tout au plus cela lui eſt-il poſſible une quinzaine de jours au printems, & une quinzaine fort avant dans l'automne. Malgré cela, on prétend que le meûnier paie ſa rente comme ci-devant, & ſur le même pied que lorſqu'il avoit encore toute l'eau néceſſaire pour ſon moulin; mais il n'y peut ſuffire, parce qu'il n'a plus les mêmes gains. Que fait la juſtice de Cüſtrin? Elle ordonne que le moulin ſoit vendu, afin que le gentilhomme perçoive ſa rente. Et le tribunal de la juſtice Camérale ici approuve cette déciſion! Voilà qui eſt ſouverainement injuſte, & une pareille ſentence eſt diamétralement contraire à l'intention de ſa majeſté, comme pere de ſes ſujets. Bien loin de-là, elle veut qu'il ſoit rendu une prompte juſtice à chacun, grand ou petit, riche ou pauvre, & que chacun de ſes ſujets, ſans acception de perſonnes ni de rangs, obtienne conſtamment un jugement impartial. Sa majeſté ſtatuera en conſéquence relativement à la ſentence hautement injuſte, prononcée contre le meûnier Arnold, du moulin l'Ecreviſſe à Pommerzig, dans la Nouvelle-Marche, & approuvée ici, un exemple capable de faire impreſſion, afin que les cours reſpectives de judicature dans toutes les provinces s'en faſſent une leçon, & qu'elles ne commettent pas des

injuſtices auſſi criantes ; car elles n'ont qu'à ſavoir, *que le payſan le plus pauvre ; oui, ce qui plus eſt, un mendiant, eſt auſſi bien un homme que ſa majeſté elle-même ; & que tout le monde doit obtenir droit, puiſqu'aux yeux de la juſtice, tous les hommes ſont égaux, ſoit qu'un prince porte plainte contre un payſan, ou que le payſan ſe plaigne du prince. Aux yeux de la juſtice, le prince eſt de niveau avec le payſan ;* & dans de pareils cas, on n'a qu'à ſuivre le bon droit ſans acception de perſonnes. C'eſt à cette regle que les colleges de juſtice doivent ſe conformer dans toutes les provinces ; & s'ils n'adminiſtrent la juſtice, ſans s'écarter du droit chemin & ſans acception de perſonnes ou de rang, mais qu'ils foulent aux pieds l'équité naturelle, ils auront affaire à ſa majeſté elle-même : car un tribunal qui commet des injuſtices, eſt plus dangereux & pire qu'une bande de voleurs. L'on peut ſe mettre en défenſe contre ceux-ci, mais perſonne ne ſauroit ſe garder de coquins qui emploient le manteau de la juſtice pour lâcher la bride à leurs mauvaiſes paſſions. Ils ſont plus méchans que les brigands les plus infâmes qui ſoient au monde, & ils méritent une double punition.

Au reſte, il eſt notifié en même-tems aux colleges de juſtice, que S. M. a nommé un nouveau grand-chancelier. Cependant elle fera obſerver très-rigoureuſement dans toutes les provinces, & elle ordonne par la préſente, de la maniere la plus expreſſe ; 1°. que tous les procès ſe terminent promptement ; 2°. que le

nom de la justice ne soit point profané par l'iniquité ; 3°. qu'on agisse avec *égalité* envers toutes personnes qui comparoissent devant la justice, qu'elles soient prince ou paysan, tous devant être égaux : & pour autant que sa majesté trouvera les colleges de justice en faute à cet égard, ils peuvent compter, dès-à-présent, qu'ils seront punis à la rigueur, tant le président que les conseillers qui auront prononcé une sentence aussi mauvaise & aussi contraire à la justice publique. C'est sur quoi toutes les cours de judicature dans les provinces respectives de S. M. pourront très-exactement se régler. Donné à Berlin le 11 décembre 1779. *Signé*, FRÉDÉRIC

» Cette pièce ayant été publiée dans les gazettes de notre ville, le concours du public pour s'en procurer des exemplaires, a été tel qu'on n'a pu en fournir un assez grand nombre. Quant à l'affaire qui y a donné lieu, sa majesté a voulu d'autant plus statuer un exemple, en vengeant l'injustice faite au meûnier à Pommerzig (terre appartenante à la maison de Schmettau) que des personnes de beaucoup de considération y étoient intéressées. Les conseillers Friedell, Graün & Ransleben ont été mis aux arrêts. Le président de la régence à Custrin a été obligé de donner sa démission, & le baron de Furst, grand-chancelier & chef de la justice, a été enveloppé lui-même dans cette disgrace. Son successeur est M. Jean-Henri de Carmer, ministre d'état & de justice, & président en chef des trois

régences en Siléfie. Dès que le protocole eut été tenu le 11, le roi lui envoya un exprès pour l'informer de fa nomination. S. M. a établi en même-tems une commiffion préfidée par le baron de Zedlitz, miniftre-d'état & de juftice, pour éclaircir encore davantage l'affaire en queftion, & examiner quelques confeillers de la régence de la Nouvelle-Marche à Cuftrin, mandés pour fubir des interrogatoires. «

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

V.

On apprend de Port-Vendre en Rouffillon, que le capitaine Boulet, parti de Marfeille, eft heureufement arrivé dans ce port avec fa tartane chargée de marchandifes, & ayant pour toute défenfe deux canons de 4 & 7 fufils; il avoit auffi à bord 40 hommes de recrues du régiment-royal-Italien, qui fe rendoient à Colioure fous la conduite d'un fergent de ce régiment nommé *Amerate.*

Pendant la traverfée de ce bâtiment, à la hauteur des côtes de Languedoc, il fut chaffé par un corfaire mahonnois qui le joignit bientôt, & qui étant fupérieur en force, fe mit en devoir de l'attaquer : le capitaine, dans cette circonftance, eut recours au fergent, qui exhorta fes recrues à faire leur devoir, & qui les tint cachées jufques à ce que le bâtiment ennemi fût à portée du fufil. Alors les encourageant par fon exemple, il les montra, & fit un feu

ſi vif de mouſqueterie, que le corſaire ſurpris du grand nombre d'hommes qu'il voyoit, prit auſſi-tôt la fuite. La valeur de ce ſergent & la bonne contenance des recrues ont ſauvé ce bâtiment, qui auroit été infailliblement la proie du Mahonnois ; cette belle action mérite de trouver place dans les événemens maritimes, parce qu'elle annonce autant de courage que de patriotiſme.

(*Mercure de* France.)

V I.

On écrit de la ville d'Argental, en Limouſin, qu'un militaire retiré du ſervice, M. le chevalier de Combarel, meſtre-de-camp, ancien maréchal-des-logis des chevaux-légers, a inſtitué une fête, tendant à encourager l'agriculture : il la fait célébrer annuellement le dimanche qui précede le dimanche gras ; elle conſiſte à inviter à un grand dîné, des amis, & une douzaine de vignerons & de laboureurs ; il choiſit de préférence ceux qui ont l'amour du travail, & qui ſe diſtinguent le plus dans l'agriculture ; les honnêtes cultivateurs diſcourent avant & après le repas ſur les moyens d'améliorer les terres, & de perfectionner leur culture ; ils rendent compte des expériences qu'ils ont faites dans l'année, & en propoſent de nouvelles pour les ſuivantes ; une joie naïve & décente regne dans cette fête ; on voit avec la plus douce ſatisfaction, qu'il n'y a pas de cultivateur qui ne faſſe tous ſes efforts pour

y être admis; le reſpectable militaire qui tient cette aſſemblée, a réſolu de la continuer tant qu'il vivra; on ne peut que lui ſavoir gré de ſon zele pour les progrès du premier de tous les arts, & de l'encouragement qu'il ne ceſſe d'y donner; ſon canton en éprouve les plus heureux effets depuis ſa retraite.

VII.

Les officiers du corſaire la *ducheſſe de Chartres*, qui a été pris à la fin de ſeptembre dernier, ont envoyé à l'amirauté de Morlaix, une déclaration bien intéreſſante & bien flatteuſe pour le capitaine de ce corſaire, dont les talens & la bravoure ſemblent recevoir un nouvel éclat du malheur qu'il a éprouvé. Nous extrairons de cette déclaration, la relation des deux combats qu'il a ſoutenus; elle ne peut qu'intéreſſer nos lecteurs, & rendre juſtice aux braves gens qui ont cédé à la force.

» Le 26 ſeptembre, à 8 heures du matin, nous nous trouvâmes à la portée du fuſil d'un gros navire anglois à trois mâts, ayant 14 canons de 6 livres en batterie. Le feu du canon & de la mouſqueterie commença auſſi-tôt : nous étions ſous le vent, parce que nous ne pouvions nous ſervir d'une batterie, la mer étant trop groſſe & le pont couvert d'eau. Nous nous fîmes beaucoup de mal de part & d'autre dans le graiement & dans les voiles. Vers les 10 heures, la mer s'étant calmée un peu, M. d'Al-

barade ſe décida à aller à l'abordage : le navire ſe rendit; c'étoit le *prince d'Alay* de Briſtol, venant de la Jamaïque, avec une cargaiſon eſtimée 25,000 guinées. Pendant que nous étions occupés à réparer le mal fait dans nos agrêts, nous rencontrâmes deux frégates angloiſes; il étoit trois heures après midi : il fallut tout quitter pour leur répondre. La plus proche, montée de 16 canons de 6 livres, après avoir tiré un coup, feignit de ſe porter au vent, & chercha le deſſous : l'autre arriva en même-tems; M. d'Albarade dérangea leur plan par ſa manœuvre hardie; il aborda le premier de ces bâtimens, qui étoit le *Lively*, qui ſe débarraſſa & nous échappa par ſa marche ſupérieure. Dès qu'il nous eut quitté, l'autre bâtiment, qui eſt le *Swalow*, de 14 canons, s'approcha & fut abordé; le combat dura quelque tems avec les fuſils, les piſtolets, les pierriers, les boulets que nous prenions à la main, & toutes les armes dont nous pouvions nous ſervir. Le *Swalow* fit tous ſes efforts pour ſe débarraſſer, parvint à ſe laiſſer culer un peu, & tira quelques coups de canon. Un boulet ayant percé le bord vint s'amortir ſur la poitrine du capitaine, qui tomba, & qui avant de perdre connoiſſance, appella M. Cotte, un des premiers lieutenans, le capitaine en ſecond étant à bord de la priſe, lui remit ſon ſabre, & lui recommanda de ſoutenir l'honneur du pavillon & de le venger. Le ſang qui lui ſortoit de la poitrine à gros bouillons, l'état dans lequel il reſta, fit croire qu'il étoit mort; l'équipage, dans la

consternation, plus occupé à déplorer sa perte qu'à prendre un parti, la vit augmenter à la déclaration du chirurgien, qui en annonçant qu'il vivoit encore, fit craindre qu'il n'expirât bientôt; & on ne le tira de cet état qu'en criant que le vaisseau couloit bas, que l'eau étoit pardessus les cabres, & qu'il falloit amener le pavillon : quelqu'un qui étoit derriere l'amena aussi-tôt, & c'est ainsi que nous nous sommes trouvés prisonniers. Nous sommes persuadés que si M. d'Albarade eût pu continuer de nous commander, nous n'aurions point été pris, malgré la supériorité des ennemis, qui avoient 100 hommes sur chaque bâtiment: nous avons soutenu le combat pendant une heure & demie, sans avoir eu plus d'un homme tué & 10 blessés: nous combattions cependant de très-près. Les Anglois ont traité M. d'Albarade avec les égards & la distinction qu'il méritoit. Ils lui ont rendu son épée, en lui disant qu'il étoit trop brave pour le priver de ses armes. Arrivés dans la baie de Milford, ils ont fait chercher à terre un logement où ils l'ont établi, où leur chirurgien l'a traité, &c. «

VIII.

La bienfaisance de l'impératrice-reine vient d'ouvrir des établissemens d'éducation dans les campagnes de la Bohême & de la Moravie. Elle joint à ces établissemens l'abolition successive du joug odieux de la servitude, sous la-

quelle les peuples de ces contrées gémissoient depuis tant de tems. Les habitans, sûrs à présent de la propriété de leurs champs, les vont cultiver avec une nouvelle ardeur, qui produira, sans doute, les plus heureux effets pour ces provinces.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

ON prétend que George I, roi d'Angleterre, raconta plus d'une fois l'aventure que voici. Vers l'an 1615, un Gentilhomme Allemand avoit une fille qui fut recherchée par un jeune Seigneur des environs. Celui-ci, assuré que sa tendresse étoit payée de retour, fit faire par ses amis les démarches nécessaires auprès du pere. Il voulut s'entretenir avec le jeune amant. Dès qu'il l'apperçut, il lui demanda comment, s'il épousoit sa fille, il pensoit l'entretenir.... Selon sa qualité.... Ce n'est pas répondre à ma question. Quels sont les moyens qu'il est en votre pouvoir d'employer pour l'entretenir ?... J'espere que je ne serai pas embarrassé ; mes biens sont aussi connus que mon nom.... Vos biens sont considérables; mais n'avez-vous que des terres pour entretenir ma fille ?... Ces demandes singulieres surprirent le jeune homme, & le pere termina l'entretien en déclarant positivement qu'il ne donneroit sa fille, qui étoit son héritiere, & qui auroit de

grands biens, qu'à un homme qui sauroit quelque art mécanique pour la faire subsister en cas de malheur.

L'amant, qui n'en savoit point, mais qui ne vouloit pas perdre sa maîtresse, demanda seulement un an pour en apprendre un. Il se mit aussi-tôt chez le faiseur de paniers le plus habile qu'il put trouver ; & en moins de six mois il fit tant de progrès qu'il surpassa son maître. Pour convaincre sa maîtresse de son talent, il lui présenta une corbeille de sa façon, faite de rameaux pelés, qui fut le modele de celles qui, parmi nos Dames, devinrent en vogue sous le nom de *panier de toilette*, que l'on importoit d'Allemagne & de Hollande en Angleterre. On ajoute que quelques années après le mariage de ce jeune Seigneur, lui, sa femme & son beau-pere furent chassés de leurs biens pendant la guerre du Palatinat. Ils se réfugierent en Hollande, où le mari procura la subsistance à sa famille avec ses paniers, qu'il travailloit si ingénieusement que personne ne pouvoit l'égaler. C'est de lui que les Hollandois ont appris à faire ces beaux ouvrages d'osier pelés, qui sont encore en réputation chez eux.

I I.

» Un officier Anglois, d'une bravoure éprouvée, fut appellé en duel par un officier Ecossois, pour quelque insulte à la nation de celui-ci. Arrivé sur le champ de bataille, l'Anglois demanda à l'autre pour quel sujet ils alloient se

battre : c'eſt, répondit l'Ecoſſois, pour mon honneur & celui de mon pays. » Non, reprit l'Anglois, c'eſt pour ce bout de corde, (& il en tira une en même-tems de ſa poche,) qui attend celui de nous deux qui tuera l'autre : allons, monſieur, l'épée à la main «. Cette obſervation ſi juſte eut ſur l'Ecoſſois un ſi puiſſant effet, qu'au lieu de tirer l'épée, il ſauta au cou de ſon antagoniſte ; ces deux hommes braves, envisageant le duel ſous ſon vrai point de vue, conſerverent leur ſang pour le ſervice de leur patrie.

III.

Rien ne fait mieux voir combien les joueurs ſont mépriſables que la facilité avec laquelle ils digerent les injures les plus ſanglantes. Un homme connu tenant la main & ayant laiſſé tomber un double louis, voulut ſur le champ le ramaſſer. » Que craignez-vous, lui dit-on, » il n'y a ici que d'honnêtes gens. » *Je le crois*, repliqua-t-il ; *mais de ces honnêtes gens-là, on en pend un par ſemaine quand la juſtice fait ſon devoir ;* ce qui parut fort plaiſant & fut regardé comme un bon mot.

IV.

Une femme de qualité repréſentant au roi de Pruſſe qu'un monarque auſſi grand, auſſi couvert de gloire, devroit joindre à tous ſes lauriers le titre de pacificateur de l'Europe : » Madame, répondit le monarque, vous êtes

» jolie, ſpirituelle, agréable, charmante ; vous » avez tous les talens : mais vous mettez du » rouge. «

V.

Un homme de génie diſoit d'un grave docteur : il faut que ce monſieur-là ſoit un grand ignorant : car il répond à tout ce qu'on lui demande.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

OPERE di Francesco Maria Zannotti, &c. *Œuvres de* François Marie-Zannotti. *Tome Ier. In-8vo.* Bologne, 1779, de l'imprimerie de S. Thomas d'Aquin; & se trouve à Rome, chez Grégoire Settari.

NOus ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs du célebre secrétaire de l'institut de Bologne; ceux de nos lecteurs qui seront curieux de connoître Zannotti, peuvent consulter l'éloge de ce savant, qui se trouve dans notre journal de septembre 1778, pag. 241. Nous y avons donné le catalogue de ses œuvres, qui se trouveront rassemblées dans l'édition que nous annonçons. Ce premier volume, dédié au cardinal Boncompagni, légat de Bologne, contient, outre le portrait de Zannotti, & les notices sur sa vie & ses écrits, de M. le comte Fantuzzi, l'ouvrage qui a pour titre, *de la force des corps, qu'on nomme force vive.*

(*Esemeridi di Roma.*)

LA morale du sentiment; discours prononcé à l'académie royale de Bordeaux; par Don Isi-

dore Bianchi, *traduit en françois par M. l'abbé* Zacchiroli. *In-8vo.* Florence, 1779.

Nous avons annoncé l'original dans notre journal de novembre dernier, pag. 354. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que le diſcours italien a été prononcé dans une ville de France, devant une aſſemblée toute françoiſe, & que la traduction françoiſe a été faite en Italie, & par un Italien.
(*Efemeridi di Roma.*)

RICERCHE ſperimentali ſulle cagioni del cangiamento di colore, &c. *Recherches expérimentales ſur les cauſes du changement de couleur dans les corps opaques & colorés, avec une préface hiſtorique ſur les connoiſſances des anciens relativement à ce ſujet; par* M. Edouard de La Val, *membre de la ſociété royale de Londres, traduites en italien par M.* Jean-François Fromond. *In-8vo.* Milan, 1779, de l'imprimerie du monaſtere impérial de S. Ambroiſe *Maggiore.*

Pour faire l'éloge de cet ouvrage, il ſuffit de dire qu'il eſt deſtiné à ſervir de ſupplément & de continuation à cette partie de l'optique de Newton, qui traite des cauſes de la différente couleur des corps. Newton n'avoit fait d'expériences que ſur les corps minces & diaphanes, comme le verre, & quoiqu'il eût pu en conclure par analogie que la même cauſe, c'eſt-à-dire, le plus ou le moins de volume des particules compoſantes, produiſoit les différentes couleurs des corps opaques, & conſtamment colorés, cependant il étoit encore à deſirer que l'obſervation vînt à cet égard à l'appui du raiſonnement. C'eſt de quoi M. de La Val s'eſt

occupé, & à quoi il a fort bien réussi, en dissolvant & atténuant par des opérations chymiques, diverses substances végétales, animales & minérales ; & la même gradation de couleurs que Newton avoit observée dans les lames de verre, plus ou moins épaisses, M. de La Val l'a retrouvée dans les corps opaques atténués par des dissolutions plus ou moins fortes, & il a obtenu également l'inverse, en condensant & réunissant les particules de ces mêmes corps par la coagulation, la précipitation, l'évaporation, &c. Aucun ouvrage ne méritoit mieux les honneurs de la traduction que celui-là, & c'est un vrai présent que M. Fromond a fait aux savans Italiens. La préface historique de l'auteur Anglois est aussi très-intéressante ; il y prouve que les anciens ont précédé les modernes dans la connoissance des couleurs & des arts relatifs, & qu'ils ont dévancé Newton lui-même, quant à son systême de l'inaltérabilité des particules composantes des corps. Cette préface est précédée d'une lettre adressée par l'auteur, l'an 1765, à M. Morton, alors président de la société royale, *sur le rapport des gravités spécifiques des métaux & de leurs couleurs quand ils sont unis au verre, &c.* lettre qui mérita la même année, à M. de La Val, la médaille d'or que la société royale de Londres a coutume d'accorder tous les ans à l'auteur du meilleur mémoire de physique expérimentale.

(*Efemeridi di Roma.*)

CUPRA Marittima, &c. *Eclaircissemens sur* Cupra Maritima, *ancienne ville du Picenum ; par M. l'abbé* Joseph Colucci. *In-4to.* Macerata, 1779, de l'imprimerie de Louis Chiappini & d'Antoine Cortesi.

L'ancienne géographie fait mention de deux villes du nom de *Cupra;* l'une eſt *Cupra Montana*, l'autre *Cupra Maritima;* c'eſt de cette derniere qu'il s'agit dans la diſſertation de M. l'abbé Colucci, diviſée en trois parties, la premiere ſur la ſituation & la fondation de cette ville; la ſeconde ſur ſon hiſtoire, depuis ſa fondation juſqu'à ſa décadence; la troiſieme ſur le temple que la Déeſſe Cupra, la Junon des Etruſques, avoit dans cette ville, à qui elle a probablement donné ſon nom, ainſi qu'à l'autre dont nous avons parlé. Cet ouvrage eſt plein de recherches ſavantes.

(*Efemeridi di Roma.*)

RISPOSTA del giornal di Piſa, &c. *Réponſe du journal de Piſe, aux réflexions d'un anonyme ſur l'article II du tome XXX de cet ouvrage périodique, avec un examen du ſupplément à ces réflexions pour la partie qui concerne le même journal. In-8vo.* Lucques, 1779, chez François Bonſignori.

Le traité du pere abbé Cametti ſur la mécanique des fluides, (*) a donné lieu à cette eſpece de guerre littéraire; les journaliſtes de Piſe l'ont annoncé avec des éloges qui ont excité la jalouſie de quelqu'un de ces obſcurs demi-ſavans, qu'on croiroit n'être au monde que pour gémir de tous les ſuccès, & chercher à les empoiſon-

(*) *Eſprit des Journaux*, avril 1778, pag. 368, il y a dans cette page une faute d'impreſſion, c'eſt à l'endroit où nous parlons d'un autre traité du même auteur, imprimé en 1768; dans ce paſſage, au lieu de *mécanique des fluides*, liſez, *des ſolides.*

ner

ner. Cet homme a donc publié ſous le titre de *réflexions*, une diatribe anonyme contre les journaliſtes de Piſe, qui lui ont fait une réponſe très-ſage, imprimée dans la premiere partie de cette brochure. Aux réflexions a ſuccédé un ſupplément dans le même genre, auxquels les journaliſtes répondent avec le même avantage dans la ſeconde partie. Le critique reproche au pere abbé Cametti, d'avoir écrit ſon ouvrage en latin, qui eſt, dit-il, une langue inconnue; on lui répond que s'il parle pour lui-même, il peut avoir raiſon; mais que comme dans toute l'Europe, tous les jeunes gens qui ont fait leurs études, ſavent un peu de latin, l'auteur, qui a écrit principalement pour eux, a très-bien fait d'employer cette langue: quant à cette plate obſervation, reſſource éternelle des ſots envieux, qu'il n'y a rien de nouveau dans l'ouvrage, on répond que le ſeul mérite d'un ouvrage élémentaire, eſt d'expoſer avec méthode & clarté ce qui n'étoit entendu que des ſavans, &c.

(*Efemeridi di Roma.*)

LE piante: poema, &c. *Les plantes: poëme par M.* Dominique Simon, *noble d'Aglariens, docteur en droit, aſſocié au college des beaux-arts de Cagliari. In-8vo.* Cagliari, 1779.

Ce poëme a été compoſé par l'auteur en quinze jours, dans l'intervalle de tems que les ordonnances royales accordent en Sardaigne, à ceux qui veulent être agrégés au college des beaux-arts de Cagliari, pour traiter un ſujet qui leur eſt indiqué. Quand il y auroit beaucoup de traces de précipitation, dans un ouvrage compoſé ſi vîte, elles ſeroient bien excuſables; mais l'auteur, au jugement des jour-

nalistes de Rome, n'a pas même besoin de cette indulgence qu'on lui accorderoit si volontiers, & le peu de tems qu'il a eu, n'a pas nui à la perfection de son travail, à quelques négligences de style près, qui sont très-légeres, & qu'il est aussi aisé de corriger que d'appercevoir. Le poëme est divisé en quatre chants. Le premier traite de l'origine & de la végétation des plantes; l'auteur réfute l'erreur populaire, concernant la production spontanée des plantes par la putréfaction, erreur que le seul Mariotte, parmi les savans, a soutenue, & à laquelle Malpighi a opposé l'expérience décisive rapportée dans les vers suivans :

Malpighi lo mostrò; dal vergin seno
In concavo cristal terra raccolse;
Quindi ogni seme ad impedire appieno
Di più serici vel sopra l'avvolse;
Ma un erba non spuntò su quel terreno,
Benchè luce, aere, e pioggia a'tempi accolse;

Le second chant, moins rigoureusement philosophique, mais aussi plus poétique, a pour objet la vitalité des plantes, que l'auteur établit très-agréablement, par les analogies qu'on observe entre la vie végétale & la vie animale. L'utilité des plantes & les agrémens qu'elles procurent, sont les objets des deux derniers chants. Le tout est accompagné de notes savantes & instructives. On trouve à la fin un court appendice, relatif à deux ouvrages, composés par des écrivains de Sardaigne, dont l'auteur prend la défense contre un journaliste Toscan, qui en a dit beaucoup de mal.

Efemeridi di Roma.

SHAKESPEAR, poemetto, &c. *Shakespear, poëme en* vers Sciolti, *adressé à l'illustre* Mrs. Montagu, *à l'occasion de l'ouvrage qu'elle a publié avec l'applaudissement général pour la défense de ce poëte. In-8vo.* Florence, 1779. Chez Jean-Baptiste Stecchi, & Antoine Joseph Pagani.

L'ouvrage de Mde. Montagu est assez connu. M. Laurent Pignotti, professeur dans l'université de Pise, qui lui a adressé ce poëme, ne paroît pas moins enthousiaste qu'elle, du divin Shakespear. Par une de ces fictions familieres aux poëtes, il se suppose transporté en songe, sur les bords de la Tamise; il s'arrête à Westminster, où parmi les tombeaux des rois, sont ceux des grands hommes qui ont illustré la nation angloise, où se trouve sur-tout celui de Shakespear. C'est là qu'il voit l'ombre vénérable de ce chantre immortel:

Del gran cantor la venerabil ombra.

Près de lui est la plaintive Melpomene & la bizarre imagination, (*la bizzarra Fantasia*) *son dos est revêtu d'ailes vigoureuses & infatigables dans leur rapidité, dont le vol surpasse l'essor de l'oiseau qui porte la foudre. Le bel enthousiasme & l'aimable délire brillent sur ses joues vermeilles & dans ses yeux ardents, dont la flamme mouvante s'échappe en éclairs précipités.*

Robuste infaticabili veloci
Ali, che il fulminante augel di giove
Vincon nel volo, a lei copron il tergo:
Nelle vermiglie gote, e ne' vivaci

Le ſeptieme & dernier opuſcule du volume, eſt une cantate intitulée, *la Muſique*, par M. le docteur Jean Bonaccioli de Ferrare, en ſon vivant ſecrétaire de cette ville.

M. le docteur Meloni, qui préſide à cette collection, dont il a formé l'entrepriſe, promet de publier tous les trois mois un volume ſemblable à celui-ci.

(*Efemeridi di Roma.*)

ESSAI hiſtorique ſur la galerie royale de Florence. A Florence, 1779, chez Gaet. Cambiagi, imprimeur du grand-duc, vol. II. *In-8vo.* avec une planche qui repréſente le plan de la galerie.

L'hiſtoire des cabinets n'exige guere autre choſe qu'un catalogue des chef-d'œuvres qui s'y trouvent raſſemblés; mais l'ouvrage que nous annonçons ne contient pas moins qu'un diſcours raiſonné ſur tous les arts qui ont rapport au deſſin. Sans entrer dans un long détail, chacun ſait ſous combien de vues les artiſtes nous ont montré la peinture, la ſculpture & l'architecture. Quoiqu'on n'ait preſque aucun des monumens que les Médicis avoient raſſemblés avant de devenir les maîtres de Florence, cependant le goût des collections rares, & qui ſervent aux progrès des arts, étant devenu comme héréditaire dans leur famille, l'hiſtoire de cette galerie, commencée dès le ſiecle de Coſme, ſurnommé *Pere de la Patrie*, & continuée juſqu'à nos tems, eſt devenue celle des arts dans leur origine, leurs révolutions & leurs progrès. Le ſignor Giuſeppe Bencivenni, auteur de cet ouvrage, dans le premier volume, parle de la collection qui ſe trouvoit dans la famille des Médicis, quand

ils n'étoient encore que simples citoyens de Florence, & qui, dispersée, a passé dans les différens cabinets de l'Europe. Il s'étend ensuite sur les augmentations que les Médicis ont faites à ce cabinet, depuis la véritable époque de sa fondation par le grand-duc François I, en 1581. L'auteur promet dans les volumes qui suivront, une notice raisonnée des différens chef-d'œuvres en tout genre, & les jugemens qu'en ont portés les plus célebres artistes. Cependant pour donner une idée de la galerie a quiconque ne l'auroit pas vue, il avertit que le nombre des statues se monte à 90, celui des bustes d'empereurs & d'impératrices à 70. A cela, il faut ajouter environ cent portraits des hommes célebres de l'antiquité, des inscriptions grecques & latines, des bas-reliefs, parmi lesquels il y en a beaucoup d'Etrusques : il y a deux cabinets pour les bronzes, l'un pour les modernes, & l'autre pour les antiques. Le nombre des tableaux excede 1100. Les dessins sont renfermés en 162 volumes. Viennent ensuite les cammées, les médailles, dont le nombre est prodigieux : l'auteur doit y joindre un traité sur les monnoies & les jettons, le tout disposé dans un ordre géographique. Le peu que nous venons de dire est décrit par l'historien, avec une érudition qui annonce le soin qu'il a pris pour composer son ouvrage.

SERIES episcoporum Cæsenatium, &c. *Histoire chronologique des évêques de Cesenne ; par* Ferdinand Ughelli, *augmentée par* Nicolas Coleto. A Cesenne, 1779, chez Grégoire Blasini. *In-4to.* de 83 pag.

HISTORIA della republica Romana, &c. *Histoire*

Le feptieme & dernier opufcule du volume, eft une cantate intitulée, *la Mufique*, par M. le docteur Jean Bonaccioli de Ferrare, en fon vivant fecrétaire de cette ville.

M. le docteur Meloni, qui préfide à cette collection, dont il a formé l'entreprife, promet de publier tous les trois mois un volume femblable à celui-ci.

(*Efemeridi di Roma.*)

Essai hiftorique fur la galerie royale de Florence. A Florence, 1779, chez Gaet. Cambiagi, imprimeur du grand-duc, vol. II. *In-8vo.* avec une planche qui repréfente le plan de la galerie.

L'hiftoire des cabinets n'exige guere autre chofe qu'un catalogue des chef-d'œuvres qui s'y trouvent raffemblés; mais l'ouvrage que nous annonçons ne contient pas moins qu'un difcours raifonné fur tous les arts qui ont rapport au deffin. Sans entrer dans un long détail, chacun fait fous combien de vues les artiftes nous ont montré la peinture, la fculpture & l'architecture. Quoiqu'on n'ait prefque aucun des monumens que les Médicis avoient raffemblés avant de devenir les maîtres de Florence, cependant le goût des collections rares, & qui fervent aux progrès des arts, étant devenu comme héréditaire dans leur famille, l'hiftoire de cette galerie, commencée dès le fiecle de Cofme, furnommé *Pere de la Patrie*, & continuée jufqu'à nos tems, eft devenue celle des arts dans leur origine, leurs révolutions & leurs progrès. Le fignor Giufeppe Bencivenni, auteur de cet ouvrage, dans le premier volume, parle de la collection qui fe trouvoit dans la famille des Médicis, quand

ils n'étoient encore que simples citoyens de Florence, & qui, dispersée, a passé dans les différens cabinets de l'Europe. Il s'étend ensuite sur les augmentations que les Médicis ont faites à ce cabinet, depuis la véritable époque de sa fondation par le grand-duc François I, en 1581. L'auteur promet dans les volumes qui suivront, une notice raisonnée des différens chef-d'œuvres en tout genre, & les jugemens qu'en ont portés les plus célebres artistes. Cependant pour donner une idée de la galerie a quiconque ne l'auroit pas vue, il avertit que le nombre des statues se monte à 90, celui des bustes d'empereurs & d'impératrices à 70. A cela, il faut ajouter environ cent portraits des hommes célebres de l'antiquité, des inscriptions grecques & latines, des bas-reliefs, parmi lesquels il y en a beaucoup d'Etrusques : il y a deux cabinets pour les bronzes, l'un pour les modernes, & l'autre pour les antiques. Le nombre des tableaux excede 1100. Les dessins sont renfermés en 162 volumes. Viennent ensuite les cammées, les médailles, dont le nombre est prodigieux : l'auteur doit y joindre un traité sur les monnoies & les jettons, le tout disposé dans un ordre géographique. Le peu que nous venons de dire est décrit par l'historien, avec une érudition qui annonce le soin qu'il a pris pour composer son ouvrage.

SERIES episcoporum Cæsenatium, &c. *Histoire chronologique des évêques de Cesenne ; par* Ferdinand Ughelli, *augmentée par* Nicolas Coleto. A Cesenne, 1779, chez Grégoire Blasini. *In-4to.* de 83 pag.

HISTORIA della republica Romana, &c. *Histoire*

de la République Romaine, dans laquelle on montre les erreurs dans lesquelles Tite-Live est tombé, en le comparant aux historiens grecs & latins; avec des réflexions philosophiques, *tirées de la législation & de la conduite des Romains, qui servent à démontrer la vérité de ce principe du chevalier* Richard Cumberland : le bien de tous les êtres pensants, dépend de la félicité commune. *Par l'abbé* Gaspar Garcia, *ci-devant religieux Capucin.* Naples, 1778. *In-8vo.* tomes 4me. & 5me.

Le but de l'auteur dans cet ouvrage, dont nous avons déja parlé, est de considérer l'histoire romaine comme un code de loix, & un abrégé de toutes les vertus sociales. Son style approche de celui de Muratori, dont il a imité l'exactitude dans la chronologie & dans la critique : voici comme il parle de la méthode qu'il a suivie; c'est dans la préface du 4me. volume.

» Persuadé que les historiens les moins suspects de flatter les peuples, & d'exagérer les faits, sont ceux qui n'ont été attachés par aucun intérêt à la nation dont ils ont écrit l'histoire.... je me suis déterminé à composer mon ouvrage, d'après ce que les Grecs ont dit des Romains, moins exacts & moins véridiques qu'eux, & d'avoir toujours sous les yeux l'histoire de Tite-Live, pour marquer toutes les fautes dans lesquelles il est tombé. «

Il passe ensuite à l'énumération des originaux qu'il a consultés.

» Les écrivains Grecs, dont j'ai fait usage, sont Denys d'Halicarnasse, jusqu'à l'an 312 de Rome. Sa chronologie m'a été utile, pour rectifier celle des siecles suivans, dans laquelle Tite-Live a commis bien des erreurs. Pour

» ce qui regarde les guerres contre les Veyens,
» les Samnites, les Tarentins, & Pirrhus, jusqu'aux guerres Puniques, j'ai tiré beaucoup de lumieres de Dion Cassius, de Diodore de Sicile, & de Plutarque, dans la vie de Camille. Pour les guerres Puniques, j'ai suivi principalement Polybe; & pour celles que les Romains ont faites dans la Macédoine, dans l'Etolie, l'Achaie & l'Asie, j'ai tiré presque toutes mes matieres de Plutarque. J'ai fait aussi usage parmi les Latins de Salluste, avec César lui-même; Suétone & Tacite me serviront pour l'histoire des Césars. «

En ne considérant cet ouvrage simplement que comme une histoire, il doit passer pour un des mieux fondés sur la vérité dans les faits. Mais il faut encore le considérer comme un recueil de leçons de vertus morales, tirées des exemples de ce peuple le plus admirable qui fut jamais, & des réflexions que répand l'auteur dans le corps de son ouvrage, sans néanmoins en fatiguer ses lecteurs.

ARTE ostetricia, &c. *Théorie-pratique de l'art des accouchemens; par* Joseph Nessi, *docteur en médecine & professeur en chirurgie de l'université de Pavie.* Pavie, 1779. *In-8vo.* de 239 pag. avec une préface & une épître dédicatoire al signoie de Brambillo.

Ce livre mérite d'être reçu avec plaisir de tous les amis de la société. C'est l'ouvrage d'un bon anatomiste, d'un savant physicien, & d'un excellent accoucheur. Graces à la saine philosophie, on a arraché à des personnes ignorantes, & uniquement guidées par une aveugle pratique, l'exercice d'un art qui intéresse le bonheur public, &

qui exige beaucoup de ſavoir, & une profonde connoiſſance de l'économie animale. M. Neſſi avoit un obſtacle à vaincre; on regardoit cet art comme inutile, & même comme oppoſé au bien public; & cette eſpece de mépris qu'on avoit pour lui, avoit privé l'Italie d'un nombre de bons ouvrages ſur ce ſujet, & tel qu'il en a paru en France. Ces difficultés n'ont point arrêté le ſavant chirurgien; il a publié ſon ouvrage, qui peut le diſputer à tous ceux qui ont été écrits ſur la même matiere dans les autres parties de l'Europe.

COLLECTION *des chenilles, cryſalides, papillons, qui ſe trouvent en Europe, peints d'après nature, par M.* Erneſt, *gravés par* Gerardin, *& décrits par le révérend pere* Engramelle, *religieux Auguſtin.*

Cet ouvrage eſt périodique, & doit avoir huit ou neuf volumes. L'uſage des figures eſt le plus ſûr moyen de tranſmettre aux ſiecles à venir, le tableau des découvertes faites dans le nôtre. Parmi tous les objets qui, dans l'étroite enceinte d'un cabinet d'hiſtoire-naturelle, nous offrent l'image des êtres créés, les productions du regne végétal & animal exigent de grandes précautions pour en prévenir la deſtruction, à laquelle néanmoins il eſt difficile de s'oppoſer. Ces difficultés, principalement pour ce qui regarde le regne animal, ont engagé les curieux à recourir aux eſtampes coloriées. Dans cette collection, outre la deſcription de chaque eſpece, on trouve d'excellentes obſervations tirées des meilleurs auteurs qui ont écrit ſur cette matiere.

(*Novelle letterarie.*)

LUNARIO per I. Contadini della Toſcana, &c.

Calendrier à l'usage des paysans de la Toscane, pour l'année bisextille 1780. A Florence, in-12. de 166 pag.

L'idée de ce petit ouvrage qui forme les éphémérides agraires, est assez connue de ceux qui aiment l'agriculture & l'histoire-naturelle. La préface est employée à prouver, contre le sentiment de ceux qui voudroient en quelque sorte justifier leur ignorance, que l'agriculture est un art, & un art fondé sur des principes invariables. Ensuite est le calendrier, dans lequel, par ordre de mois, on donne des regles pour cultiver le châtaignier.

La culture des arbres fruitiers est l'objet des leçons qui se donnent tous les ans pour former un cours d'agriculture en Toscane. On trouve dans ce livre un journal météorologique de l'année 1778 ; une démonstration en forme d'appendice, dans laquelle on fait voir de quelle utilité peuvent être de pareilles observations ; un exposé succinct des loix & des réglemens en faveur des laboureurs ; les différentes questions proposées par l'académie des Géorgophiles, & le nom de ceux à qui elle a accordé les prix ; une notice des livres nouveaux, des expériences & des observations concernant l'agriculture : on y a joint une description du *henna*, plante apportée d'Arabie en Toscane ; une nouvelle méthode de la culture des mûriers, par un curé de campagne ; & une planche qui représente une faulx d'une nouvelle invention, beaucoup plus commode que celles dont on a fait usage jusqu'à présent. L'ouvrage est terminé par un catalogue raisonné des livres italiens qui traitent de l'agriculture.

Dei Lagoni del Sanefe e del Volterrano, &c. *Commentaires fur les* Lagoni *des pays de Sienne & de Volterre ; par* Paul Mafcagni, *dédiés à M.* François Caluri, *profeffeur en l'univerfité de Sienne.* A Sienne, 1779, chez Vincent Bazzini. *In-8vo.* de 87 pag.

Les Italiens appellent *lagoni* (*) des efpaces de terre privés de matieres végétales, remplis de cavités, qui contiennent une eau bouillante, & au-deffus defquels s'éleve un nuage blanchâtre de vapeurs, dont l'odeur reffemble à celle du foufre. Dans quelques endroits de l'Italie, on les appelle *fumacchi* & *bulicami.*

Quoique plufieurs favans, & entr'autres le célebre naturalifte Tozzetti, euffent déja parlé de ces lagoni, cependant on n'avoit point encore écrit de traité particulier fur cette matiere. L'entreprife étoit réfervée à M. Mafcagni, qui a raffemblé dans fon ouvrage toutes les obfervations & toutes les expériences faites fur les lieux. Il eft divifé en fept articles. Dans le premier, l'auteur parle des endroits où font fitués les *lagoni*; dans le fecond, il traite des terres & des pierres qui s'y trouvent; dans le troifieme, des pyrites qu'on y voit; dans le quatrieme, de ce qui concerne l'eau bouillante; dans le cinquieme, des vapeurs mêlées avec les exhalaifons minérales qui s'élevent au-deffus de l'eau : dans le fixieme, des divers changemens qu'éprouvent les terres & les pierres expofées à ces vapeurs; & dans le feptieme, des concrétions fa-

(*) Ce mot eft emprunté de la langue grecque ; il fignifie en général *cavité.*

lines. Le ſtyle de l'ouvrage eſt ſimple, facile, & coulant; les travaux continuels du jeune auteur font eſpérer qu'il deviendra un des plus habiles chymiſtes, après avoir donné un eſſai de ſon talent, dans un ouvrage utile à quiconque veut acquérir quelque connoiſſance dans l'hiſtoire-naturelle.

SOPRA la luteola ſativa, &c. *Diſcours du chanoine* André Zucchini, *ſur la plante* luteole, *appellée vulgairement la* bietole jaune, *& dont les teinturiers font uſage. In-8vo.* A Florence, 1779.

Dans ce petit ouvrage, qui ne contient pas plus de cinquante pages, l'auteur enſeigne la maniere de cultiver une herbe appellée communément bietole. Il examine, ſans pourtant décider la queſtion, ſi cette plante déſignée par le nom de *luteola ſylveſtris ſalicis folio*, eſt eſt la même que le *lutum* de Virgile (*) & de Vitruve. Il fait enſuite une deſcription exacte des différentes eſpeces de luteoles, & pour ne rien laiſſer à deſirer au lecteur, il y joint une planche coloriée, qui les repréſente toutes. De-là, il paſſe à la maniere de cultiver cette plante, après avoir indiqué l'uſage qu'on en fait, & les vertus qu'on lui attribue. L'auteur finit par exhorter ſes compatriotes à cultiver une herbe dont le produit eſt conſidérable.

(*Efemeridi letterarie.*)

LA Filotea nella notte buona, &c. *Philothée dans*

(*) *Ipſe ſed in pratis aries, jam ſuave rubenti Murice, jam crocco mutabit vellera luto.*

La nuit heureuse (de la naissance du sauveur) *roman spirituel du vénérable serviteur de Dieu, Monseigneur* Jean de Palafox, *évêque d'Angelopolis & d'Osma; traduit de l'original espagnol en vers italiens par le P. M.* Laurent Fusconi, *mineur conventuel de Ravenne In-8vo.* Modene, 1779, chez les héritiers Barthelemi Soliani.

Tout le monde sait que Jean de Palafox fut un saint évêque, quoiqu'il n'ait pu encor être canonisé; mais ce que tout le monde ne sait peut-être pas, c'est qu'il avoit beaucoup d'imagination, & que l'austérité de ses principes l'ayant empêché de l'exercer sur des sujets profanes, il s'en servit pour composer en belle prose espagnole le roman spirituel dont nous annonçons la traduction en vers italiens, par le pere Fusconi. Dans ce roman, l'auteur, par allusion aux bergers qu'un ange conduisit vers l'étable de Bethleem, introduit une jeune vierge nommée Philothée, qui entreprenant dans un transport extatique, ce voyage salutaire, trouve sur sa route diverses habitations occupées les unes par les vertus, les autres par les passions personnifiées, & suivant les inspirations des premieres, résistant à l'impulsion des secondes, & toujours docile aux sages conseils de l'ange qui la guide, arrive enfin heureusement au terme desiré. Ce roman n'est pas dans le goût de ceux qu'on fait aujourd'hui, mais ce n'est pas une raison pour empêcher les personnes pieuses de le lire, & il leur suffira sans doute que le saint siege lui ait donné une approbation authentique. La traduction italienne est d'un homme qui a fait ses preuves depuis long-tems, & elle est digne de ce versificateur célebre. Ajoutons que l'é-

dition eſt très-belle, en beau papier & en beaux caracteres.

(*Efemeridi di Roma.*)

JOSEPHI *Callandrelli* in romano collegio Matheſeos profeſſoris epiſtola ſupra fallaciam Galilæanæ demonſtrationis accelerati motus in ratione ſpatiorum, ad virum clariſſimum & nobiliſſimum comitem *Jordanum Riccati*. *In-8vo.* Romæ MDCCLXXIX. Ex officinâ Salomonianâ.

L'illuſtre Galilée, non-content d'avoir découvert les véritables loix de la chûte libre des graves, voulut encore prouver la fauſſeté de l'opinion dominante, & qu'il avoit lui-même ſoutenue précédemment, ſavoir que les vélocités des corps graves tombant librement, s'accroiſſoient en raiſon des eſpaces parcourus depuis le principe du mouvement. Voici comme il fait parler à ce ſujet ſon Salviati dans le dialogue troiſieme du tome III de ſes œuvres, pag. 95, édition de Padoue : (*) *Quand les vélocités ont*

(*) Quando le velocità hanno la medeſima proporzione, chegli ſpazi paſſati o da paſſarſi, tali ſpazi vengono paſſati in tempi eguali; ſe dunque le velocità colle quali il cadente paſſò lo ſpaziò di quattro braccia, furon doppie delle velocità colle quali paſſò le due prime braccie (ſiccome lo ſpazio è doppio dello ſpazio) adunque tempi di tali paſſaggi ſono eguali : ma paſſare il medeſimo mobile le quattro braccia, e le due nell'iſteſſo tempo, non può aver luogo, fuorchè nel moto iſtantaneo. Ma noi vediamo, che il grave cadente fa il ſuo moto in tempo e in minore paſſa le due braccie, che le quattro. Adunque è falſo, che la velocità ſua creſca, come lo ſpazio.

la même proportion que les espaces parcourus ou à parcourir, ces espaces sont parcourus dans des tems égaux ; si donc les vélocités, avec lesquelles le corps tombant a parcouru l'espace de quatre brasses, ont été doubles de celles avec lesquelles il a parcouru les deux premieres brasses (comme l'un des espaces est double de l'autre) les tems qu'il a mis à les parcourir sont par conséquent égaux ; mais le même mobile ne peut parcourir les quatre & les deux brasses dans le même tems, que par un mouvement instantané. Mais nous voyons que le grave tombant se meut pendant un certain tems, & en emploie un moindre à parcourir les deux brasses qu'à parcourir les quatre. Il est donc faux que sa vélocité croisse comme l'espace. Le sort de cette démonstration a beaucoup varié, quelques mathématiciens l'ont adoptée ; d'autres l'ont regardée comme un pur paralogisme. M. Calandrelli, qui est du nombre de ces derniers, la combat dans cet opuscule, auquel a donné lieu la lettre de M. l'abbé Andres, insérée dans le recueil *d'opuscules scientifiques & littéraires, &c.* que nous avons annoncé plus haut. M. Andres a entrepris de prouver la justesse du raisonnement de Galilée ; & voici comme il raisonne lui-même. Supposons, dit-il, deux graves, qui tombant librement, parcourent des espaces dont l'un soit double de l'autre, par exemple 2 A & A. Si les vélocités acquises étoient en raison des espaces parcourus, la vélocité du grave tombé de la hauteur 2 A devroit être double de la vélocité de celui qui n'a parcouru que l'espace A ; & par conséquent, avec les vélocités acquises par la chûte, le premier grave pourroit parcourir un espace double de celui que parcourroit le second, & dans le même tems. Ces deux graves parcourroient donc

dans le même tems avec les vélocités finales, les eſpaces 4 A & 2 A doubles de ceux qu'ils ont reſpectivement parcourus en tombant avec un mouvement accéléré. Or Galilée a démontré que le tems employé par un corps tombant, à parcourir un eſpace quelconque, eſt le même que celui qu'il mettroit à parcourir, avec les vélocités acquiſes à la fin du mouvement accéléré, un eſpace double de celui-là. Donc les tems que les graves mettent à parcourir les eſpaces 2 A & A ſont les mêmes que ceux qu'ils mettroient à parcourir uniformément, avec les vélocités acquiſes à la fin de leur chûte, les eſpaces doubles 4 A 2 A; & ces tems, dans l'hypotheſe des vélocités proportionnelles aux eſpaces, devant, comme on l'a vu, être égaux entre eux, il ſuit que les deux graves ont dû parcourir dans des tems égaux les eſpaces 2 A & A. Mais le premier grave emploie à parcourir la premiere moitié de l'eſpace 2 A, le même tems que le ſecond à tomber de ſa hauteur ſuppoſée A. Donc le premier grave parcourra la ſeconde moitié de ſa hauteur 2 A dans le même inſtant que la premiere. *c. q. f. d.* Quelque ingénieuſe que puiſſe paroître cette explication de la démonſtration de Galilée, M. Calandrelli en fait très-bien ſentir l'illuſion, en obſervant que Galilée n'a ni voulu ni pu déduire l'*inſtantanéité* du mouvement dans l'hypotheſe de l'accélération proportionnelle aux eſpaces, d'une propriété du mouvement qu'il n'avoit pas encore démontrée, & qui de plus ſuppoſe néceſſairement la véritable loi d'accélération établie depuis par Galilée. Cependant tout le raiſonnement de M. l'abbé Andres eſt fondé ſur cette propoſition, que l'eſpace parcouru par un grave tombant librement, dans un tems

donné, eſt la moitié de celui qu'il pourroit parcourir dans le même tems avec la vélocité finale, propoſition très-vraie conſidérée par rapport à la loi établie par Galilée, mais fauſſe dans l'hypotheſe de l'accélération proportionnelle aux eſpaces. Nous ne pouvons ſuivre M. Calandrelli dans les détails particuliers où il entre à cet égard, & dont l'intelligence dépend de l'inſpection des figures. Il avoue avec ingénuité qu'il a beaucoup profité des recherches de M. le comte Vincent Riccati, qui a compoſé un opuſcule très-ſavant ſur le même ſujet. Mais on ne peut lui ôter le mérite d'avoir mis à découvert & préſenté d'une maniere plus ſenſible le paralogiſme caché de la démonſtration de Galilée. Deux célebres mathématiciens François du ſiecle dernier, Gaſſendi & Fermat, ont pris la défenſe de cette démonſtration, &, comme l'obſervent ingénieuſement les journaliſtes de Rome :

Si Pergama dextris
Defendi poſſent, etiam his defenſa fuiſſent.

Mais leurs efforts ont été inutiles, & il paroît évidemment démontré que le raiſonnement de Galilée eſt un pur ſophiſme. On peut le dire ſans manquer de reſpect à la mémoire de ce grand homme, & ſans que ſa gloire en ſoit diminuée ; c'eſt l'obſervation ſenſée que fait M. Calandrelli. *Suos enim*, pour nous ſervir ici de ſes propres expreſſions, *quandoque manes ſummus Newtonus paſſus eſt ; pati ergo potuit & ſuos Galilæus.*

(*Efemeridi di Roma.*)

La vita di Giovanne Franceſco Lazzarelli, &c.

Vie de Jean François Lazzarelli, *littérateur d'Eugubio, avec une idylle de cet auteur qui n'avoit pas encore vu le jour. In-8vo.* Pérouse, 1779, chez Mario Riginaldi.

On favoit peu de chofe fur Lazzarelli, quoique fon poëme intitulé *la Cicceide* fût entre les mains de tout le monde; & on ne le connoiffoit que par le peu qu'en ont dit Crefcimbeni, dans fon hiftoire de la poéfie vulgaire, & Mde. Anne Ondedei Beccoli d'Eugubio, dans un précis qui fe trouve en tête de l'édition de *la Cicceide*, in-8vo. faite à Florence en 1772, fous le faux titre de Londres. On trouvera plus de détails dans cette vie compofée par M. l'abbé Sébaftien Ranghiafci, pour faire partie des vies des hommes illuftres d'Eugubio, qu'il doit donner au public. Lazzarelli naquit à Eugubio l'an 1621, de parens nobles. Il étoit encore très-jeune lorfque le cardinal Ulric Carpegna le choifit pour fon auditeur. Il eut depuis divers autres emplois. Etant auditeur de Rote à Macerata, il y compofa fon poëme de *la Cicceide*, plaifanterie fur fon collegue Bonaventure Arrighini de Lucques, qu'il y célebre fous le nom de *Don Ciccio.* Ce poëme ayant été imprimé fans fa participation, il s'employa lui-même pour le faire mettre à l'index. Il en donna cependant une nouvelle édition en 1691; & il mourut deux ans après à la Mirandole.

(*Efemeridi di Roma.*)

SAGGI di ricerche fopra il vero fenfo de'falmi, &c. *Effais de recherches fur le vrai fens des pfeaumes, ou cathéchifme pfalmiftique en forme de dialogue, pour faciliter aux perfonnes peu inftruites, l'intelligence des pfeaumes de*

David; par un prêtre Florentin, (*M. l'abbé* Antoine Caffi.) *Tom. I. contenant les quinze premiers pseaumes. In-12.* Florence, 1779, de l'imprimerie d'Albizzini.

M. l'abbé Caffi avoit déja annoncé cet ouvrage par un profpectus, dont nous avons donné l'extrait dans notre journal de mars 1777, pag. 386. On peut confulter cet extrait, où nous avons apporté des exemples de la maniere dont l'auteur fe propofoit de procéder dans fon travail. Nous ajouterons feulement, qu'il a été fidele au plan qu'il s'étoit tracé, & que la maniere dont cet ouvrage eft exécuté, le rend auffi utile & auffi inftructif qu'édifiant.

(*Novelle letterarie.*)

ESAME analitico, &c. *Examen analytique du fyftême légal. In-4to. ayant pour épigraphe :* Communia fœdera pacis. *Lucr. lib. V.* Naples, de l'imprimerie de Raimondi.

Cet ouvrage eft divifé en trois livres, qui traitent, I. de la loi de la nature ; II. de la perfectibilité de l'homme ifolé; III. de la perfectibilité de l'homme en fociété. Cette troifieme partie eft fuivie d'un appendice, où le paradoxe de Jean-Jacques fur les avantages de la vie fauvage, eft victorieufement réfuté. L'auteur eft M. Philippe Briganti, noble de Gallipoli, affocié à l'académie royale des fciences & belles-lettres de Naples.

(*Novelle letterarie.*)

STORIA della guerra prefente, &c. *Hiftoire de la guerre préfente pour la fucceffion de Baviere, contenant tous les documens relatifs à*

son origine & à ses progrès, enrichi des portraits des princes belligérans, de cartes géographiques, &c. II. vol. *In-4to.* Venise, 1779, chez Zatta.

Cette histoire a été composée durant le cours même de la guerre, terminée par la paix de Teschen; les cartes géographiques sont d'une projection nouvelle, & gravées avec beaucoup d'exactitude. L'exécution typographique répond aussi à la réputation que le sieur Zatta s'est faite dans cette partie. Les deux volumes sont ornés, le premier, du portrait de l'empereur, le second, de celui du roi de Prusse

(*Novelle letterarie.*)

LETTERE del signor abbate Domenico Sestini, &c. *Lettres écrites par M.* l'abbé Dominique Sestini, *de Sicile & de Turquie, à divers amis résidens en Toscane.* Tom. I. *In-12.* Florence, 1779, chez Gaetan Cambiagi, imprimeur du grand-duc.

Jusqu'à présent, la Sicile est l'objet principal de ces lettres. Dans les quatre premieres, M. l'abbé Sestini rend compte de son voyage de Florence à Catane, & de l'accueil qu'il a reçu dans cette derniere ville du prince de Biscari, qui se l'est attaché en qualité d'antiquaire & de bibliothécaire. La ville de Catane, ses habitans, les cabinets d'antiquités & d'histoire-naturelle du prince de Biscari, sont les objets des lettres suivantes. Les onze premieres lettres du volume, sont adressées à M. Jean Mariti, cousin de l'auteur; la douzieme, sur l'ambre de Sicile, l'est à M. Antoine Fabrini, directeur de la monnoye royale de Florence; & la treizieme & derniere, sur

les grains de Sicile, à M. le docteur Xavier Manetti, célebre médecin, auſſi de Florence.

(*Novelle letterarie,*)

IL mattino, il mezzodi, &c. *Les quatres parties du jour; poëme traduit de l'allemand de Zaccharie, en vers italiens; par M. l'abbé* Charles Belli. *Seconde édition. In-8vo.* Baſſano, chez Remondino.

Frédéric-Guillaume Zaccharie, profeſſeur de belles-lettres à Brunſwick, mort au commencement de l'année 1777, eſt un des plus célebres poëtes allemands modernes. Il s'eſt exercé avec ſuccès, dit le pere Bertola, (*idea della poeſia allemanna.* Tom. I.) dans trois genres de poéſies, dans l'héroï-comique, dans le lyrique propre à être mis en chant; & dans l'épique & le didactique: (le pere Bertola ne fait apparemment qu'un ſeul genre de ces deux derniers.) Celui de tous ſes ouvrages qui a le plus de réputation, du moins chez les étrangers, eſt ſon poëme des *Quatre parties du jour*, imitation des *Saiſons* de Thompſon, mais imitation, ſi l'on peut le dire, originale. Ce poëme a été fort bien traduit par M. l'abbé Belli, & annoncer une ſeconde édition de cette traduction qui n'eſt pas fort ancienne, c'eſt dire qu'elle a réuſſi.

(*Novelle letterarie*)

BACCO poeta, &c. *Bacchus poëte: Dithyrambe par M. le docteur* Jean-Baptiſte Fanucci. *In-8vo.* Piſe, 1779, chez François Pieraccini, &c.

Il y a de la verve, de l'harmonie & des images dans ce Dithyrambe, dont l'idée paroit priſe du vers de Tibulle:

Ille liquor docuit voces inflectere cantu.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

THE world as it goes, &c. *Le monde comme il va : Poëme, par l'auteur de la* Diaboliade, &c. *dédié à un des meilleurs hommes qu'on puiſſe trouver dans les domaines de ſa majeſté, &c. In-4to.* Londres, 1779, chez Bew.

Voici une ſatyre entiérement dans le goût anglois; elle eſt d'un auteur déja célebre par d'autres ouvrages du même genre *bien horribles, bien bons ;* on ne peut pas dire *le ſtyle n'y fait rien*, car celui de l'auteur répond par ſon énergie à l'amertume de ſa bile. Dans ce nouvel ouvrage, il ſuppoſe qu'il a un ſonge, & qu'il voit ſucceſſivement divers objets différens, tels que le temple de l'amitié, le palais de l'intérêt, l'antre de l'adultere, le château de la liberté, &c. voici la deſcription de l'antre de l'adultere.

» Tout-à-coup s'offrit à mes regards un antre » affreux, dont l'ouverture effrayante me laiſ» ſa entrevoir des fantômes ſi dégoûtans, ſi » horribles, que tout mon ſang ſe glaça d'é» pouvante. La nature s'écartant de ſon plan, » pour le malheur des hommes, n'a point en» fanté ḍuit de reptiles venimeux & capables » de tarir de monſtres, elle n'a point pro» à l'inſtant par leur ſouffle impur, les ſources » de la vie, qu'on ne trouve raſſemblés dans » cet effroyable repaire, bleus, gris, verds, » tachetés; il n'y a point de plantes funeſtes » écloſes dans la colere du ciel pour abréger » les jours des mortels, qui n'empoiſonnent » de leurs feuillages entrelaſſés les contours » ténébreux de la caverne. «

Les portraits des perſonnages que le poëte introduit dans cet antre, ſont conformes à cette deſcription; on peut juger qu'ils ne ſont pas flattés. Mais c'eſt au palais de l'intérêt que le concours eſt le plus nombreux. Pour le temple de l'amitié, il eſt déſert, & tombe de toutes parts en ruines.

» Enfoncé dans l'obſcurité d'une forêt, s'éleve » un temble antique & vaſte dont les voûtes » ſolides ſoutiennent un faîte majeſtueux. Le » lierre touffu rampe autour de ce dôme véné- » rable; & les ſerpens venimeux ſifflent dans » l'enceinte des murs. Les corbeaux croaſſans » habitent dans les débris de la ſculpture dont » ce temple fut orné, & la rauque corneille y » conſtruit ſon nid à l'abri des regards. Les ron- » ces & les plantes malfaiſantes infectent ce lieu » de leurs rejettons nuiſibles qui s'y égarent en li- » berté, & la voûte épaiſſe des arbres qui croiſſent » à l'entour, intercepte le paſſage de l'air & couve » les vapeurs que la terre exhale. Le temple con- » ſerve encore ſa forme antique; mais toutes les » graces qui ornoient ſa ſtructure ont été la proie ,, de la voracité du tems. L'or terni des ca- ,, racteres à demi-effacés qu'on apperçoit ſur le ,, frontiſpice du temple, eſt tout ce qui rap- ,, pelle l'idée de la déeſſe qui l'habitoit autre- ,, fois. Près de la porte, dans un tombeau jadis ,, ſuperbe, dont le tems dévore lentement les ,, débris, Oreſte repoſe ſans honneur, & Pilade ,, moiſit à ſon côté. Il fut un tems où toutes ,, les parties du temple brilloient pompeuſement ,, parées par l'induſtrieuſe main des arts; où ,, un feu ſacré brûloit ſur ſes riches autels; où ,, le nom de l'amitié étoit cher à tous les cœurs, ,, & vénérable pour tous les hommes; alors les ,, malheureux qui lui avoient offert leurs hom-

» mages;

„ mages, venoient chercher un asyle dans son
„ temple, y trouvoient la fin de leur déses-
„ poir, & à l'abri de l'oppression & des ora-
„ ges du monde, y jouissoient en paix des der-
„ niers jours de leur vie. La vertu persécutée
„ s'y consoloit des outrages dans la douceur
„ d'une paisible retraite. La jeunesse ardente &
„ guerriere, y portoit les vœux d'une ame en-
„ core neuve, & en revenoit enflammée d'une
„ ardeur plus noble & plus pure. Mais aujour-
„ d'hui les autels de l'Amitié ne sont plus éclai-
„ rés de la flamme des sacrifices; les voûtes
„ de son temple ne retentissent plus du chant
„ des hymnes; exilée par l'intérêt de son anti-
„ que séjour, elle erre maintenant seule, aban-
„ donnée, jouet malheureux de la populace des
„ cours & de tous les vils mortels que fati-
„ gue une sordide avidité. Parmi ces hommes
„ enorgueillis de leur richesse, de leur naissan-
„ ce, de leur grandeur, qui fait attention à ses
„ cris? qui a compassion de son malheur? qui
„ va visiter son temple désert? Portland (*)
„ est le seul qui en demande encore l'entrée. "

Nous croyons que ces citations suffiront pour donner une idée de la maniere du poëte.

(*Monthly Review.*)

AN essay on the composition of a sermon, &c. *Essai sur la composition d'un sermon traduit du françois de* Jean Claude, *ministre de l'église françoise réformée à Charenton, avec des notes, par M.* Robert Robinson. *2 vol. in-8vo.*

(*) Lord Portland, seigneur Anglois également distingué par son rang & par ses qualités personnelles.

Cambridge, 1779, chez Fletcher, & se trouve à Londres, chez Buckland.

L'ouvrage du ministre Claude est connu des savans littérateurs, & il devroit l'être de tous ceux qui se destinent à la prédication. En mettant de côté tout ce que l'esprit de parti a suggéré à l'auteur, ils y trouveroient d'excellens principes dont ils pourroient faire usage dans la composition de leurs sermons. La traduction de M. Robinson est fidelle & élégante. Il l'a enrichie de notes, où il a traité, à la maniere de Bayle, mais non dans le même esprit, une grande diversité de sujets, ce qui en rend la lecture très-agréable. Il y a de plus au commencement du premier volume, une vie du ministre Claude, & au commencement du second un essai sur l'histoire de la prédication publique.

(*Monthly Review.*)

ISAACI *Newtoni* opera quæ extant omnia. Commentariis illustrabat *Samuel Horsley*, &c. Tom. I. *In-4to.* (On souscrit pour la collection complette, à Londres, chez Nichols, Conant, &c.)

Ce premier volume des œuvres de Newton, contient tout ce que ce grand homme a écrit sur les mathématiques pures, & est composé des articles suivans. 1. *Arithmetica universalis.* 2. *De rationibus primis ultimisque.* 3. *De analysi per æquationes numero terminorum infinitas.* 4. *Excerpta ex epistolis ad series & fluxiones pertinentia.* 5. *De quadraturâ curvarum.* 6. *Artis analyticæ specimina, vel geometria analytica.* 7. *Methodus differentialis.* 8. *Enumeratio linearum*

tertii ordinis. A ces articles l'éditeur a ajouté en forme d'*appendices*, deux petits traités intitulés, l'un, *logiſtica infinitorum ;* l'autre, *geometria fluxionum.* L'article 2, *de rationibus*, eſt précédé de onze lemmes tirés du premier livre des *principia*; l'article 3, *de analyſi*, eſt accompagné d'une démonſtration géométrique très-élégante de la premiere regle, par Fermat : il en eſt de même des autres articles, où le commentateur a eu ſoin, de rapprocher les démonſtrations relatives qui ſe trouvent dans les meilleurs auteurs, travail utile qui, joint au mérite de ſes propres commentaires, donne un nouveau prix à cette édition, & la diſtingue de toutes les autres. Elle en eſt diſtinguée encore par le retranchement de quelques traités acceſſoires que Robins, Pemberton & d'autres ont publiés, & que M. Horſley a cru devoir ſupprimer comme redondans & inutiles, en les remplaçant par les deux appendices ci-deſſus cités, qui ſont de ſa compoſition.

(*Critical Review.*)

ODE on the preſent ſtate of engliſh poetry, &c. *Ode ſur l'état actuel de la poéſie angloiſe, occaſionnée par la lecture d'une traduction de morceaux choiſis de Shakeſpeare, de Milton, de Thomſon, de Warton, de Simonide, de Sophocle & d'autres ; avec des remarques. A quoi on a ajouté la traduction d'un fragment de Simonide. In-4to.* Londres, chez Elmſley.

C'eſt une plaiſanterie ingénieuſe dont l'objet eſt de tourner en ridicule le ton emphatique des poëtes Anglois modernes, & les métaphores outrées & diſparates qu'ils accumulent dans leurs vers. L'auteur a très-bien imité dans ſon ode *ſur l'état actuel de la poéſie angloiſe*, l'enflure

de ses confreres ; & si quelque chose pouvoit les corriger, rien ne seroit plus propre à produire cet effet que cette agréable parodie. Il en est de même de la traduction du fragment de Simonide, dont le ridicule est encore plus frappant par le contraste que présente la belle simplicité du texte grec. Denys d'Halycarnasse a cité ce fragment dans son traité *περι συνθεσεος ονοματων* ou *de l'arrangement des mots*, comme une preuve que l'expression simple du sentiment peut être de la poésie. Il s'agit dans ce morceau de Danaé & de son fils Persée, qu'Acrise, roi d'Argos, fit enfermer dans un coffre qu'on abandonna ensuite par son ordre à la merci des flots.

Οτε λαρνακι εν δαιδαλεα ανεμος
Βρεμη πνεων, κινηθεισα τε λιμνα,
Δειματι ηριπεν, ουδ'αδιαντοισι
Παρειαις αμφι τε Περσει βαλε
Φιλαν χερα, ειπεν τε. . . . .

Quando in arcâ Dædaleâ ventus fremuit spirans, commotumque est æquor, terrore cecidit (Danae) *nec siccis genis, circa Perseum jecit amantes manus, dixit que....*

Au lieu de citer les vers anglois que tous nos lecteurs n'entendroient pas, nous allons tâcher de les rendre en françois aussi littéralement qu'il nous sera possible, pour faire saisir l'esprit de cette plaisanterie.

,, Mais alors les vents *se faisant la guerre*, com-
,, mencent à *rugir* ; les vagues qui *fermentent*
,, font retentir à la ronde *jusqu'à leurs rivages*
,, *les plus éloignés*, *le bruit sourd de leur tonnerre.*
,, Epouvantée de ce bruit *terrible*, elle [Danaé]
,, tombe *pâle & accablée de frayeur ; des tor-*
,, *rens de larmes* s'échappent de ses yeux ; elle

„ passe les bras amoureux, *plus blancs que le* „ *marbre de Paros*, autour de *son cher* Persée „ *endormi tranquillement....*

Ω τεκος,
Οιον εχω πονον; τυ δ'αωτεις, γαλαθηνῳ τ'
Ητορι κνωσσεις εν ατερπει δωματι,
Χαλκεογομφῳ τε, νυκτιλαμπει,
Κυανεῳ τε δνοφῳ. τυ δ'αυαλεαν
Υπερθε τεαν κομαν βαθειαν
Παριοντος κυματος ουκ αλεγεις,
Ουδ'ανεμου φθογγων, πορφυρεᾳ
Κειμενος εν χλανιδι, προσωπον καλον.
Ει δε τοι δεινον τογε δεινον ην,
Και μεν εμων ρηματων λεπτον
Υπειχες ουας; κελομαι, ευδε, βρεφος,
Ευδετω δε πουτος, ευδετω αμετρον κακον.....

O fili, quantum habeo dolorem! tu vero, pro ut est pueri lactantis, dormis in tristi domo, æreis clavis compactâ, in obscurâ nocte lucente tantum lunâ. Siccam vero desuper comam tuam prolixam alluentes fluctus non curas neque ventos sonoros, purpureâ jacens in veste, pulchre puer. Si vero malum tibi malum esset, dictis meis aurem teneram præberes; precor, dormi, o fili, dormiat quoque pontus, dormiat immensus dolor meus, &c.

» Mon fils, dit-elle, *mes plus cheres délices!* » *vois les horreurs de cette nuit orageuse! Errante* » *sur les vagues déchaînées, la frêle barque bon-* » *dit au milieu de la tempête, tandis que de son* » *pâle flambeau, la solitaire Phœbé jette quel-* » *ques lueurs incertaines au travers des sombres* » *voiles de la nuit. Entends-tu comme la fu-* » *reur des torrens excitée par les vents irrités,*

» *rugit* autour de ta tête *enfantine!* Couché *ſur* » *la pourpre de ton manteau*, tu n'entends pas » *les ſifflemens de la tempête, ni les hurlemens des* » *flots. La douce innocence dont les doigts de roſe* » *du ſommeil embelliſſent d'un tendre ſourire les* » *joues balſamiques, te rend inſenſible aux maux* » *affreux, aux terreurs qui alarment le cœur de* » *ta mere, & qui écartent loin d'elle le repos.* » *Tu ne les ſens pas; autrement* ton oreille *at-* » *tentive*, entendroit *ces humbles accens de ma* » *douleur, & ton cœur ſaigneroit, bleſſé des traits* » *perçans du malheur. Mais que les douces va-* » *peurs de Morphée, ne ceſſent pas de plonger* » *dans un profond repos tes ſens appeſantis.* » *Puiſſe le ſévere tyran du royaume liquide, éten-* » *dre ſur la mer révoltée ſa verge d'or, gage de* » *paix, ſigne de l'autorité du Dieu : puiſſe-t-il* » calmer la tempête, & en même-tems mes » douleurs! &c.

Nous avons eu ſoin de diſtinguer tous les mots qu'on peut dire traduits du texte; mais, comme on voit, *apparent rari nantes in gurgite vaſto.* Non-content d'avoir fait cette belle amplification, l'auteur en développe avec goût toutes les beautés.

» Le mérite de cette traduction, dit-il, avec » un ſérieux très-comique, conſiſte dans un heu- » reux mêlange de ſentiments & d'images, & » dans l'emploi judicieux des ornemens poéti- » ques dont elle eſt enrichie. En un mot, ce » n'eſt pas faire de tort à nos traducteurs mo- » dernes, que de dire qu'elle mérite d'être miſe » au rang de leurs productions, & d'être pro- » poſée comme un modele de la maniere dont » il faut traduire dorénavant les poëtes Grecs. » Danaé eſt ſans doute dans une ſituation qui » admet tout ce qu'il y a de plus merveilleux

» en fait d'embelliſſemens poétiques. Dans une » telle extrêmité, l'ame eſt plus éveillée & plus » active que jamais, elle parcourt le vaſte champ » de la création, elle s'attache à des idées qui » n'exciteroient pas ſon attention dans des mo- » mens plus calmes, & elle n'omet aucun ob- » jet qui puiſſe donner à la peinture de ſa » douleur un coloris plus touchant. Ce con- » traſte entre le ſtyle de la traduction & celui » de l'original, prouvera que le poëte Grec, » qu'on regardoit comme un modele de pathé- » tique, n'a eu dans la réalité qu'une connoiſ- » ſance très-ſuperficielle de la nature. «

Le ton des préfaces modernes eſt auſſi heureuſement ſaiſi dans cette proſe, que celui des poéſies à la mode, dans les vers que nous avons traduits.

Nous nous ſommes étendus avec plaiſir ſur ce morceau, parce que l'objet en eſt utile & intéreſſant; dans la corruption générale du goût, & l'oubli univerſel des vrais principes qu'on remarque aujourd'hui, l'attention que nous avons donnée à cette parodie, ne paroîtra pas ſans doute déplacée. Combien d'auteurs fêtés, à qui l'on pourroit dire : *Mutato nomine de te fabula narratur!*

(*Critical Review.*)

EFFUSIONS of the heart and fancy, &c. *Effuſions du cœur & de l'imagination, en vers & en proſe ; par le Rév. M.* Henry Hodgſon. *In*-12. Londres, chez Rivington.

L'auteur commence par dire beaucoup de mal des critiques dans ſa préface, & il a raiſon, s'il eſt vrai que le parti le plus ſage, ſoit tou-

jours de prévenir ceux dont on craint d'être attaqué.

(*Critical Review.*)

A new ſyſtem of modern geography, &c. *Nouveau ſyſtême de géographie moderne*, ou *eſſai ſur la géographie, l'hiſtoire & le commerce des différens peuples du monde ; par* William Guthrie, *enrichi de cartes gravées par* M. Kitchen. Londres, chez Charles Dilly.

On a déja fait beaucoup d'éditions de cet excellent ouvrage ; le ſuccès favorable dont il a joui, a déterminé le libraire à le réimprimer avec des additions conſidérables, qui le rendent maintenant un corps complet d'hiſtoire & de géographie. C'eſt ſur-tout la partie hiſtorique qu'on s'eſt appliqué à perfectionner ; pour cet effet, on a ajouté l'hiſtoire des révolutions qui ſont arrivées récemment en Ruſſie, en Danemarck, en Suede, & en Pologne ; avec celle de l'origine & des progrès de la guerre qui ſubſiſte entre la Grande-Bretagne & ſes colonies.

Six old plays, on which Shakeſpeare founded his meaſure for meaſure, &c. *Six anciennes pieces de théatre qui ont ſervi à* Shakeſpeare, *pour compoſer ſix de ſes drames.* 2 vol. *in-8vo.*

Les commentateurs de Shakeſpeare ont toujours ſuppoſé que ces pieces étoient des productions de ſa jeuneſſe, & que dans un âge plus mûr, il les avoit corrigées ; mais M. Steevens a découvert, à force de recherches, que ces pieces étoient les ouvrages d'une autre main que celle à qui on les attribuoit. La premiere de ces ſix pieces eſt intitulée : *Promos & Caſſandra*, compoſée en

1578, par George Whetstones. C'est sur elle que Shakespeare a fait sa comédie de *Measure for Measure*. La seconde, intitulée : *Menæchmus*, est une traduction, ou plutôt une imitation des *Menæchmes* de Plaute, faite en 1595 ; elle a servi de modele à la *comedy of errors*. La troisieme, qui est la Grondeuse appaisée (*The taming of the shrew*) écrite en 1607, a été redonnée sous le même titre par Shakespeare. La quatrieme, qui a pour titre : les troubles du regne du roi Jean [*the troublesome reign of king John*] composée en 1611. La cinquieme, les fameuses victoires de Henri V ; & la sixieme, la vraie histoire du roi Léar, composée en 1605 ; c'est le *cannevas* sur lequel Shakespeare a fait ses trois pieces historiques du roi Jean, de Henri V, & de Léar.

Quoique ces drames soient très-ennuyeux, l'éditeur ne peut que faire plaisir aux savans en les publiant ; ils peuvent servir de pieces justificatives pour l'histoire de la poésie dramatique, & la comparaison qu'on en fera avec les pieces de Shakespeare, montrera sa supériorité de talens sur les écrivains qui l'avoient précédé.

(*Monthly Review.*)

Clavis Pentateuchi ; sive analysis omnium vocum hebraïcarum suo ordine in Pentateucho Moseos occurrentium ; unâ cum versione latinâ & anglicâ ; notis criticis & philologicis adjectis. Cui præmittuntur dissertationes duæ. 1. De antiquitate linguæ arabicæ, ejusque convenientiâ cum linguâ hebræâ. 2. De genuinâ punctorum vocalium antiquitate. auctore Jacobo Robertson. S. T. D. ling. oriental. in academiâ Edinburgenâ professore.

An elegant edition in-8vo. of an entire new tranflation of Voltaire's Works complete, &c. *Nouvelle traduction angloife de tous les ouvrages de* Voltaire; *par* Downman, David Williams, Griffith, Mrs. Griffith, J. Berry, William Campbell, J. Johnfon, & autres. A Londres, chez Fielding & Walker. In Pater-nofter-row.

Cette belle édition des œuvres de M. de Voltaire eft enrichie des portraits des plus grands généraux, & des meilleurs poëtes que l'Angleterre & la France ont produits ; d'une foule d'eftampes hiftoriques, gravées par Hall, Walker, Collyer, Grignion, Cook, &c. d'après les deffins de Gravelot.

Plutarch's lives : tranflated, &c. *Vies de Plutarque, traduites du grec, avec des notes hiftoriques & critiques, précédées de la vie de Plutarque; par* John, & William Langhorne. 6 vol. *in-8vo.* Londres, chez Charles Dilly.

ALLEMAGNE.

Zur geschichte Simfons, &c. *Troifieme cahier d'obfervations fur l'hiftoire de Samfon.* Jug. XIII. --- XVI. Par M. Diederich. A Gottingen, 1779.

Dans les deux premiers cahiers, examinant la narration de chacun des exploits de ce héros, il avoit paru chercher à leur ôter le merveilleux & l'incroyable : il va encore plus loin dans ce troifieme, où obfervant l'enfemble, il eft d'avis que c'eft une exagération dont il ne faut pas

juger suivant nos idées communes, mais suivant le caractere des Hébreux dans leurs tems héroïques. Il promet enfin d'expliquer plus au long dans une introduction à l'ancien testament, ce que c'est que les tems héroïques des Hébreux.

GESCHICHTE der judischen religion. *Histoire de la religion ou de la loi des Juifs ;* par M. Busching. A Berlin, chez Esfeld, 1779. *In-8vo.* de 268 pag. (8 gr.)

Il est traité en deux parties de l'histoire des anciens Juifs, & de celle des Juifs modernes. On n'y oublie pas les Juifs noirs de Loango. L'auteur promet aussi une histoire de la religion chrétienne, & une autre de la religion mahométane.

LITTERATURA juris. *Litterature du droit ;* par M. le conseiller Hommel, seconde édition. A Leipzig, chez Weidmann & Reich, 1779. *In-8vo.* de 366 pag.

Cette seconde édition est si réformée, comme le titre l'annonce, qu'on peut la considérer comme un nouvel ouvrage. Parmi les augmentations on trouvera une vive déclamation qui n'est pas sans fondement contre le *Jus naturæ* de Wolf, & une démonstration de l'insuffisance & de l'incertitude du droit naturel, où l'on découvre en même-tems la folie de ceux qui ont imaginé un droit féodal-naturel, & un droit de change naturel. Quand Boehmer, en 1734, publia un traité, *de juribus diversis ex diversitate climatum natis ;* beaucoup de gens ne savoient s'ils en devoient rire ou l'envisager sérieusement : & Montesquieu ayant depuis traité en françois le même

ſujet, s'eſt vu comblé d'applaudiſſemens. Ce dernier ne paroît pas à M. Hommel en avoir tant mérité : il lui ſemble qu'on doive lire ſon livre, comme un roman & comme la philoſophie de Deſcartes. Il y rencontre des erreurs hiſtoriques, des preuves fauſſes & inſuffiſantes, des conjectures vaines, des vuides & des fractures dans le ſyſtême. Il deſireroit que quelqu'un recueillît les principales loix des peuples connus dans l'ordre de leur établiſſement. Il n'a point trop de louanges pour Thomaſſius, qu'il préfere à Leibnitz.

VERSUCH ueber die geſchichte der teutſchen Erbfolge. *Eſſai ſur l'hiſtoire des ſucceſſions allemandes ; par* M. Fiſcher. A Manheim, 1779. *In-8vo.* de 636 pag.

Ce 1er. vol. eſt diviſé en deux parties, dont l'une eſt l'eſſai, & l'autre en ſont les preuves. Il eſt rempli d'hypotheſes neuves qui font voir que l'auteur a lu & médité les écrits qui ont traité des ſucceſſions en Allemagne. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il ſortît moins de ſon ſujet.

GRUNDLICHER unterricht zur artillerie. *Inſtruction ſur l'artillerie & l'artificerie ; par* Rodolphe de Bunau, *dédiée au roi.* A Halle, chez Hendel, 1779. *In-8vo.* de 489 pag.

Sans s'arrêter à la théorie, on enſeigne directement la pratique en 8 livres : il ne laiſſeroit rien à deſirer, s'il avoit approprié à l'artillerie pruſſienne ce qu'il y a de meilleur dans les *Mémoires d'artillerie de M.* de Scheel, Copenhague 1777, dont on trouve un bon extrait au IVe. vol. du

magasin de Boehm, pour l'ingénieur & l'artilleur.

ERFAHRUNGEN von der brienenzucht. *Expériences sur la culture des abeilles; par* M. Hoelscher, *pasteur à Springen.* A Hannovre, 1780. *In-8vo.* de 8 feuilles.

Le magasin d'Hannovre de 1766, avoit publié ces mémoires, auxquels on vient d'ajouter quelques remarques en les réimprimant. Trente ans d'expérience de l'auteur, doivent lui concilier l'attention. Cet ouvrage est propre à être joint au traité allemand, de l'éducation des abeilles par Gleditsch.

UNTERRICHT zum anbau des tabaks. *Instruction sur la culture du tabac; par* M. Korge, *inspecteur du tabac, des fabriques & de plantations royales à Ohlau.* A Breslau, chez Lowe, 1779. *In-8vo.* de 4 feuilles. [2 gr.]

C'est une nouvelle édition d'un mémoire publié en 1775, sur la plante du tabac, son origine & sa culture en Europe, la conservation & la préparation de ses feuilles, la maniere d'obtenir une bonne semence, & d'éviter les fautes que commettent les Siléfiens qui la cultivent.

VERSUCH, &c. *Traité de la teinture de régule d'antimoine, & de ses grandes vertus, avec la maniere de préparer aussi de semblables teintures des autres metaux;* par M. Dehne, médecin à Schoeningen. A Helmstaedt, chez Kuhnlin, 1779. *In-8vo.* de 156 pag.

M. Dehne assure l'avoir éprouvée avec un

heureux effet dans plusieurs maladies, & qu'elle est un savon fluide qui convient à la guérison de la pierre & de la goutte. Il la vante même dans les maux vénériens.

PHARMACIA rationalis eruditorum examini subjecta à societate quadam medicâ. *Pharmacie raisonnée soumise à l'examen des savans ; par* une société de Médecins. I cahier, contenant la lettre A, en 36 pag. II cahier, contenant les lettres B. C. D. depuis les pag. 37--68. A Cassel, chez Cramer, 1779.

Voici un choix de remedes composés & préparés exactement & simplement, présenté dans l'ordre alphabétique, avec la description de leur force & de leur usage. Un avant-propos utile, regarde le choix même des remedes simples, qui entrent dans la composition des mixtes, & regarde aussi le choix des métaux, pour les vases & les balances. Le fer est préféré, & l'on suit en cela l'expérience & l'avis de la pharmacie suédoise. On peut conserver long-tems du vinaigre concentré, en y ajoutant un douzieme de brandevin, &c.

NATURGESCHICHTE von Holland. *Histoire-naturelle de Hollande, traduite du hollandois de* van Berkey, *docteur en médecine.* 1er. vol. A Leipzig, 1779. *In-8vo.* de 314. Pag.

C'est par les descriptions des pays particuliers, que l'histoire-naturelle peut être conduite à des progrès sûrs. Ce volume observe la situation géographique autant qu'il faut pour son sujet, l'origine, le cours & l'embouchure des fleuves, surtout le Rhin, puis la Meuse, le climat, &c.

ELWAS zur revision der weinprobe auf bley. *Revue des preuves au moyen desquelles on croit reconnoître du plomb dans le vin, &c. Par M.* Delius. A Erlang, chez Walther, 1779. *In-8vo.* de 136 pag. [5 gr.]

On prétend qu'il peut y avoir du plomb dans le vin sans fraude, & que les signes auxquels on peut le reconnoître, comme la couleur brune, sont souvent équivoques, &c.

REISE nach Norwegen. *Voyage en Norwege, par M.* Fabricius, *professeur d'économie & d'histoire-naturelle dans l'université de Kiel.* A Hambourg, chez Bohn, 1779. *In-8vo.* d'un alphabet 6 feuill. [1 rthlr.]

Un voyage exécuté par un observateur aussi exact, mérite l'attention, quoiqu'il n'ait duré que deux mois, en allant de Copenhague par Helsinguor, & de-là par Helsinburg, Laholm, Halmstadt, Falkenberg, Warberg, Gothenbourg, à Friedrichshall en Norwege, Friedrichstadt, Moss, Tonsberg, Larwig, Drontheim, &c. Tous ces lieux & d'autres, sont décrits plus ou moins au long, avec des observations d'histoire-naturelle, touchant les animaux particuliérement, & entre eux les insectes. Quant aux plantes, M. Weber, son compagnon de voyage, les a réservées pour un ouvrage particulier. Il est remarquable que dans plusieurs villes de Norwege, & même à Drontheim, il n'y a point d'hôtellerie, & qu'on se loge où on peut.

NEUE kurzgefasste beschreibung des vorgeburges der guten hofnung. *Nouvelle description*

abrégée du cap de Bonne-Espérance, avec le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique, à travers le pays des grands & des petits Mamacquas; avec des notes de Mrs. Allamand & Klockner: *traduite de l'Hollandois.* In-8o. de 17 feuill. A Leipzig, chez Weygand, 1779. [16 gr.]

La description du Cap n'a rien au-dessus des précédentes. C'est un abrégé bien concentré seulement. Mais le journal a le mérite supérieur d'être copié sur un original conservé dans les archives du Cap, parce que le voyage a été fait par ordre du gouverneur, depuis le mois de juillet 1761, jusqu'à celui d'avril 1762, en compagnie de 120 personnes. M. Allamand, professeur à Leide, & M. Klockner, médecin d'Amsterdam, l'ont orné de leurs observations géographiques & physiques, dans lesquelles ils réforment quelquefois les premiers naturalistes, comme au sujet du *Condoma* de M. de Buffon, dont ils prétendent qu'il n'a vu que les cornes.

Die gehobene gefahr beym eintritte der Rindviehseuche. *La maniere de prévenir la contagion de la maladie des bêtes à cornes.* A Berlin, chez Pauli, 1779. *In-8vo.* de 8 feuill.

L'inoculation est le préservatif enseigné ici. Une figure en rend la pratique plus sensible. Les expériences faites à Brutzen par M. le chambellan de Bulow, ont été aussi imprimées à Butzow & à Wismar. En général la derniere mortalité du nord y a beaucoup excité l'esprit de recherche & multiplié les écrits sur un article d'économie aussi essentiel.

D. Fr. H. W. Martinis leben. *Vie de M. Martini*, par M. Goeze. A Berlin, chez Pauli. *In-4to.* de 112 pag.

M. Martini, né à Ordruf, au duché de Saxe-Gotha, en 1729, d'un ſurintendant, perdit ſon pere à l'âge de dix ans, & s'adonna à la médecine. Ses ſuccès ſont connus par ſes ouvrages, dont on trouve ici le catalogue complet. Comme cette vie ſe vend au profit de ſa veuve & de ſes enfans, ceux qui en feront l'acquiſition ſe rendront leurs bienfaiteurs.

ORATIO ſolemnis muneris adeundi gratiâ, &c. *Diſcours prononcé par M.* Hergt, *en prenant poſſeſſion du prorectorat du college de Quedlimbourg. In-4to.* de 3 feuilles.

Diſcours bien travaillé, dans lequel l'orateur s'excite lui-même à remplir les devoirs de la charge importante qu'il revêt.

FRANCE.

DENYS GOBET, éleve de la librairie de Paris, ſe propoſe de publier des *recherches bibliographiques des livres imprimés ſur vélin, depuis l'origine de l'imprimerie juſqu'à préſent*, qui ne peuvent qu'intéreſſer beaucoup les amateurs de livres rares. Quoique les ouvrages *imprimés ſur vélin* ſoient de la plus grande rareté, il décrira plus de mille articles différens qu'il a vus, ou dont il s'eſt procuré des notices ſûres. Dans ſes deſcriptions, il fera entrer des remarques ſur le mérite des éditions & ſur la beauté des exem-

plaires, avec l'indication des bibliotheques, tant nationales qu'étrangeres, où ils ſe trouvent, le nom des bibliographes qui les ont cités, & le prix auquel la plupart ont été portés dans les ventes publiques, en France, en Hollande, en Angleterre, &c. Il prie meſſieurs les bibliothécaires, de vouloir bien s'intéreſſer à la perfection de ſon travail, en lui faiſant parvenir la note des livres de cette eſpece qui ſont confiés à leurs ſoins; *chez M. Barrois le jeune, libraire, quai des Auguſtins, à Paris.*



TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

